



Échos du Sahel

500 FCfa • Juillet 2011 • N° 02-03 • Récépissé n° 2011-044/CAO/TGI-F/PF • ISSN 0796-8868 • Fada N'Gourma

Journal d'informations locales, d'Intégration et de Développement

Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être et la sagesse pour faire la différence entre les deux !

Retour sur la crise avec les leaders d'opinion : religieux, politiques, syndicats, société civile. Certains n'ont pas eu le courage de leur responsabilité pour participer au débat. Comme on dit, les absents ont tort.

Quand Fada parle de la crise

Page 4



ÎLES DE PAIX: VISITE GUIDÉE

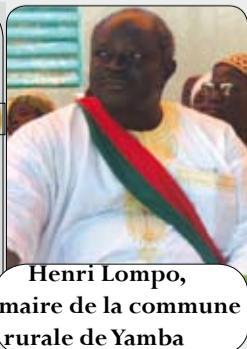
Page 20



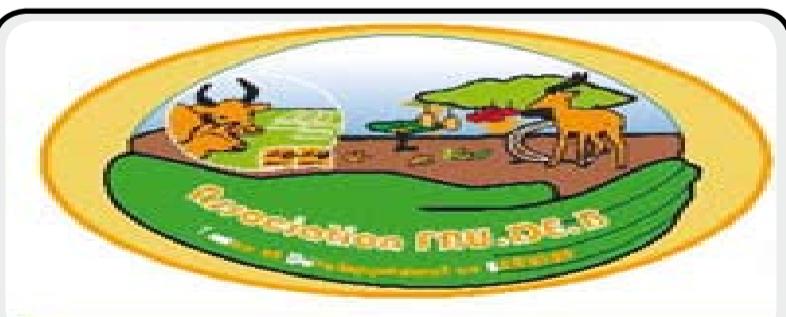
Inédite épreuve de bonne gouvernance
Ils ont fait face à leurs populations pour un exercice de transparence.



Salif Yada, maire de la commune rurale de Diapangou



Henri Lombo, maire de la commune rurale de Yamba



AFAUDEB Association Faune et Développement au Burkina
Des Zovic et associations villageoises de Singou, Pama, Pama Nord, Madjoari... à Tangiéta au Bénin et les Revica, Avigref et associations villageoises de Porga, Tonongou... C'est un voyage d'échanges qui permet aux maires de Fada, Matiacoali, Madjoari, Pama, de penser profondément transfert de compétences sur la gestion des aires protégées. C'est surtout l'Association Faune et Développement au Burkina, en abrégé, Afaudeb qui veut aider à faire bouger les choses.

Page 15

“C'est ici que...”



Le compagnon de Podama s'appelle Salam. Ce matin, Salam est allé chez son amie Podama et lui a dit qu'un bébé est né pour être au service de la région de l'Est. Il a ajouté que le nouveau né a déjà deux mois. Mais, Podama ne comprenait rien encore. Très sincèrement, elle lui a répondu qu'elle n'avait rien compris. Elle lui a demandé des précisions sur la naissance du bébé en question. Puis, elle a affirmé que d'ailleurs, combien de bébés naissent sur le territoire régional par jour.

C'était une image bien sûr. Le bébé dont parlait son compagnon Salam n'était rien d'autre qu'un journal. Il s'appelle «*Les Echos du Sahel*» avec pour symbole le coq. Ce coq qui «chante, le jour paraît et tout se réveille dans le village...» Sa mission est de se faire l'écho, de propager et répandre l'information utile dans la région de l'Est pour l'intégration et le développement. C'est-à-dire chanter pour que tout se réveille dans le village, dans la province et dans la région. Le réveil politique, économique, social et culturel ! Et, surtout, le réveil de la prise de conscience et du changement de mentalité ! Podama sait ce qu'est un journal. Tous les jours, elle en voit plusieurs avec son père, mais ces journaux viennent chaque fois de la capitale. Puis, elle a pris le journal que lui avait remis Salam, l'a caressé avec amour et intérêt, comme on le ferait tout naturellement pour un vrai bébé.

Après, Salam a expliqué à Podama que le journal «*Les Echos du Sahel*» se veut le journal de tous. Il est né pour être au service de tout le monde, même si tout le monde n'est pas là pour lui. C'est normal, et c'est comme ça ! Le compagnon de Podama lui a encore dit qu'ainsi, par le chant du coq, «*Les Echos du Sahel*» vont retentir dans les cinq (5) provinces de la région de l'Est : le Gourma, la Gnagna, la Komandjari, la Kompienga et la Tapoa. A travers trois exemples, Salam a illustré pour son amie le rôle d'information du journal. Si dans la Tapoa, un diapagali* (un célibataire) veut se marier, le coq va chanter, haut et fort sur ses pattes dressé, pour donner l'information nécessaire pour un bon mariage. Par contre, si le même diapagali veut attraper derrière le poulailler une poule qui ne lui appartient pas, le coq chantera aussi fort que possible pour que l'écho parvienne au propriétaire de la poule. Il a continué à préciser le rôle du journal en disant encore que si à Kan-kan-tchari* (puits sous les figuiers), il venait à se poser un problème d'eau, il y va du devoir du journal de faire le tour et de rendre compte de ce qui se passe pour que les populations comprennent les raisons de la crise d'eau. Enfin, Salam a dit à son amie que, pour faire comprendre l'origine du nom Bilanga* ou Bilammo (enfant étranger à la lignée ancestrale), le journal peut séjourner dans le village et faire des interviews auprès des personnes ressources, dans le but d'apporter des connaissances aux populations. Et pendant que Salam illustrait ces exemples tout à fait aussi imaginaires que possibles, Podama l'écoutait de toutes ses oreilles, mais avait les yeux fixés sur les articles phares de la dernière parution du journal. Elle a demandé à Salam de lui laisser le journal juste pour deux jours. Et Salam lui a répondu positivement en affirmant qu'elle pouvait le garder autant qu'elle le désirait durant un mois jusqu'à la parution du prochain numéro. Car le journal «*Les Echos du Sahel*» paraît une fois le mois. Sa périodicité est mensuelle. Et que, de toutes les façons, l'essentiel est qu'elle porte ce «bébé» dans son cœur afin qu'il puisse continuer de faire son petit bonhomme de chemin dans l'esprit et dans le cœur des populations.

Et comme promis, Salam lui a laissé le papier et il est parti. Elle l'a lu avec une attention particulière. Elle s'était beaucoup intéressée à trois articles qu'elle venait de lire : la célébration de la journée internationale du 8 mars 2011 à Yamba, l'ouverture de la gare routière à Fada N'gourma et l'interview dans la rubrique santé. Elle était restée très pensive après la lecture de l'interview. L'interview était riche d'informations. Elle venait d'apprendre ainsi que les frais de santé avaient augmenté, allant du simple au double. Désormais, les frais de consultation passaient de 2.000 à 4.000 F et ceux de l'hospitalisation de 500 à 1.000 F, sans négociation comme dans la boutique de son secteur. A prendre ou à laisser ! Elle refusa d'admettre la réalité, se disant en elle-même que l'autre réalité est que personne ne veut mourir. Podama avait finalement compris que le «bébé» qu'elle tenait dans les mains avait besoin d'être bien nourri des pensées et des actions des hommes intègres et honnêtes. Bien habillé aussi avec des «pagnes» comme ceux de la journée du 8 mars pour être protégé contre les intempéries du Sahel. C'est en cela que le journal «*Les Echos du Sahel*» sera un enfant vigoureux et beau pour que, par ses échos, le désert du Sahel se reverdisse.

Notes

Diapagali* : signifie célibataire en langue gourmanchéma au singulier, au pluriel DIA-PAGA (les célibataires), village et chef lieu de la province de la Tapoa.

Kan-kan-tchari* : signifie puits sous les figuiers, venant de la déformation du nom KANTCHARI, village de la province de la Tapoa.

Bilanga* : signifie enfant étranger à la lignée ancestrale, village de la province de la Gnagna.

Plus jamais ça ici au Gulmu !

L'oncle de Podama s'appelle Diassibo. Il est 6 heures du matin ! Au moment où son oncle écoutait son tam-tam de la ville*, elle est allée le voir et lui a dit

que toute la nuit, elle n'avait pas dormi à cause de la chaleur. Elle ajouta d'ailleurs qu'en ce moment, elle entendait le bruit du tam-tam traditionnel au loin et que ce bruit l'empêchait de suivre les informations que donnait le grand tam-tam du pays*. Son oncle lui a répondu qu'elle pouvait comprendre pourquoi il faisait chaud, c'est le moment. Mais quand au message du tam-tam traditionnel, elle pouvait ne rien comprendre. C'est une parole qui n'est pas à la portée de tout le monde. Pour le message du tam-tam de la ville, il ne doutait pas qu'elle le comprenait parfaitement. De mars à avril, il fait chaud dans la ville de Fada ; tellement chaud que deux expressions sont connues : «*il fait chaud*» ou «*c'est chaud*». Toute la nuit, elle avait réellement eu chaud et se demandait bien laquelle des deux expressions employer pour traduire sa souffrance. Seulement, elle savait que chacune des expressions renvoyait à une réalité et que lorsqu'on souffre tant du corps que de l'esprit, on pouvait employer les deux à la fois. «*La chaleur, qu'est-ce qu'il fait chaud !*» Podama avait remarqué que tous les midis, les hommes passaient beaucoup de leur temps sous les neems ou les caïlcédrats, à la recherche d'air frais. Ils fuyaient les rayons ardents du soleil et suivaient le prolongement de l'ombre. Plus il fait chaud, plus tout effort devient pénible. Dans ce groupe d'hommes, elle avait distingué trois catégories de personnes. Il y avait les travailleurs, c'est-à-dire ceux qui étaient là juste pour se reposer parce qu'ils avaient abandonné le travail à cause de la chaleur. Il y avait ensuite les chômeurs, ceux qui étaient là parce qu'ils n'avaient rien à faire. Si vous leur donnez du travail, ils le font gracieusement ou moyennant quelque chose. Il y avait enfin les fainéants, ceux qui étaient là parce qu'ils ne voulaient rien faire du tout. Si vous leur proposer un petit travail, ils vous le refusent net. Mais tout de même, ils profitent tous du même degré de fraîcheur à l'ombre des arbres. Podama savait que c'est la loi naturelle des choses comme ça. Pas de distinction entre les hommes ! Les hommes naissent et meurent égaux devant la nature. Ce n'est pas parce qu'il ya des travailleurs, des chômeurs ou des fainéants que l'ombre des arbres va accepter les uns et refuser les autres. Finalement, sans trop se poser de questions, elle avait compris et tout compris, en se disant que c'est la même logique pour le riche et le pauvre. Ce n'est pas parce que tu es riche que tu vas attraper un chien enragé et qu'il ne va pas te mordre. Chien enragé ne connaît pas un homme riche ou pauvre. Tu veux l'attraper, il te mord et continue sa route. Quand il fait chaud dehors, c'est que dedans, c'est comme dans un four. C'est pourquoi une vipère avait fui son trou pour respirer l'air frais de dehors auprès de la natte de son oncle qui avait pris l'habitude de dormir dehors. D'un coup de bâton, il écrasa le reptile et le jeta loin, hors de la cour. Elle comprit que tous ceux qui dorment dehors, à même le sol, en temps de chaleur, prennent des risques. Elle se rappela que sa tante avait été mordue par un serpent dans le village de Yirni et que, faute d'avoir eu le vaccin antivenimeux à temps, elle en mourut. Il paraît que le vaccin coûte cher, 80.000 F CFA la dose et que on ne le trouve pas facilement dans tous les centres de santé de la Tapoa. Et surtout, quand on est dans le besoin de sauver une vie, on a la malchance de ne pas en trouver. Doublement malchanceux : la malchance d'avoir été blessé par un reptile et celle de n'avoir pas le remède.

«*La chaleur, que c'est chaud !*» Son oncle Diassibo lui avait dit que le bruit du tam-tam traditionnel qu'elle entendait ce matin venait du camp des circoncis. Seulement, la jeune fille n'avait rien compris. Son oncle avait expliqué que les circoncis, ce sont des garçons de tous âges confondus, regroupés dans un camp d'initiation où ils apprennent les valeurs sociales de la vie tels le courage, le respect de la hiérarchie sociale et bien d'autres. Mais que ce qu'il faut retenir aussi, c'est que les garçons doivent subir une opération chirurgicale, à l'image de ce qu'il est interdit de faire aujourd'hui à la jeune fille. Podama avait tout compris. Elle secoua négativement la tête et se dit que c'est l'affaire des hommes. Et que tout ce qui est affaire des hommes, ce sont les hommes qui en parlent et qui le font. Et tout ce qui est affaire des femmes, ce sont les hommes qui en décident toujours en premier lieu ; même si c'est à faire aux femmes. Elle pensa ainsi à l'excision, cette pratique rétrograde qui consiste à enlever une partie du corps de la jeune fille : le clitoris, organe érectile de la femme. Faire subir cette opération à la jeune fille ; ça fait mal, beaucoup mal, à la fois à son physique et à son esprit. Et quand c'est dans l'esprit, c'est chaud, très chaud comme une braise sur laquelle on a mis le pied. Elle y pensait beaucoup qu'elle commença à transpirer à grosses gouttes se disant qu'il était temps d'engager de véritables luttes contre l'excision. Et justement, à propos donc de cette lutte, elle avait entendu ce matin le tam-tam de la ville parler dans les villages de Boussoura et Koussiéra*. Le griot* disait que dans ces villages, les populations et surtout les femmes, sont sorties massivement avec des longs couteaux et bâtons pour chasser l'excision hors de leur localité, et que si elles la gagnaient, elles la tuaient. En effet, les femmes ont poursuivi l'excision jusqu'à ce qu'elle aille tomber dans un grand trou. Là, elles l'ont définitivement enterrée avec les longs couteaux. Et à jamais !

Podama se dit que, si les femmes se sont mobilisées pour tuer l'excision dans le Poni, c'est grâce aux différents messages de sensibilisation de PROMACO* et du CNLPE*. Elle était fière d'entendre ce message d'espoir, mais elle avait surtout souhaité qu'il en soit de même dans sa région natale. Plus jamais ça ici au Gulmu !

Notes

Tam-tam de la ville* : en référence au poste radio récepteur.

Grand tam-tam du pays* : en référence à la Radio Nationale du Burkina (RNB) qui a donné l'information.

Boussoura et Koussiéra* : deux villages de la commune rurale de Kampti dans le Poni.

Le griot* : en référence au journaliste.

PROMACO* : Programme de Marketing social et de Communication pour la santé.

CNLPE* : Conseil National de Lutte contre la Pratique de l'Excision.

Incendie au marché central



Un magasin du marché central de Fada a cramé la nuit du samedi 9 juillet dernier. Pendant plus de 2 heures de temps, des environs de 23 heures à près de 2 heures de matin, le feu a eu le temps de tout dévaster dans un magasin. Fada n'ayant pas de compagnie de Sapeurs pompiers, la flamme a nargué le monde jusqu'à l'arrivée d'une équipe

anti-feu de la Socoma. Bilan de cet incendie survenu curieusement un jour où la ville avait été très généreusement arrosée : environ 17 motos brûlées et 400 bidons de 20 litres d'huile consumés.

Les Échos du Sahel

Puissions nous avoir
 • Le courage de changer ce qui peut l'être,
 • la force d'accepter ce qui ne peut l'être,
 • la sagesse pour faire la différence entre les deux !

les Échos du Sahel

Mensuel d'informations locales, d'Intégration et de Développement

+226 40 77 77 18
 +226 70 33 24 16
 +226 78 83 80 53
 +226 76 42 65 10
 BP. 145 Fada N'Gourma
 Burkina Faso
 Email : mboluvi@yahoo.fr
 Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF
 N°ISSN : 0796-8868

Directeur de publication
 Guy-Michel BOLOUVI
 Directeur commercial
 Joseph S. OUÉDRAOGO
 Conseil de la rédaction
 Justin LOMPO, NABA Yentema
 Rédaction

Apollinaire Salembéré, Jean Clément Somé, Japhet Benyidoba, Philibert Yentangou, Combari Diadiari, Guy-Michel Bolouvi.

Crédit photo
 Les Echos du Sahel
 Composition
 Les Echos du Sahel
 Impression
 BCS - Sarl - 50 37 31 38

"Libon wuo kaala" / Confidences

Mon fils, c'est quoi même la vie chère ?

Comme tout bon burkinabé, j'ai très bien profité du lundi 2 mai, lendemain de la fête du travail qui tombait sur un dimanche. Et alors, je me suis dis : s'il ya une chose pour laquelle je suis de parfait accord avec le législateur, c'est qu'il ait décrété que, si un jour férié tombe sur un week-end, le jour ouvrable suivant est chômé et payé. Au moins, on peut se payer quelques jours de grâce matinée et de parties d'alcool de temps à autre. A propos, connais-tu les origines de cette fête qui nous fait tant de bien ? Et puis, fête du travail ou fête du repos ? Fête du travail en tant que tâche ou fête du travailleur ?... Bon, bref ! Je ne vais pas embarrasser ton petit cerveau de questions si intellectuelles, normalement dévolues au ministère du Travail. Ce qui me préoccupe, c'est plutôt les conditions de vie des travailleurs burkinabés. Tu sais, moi je n'ai rien à revendiquer, mais je sais que le quotidien présente un visage de misère à bon nombre de nos salariés. En effet, que dire de Ali, le chauffeur, qui doit sa dignité au carburant qu'il monnaie, ou de Serge, le planton, qui concilie courses pour les collègues et courses pour le service, afin d'obtenir de précieux pourboires ? Et Paul, le voisin, père de 5 enfants et époux d'une femme malade, qui doit scolariser ses enfants, nourrir sa famille, soigner quasi-permanemment son épouse, honorer les contributions des multiples salutations lors des interminables événements sociaux, assurer son carburant, sa bibine, payer son prêt bancaire ; bref, vivre dignement avec son salaire de 70 000 FCFA ? Je t'épargne, vu les détails, de la vie de misère que le vieux Lombo mène, lui qui n'a qu'une pension trimestrielle de 80 000 FCFA, avec des enfants qui, parce qu'ayant fait des rejetons avant d'avoir un emploi, sont eux et leur progéniture à la charge du «vieux». Ah, quel monde ! Quelle vie ? Quand on sait que la vie est de plus en plus chère et que tout se paie aujourd'hui, on est en droit de se demander si nos salaires sont en adéquation avec le cours de la vie dans notre pays. Là, je vais éléver le niveau du débat et te parler en tant que technicien. Vois-tu, je me suis toujours posé la question de savoir quelle est la bonne formule pour réduire la cherté de la vie de manière sensible pour tous les Burkinabé, « tous égaux devant la loi », d'après le premier article de notre Constitution. Faut-il augmenter les salaires ? Réduire les taxes ? Et, s'il faut augmenter les salaires, notre pays, a-t-il les moyens de continuer à payer des salaires élevés sans devoir hausser conséquemment les taxes ?

D'un point de vue profane, je dirais que, vu que chaque salarié burkinabé a, à sa charge, plusieurs familles, que les consommateurs de notre économie ne sont pas tous des salariés, il serait judicieux que les actions s'étendent à tous les citoyens, toutes professions et non profession confondues. Dès lors, il est évident qu'augmenter les salaires ne profite qu'aux travailleurs. Et puis, toutes les entreprises, peuvent-elles augmenter les salaires sans augmenter les prix ? Pour un pays aux ressources rares, où tout est prioritaire, est-ce possible de continuer à payer des salaires élevés sans prévision préalable, sans devoir augmenter ou créer certaines taxes applicables à tous les citoyens ? Et l'économiste que je suis de te dire que l'augmentation des salaires nourrit l'inflation, en ce sens que les commerçants, vu que le pouvoir d'achat de certains s'est accru, n'hésiteront pas à hausser les prix, de sorte que, peu à peu, nous parviendrons à une situation où la vie est chère pour les salariés et plus chère encore pour les autres.

Alors, mon fils, c'est quoi même la vie chère ?

Quand Fada parle de la crise

Par rapport aux élections

«Le Président Blaise Compaoré a été élu avec des cartes invalides, alors on doit invalider l'élection. (...) Au regard de la loi, il n'est pas Président parce qu'il a été voté sur la base d'une carte qui est illégale. Nous considérons Blaise Compaoré comme un Président autoproclamé au Burkina Faso».

Concernant les élections présidentielles passées, je dois dire que ça a été du cinéma, parce que nous avons connu une régression de notre démocratie. Depuis 1991 et l'amorce du système démocratique, nous avons connu pas mal d'élections et, il est écoeurant qu'en 2010, soit après 20 ans, le pouvoir en place ne soit pas en mesure de fournir un fichier électoral fiable pour nous permettre d'aller aux élections.

Deuxièmement, nous n'avons pas été en mesure d'avoir des cartes biométriques pour aller aux élections. Il faut noter que notre Président, monsieur Blaise Compaoré est arrivé ailleurs, en un temps record, en tant que grand facilitateur de la Cedeao, de l'Union africaine et autres, à imposer la carte biométrique comme ce fut le cas au Togo et même récemment en Côte d'Ivoire. Dans son propre pays, en revanche, il n'en n'est pas capable. Nous ne pouvons que constater un refus, de sa part, de vraiment donner au citoyen burkinabé des élections fiables et démocratiques.

Pour aller aux élections, on a servi à nos citoyens des cartes d'électeurs invalides. La carte d'électeur contient le nom, le prénom, mais ne note pas la date de naissance et encore moins le lieu de naissance de l'électeur. C'est un minimum. La loi est très claire là-dessus. La carte doit porter ces éléments. Avant les élections, l'UNIR/PS a protesté contre la carte, a même intenté un procès contre la carte. Bien sûr, avec la lenteur enregistrée à la justice, il a été impossible de statuer avant les élections. Nous sommes allés aux élections et, à peine une semaine après, la justice a donné son verdict, disant que la carte est invalide.

Au regard de la loi, c'est une carte avec laquelle on ne peut pas voter. Notre parti a demandé à la justice d'en tirer les conséquences, puisque le Burkina est allé aux élections avec une carte invalide. Le Président Blaise Compaoré a été élu avec des cartes invalides, alors on doit invalider l'élection.

Sur ce, quatre candidats des partis de l'opposition, ont intenté un procès pour demander l'annulation du scrutin. La Cour constitutionnelle dira que le droit est dit, il est vrai mais, l'élection ne peut être reprise parce qu'elle a un coût. C'est-à-dire qu'au lieu de considérer l'aspect juridique,



AVEC LE PEUPLE
VICTOIRE

la loi, on a privilégié l'économie. Je pense que cela n'est pas du ressort de la justice. On a dit de dire la loi et, selon la loi, la carte est invalide et, cela veut dire que l'élection est invalide et qu'il faut l'annuler. On en est resté là. Mais, nous pensons que cette élection est une victoire pour l'opposition. Nous avons pu démontrer, aux yeux du monde entier, que Blaise Compaoré est illégitime et illégal au Burkina Faso.

Au regard de la loi, il n'est pas Président parce qu'il a été voté sur la base d'une carte qui est illégale. Nous considérons Blaise Compaoré comme un Président autoproclamé au Burkina Faso. Nous sommes allés à une mascarade qui a permis à monsieur Blaise Compaoré de s'autoproclamer Président avec 80,2% de voix. Un élément à noter est, qu'en raison de l'invalidité de la carte, notre président (Me Benewendé Sankara, Ndlr.), n'a pas voté le jour du scrutin. Cela a suscité beaucoup de polémiques et nos détracteurs du pouvoir se sont accaparés de la chose pour dire que c'est une façon de se foutre du peuple : on ne peut pas demander qu'on vote pour soi alors qu'on ne vote pas pour soi-même.

Nous tenons à dire que, Me Sankara n'a pas refusé de voter. Il est avocat de profession, il connaît le droit, il s'est présenté au bureau de vote, le bureau de vote n°2 de Yako. Il a présenté ses pièces et a demandé si, conformément au code électoral, il pouvait voter. Après consultation du code, on lui a répondu que, conformément à la loi, il ne pouvait pas voter. Il leur a demandé de consigner dans leur PV, qu'il s'est présenté avec une carte qui ne lui permet pas de voter. Est-ce là un refus de voter ? C'est un homme de droit qui tient, dans le futur, que le Burkina soit dirigé selon le droit, selon la justice.

UNIR/PS

THIOMBIANO BOUREIMA,
COORDONATEUR RÉGIONAL



“Le Burkina a mal en une personne, c'est monsieur Blaise Compaoré. Il faut forcément que, lui, il bouge pour que les choses puissent aller.”

Aujourd'hui, il n'y a pas de démocratie sans justice. Il n'a fait que constater et faire constater le droit et il s'est retiré. Il a fait appliquer la loi. C'est pour prévenir tout dérapage démocratique au Burkina, qu'il a ainsi agi. Il l'a fait pour l'histoire. Il l'a fait pour le peuple.

Que faites-vous donc des élections ?

«Je refuse qu'on dise que nous sommes allés aux élections avec un fichier électoral. Il n'y en avait pas.»

Avec une Ceni qui a une expérience de plus de 20 ans, ce qui s'est passé est inexcusable. A notre avis, tout ce cinéma a été sciemment mis en place pour permettre à Blaise Compaoré de s'autoproclamer. Les élections ont eu lieu sans fichier et, nous en avons eu la preuve avec les témoignages de certains bureaux de vote. Des gens viennent avec leur carte d'électeur, on ne trouve pas leur nom sur la liste, mais on dit, «il faut les laisser voter puis inscrire leur nom en bas de la liste».

Je considère que ce sont des additifs à la liste officielle. Autrement dit, il n'y avait pas une

liste réelle, close avant le 21 décembre pour aller aux élections. Donc, nous sommes allés aux élections sans un fichier électoral. Je refuse qu'on dise que nous sommes allés aux élections avec un fichier électoral. Il n'y en avait pas. Le jour des élections, pendant que nous étions alignés pour voter, il y'avait des gens qui arrivaient, ils avaient leur CNIB mais, disaient qu'ils n'ont pas eu leur carte d'électeur. Un monsieur, assis avec un lot de carte d'électeur, fouille en vain. D'autres arrivaient nantis de la carte d'électeur mais, sans CNIB. Un autre monsieur, assis avec un lot de CNIB, fouille en vain. Pour les CNIB, il y a eu une rétention que je taxerai de criminelle. Rétention au niveau de certains conseillers, dans les localités où ils savent que les gens voteront massivement pour un candidat autre que celui du pouvoir.

La veille des élections, j'ai eu une information, de source fiable, selon laquelle plus de 1.000 cartes ont quitté Ouaga pour la Tapoa. Ça veut dire quoi ? Ils ont fait la liste de leurs électeurs sûrs, ils ont fait sortir leurs cartes de l'ONI, les ont emballées pour les porter à leurs éléments pour qu'ils votent. Les choses ont échappé à l'opposition mais, elles n'ont pas échappé au parti au pouvoir, parce que le désordre

est un désordre organisé chez eux. Ils se retrouvaient dans le désordre, parce qu'ils savaient qu'ils allaient sortir avec leur candidat haut la main.

Quand je pars faire les formalités pour ma CNIB et prends mon récépissé, je sais que je dois retourner chercher ma carte là où j'ai fait les formalités afin de signer le registre et retirer ma carte. On ne peut pas remettre ma carte à une tierce personne. Ça n'a pas de sens. En prenant ma carte auprès d'une tierce personne, je n'ai aucun registre pour signer et certifier que j'ai effectivement retiré ma pièce. L'ONI ne peut pas certifier que toutes ces pièces qui ont été ainsi ventilées, sont parvenues à leurs légitimes titulaires. Les cartes sont sorties de leurs tiroirs mais, vers quels destinataires ? Elle ne peut le savoir. Il y a toute une réorganisation à faire pour pouvoir aller aux élections de 2012, s'il y a élection.

Pourquoi, dites-vous «s'il y a élection» ?

Il y a deux éléments majeurs. D'abord, disons qu'il est impensable qu'on aille aux élections en 2012 avec les mêmes cartes que la justice a reconnues invalides. Si les mêmes sont reconduites, les élections se feront sans l'UNIR/PS. Ensuite, l'Unir/PS a demandé le départ des éléments de la Ceni. Parce que les élections qu'ils nous ont servies ont démontré leur carence et incapacité à organiser des élections. Alors, nous avons demandé le départ de l'équipe. Toute l'opposition était unanime, il fallait que la Ceni bouge. Maintenant, le débat est à deux niveaux : faut-il remplacer l'équipe ou refonder la Ceni ? Si nous optons pour une refondation, nous entrons dans un débat de loi, de droit, qui va nous amener à une révision du code électoral et, il n'est pas évident que nous soyons prêt d'ici 2012. Cependant, il convient de noter que, dans son organisation actuelle, la Ceni est une structure consensuelle. Dans sa forme, nous ne pouvons pas réfuter cette structure mais, les hommes qui l'animent ont un problème de compétence et nous voulons que cela soit constaté et que l'équipe soit effacée pour faire appel à d'autres personnes. Le chef de file de l'opposition avait adressé une correspondance au Premier ministre sortant, Tertius Zongo, pour lui demandé que cette équipe soit remplacée le plus tôt possible. Il avait demandé une concertation, à cet effet, entre l'opposition et le parti au pouvoir. Effectivement, il y a eu un accord entre les partis de l'opposition et le CDP pour ce changement. Nous pensons que les jours à venir, on procèdera au remplacement des éléments de la Ceni, afin qu'ils aient le temps de travailler pour qu'en 2012, nous puissions disposer d'un bon fichier électoral,

de cartes biométriques et aller à des élections propres, si il y a élections, vu la crise.

Par rapport à la crise

“Quand un système est pourri, quand on parle d'injustice, quand on parle d'impunité, quand on parle de corruption, quand on parle d'abus ...”

Pour moi, il s'agit d'une crise postélectorale. Pourquoi ? Dans aucun pays, un Président bien élu, à 80%, ne se trouve obligé, dans l'espace de trois mois, de démettre son premier gouvernement et de connaître de graves crises. Dans l'histoire du Burkina, c'est la première fois qu'on dissout carrément un gouvernement. Cela veut dire que la crise est profonde.

Je parle de crise postélectorale, parce que vous avez en face un peuple éprouvé de justice, de changement, d'un lendemain meilleur. Un peuple qui en a marre d'une dictature qui dure depuis 23 ans. Après 23 ans, le même Président veut rebloquer. Vous noterez que, sur 12 millions de Burkinabé en âge de voter, leur soi-disant liste avait à peine 2 millions d'inscrits. Donc, sur 12 millions, je suis élu par à peine 2 millions. Même avec 80%, est-ce que je peux dire que je suis le choix du peuple ? Non ! Face à cette mascarade électorale, le peuple a préféré s'abstenir, même de s'inscrire mais, en se donnant le droit de mener sa propre révolution. Voilà pourquoi, 3 mois après les élections, le peuple a utilisé une autre voie pour dire à monsieur Blaise Compaoré qu'il est un Président autoproclamé, illégalement élu et illégitime. Voilà pourquoi, je qualifie cette crise, de «crise postélectorale». Parce que l'aspiration du peuple n'a pas été atteinte et que nous devons reconnaître que, depuis un certain nombre d'années, la corruption galope à outrance au Burkina Faso, l'impunité galope. Celui qui qualifierait cette crise de crise spontanée d'élèves et étudiants liée à un meurtre, a faux. Je ne suis pas d'accord, ça a été l'expression d'un ras-le-bol. Combien d'élèves ont été abattus au Burkina ici, sous un régime démocratique ? On peut en citer beaucoup, à commencer par l'étudiant Dabo Boukari, en 7^e année de médecine, Flavien... la liste est longue, jusqu'à ce petit qui, quelques jours après les élections, est abattu, victime de l'impunité du système de Blaise Compaoré. On ne peut pas comprendre qu'une mésentente d'élèves vienne à la police et se transforme en coups de bâton, il essaie d'intenter un procès auprès du procureur contre ces éléments-là et n'est pas écouté. La justice au Burkina est-elle pour tous les citoyens ? Il y a peut-être des super citoyens qui sont hors-la-loi et qu'on appelle «les intouchables». Et ça a été l'occasion pour



le peuple de dire «trop, c'est trop ! Il y a trop d'intouchables, nous ne sommes plus d'accord pour l'impunité».

La crise est vraiment très profonde. Nous ne pouvons pas parler de vie chère à une période où tout est libéralisé, et que le riz, qui est le plat de tout Burkinabé, soit encore sous monopole au Burkina Faso. Si je mange un grain de riz, c'est grâce à une personne qui l'a importé. Qui vient, en complicité avec le système de Blaise Compaoré, imposer les prix qu'il veut sur le marché. Et on nous parle de vie chère. Nous pensons que la non maîtrise de la vie chère est aussi une volonté du pouvoir. Il y a les revendications des travailleurs. Les salaires ne bougent pas d'un iota pendant que le prix de toutes les denrées grimpe. Les Burkinabé, de façon vaillante, ont fait face à la dévaluation de 1994, et depuis, il n'y a pas eu d'augmentation sensible des salaires. Mais, le prix des denrées a triplé ou quadruplé. A force de supporter, on finit par dire, «on ne peut plus !». Je crois que nous sommes dans cette expression du «on ne peut plus !». Et ce «on ne peut plus !» s'est exprimé de façon claire dans les rues, et c'est ce que nous avons connu et que je qualifie de crise postélectorale parce que l'aspiration du peuple n'est pas atteinte.

Comment expliquer que cette expression, pour une fois, a pris de l'ampleur en province et notamment à Fada ?

Si vous remontez aux scrutins passés, on remarque toujours que Blaise Compaoré engrange plus de voix dans les provinces et en campagne. La population y est analphabète pour la plupart, et ne sait pas pourquoi elle vote. Lors de cette dernière élection, bien que les gens ne l'aient pas

voté, on lui a donné 90% dans tous ces villages-là. C'est un signal fort de nos populations en province et en campagne pour dire, «nous sommes des analphabètes mais,

nous ne sommes pas des idiots. Nous avons compris le jeu électoral. Nous n'avons pas voté, vous nous êtes imposé. Nous voulons le changement». Voilà pourquoi, cette fois-ci, la crise n'est pas venue du milieu intellectuel. Parce qu'en ville, le milieu est intellectuel et, on le taxe de rebelle. Aujourd'hui, la crise est née en campagne, dans le milieu analphabète. Le mouvement des jeunes, ce n'était pas que des élèves.

Dans toutes les provinces, toute la population en a profité pour s'exprimer. Je sais qu'il y en a qui ont demandé aux parents de dire à leurs enfants de cesser, les parents ont dit, «écoutez, les prochaines marches, nous-mêmes, nous sortirons avec nos enfants». Le problème n'est pas scolaire. Donc, je crois que c'est un signal fort pour dire que l'électeurat du Burkina est maintenant mature. Il comprend pourquoi il vote et il refuse un hold-up électoral. Voilà comment moi, je justifie que cette crise soit née hors de la capitale avant d'y venir.

Que dites-vous alors de l'explosion dans le milieu réputé le plus discipliné, la grande muette ?

Ecoutez, les militaires sont des hommes comme nous. Un militaire, sans sa tenue, n'est pas à distinguer d'un civil. Le militaire ne vit pas sur une autre planète que nous. Il est dans la société. Le gourmandché aime à dire que «ce qui se trouve dans les plumes, c'est ce qu'on a également dans les poils». Le problème que les civils connaissent, c'est le même problème que les militaires connaissent. Quand un système est pourri, quand on parle d'injustice, quand on parle d'impunité, quand on parle de corruption, quand on parle d'abus, on retrouve cela dans tous les milieux. Donc, les militaires aussi ont saisi l'occasion pour dire, c'est vrai, c'est la grande muette, mais «trop, c'est trop !». Trop de brimades, trop de favoritisme pour une certaine classe qui laisse une autre classe à la queue. Donc, ça a été une occasion pour eux de s'exprimer.

Quand on parle de la vie chère, elle n'est pas telle pour le civil et autre pour le militaire, c'est la même chose. Quand nous analysons, ne voyons pas une crise civile et une crise militaire. Non, c'est une crise de la population qui aspire à un mieux-être, à un lendemain meilleur. Bien sûr, ils ont les armes et savent se faire écouter. Etant donné que notre Président est un militaire qui a changé de tenue, il comprend plus



apparemment, le langage de la force. Les élèves ont beau marcher, qu'ils usent leurs talons, il s'en fout. Ils ont fait des sit-in, que leurs fesses brûlent, il s'en fout. Mais, un seul bruit de kalachnikov, une roquette en pleine ville, là, il court pour résoudre les problèmes. Ils disent que les problèmes des militaires sont résolus mais, moi je dis qu'ils ne pourront jamais résoudre le problème des militaires tant que les problèmes des civils ne sont pas résolus. Parce que, c'est le même problème. Ils ne pourront résoudre le problème de la vie chère au niveau des militaires si ce n'est résolu chez les civils. Donc, qu'on cesse de nous dire qu'ils ont résolu le problème des militaires. C'est bien vrai qu'ils comprennent le langage de la force, rapidement ils ont essayé de voir ceux qui sont directement liés pour leur filer des sous et faire taire les armes, mais nous, nous disons que la crise n'est pas finie tant qu'on connaît ce qu'on connaît.

Que pensez-vous de la solution par dissolution du gouvernement ?

Les analyses de l'UNIR/PS, aux premières heures de la crise, ont été taxées d'extrêmes, mais aujourd'hui, nous sommes heureux de voir que beaucoup s'allient à cette analyse. Nous avons dit que le problème n'était pas un problème de gouvernement. La lettre de mission qui est donnée à Tertius Zongo ne sera pas exécutée autrement si elle est donnée à Luc Adolphe Tiao. Mais, maintenant, voyons le rédacteur de la lettre de mission. Est-ce qu'il connaît le problème des Burkinabè ? Est-ce que la lettre de mission qu'il donne à ses premiers ministres répond réellement aux problèmes des Burkinabè ? Voilà pourquoi nous avons dit que, ce à quoi nous assistons, la dissolution du gouvernement, la mise en place d'un nouveau gouvernement, c'est du dilatoire. Le problème n'est pas là-bas. Le problème est le chef de l'Etat lui-même. Nous avons dit, aux premières heures de la crise, que monsieur Blaise Compaoré doit partir. Il doit carrément démissionner pour que nous puissions appliquer l'article 43 de la Constitution qui veut que le président de l'Assemblée prenne les rênes pour organiser, dans les 60 jours à venir, des élections crédibles. Remettre tout à plat, réorganiser tout pour que nous puissions partir sur de bonnes bases. Nous avons fait cette analyse aux premières heures de la crise et certains l'ont taxé d'extrême. Aujourd'hui, les gens sont d'accord avec nous. Ceux qui avaient dit hier que c'était extrême, nous disent aujourd'hui, «vous avez raison». Parce qu'ils n'avaient pas vu le niveau de pourriture de la crise. Aujourd'hui, avec toutes ces manifestations, ils ont pu constater la pourriture pour savoir que c'est une gangrène très avancée et on ne peut couper le gouvernement et dire qu'on a résolu le cancer. Non, aujourd'hui, il faut que Blaise Compaoré parte. L'UNIR/PS a toujours clamé cela, le Burkina a mal en une personne, c'est monsieur Blaise Compaoré. Il faut forcément que lui, il bouge pour que

les choses puissent aller. Tant que lui, il ne va pas bouger, qu'on amène des intellectuels, des génies, même des gens qui travaillent à la NASA, cela ne pourra résoudre le problème du Burkina Faso. Nous vivons sous une dictature, nous avons besoin de changement.

Le Burkina souffrirait-il du mal de l'alternance ?

Affirmatif ! Nous avons seulement un problème d'alternance. On ne peut pas avoir un chef d'Etat pendant 24 ans, qui a encore 4 ans à faire, qui cherche à faire après, après, après... qui cherche à install-

er un pouvoir à vie. Jetez un coup d'œil au Mali à côté, ils souffrent mieux, y a du bon vent là-bas. Nous croyons en tout cas, au niveau de l'UNIR/PS, que ce n'est pas un problème de gouvernant. C'est un problème d'alternance, il faut que monsieur Blaise Compaoré parte. Au moment de cette analyse, le président de l'UNIR/PS a envoyé une correspondance au premier ministre sortant Tertius Zongo où il demandait de constater la vacance du pouvoir. Parce que vous ne pouvez pas avoir un Président, pendant que toutes les institutions sont à plat. Aucune institution au Burkina n'est forte. Nous avons un Président qui se dit fort. Même Barack Obama l'avait dit : «l'Afrique n'a pas besoin d'hommes

forts mais, d'institutions fortes.» Au Burkina, aucune institution ne vit. Toutes les institutions sont à plat et, quand il en est ainsi, nous devons reconnaître qu'il y a vacance de poste. Nous avons demandé, par lettre, au premier ministre de constater la vacance et d'instruire la Cour constitutionnelle d'appliquer l'article 43 qui va démettre Blaise Compaoré de la présidence pour que nous puissions avancer. Si nous voulons vraiment sortir de cette crise, si nous voulons vraiment souffler, cessons d'attarder notre attention sur le cinéma qu'on nous montre ; il faut que nous demandions le départ de monsieur Blaise Compaoré. Pour nous, c'est la solution de la crise.

PARTI POUR LA DÉMOCRATIE ET LE SOCIALISME / PDS

NORBERT YADA, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU GOURMA, COORDONATEUR RÉGIONAL DE LA CAMPAGNE DE ARBA DIALLO

“Ce sont de petits problèmes qui s'accumulent jusqu'à devenir une chose qui explose.”

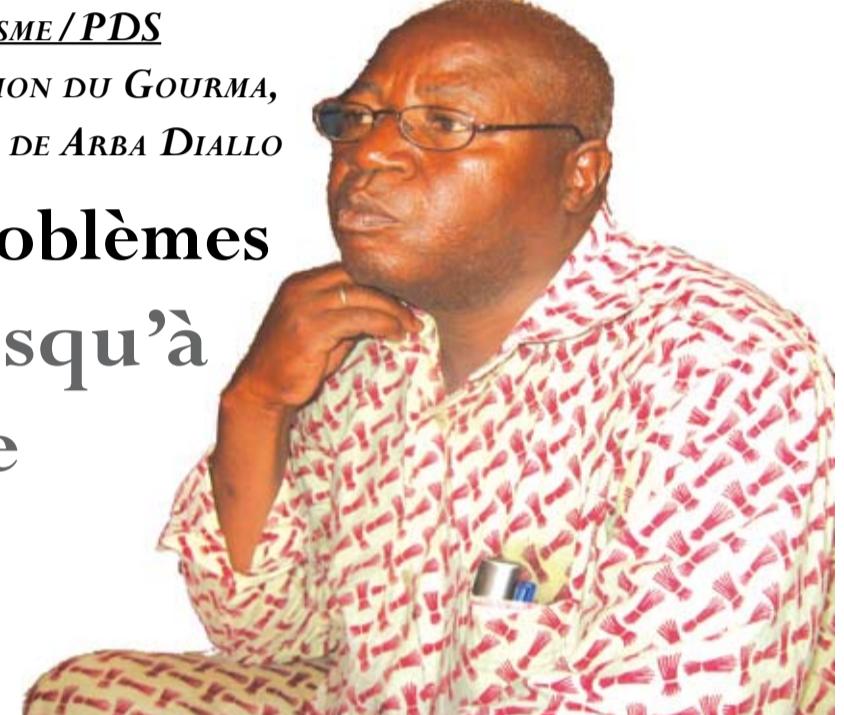
Par rapport à l'élection présidentielle

Il faut reconnaître tout d'abord que cette élection a été mal menée. Le pouvoir en place a tout fait pour que tout se passe en sa faveur. Au niveau de la région, il y a eu beaucoup de regrets pour nos militants et des sympathisants qui ont dit que, s'ils savaient que nous présenterions un candidat de la trempe de Arba Diallo, ils auraient voté. Beaucoup ne s'étaient pas inscrits et parmi ceux qui l'ont fait, beaucoup n'ont pas pu voter parce que les cartes d'électeurs étaient bloquées en plus d'être mal établies. D'ailleurs, il y a des villages qui n'ont même pas vu d'agent recenseur. Beaucoup d'autres avaient leur carte de vote mais, leur carte d'identité était entre les mains de certaines autorités administratives. Nous avons eu des preuves que ces cartes détenues n'étaient remises à leur propriétaire qu'avec la certitude qu'il voterait CDP. Comment comprendre qu'au lendemain du vote, toutes ces cartes étaient de nouveau disponibles au niveau des commissariats. Il n'a jamais été prévu que les commissariats remettent des cartes à des personnes autres que les titulaires. On dira que c'était pour aider à vite distribuer les cartes alors que, c'était une stratégie pour bloquer le vote des militants de l'opposition. En tant que coordinateur régional, on m'a signalé un cas dans la Tapoa. Une fille, agent de la Ceni, pour la distribution des cartes d'électeurs, reçoit l'envoyé d'un responsable de la place pour retirer sa carte. La fille s'oppose en disant que les textes demandent que le titulaire vienne personnellement retirer sa carte «parce que si je te la remet et qu'elle vient à disparaître, j'ai des problèmes». Le premier envoyé s'en va rendre compte et un second envoyé se

présente à qui, la fille dit la même chose : «elle ne remet les cartes qu'à leur légitime propriétaire». L'intéressé arrive enfin, retire sa carte et exige le remplacement de la fille qui n'a fait que son boulot suivant les recommandations de la Ceni. Eh, bien, la fille a été chassée et la Ceni n'a pas réagi. On a étouffé l'affaire. Autre cas, notre candidat était en tête dans un bureau de vote de la Gnagna quand survient le ministre de l'Habitat de l'époque qui menace de tuer celui qui proclamait les votes s'il ne fait pas attention. Cela veut dire que, parallèlement, ils avaient des bureaux pour proclamer les résultats qu'ils voulaient. L'élection a été entachée de beaucoup d'irrégularités, dans la mesure où ils avaient la latitude de tout faire, d'autant plus que nous n'avions pas des représentants dans tous les bureaux de vote. Et pourquoi cela ? Nos représentants n'ont pas tous reçu les frais de déplacement que devait leur remettre la Ceni. Celle-ci dira qu'elle a demandé à certains de préfinancer.

Par ailleurs, à grand renfort des médias d'Etat, on a clamé, à qui voulait l'entendre, que voilà, on a remis son chèque à chaque candidat, qui peut aller toucher et financer sa campagne. Or, quand les candidats se sont pointés au Trésor, et la campagne avait commencé, on leur a dit qu'il n'y a pas d'argent, et on leur a fait des acomptes, au mieux, le tiers de la somme annoncée.

Malgré tout, il y en a qui sont allés sur le terrain, avec le résultat que l'on connaît. Et puis, quand on fait un calcul sommaire, sur 8 millions de votants potentiels, il y a eu environ 3 millions d'inscrits. Où sont passés les 5 autres millions ? Ils se sont dit que,



de toute façon, même si on va s'inscrire et voter, ce sera toujours la même chose qui va se passer. Ensuite, sur les 3 millions qui se sont inscrits, combien ont pu réellement s'exprimer ? Les cartes d'identité et d'électeur se baladaient partout sauf vers leurs légitimes destinataires. Sans compter qu'il y avait des cartes d'électeur vierges qui circulaient. On remplit pour quelqu'un et on lui dit d'aller voter, et ça s'arrête là. Sur le coup, il est difficile de savoir ce qui se passe mais, après les élections, les langues se délient et dans des bureaux de vote que je connais, les gens ont dit «moi j'ai fait cela, j'ai fait cela, et puis, rien.»

Les leçons à retenir

On n'a pas de fichier électoral. On a voté suivant un faux fichier. La représentation des candidats au niveau des bureaux de vote est inégale. Le suivi effectif du processus de vote et du dépouillement est caran et, il faut changer les membres de la Ceni. Et pour la disponibilité des fonds, vu que les élections n'arrivent pas par surprise, il est inconcevable qu'on dise que les fonds ne sont pas disponibles. Tous les partis engagés doivent pouvoir disposer des fonds à temps, d'autant plus qu'il s'agit d'une dépense à justifier.

Par rapport à la crise scolaire

L'explosion de la colère était prévisible et, je trouve même qu'elle s'est manifestée



avec modération parce que la crise est profonde et ne date pas de maintenant. Le premier ras-le-bol a eu lieu à l'assassinat de Norbert Zongo, où on s'est dit «*trop, c'est trop !*» Parce qu'avant cela, il y avait déjà eu des bavures. Pour calmer les gens, il a fallu l'intervention du collège des sages. Par respect pour ces sages, les gens se sont effectivement calmés, mais n'ont pas oublié. En revanche, pour eux, il y avait eu table rase et ils se sont mis à faire pire. Aujourd'hui, tu as un problème au niveau de la police, de la justice ou ailleurs dans l'administration, tu ne peux pas avoir une bonne solution si tu n'as pas d'argent. La corruption a atteint tous les niveaux. Moi, j'ai eu par exemple un vieux qui est venu se plaindre à moi par rapport à l'établissement d'une pièce d'identité. A l'époque, on avait descendu le prix de l'établissement de la carte à 500 F. Mais, quand le vieux est allé pour sa carte, on lui a demandé, «*est-ce que tu as l'argent*», il dit «*oui*», on lui dit, «*bon, donne 3.000 F*». Le vieux a grouillé dans ses poches pour sortir les 3.000 F. Quelqu'un qui avait tout suivi dit, «*mais, comment ça ? C'est 500 F non ?*» On le rabroue, «*tu es venu pour une pièce, non ? Occupes-toi de ton problème et laisse nous tranquille*». Bon, une situation de ce genre, c'est révoltant. Lors des marches, les gens s'expriment, disent ce qui ne va pas, mais le gouvernement reste sourd à leurs appels. Pourtant, c'est à l'occasion de ces marches qu'on attire son attention par rapport à ce qui ne va pas dans la vie des populations.

Mais, qui sont ceux qui sont concernés ? Qui sont les victimes ? A côté, vous avez les gens du pouvoir qui sont là à narguer tout le monde. C'est à peine s'ils ne disent pas, «*bof ! vous, vous perdez votre temps*. Nous, nous avons la situation en main, on fait ce qu'on veut». A force de servir un peu de ce comportement tous les jours aux gens, on fini par toucher toutes les couches sociales, aussi bien les civils que les militaires. Et voilà, aujourd'hui, tout le monde est touché, gangréné.

Est-ce ce qui explique l'entrée en scène des militaires ?

On vous envoie en mission, vous partez. Et, pour cette mission, normalement, vous devez avoir quelque chose. On ne vous dit même pas combien. Vous rentrez de mission et c'est peut-être le tiers qu'on vous donne et, pour le reste, on vous dit d'attendre. Ce reste là, auprès de qui vous allez le réclamer ? Vous faites cas de ça à vos supérieurs hiérarchiques, ça n'arrive pas à qui de droit. Ça va être comment ? Au niveau de la justice : dans un pays où il y a une justice à deux vitesses, ça ne peut pas aller. Les assassins de Norbert Zongo et autres, courrent dans le pays. Ceux qui les connaissent, les connaissent et qu'est-ce qu'on va dire ? Tuer quelqu'un, c'est un acte grave, et qui doit être puni. Et, ça n'a pas été le cas. Moi, à mon tour, j'attrape une fille seulement et, on me prend, on me déshabille, on m'enferme. Face à des situations comme-ça, comment vous voulez la paix ? Ce sont de petits problèmes qui s'accumulent jusqu'à devenir une chose qui explose.

Par rapport à la vie chère

Par rapport au problème de la vie chère, combien de fois les salariés crient que ça ne va pas ? Vous augmentez les taxes, le commerçant qui, en réalité aussi, va acheter, il faut qu'il tire quelque chose dedans et, c'est dans ça que vous l'obligez encore à payer des taxes. Et bien, lui à son tour, il est obligé d'augmenter les prix et, les denrées ne sont plus à la portée des consommateurs. Or, il y a la scolarité des enfants, les frais de santé, les frais de déplacement pour se rendre au travail quand on est fonctionnaire... Le fonctionnaire moyen ne peut pas tenir et, d'ailleurs, il est super endetté au niveau des banques. Tout le temps, son compte est au rouge. Et le paysan, il fait quoi ? Nous attirons l'attention des gouvernements sur tout cela mais, eux, c'est pas leur problème. C'est malheureux mais c'est comme-ça. Les gens vivent un ras-le-bol et ceux qui sont sensés dire la vérité au Président, lui cachent cette vérité là. Et lui, il pense qu'au Faso, y a pas de problème, tout va bien et donc, il peut se

permettre d'aller dans les autres pays pour s'occuper de leurs problèmes. Alors qu'en réalité, le vrai problème, c'est chez lui-même et ce n'est pas réglé. Quelque fois, on se demande même s'il vit avec des gens qui sont corrects avec lui. Est-ce des gens qui ont le souci du bien-être du pays ? Est-ce qu'ils l'aident réellement à gérer le pays ? En réalité, tout son entourage est pourri et, comme tout est pourri, personne ne va vouloir qu'on le mette de côté parce qu'on va alors étaler sa pourriture au grand jour. Donc, il faut lui mentir, lui dire toujours que ça va, même quand ça ne va pas. Le Président n'est pas bien entouré. Et pourquoi cela ? Parce qu'ils ont voulu régner seuls. La preuve est qu'ils ont fait sortir un papier comme quoi, tout celui qui est de l'opposition, n'a qu'à écrire au chef de file de l'opposition pour lui dire que, maintenant il est membre de l'opposition. Et, dès lors que tu es à l'opposition, tu n'as plus droit à un poste ministériel, ou de secrétariat, ou de direction générale, de gouverneur et autres. La conséquence est que, même lors des élections, il y a des anomalies et c'est normal, parce que c'est l'administration qui s'occupe des élections. Nous sommes au point mainten-

ant où chaque corporation revendique et, c'est normal. Je n'ai pas mangé, j'ai faim et quelqu'un qui a bien mangé vient éructer devant moi. Ça va aller ? Ça ne va pas aller.

Par rapport à la dissolution du gouvernement

Le remède pourrait tenir la route à une seule condition. Que tous les problèmes pendant soient résolus. Gouverner, c'est prévoir et eux, ils ne sont pas prévoyant. Pourtant, les gens attirent leur attention par rapport à telle ou telle chose. Ils devaient pouvoir prévoir et juguler la flambee des prix. Je me dis que s'il était éclairé un tant soit peu sur ce qui se passe réellement au Faso, ce qui arrive là n'allait pas arriver. Mais, il reste sourd aussi à certaines choses, parce que, pour lui, les gens veulent son fauteuil. Mais, le fauteuil là, c'est quelqu'un qui était là-dessus avant lui. Ça m'étonnerait que le nouveau gouvernement puisse gérer la situation. Il faut énormément de sous pour régler la situation. C'est compliqué, ça ne va pas du tout, la crise est profonde.

FRONT DES FORCES SOCIALES / FFS

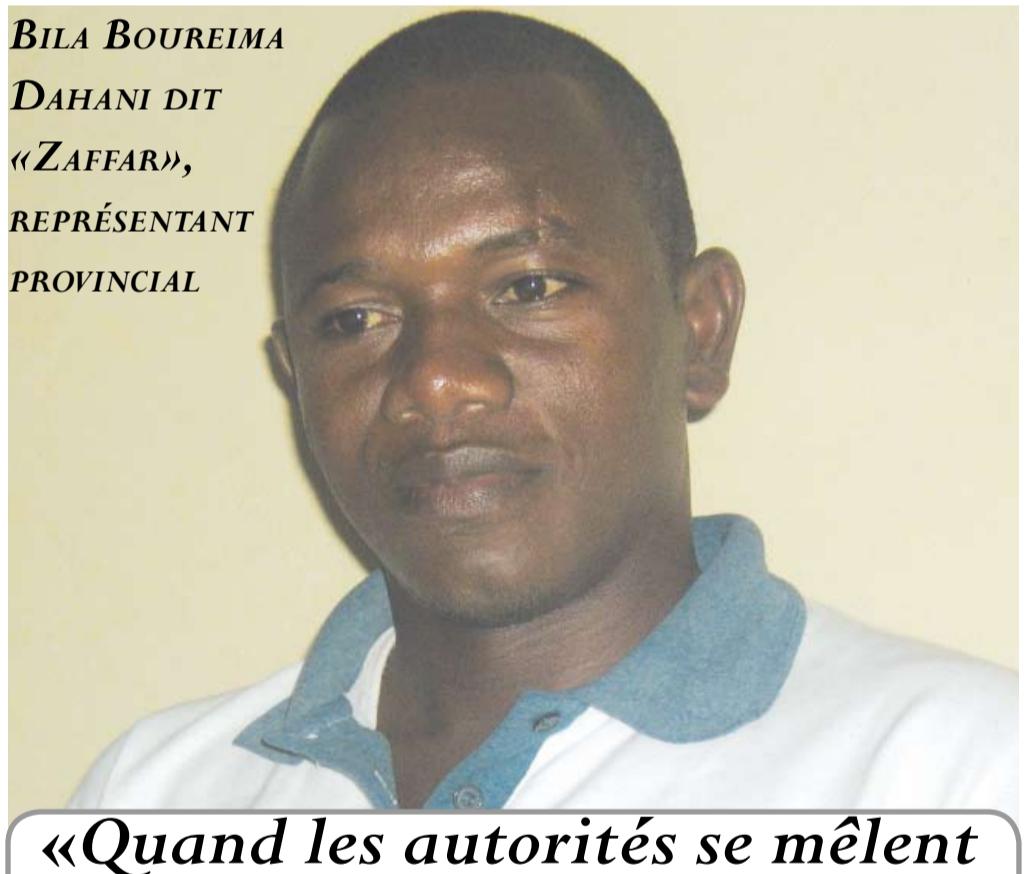
BILA BOUREIMA

DAHANI DIT

«ZAFFAR»,

REPRÉSENTANT

PROVINCIAL



«Quand les autorités se mêlent au mensonge, (...) nous ne sommes plus en sécurité.»

Par rapport à la crise scolaire et universitaire

Tout est lié à une situation de malaise social qui couve depuis un certain nombre d'années. Le cas de Koudougou est ainsi la goutte d'eau qui fait tout déborder. Selon les informations, un enfant a été tabassé et la vérité n'a pas été dite. Il y a eu une marche mal gérée et tout a dégénéré. Cela veut dire que les gens veulent un changement dans ce pays. Un enfant est tabassé dans les locaux d'un commissariat de police et en

succombe. On tente de masquer cela en une maladie, en l'occurrence la méningite. Quelque part, on n'a pas dit la vérité. Si on avait simplement dit la vérité aux gens et négocier avec les parents et les élèves dès le début, je pense que la crise n'allait pas prendre de la hauteur. On a voulu masquer les choses et quand les autorités se mêlent au mensonge, je dis que nous ne sommes plus en sécurité dans ce pays. Ceux qui sont chargés de gouverner, de veiller sur notre sécurité nous maltraitent, ne nous disent pas la vérité. Le peuple est perdu, ne sait plus vers qui se tourner. Alors, les



élèves ne sachant pas vers qui aller pour chercher la vérité, ont laissé exploser leur mécontentement.

Par rapport aux mutineries

C'est toujours cette affaire de malaise. Je me dis qu'il y a une armée dans l'armée. On parle du RSP, le régiment de sécurité présidentielle, qui va en mutinerie. Tout un régiment pour une sécurité privée, dans un pays démocratique comme le nôtre, ça veut dire beaucoup de choses. Dans un pays vraiment démocratique, on n'a pas besoin de tout un régiment. Parce que le Président est un homme public, il est tout à fait normal qu'il dispose d'une garde rapprochée. Mais, quand on met en place tout un régiment pour un individu et que, malgré tous les avantages, parce que je pense que les éléments de ce régiment ont tous les avantages possibles, alors que ce sont des militaires comme les autres, et que malgré tout, il y a mutinerie ; cela veut dire qu'au sein de ce régiment, il y a également des frustrations. Au-delà, il y a la hiérarchie militaire avec également tous les avantages. Du jour au lendemain, des gens sont bombardés colonel, bombardés généraux, certains vont à l'extérieur pour des missions, des formations par-ci, par-là, les responsables militaires rouent dans de grosses caisses ; pendant ce temps, le soldat qui est là, n'a que son salaire pour survivre. Et, pour ne rien arranger, lorsque ces soldats participent à des contingents internationaux, par exemple en Centrafrique, au Soudan, bon, je n'ai pas de preuves mais, il paraît que, quand ils reviennent, ils n'ont pas toute la somme qui leur est due. On leur paye une petite partie, on garde l'autre partie pour après, et, entre temps, ça disparait. Et là, c'est encore des frustrations. Ça veut dire qu'il y a une armée dans l'armée, une hiérarchie qui bénéficie de tous les avantages et, à côté, des soldats de rang qui moisissent sur leurs petits salaires. Il y a donc frustration non seulement au niveau de la population mais aussi au niveau de la grande muette. Les gens ont tenté d'étouffer cette frustration mais, à un certain moment, on n'en peut plus, il faut laisser exploser sa colère.

Et l'explosion d'une colère est difficilement canalisable. Avant les militaires, on a vu que les gens, à Koudougou, ont égale-

ment cassé et, je me dis que c'est ce même comportement que l'on a vu chez les militaires, à la différence qu'eux, ils ont les armes. Lorsqu'on est en colère, on se sert instinctivement de ce qu'on a sous la main pour l'exprimer. Ainsi, le premier réflexe du soldat est d'utiliser son arme pour casser, comme le civil avec le gaz, l'essence, les allumettes... Les militaires auraient dû quand même s'abstenir d'utiliser les armes parce que c'est dangereux. Quant aux pillages dont on les accuse, parce qu'il reste à prouver qu'ils sont les auteurs de tous les pillages, je me dis que l'homme est ce qu'il est. Quand on bat sa femme sous l'emprise de la colère, la femme avec laquelle on est tous les jours, la maman de ses enfants, on manque souvent de retenu et on la bat comme si on ne la connaissait pas.

ALLIANCE POUR LA DÉMOCRATIE ET LA FÉDÉRATION / RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE AFRICAIN (ADF/RDA)

JOSAPHAT COULIDIATY, SG DE LA FÉDÉRATION DU GOURMA

«Le malaise était là, mais les gens n'ont pas voulu y faire face.»

Par rapport à la crise scolaire

Quand il y a mort d'homme, il y a consternation. Maintenant, pour ce qui est des saccages et du vandalisme, j'ai aussi été élève et syndicaliste, nous n'avons jamais prononcé cela dans notre combat. Parce que des gens ont cassé à Koudougou, il faut qu'on casse à Fada. Je crois que ce n'est pas la politique qui est en faute, c'est la mentalité qui est négative. Par exemple, pour l'incendie du gouvernorat de Fada, j'ai 61 ans mais, quand je suis venu à l'école en 1956, j'ai trouvé ce bâtiment. On l'a bâtarde, le palais de justice également. Lorsque vous en voulez à un responsable politique et que vous détruisez, ça nous ramène en arrière. Quand il y aura de l'argent, on va dire, «attendez, on va d'abord réparer ce qui a été détruit». Casser n'a jamais été une bonne chose. Il y a également que, lorsque le problème est survenu à Koudougou, les autorités devaient prendre les choses au sérieux. On sait que la manie du moment, c'est incendier. Il fallait donc prévoir, préparer des extincteurs et se tenir prêt à agir, à combattre les incendies. Les gens cherchaient l'affrontement et la mort d'homme afin que ça dégénère, mais le gouvernement a pu contenir cela.

PAR RAPPORT AUX MOTIVATIONS DES MANIFESTANTS

«Je suis étonné que tous les événements qui se sont produits aient comme point de départ, le sexe. Donc, ce n'est pas politique et on veut que ça le devienne.»

Je crois qu'il y a anguille sous roche

Par rapport à la dissolution du gouvernement

J'approuve profondément la dissolution du gouvernement et je trouve même que c'est arrivé tardivement. L'ancien gouvernement, c'était pratiquement les mêmes hommes, alors qu'après les élections la population s'attendait à un changement. Je me disais que le Président réélu était informé du malaise qui couvait depuis bien longtemps. Il y a la vie chère et les gens ont marché régulièrement pour le dénoncer, il y a eu les élections mal organisées et les gens en ont parlé et se disaient qu'après tout cela, le Président allait prendre conscience et reconstruire son cadre de travail. C'est parce qu'il y a un problème avec le cadre de travail qu'il y a malaise. Il fallait un gouvernement qui réponde aux aspira-

tions de la population. Malheureusement, on nous a proposé, à 90% près, les mêmes individus et même le retour de gens qui étaient partis d'une manière pas du tout catholique.

Bon, le nouveau Premier ministre est apparemment quelqu'un qui est calme et serein et, c'est le type de personne qui arrive souvent à faire l'unanimité sur leur charisme.

Il reste que le problème dans ce pays, on sait ce qui se passe, on vous nomme Premier ministre mais, vous n'êtes qu'une marionnette. Et lorsqu'on ne laissera pas le Premier ministre proposer son cabinet, les hommes avec lesquels il veut travailler, tant qu'il n'aura pas les mains libres, il est clair qu'on n'a fait que déplacer le problème sans le résoudre. On attend de voir.



mais, qu'on n'arrive pas à cerner. Être de l'opposition, ne signifie pas qu'on est un opposant. Les termes sont clairs, je ne suis pas d'accord avec ce que vous faites, voici ce que je propose. Ça, c'est de l'opposition. Dire, en revanche, je suis opposant et on a fait ceci, donc il faut que Blaise démissionne...

S'il démissionne, qui va-t-on mettre à sa place ? Est-ce que la Constitution prévoit celui qui va prendre sa place en cas de démission ? Ceux qui demandent qu'il démissionne, ce n'est pas eux qu'on va mettre à sa place. Et celui qu'on va mettre à sa place, on va encore lui demander de démissionner.

Il faut proposer quelque chose de très clair. Pour le chef de file de l'opposition, c'est chaque fois, on a fait ceci, Blaise a fait ceci. Blaise est un individu et il ne faut pas se focaliser sur une personne, parce qu'il a un entourage sans lequel il n'est pas quelqu'un. C'est comme quand tu vas pour courir une fille, si tu passes le temps à parler de ton concurrent au lieu de parler de toi, en définitive la fille va dire, «bon, comme il parle chaque fois de l'autre, c'est que l'autre est mieux que lui». En politique, il faut dire, nous allons faire comme-ci. Tu passes le temps à critiquer, eh bien ! les autres aussi vont te critiquer. Présentement, je suis ADF/RDA, ma femme est CDP et il n'y a pas de problème. Mon fils, je ne sais pas dans quel parti il est et, ça ne me regarde pas. Ça devient enfantin de tout le

temps dire qu'un tel doit partir. Il faut proposer quelque chose. Il y a crise et si des éléments ont commis des fautes, il est possible que ce soit une habitude et que les gens n'ont pas compris que cela ne saurait perdurer. Je suis en plus étonné que tous les événements qui se sont

produits aient comme point de départ, le sexe. Donc, ce n'est pas politique et on veut que ça le devienne. On a emprisonné des gens parce qu'ils ont porté atteinte aux mœurs. Ici, celui qu'on a enfermé, il a violé une fille ; à Koudougou, c'est une fille et son copain. Je ne vois pas pourquoi les gens vont se lever pour dire qu'on ne doit pas les punir. Si je suis assis et ne dis rien, ma fille aussi, on va la violer. Faut toujours penser à soi. Si on la viole, où vais-je pouvoir aller encore puisqu'on refuse à la justice de faire son travail ? Pendant que les militaires gaspillent des munitions, si nous sommes attaqués, ils vont faire quoi ? Ils seront cuits comme des lièvres puisqu'ils ont pris les armes pour s'amuser alors qu'ils savent que c'est interdit.

Avec l'affaire Norbert Zongo, il y a eu trop

de marches mais, il n'y a pas eu trop de casses comme cette fois-ci. A Koudougou où cela a démarré, ils ont déjà eu à brûler leur palais de justice et passer un an à aller à Ouaga pour leurs besoins de documents de justice. Je ne sais pas ce qu'ils ont dans leur tête pour créer les conditions de revivre ce calvaire. On a tiré sur le palais de justice à Fada, si on dit d'aller désormais à Ouaga ou à Diapaga pour un casier judiciaire, on va faire comment ? Il faut que les gens montrent plus de maturité. Et, lors des manifestations, il faut que les organisateurs sachent bien encadrer ceux qu'ils invitent à marcher.

PAR RAPPORT À LA DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT

«Tertius Zongo, il fallait le faire partir mais, est-ce que tous les indésirables sont partis ? (...) Quand les choses s'accumulent, c'est difficile».

Les gens n'ont pas exprimé clairement leurs intentions. Tout a été pêle-mêle. On sentait, en dessous, qu'il y avait des ministres qu'on ne voulait plus voir. On s'est dit, «ah, encore eux !» Cela pouvait révolter. Tertius Zongo, il fallait le faire partir mais, est-ce que tous les indésirables sont partis ? La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est la mort de l'enfant à Koudougou. Le malaise était là, mais les gens n'ont pas voulu y faire face. Maintenant, est-ce qu'un syndicat ou des élèves peuvent aller en grève à cause d'un ministre, il faut que ce soit des revendications corporatives. Il fallait trouver une faille et s'y engouffrer pour se faire entendre. Et le modèle, c'est la casse. On a cassé à Tenkodogo, il faut casser à Bogandé. Si le gouvernement n'arrive pas à circonscrire les saccages, je crains la réaction de la population. Il faut qu'on évite de voir un jour la population sortir pour se faire justice. A partir du moment où les militaires cassent à leur tour, à qui faut-il se confier ? Maintenant, est-ce les militaires qui ont cassé ? Est-ce les élèves qui ont brûlé ? On accuse le parti au pouvoir mais, tant que tu es au devant de la scène, c'est toujours toi qu'on va accuser. Le gourmantché dit que «quand tu es responsable, tu es un tas d'immondices. Les bonnes choses se déversent sur toi, les mauvaises choses également». C'est comme ça.

Pour l'armée, si Blaise arrive à rétablir la situation, il faut qu'il évite encore d'envoyer les gens au Darfour et autres. Parce que, ce qu'on ne dit pas, c'est cet argent-là qui amène les colères. Vous envoyez les gens souffrir, ils reviennent, ce sont les patrons qui bouffent. Tu es dans ton salon, tu bois ton whisky, les pauvres enfants reviennent et tu ne les payes pas. Ça, ce n'est pas normal. Si on trouve qu'enlever des gens redorer le blason du Burkina, ça nous cause des problèmes, vaut mieux arrêter. Ce n'est pas obligé qu'ils aillent au Darfour. Paraît que quand ils reviennent, c'est des miettes. Quelqu'un qui n'a jamais palpé 500.000 F, alors qu'il doit avoir 1.500.000 F, vous lui donnez 500.000 F. Il est content mais, après, y a des gens qui

sont intellectuels et qui lui disent, «hein ? mon type, on vous a berné. Les 1 million là, ils ont pris ça bouffer». Et ça amène des bagarres. C'est ça le problème. On leur fait mirroiter qu'ils vont gagner beaucoup, qu'à leur retour, ils vont pouvoir s'acheter une moto, construire une villa, ils reviennent après avoir souffert et frôlé la mort et ils voient que toi, tu es monté en grade. La

valse des grades est aussi une cause de frustrations. Ce n'est pas pour rien qu'il a carrément changé le tir. Il a nommé quelqu'un et l'a mis au-dessus des autres. Quand les choses s'accumulent, c'est difficile. Les mauvaises graines là, à lui de les gérer, les mettre à la retraite et savoir où les caser. Jusqu'à la garde présidentielle qui manifeste ! Ce jour-là, on a entendu

que Blaise a couru, qu'il est parti à Ziniaré. A la garde présidentielle, on pense qu'ils doivent être plus nantis que les autres pour pouvoir garder le Président. Et puis, de plus en plus, on recrute des aigris et c'est un problème. Quand la violence devient un modèle, on n'est pas près d'arrêter ce cycle là. Les gens vont croire que chaque fois, il faut casser.

EN PLUS D'AVOIR NUIT À LA QUIÉTUDE DE TOUS, LA MUTINERIE A FAIT DES VICTIMES PARTICULIÈRES : DOMMAGES MORAUX, PHYSIQUES, MATÉRIELS, ABUS SEXUELS...

On boit, on casse, on ... et puis y a rien ?

Le moins qu'on puisse dire est que les soldats mutins ont fait parler d'eux à Fada. La rumeur leur a attribué des faits plus ou moins cocasses, loin de l'honneur reconnu à l'armée. Pour étancher leur soif, ils ont assiégié quelques abreuvoirs (le New deal, le Triangle vert, la Forêt...) et pour calmer leur libido, ils ont défoncé les portes de quelques bordels (la Forêt, Lampougni, le Jardin secteur 7, et ailleurs encore au centre ville. Clichés des séquelles comme pièces à conviction pour certains, les victimes ont fait leur déposition à la gendarmerie chargée de constater les dégâts. Comme coups isolés, la tentative de faire main basse sur des véhicules à l'Auberge du 11 décembre, une restauratrice qui a vu confisquer sa cuisine du jour et un vendeur de portables qui a dû se délester de quelques appareils. Comme fait d'ampleur, les mutins ont notamment visité et revisité « la Forêt » complexe commercial de loisirs, maquis, restaurant et hôtel de Traoré Salif que tout Fada appelle Cissé. Pour chasser la rumeur, nous avons rencontré Cissé, président des hôteliers et restaurateurs et, malheureusement, victime des mutins. Ses installations et son personnel ont été visité et revisité de jour comme de nuit. Il était dans la délégation des opérateurs économiques reçu à Kosyam par le PF. Il entend être dédommagé comme tous, lui dont les dommages s'élèvent, avant même la fin des réparations, à quelques 723.000 F. En tant que président de l'association, il a reçu la plainte d'une restauratrice de la nouvelle gare qui a vu sa cuvette partir en pure perte pour elle et ses clients. Il revient sur ces folles journées.



Traoré Salif dit Cissé, commerçant à Fada, propriétaire du maquis et hôtel «la Forêt», président de l'association des hôteliers et restaurateurs.

1ère journée

Quand ils sont venus premièrement, ils étaient deux, chacun portant une arme. Ils se sont installés sous le hangar de mon gérant et lui ont dit qu'ils veulent boire. Je me suis approché pour leur demander ce qu'il y a. Ils m'ont répondu qu'ils sont venus pour boire. J'ai dit, *y a pas de problème* et j'ai commandé au gérant de les servir. Ils se sont levés et ont tiré en l'air. Je leur ai dit, *mes amis, ne tirer pas en l'air, il y a des gens autour et c'est risquant. Quand vous tirer, vous connaissez la direction du tir mais vous ne savez pas où va retomber la balle*. Ils ont effectivement arrêté de tirer pour regagner leur table. Ils ont bu de grosses Guinness et fait servir des gens. La facture s'est élevée à 14.800 F.

2ème journée

Le second jour, ils sont arrivés en voiture, au nombre de huit. Ils se sont rendus au comptoir et ont demandé à boire. J'ai dit, *y a pas de problème* parce que pour moi, il est mieux de les assister. J'ai dit, *mes enfants, on va vous servir* et ils se sont installés sous le grand hangar et ont commencé à boire. Il n'y avait pas de problème. Soudain, ils se sont levés et se sont mis à tirer sur des cha-

rogards. Je suis allé vers eux : «*mes fistons, ne tirez pas sur les charognards, ça porte malheur*». Ils sont retournés s'installer. Ils ont bu et offert des tournées pour un montant de 38.000 F. En partant, ils sont venus se courber pour me remercier «*vieux père, on te remercie*».

3ème journée

Quand ils sont venus, j'étais absent mais voici ce qui s'est passé. Un d'entre-eux, qui avait passé des cartouchières à son épaule, à la Rambo, est allé vers le gérant et a commandé à boire. Le gérant lui a tendu deux bouteilles. Il a dit que *c'est pas frais* et à casser les bouteilles en les choquant l'une contre l'autre. Il a encore réclamé deux bouteilles pour le même scénario. Il a ainsi commandé 8 bouteilles qu'il a fracassées sur le champ. Quand je suis arrivé et qu'on m'a raconté, j'ai été choqué. J'ai dit, «*mon frère, ça c'est du gaspillage. Si tu as agi de la sorte parce que tu crois que tu es fort, Dieu est le plus puissant, Dieu est le plus fort*».

Service de nuit : 1ère virée

Sur le cours de minuit, ils sont arrivés dans 6 véhicules, une bonne trentaine de soldats. Ils ont commencé par arracher 5.000



A la Forêt, on retiendra une chose : les mutins ont le mérite de savoir signer leur passage, notamment leur allergie aux portes, antennes et tout signe d'une certaine aisance.

F à mon gérant. Le tapage de leur arrivée a fait peur aux filles qui ont couru se réfugier dans leurs cases. Peine perdue. Ils les y ont rejoint, ont cassé et défoncé les portes, saccagé les antennes paraboliques, violé les filles, retiré certains de leurs biens dont les téléphones portables. Le lendemain, quand je suis arrivé, j'ai vu les filles assises devant des cases sans porte. J'ai fait sortir leurs bagages que j'ai stocké dans une chambre de l'hôtel et je leur ai demandé de rentrer chez elles jusqu'à la fin de ce mauvais vent qui souffle sur la ville. J'ai fait des réparations pour plus de 400.000 F. avant que les filles ne reviennent.

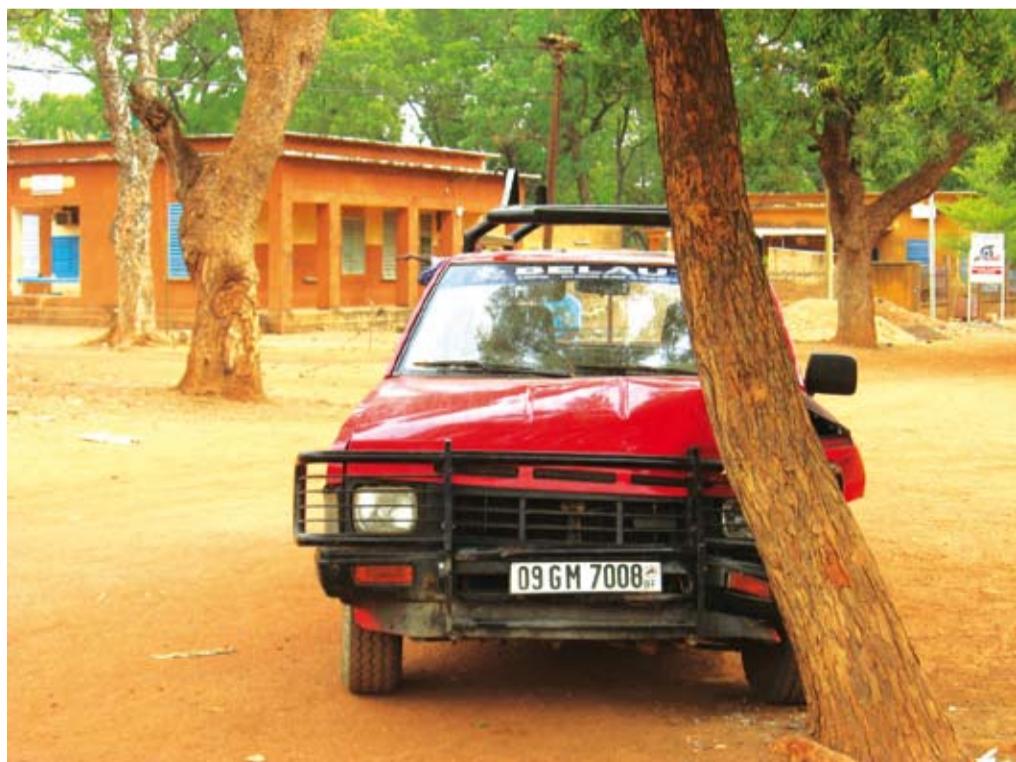
2ème virée

La dernière nuit, quand ils sont venus, ils ont encore cassé deux portes. Puis, ils ont escaladé le mur pour entrer dans le bureau de douane juste derrière mon hôtel. Quand l'agent de douane en faction les a vus, il a disparu pour qu'ils ne puissent pas retirer son arme. C'était leurs derniers dégâts.

Quant au CRS, ils n'ont attaqué aucun maquis et tout le carburant qu'ils ont pris ils l'ont payé.

Bilan

Rien qu'avec les portes je suis déjà à 723.000 F, il y a les antennes, les boissons, l'argent et les portables que les filles ont perdus en plus d'avoir été abusées.



La première voiture "réquisitionnée" et amochée par les mutins.

Issouf, vendeur de portables, victime d'un coup isolé

Trois jours après la démonstration de force des militaires à Fada, alors que les négociations étaient engagées en haut lieu et que le calme était revenu, sur le cours de 19 heures, Issouf reçoit deux curieux clients : un homme en tenue militaire conduit à moto par un autre en civil. Issouf est vendeur de téléphones portables et accessoires face au bureau de la brigade mobile des douanes. Le conducteur en civil reste sur la moto pendant que le militaire avance vers l'échoppe. Comme dit Issouf, il est harnaché d'une cartouchière et met son arme en évidence. Le vendeur revit la scène : «il s'est avancé, il a dit :

- bonsoir monsieur !

Puis, il a désigné un portable en exposition et a dit :

- amène ce portable là,

J'ai décroché le portable, et au moment de le lui remettre il m'a dit :

- donne dix (10)

J'ai décroché encore quatre (4) autres en disant :

- pardon monsieur !

Il a menacé :

- j'ai dit dix (10)

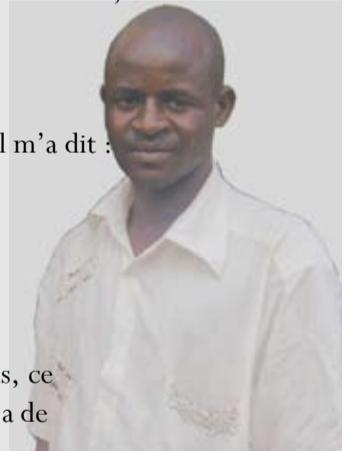
Je suis entré dans le kiosque et j'en ai pris 5 autres de plus, ce

qui faisait un total de 9 appareils. Quand je les lui ai remis il a de

nouveau crié :

- il reste un (1). J'ai sorti un autre portable. Il a pris les dix (10) appareils et ils sont partis. Le tout s'est passé très vite et en toute discrétion. Un vrai braquage.

Après leur départ, quand ses voisins de commerce ont été informés, ils lui ont demandé pourquoi, il n'a pas crié pour les appeler. Comme dit Issouf «*devant un gars armé, qu'est-ce que tu vas dire ? Et puis, ma vie vaut bien plus que 10 portables*». Intervient alors un militaire qui était au kiosque PMU-B situé à une quinzaine de mètres plus haut, vers le maquis la Calèche. Issouf raconte. Le militaire s'étonne : «*mais, il n'y a rien !*» ; pour dire que la mutinerie est finie et qu'ils ne sont nullement en manifestation. Pour Issouf, l'important est d'être sain et sauf. «*il t'a frappé ?*» «*Non, il a seulement pris les portables*». Un témoin qui a suivi la scène depuis une échoppe en face avait reconnu le militaire, donné son nom et mieux, indiqué qu'il habite au secteur 1. Plus tard, raconte encore Issouf, des militaires du régiment blindé sont venus s'enquérir de ce qui lui était arrivé et sont repartis. La même nuit, Issouf court faire sa déclaration à la gendarmerie. Le lendemain, les frères d'armes du braqueur entreprennent de le chercher. Ils le dénicheront au secteur 7, alors qu'avec son complice, ils avaient entrepris de fourguer leur butin. Quand ils lui mettent la main dessus, il avait déjà réussi à brader 3 portables à raison de 10 000 F l'unité. Ils ramèneront les 7 portables restant à Issouf. Plus de peur que de mal. Selon des sources proches d'Issouf, le même militaire aurait ainsi sévit chez un autre vendeur de portables vers le gouvernorat. Ce même militaire est celui qui s'est fait remarquer à «la Forêt» en cassant les bouteilles.



CGT-B/Est

“Comme un nez sur une face”, les travailleurs refusent leur négation par le mépris.

Sans avoir réellement battu le pavé lors de ces derniers mois de crise, les syndicalistes n'en sont pas moins restés vigilants. Le pouls de CGT-B, région de l'Est avec Tankoano Adolphe, professeur au lycée Diaba Lombo, secrétaire à la formation syndicale de l'union locale (Province du Gourma) et régionale (région de l'Est) de la CGT-B, secrétaire général adjoint de la fédération Synter, secteur de Fada.

Le 1er mai, fête du travail, les travailleurs nous avaient habitués à des manifestations, des discours et introduction d'un cahier de doléances à l'autorité administrative. Ce programme traditionnel n'a pas cette année été respecté. Aurions-nous eu droit à un 1er mai extraordinaire à Fada ? Autrement dit, à situation de crise, service syndical minimum ?

Effectivement, les travailleurs ont toujours célébré cette journée à travers des manifestations diverses : marche et remise de cahier de doléances au gouverneur, meeting, assemblée générale, etc. Pour ce qui est de ce 1er mai, au niveau de la province du Gourma, la coordination syndicale a décidé de la commémorer autrement, en rapport bien sûr avec la situation politique nationale mais, également en raison du mépris que les autorités de la région de l'Est et du Gourma manifestent à l'égard des travailleurs. Depuis un certain nombre d'années, chaque 1er mai, nous déposons un cahier de doléances au gouvernorat ou au haut-commissariat mais, jamais au grand jamais, ces autorités ne nous ont reçus autour de nos préoccupations. C'est pourquoi, cette année, nous avons voulu, outre l'actualité de crise, protester contre ce mépris en ne marchant pas et, en envoyant simplement une délégation de la coordination syndicale provinciale déposer une plateforme revendicative en deux points :

- 1- Examen sérieux et diligent des cahiers de doléances des années antérieurs ;
- 2- Le dédommagement intégral de toutes les victimes de la mutinerie des soldats à Fada.

Dans ce contexte de mépris que vous dénoncez, peut-on encore parler de vitalité syndicale dans la région de l'Est ?

En ce qui nous concerne, nous disons que ce n'est pas, parce que les autorités compétentes nous méprisent, que l'on dira que nous n'exissons pas. Nous existons et elles le savent. Maintenant, c'est dans leur esprit qu'elles veulent nous anéantir, alors



Tankoano Adolphe, professeur au lycée Diaba Lombo, secrétaire à la formation syndicale de l'union locale (Province du Gourma) et régionale (région de l'Est) de la CGT-B, secrétaire général adjoint de la fédération Synter, secteur de Fada.

que nous sommes là comme un nez sur une face. Elles n'y peuvent rien et ont peut-être besoin d'encore un peu plus de sensibilisation pour comprendre que le syndicat est une force organisée autour de laquelle militent des travailleurs et avec laquelle l'administration doit travailler pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble du peuple. Maintenant, si dans leur entendement, les syndicats constituent une force d'opposition, de destruction, une force qui va à l'encontre de leurs intérêts, alors cela pose problème. Le syndicat regroupe un ensemble de travailleurs qui aident le gouvernement, qui aident l'autorité, en disciplinant les travailleurs et en permettant à l'autorité de se remettre en cause, pour que nous progressions tous ensemble. Si cela est ainsi compris, nous pensons que nous pouvons travailler en parfaite harmonie. Donc, nous existons et elles le savent. Elles le savent et le montrent quand surviennent les problèmes.

Les syndicats sont donc sollicités quand il y a problème ?

C'est quand elles ont des problèmes qui les dépassent, qu'elles savent que nous existons et constituons une force avec laquelle il faut composer pour apaiser la situation. Si nous prenons par exemple le cas des événements consécutifs à la mort tragique de l'élève Justin Zongo et de ses camarades, c'est là qu'elles ont senti la nécessité de contacter les syndicats pour

ramener la paix, parce qu'elles savent que nous sommes une force bien organisée. Il est toujours mieux de travailler avec une structure organisée, travailler avec des gens organisés, que de faire face à une foule sans savoir avec qui travailler. Nous existons et l'autorité doit nous prendre en compte dans toute démarche tendant à l'amélioration des conditions de travail et de vie des populations.

Le grand malentendu entre le proviseur du lycée Diaba Lombo et le Synter, pour mise à disposition d'une salle de réunion, doit-il être versé dans ce mépris que vous dénoncez ?

En tant que militant et responsable au niveau du Synter, je dis que chaque organisation syndicale doit pouvoir disposer d'un local au sein de sa structure professionnelle, entreprise ou service, pour tenir ses rencontres. Nous avions une assemblée générale qui devait se tenir au Diaba Lombo. Nous avons introduit une lettre de demande de salle auprès du proviseur. Il n'a même pas daigné nous répondre et, le jour de la rencontre, toutes les salles étaient fermées. Nous avons jugé que c'était du mépris, parce qu'en rapport avec ce même problème, il faut dire que le comportement du proviseur du Diaba Lombo est symptomatique d'un liquidateur des libertés syndicales. Son comportement ne date pas d'aujourd'hui. Plusieurs fois, nous avons souhaité une salle, en suivant la procédure administrative et il a toujours refusé. Même pour la commémoration du 1er mai 2010, nous avions souhaité, toujours par correspondance, tenir une assemblée générale, un meeting dans l'enceinte du lycée. Nous avions, suivant la procédure, adressée une lettre à la mairie qui a donné son accord et, à notre grande surprise, le proviseur avait fermé toutes les salles et même barricadé le portail d'entrée. Pour un 1er mai, date internationalement reconnue pour le travailleur et donc impliquant le travailleur qu'il est, nous avons trouvé que c'était un mépris de trop. Même pour les rencontres du bureau syndical, qui ne compte que cinq (5) membres, il nous refuse l'accès des salles. C'est du mépris et c'est pourquoi nous avons décidé de débrayer pendant deux (2) jours. Le premier jour était un lundi et nous avons suspendu le travail, après 30 mn de cours, pour aller lui manifester notre mécontentement et l'entendre par rapport à son attitude. Il s'est comporté en obstacle plutôt que de travailler à ramener la paix, alors que la situation nationale était déjà assez tendue. Nous nous attendions à un comportement de responsable militant pour la paix mais, il a été dans le sens de nous offenser davantage et, nous avons donc débrayé séance tenante. Nous avons demandé à rencontrer le directeur régional de l'enseignement secondaire, supérieur et de la recherche ce lundi matin même, afin de régler la question et retourner au travail. Il nous a dit qu'il n'avait pas le temps et ne pouvait nous recevoir que le soir, en fin de journée.

Nous avons trouvé que c'était encore là une marque de mépris et, nous avons décidé de reconduire notre débrayage de mécontentement le lendemain mardi.

Avez-vous finalement trouvé un terrain d'entente ?

Le soir du second jour de débrayage, le DR nous a reçu et, il y avait son staff et le proviseur d'un côté et, de l'autre les deux syndicats, le SNESS (syndicat national des enseignants du secondaire et du supérieur) et le Synter. Le proviseur a pris l'engagement de ne plus prendre ses mesures de discorde et que nous pouvions désormais disposer des salles en suivant le rituel des correspondances administratives. Les choses sont rentrées dans l'ordre.

Pourrez-vous également célébrer la journée symbolique du 18 décembre ?

Le 18 décembre représente, pour le Synter, une journée mémorable que nous commémorons depuis 2000, date de l'expulsion d'un de nos camarades, Konvolvo Etienne. Il avait été expulsé de Fada par la milice du CDP, traité d'étranger et transporté manu militari vers Koupéla, parce qu'on disait qu'il était l'un des dirigeants du syndicat qui appelait à manifester, en son temps, contre la mort de Norbert Zongo. Depuis, pour la région de l'Est et pour le Synter, le 18 décembre marque la confiscation des libertés. Et, même pour cette journée, le proviseur refuse de nous recevoir. C'est cet ensemble de comportements et d'actes qu'il a posés qui nous a amené à hausser le ton, après 3 ans, le temps de répit que nous lui avions concédé à son arrivée. Nous avons dit que, trop c'est trop, il faut qu'on mette un terme à ce comportement qui porte atteinte aux libertés syndicales, aux libertés démocratiques chèrement acquises.

Qu'est-ce qui vous a amené à manifester le 8 avril dernier ?

La manifestation du 8 avril entrait dans la même logique de notre lutte depuis 4 à 5 ans contre la vie chère. Il s'agissait là d'un appel au plan national lancé par la coalition contre la vie chère qui regroupe l'ensemble des syndicats du Burkina, syndicats autonomes, les organisations de défense des droits de l'homme, les organisations de jeunesse... Nous avons marché pour rappeler aux autorités que la coalition contre la vie chère a déposé une plate forme revendicative concernant la vie chère, les libertés syndicales et démocratiques, l'impunité, la corruption, les crimes de sang, les crimes économiques. Nous avons donc manifesté notre mécontentement et notre souhait de voir se résoudre ces questions. Le gouverneur étant absent, nous sommes allés remettre nos doléances au haut-commissaire afin qu'il les transmette aux plus hautes autorités du pays. La manifestation a drainé du monde et nous étions satisfaits.

Les remous qui ont ponctué l'actualité ces derniers temps, allant jusqu'à l'imposition d'un couvre-feu, auront-ils un impact sur votre programme

d'activités ?

Je dois d'abord dire que j'ai été surpris par la cascade de mesures prises depuis février, avec la mort de l'élève Justin Zongo et les sorties des militaires. Je ne suis pas juriste mais, j'ai comme l'impression que, pendant un certain temps, nous avons

vécu une situation d'exception sous un régime d'exception. Le Président a décapité l'armée de tous ses commandants, il a suspendu l'Assemblée nationale en suspendant ses travaux, il a muselé la justice qui ne travaillait plus. Donc l'armée décapitée, l'Assemblée nationale muselée, la justice

qui ne travaille pas, le gouvernement dissout, il n'y avait plus que le Président cumulant le pouvoir exécutif, le législatif, le judiciaire. Seul maître à bord. Et, quand on regarde les choses de très près, c'est lui qui a reçu tout le monde, mutins, élèves, étudiants, travailleurs... ça veut tout dire. Nous

Bisbilles au Diaba Lombo

Entre le proviseur et les syndicalistes, l'entente n'est pas toujours au rendez-vous et, en plus des grèves au plan national, le Synter et le Synepes ont dû débrayer pour mettre les points sur les «i». Kintiga Ysa, SG du Synter, syndicat des travailleurs de l'éducation et de la Recherche et Sawadogo Adama, SG du Synepes, syndicat des encadreurs pédagogiques de l'enseignement secondaire, reviennent sur un feuilleton qu'ils souhaitent avoir enterré.



Kintiga Ysa, SG du Synter, syndicat des travailleurs de l'éducation et de la Recherche.

«Ce lundi 11 avril 2011, ce n'était pas un mouvement préparé, c'était un débrayage spontané, en réaction à une situation. Au Diaba Lombo, nous avions demandé, par correspondance en date du 6 avril, une salle au proviseur, Yonli Dominique, en l'occurrence, la salle des professeurs pour la tenue de notre assemblée générale. A notre grande surprise, le samedi 9 avril, jour de l'AG, le proviseur refuse l'accès à la salle. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Il ya plusieurs cas avant celui-ci. Le samedi 5 mars, on avait déjà demandé une salle pour une AG, il avait refusé. Ça fait un. Le dimanche 6 mars, nous avions demandé une salle pour la rencontre nationale de l'EDP, école démocratique et populaire. Et c'est à 8h, le jour de la rencontre qu'il a informé les camarades de son refus d'octroyer une salle. Alors que les gens étaient venus de toute la région y compris de Ouaga. Ça fait deux.

Bien avant cela, il y a eu d'autres événements. Même pour la réunion du bureau du Synter, qui n'est composé que de 6 membres, nous avons demandé une salle à plusieurs reprises et ne l'avons pas obtenue. Un jour, nous étions obligés de tenir une réunion en plein air, sous un mangouier dans la cour de l'établissement et le proviseur est venu nous dire que nous n'en avions pas le droit. Nous n'avons rien dit.

Ce qui s'est passé les 11 et 12 avril était donc une réaction à tous ces manquements du proviseur. Nous pensons que le droit d'organisation et de se réunir au sein de leur structure est un droit fondamental reconnu au travailleur. C'est un zèle inutile de sa part et nous n'avions jamais connu cela. C'est notre lieu de travail, c'est là

que nous menons nos activités, nous ne pouvons pas comprendre qu'un proviseur nous en refuse l'accès, y compris de la salle des profs. Chaque prof devait même avoir la clé de la salle des profs, parce qu'il peut avoir besoin, à n'importe quel moment, de venir travailler, c'est son bureau. Mais la salle est toujours fermée. On demande à se réunir dans la même salle, il refuse. Comme motif de son refus, il a avancé 2 raisons : comme le gouvernement avait fermé les établissements les 8 et 9, pour se couvrir, il ne pouvait admettre une rencontre dans son établissement. Deuxièmement, puisqu'il s'agit du secteur Synter de Fada, donc ne sont concernés que les enseignants de la ville de Fada, lui, il ne peut permettre que des enseignants d'autres établissements que le Diaba Lombo se réunissent chez lui. Il ne verrait pas d'inconvénient, s'il ne s'agit que des enseignants du Diaba Lombo.

Nous lui avons fait comprendre, premièrement, que la fermeture décrétée par le gouvernement ne saurait justifier son refus, parce que nous avons tous écouté le communiqué du gouvernement. Et le directeur régional est d'accord avec nous. Le gouvernement n'a pas interdit les activités des autres acteurs. C'est l'acte de dispenser des cours qui est interdit. Deuxièmement, ce n'est pas la Constitution qui est suspendue. Ce sont les cours qui sont suspendus. Si nous voulons, par exemple, travailler au labo, on peut y aller. Si nous voulons faire nos rencontres, on peut les tenir. Pendant la période de crise, alors que les cours n'avaient pas lieu, l'établissement a abrité des réunions de crise. Par ailleurs, les refus antérieurs n'étaient pas liés à un décret de fermeture. Sur ce point, le DR même a reconnu qu'il n'avait

pas raison. Mais, comme ils sont tous deux des administratifs, il ne pouvait pas le désavouer publiquement et, il a dit que bon, ce n'était pas lié à la fermeture mais, que c'est le haut commissaire qui avait réquisitionné l'établissement pour les concours professionnels du dimanche 10 avril. Nous avons fait remarquer au DR que nous apprenions cette information à l'instant. S'il y a réquisition, nous savons que c'est au-dessus des textes et nous ne pouvions le savoir d'autant plus que notre demande écrite n'avait pas connu de réponse écrite. Un retour de correspondance nous aurait édifiés sur la question. Le DR était très mal à l'aise et le proviseur était tout confondu. Par rapport à ces questions, nous avions rencontré le proviseur dans son bureau, en compagnie de ses plus proches collaborateurs, notamment le surveillant général et l'intendant, pour lui recommander de ne pas se mettre en travers de nos activités syndicales.»

Aussi loin que peut remonter ses souvenirs, le SG du Synter se rappelle que c'est dès son entrée en fonction, que le proviseur a entrepris de remplir «sa mission». Ainsi, dès son arrivée à la rentrée 2008, il s'opposait à la commémoration de la journée du 18 décembre, date de l'expulsion «du camarade Konvolgo Etienne». «Chaque 18 décembre», poursuit le SG du Synter, «de la manière la plus simple, nous commémorons cette journée. En l'occurrence, à la récréation, nous portons un brassard et remettons un message au proviseur. Lorsque lui, il est arrivé en octobre 2008 et que nous voulions organiser notre journée du 18 décembre, il nous a dit qu'il n'était pas la personne indiquée pour recevoir un message de tout le secteur Synter de Fada. S'il s'agissait des militants du Diaba Lombo, il ne voyait pas d'inconvénient. Nous l'avons contraint à recevoir le document et nous n'avons pas alors accordé une grande importance à sa réaction. Force est de constater que nous avions alors mal apprécié la vision ou plutôt la «mission» telle que lui-même a qualifié son rôle lors de son premier contact avec les professeurs et le personnel du lycée. Il avait déclaré qu'il était «venu en mission». Lors de notre rencontre du mardi 12 avril dans le bureau du DR, j'ai dit au proviseur que s'il voulait s'immiscer dans les affaires syndicales, il devrait commencer par prendre une carte soit du Synter soit du Snes, syndicat national des enseignants du secondaire. Je lui ai dit que ce n'est pas à lui de parler de comité, de section, de secteur et autre, parce qu'il n'en sait absolument rien.» Kintiga Ysa rappelle qu'il est SG du Synter, secteur Fada, et coordinateur pour la région de l'Est du secteur de l'enseignement général. Pour dire que «nous pouvons organ-



“Rien n'est dit, tant que nos revendications ne connaissent pas un traitement spécifique.”

avons vécu une sorte d'Etat d'exception. Au-delà de cette situation, les activités de la centrale restent toujours ordinaires. Cependant, lorsque l'histoire s'accélère, il faut revoir certaines choses. C'est pourquoi, avec ce qui se passe au Burkina ces temps-ci, nous ne nous insérons pas dans le mouvement d'ensemble. Nous prenons le temps de réfléchir et d'analyser froide-ment, pour ne pas nous laisser embarquer

dans un bateau qui nous est totalement étranger. Ainsi, lorsque les partis politiques appellent à des manifestations, nous disons à nos militants que nous ne sommes pas concernés. Pour éviter tout amalgame, nous avons demandé de surseoir à toutes les marches prévues au préalable dans toutes les provinces et même à Ouagadougou à l'occasion du 1er mai. Maintenant, au niveau de la région, nous continuons notre

iser ici des réunions qui concernent tous les militants de la région de l'Est. Nous avons fait comprendre au proviseur que ce n'est pas à lui de dire qui a accès ou non au Diaba Lombo, d'interdire l'accès d'un établissement public à tel ou tel militant, sous prétexte qu'il n'est pas du Diaba Lombo. Nous avons été suffisamment clairs et pensons qu'il a bien compris, afin de nous éviter des querelles inutiles, car il est honteux de tenir une réunion de 3 heures de temps, pour une question de salle de classe, s'asseoir de 17h à 20h pour parler de salle. Et nous lui avons fait savoir qu'avant lui, nous n'avions jamais connu ce genre de problème. Il n'y avait même pas besoin, avant d'occuper une salle de l'établissement, de s'asseoir pour rédiger une demande à déposer 3 jours à l'avance. Il suffisait de donner l'information au proviseur. Nous n'avons pas reçu de réponse sur

devant le DR pour parler de salle pendant 3 heures d'horloge. Cela ne nous honore pas. S'il ne sait pas ce que c'est que la honte, nous avons des problèmes beaucoup plus sérieux que ces futilités.»

Sawadogo Adama, SG du Synepes rappelle pour sa part que «le proviseur oublie qu'il est même du devoir de l'administration de trouver un cadre de rencontre pour les travailleurs. Le lieu indiqué est la bourse du travail, mais Fada ne dispose pas d'une telle infrastructure et, il est normal que les travailleurs se réunissent donc sur leur lieu de travail. Cela ne méritait pas une telle d'ébauche de zèle. Ce temps perdu pouvait être mieux investi et ce sont nos enfants qui en ont fait finalement les frais après déjà une longue période de crise scolaire. Il faut qu'il mette de l'eau dans son vin et apprivoise son humeur.»

le mobil de son comportement qui nous a créé des désagréments de chronogramme d'activités et de prise en charge puisque nombre de camarades sont venus d'autres localités comme Ouaga, Liptougou, Manni, Koala, Gayeri, Diapaga. Nous lui avons rappelé que le Diaba Lombo n'est pas une propriété privée qui doit être géré selon les humeurs d'un individu. Il ne faudrait plus que nous revenions



Sawadogo Adama, SG du Synepes, syndicat des encadreurs pédagogiques de l'enseignement secondaire.

travail de sensibilisation, de mobilisation et de structuration. Nous sommes notamment en train de mettre en place des structures dans les différents départements. La CGT-B est la locomotive des structures syndicales dans la région de l'Est et nous entendons jouer pleinement ce rôle.

Les mesures annoncées par le nouveau Premier ministre ne sont-elles pas rassurantes ?

Le Premier ministre a fait des promesses dont nous attendons de voir la concrétisation avant de nous prononcer de façon plus objective. Pour l'instant, ce que nous constatons, c'est que le Premier ministre a semblé répondre à quelques revendications des organisations syndicales, laissant peut-être les revendications militaires au chef suprême des armées, le Président de la République. Alors que les problèmes avaient été soumis au Président. Nous n'avons pas compris pourquoi, il ne répond pas globalement aux revendications aussi bien des militaires, des policiers et des travailleurs de la Fonction publique. Qu'importe, nous disons que nous, nous n'avons pas simplement demandé la baisse de l'IUTS, nous demandons l'augmentation des salaires. Il dit qu'il baisse l'IUTS de 10% en lieu et place de l'augmentation des salaires. On peut apprécier cela positivement mais, dire comme au marché, que c'est bien mais c'est pas arrivé ! Il y a des gens qui payent la somme de 7.000 F par mois d'IUTS. Cela veut dire qu'ils ont une augmentation de salaire de 700 F. Avec cette somme, on ne peut même pas acheter un paquet de sucre. Nous pensons donc qu'il s'agit peut-être de mesures urgentes pour apaiser la situation en attendant d'ouvrir des négociations sérieuses autour des mêmes plateformes.

Rien n'est donc acquis hors un examen sérieux de vos revendications ?

Rien n'est dit, tant que nos revendications ne connaissent pas un traitement spécifique. C'est la seule démarche pour améliorer nos conditions de vie et celles des Burkinabé en général. Parce qu'il faudra agir à la fois sur les conditions de vie des

travailleurs et sur celles des masses labo-rieuses. Les revendications de la coalition contre la vie chère prennent en compte toutes les couches socioprofessionnelles du Burkina. Que ce soit les travailleurs du public, privé ou semi-privé, les ouvriers, les paysans et autres, la plateforme embrasse tout. Et nous croyons qu'il faut agir sur toutes les revendications de notre plateforme pour effectivement ramener le calme, la sérénité et le travail pour un lendemain meilleur pour le Burkina. A chaud donc, en dehors de la levée de la police des universités, qui était une de nos revendications, il y a matière à débat sur les mesures que le Premier ministre vient de prendre. Il faut que le gouvernement ait le courage de s'asseoir avec les organisations syndicales pour discuter franchement et honnêtement sur ce qu'on peut faire. Parce que ces «mesurettes» que le Premier ministre a annoncées, peuvent avoir l'avantage d'apaiser un tant soit peu le climat social mais, attention au retour du bâton.

Autrement dit, nous sommes toujours en crise ?

Nous sommes toujours en crise avec le sac de riz qui fait 20 à 22.000 F. Il y a des travailleurs qui ont moins de 50.000 F par mois. Vous achetez un sac de riz à 20.000 F, il vous reste quoi ? Vous devez payer la maison, l'eau, l'électricité, le carburant, vous soigner en cas de maladie... il faut revoir beaucoup de choses dont le prix des pro-ducts de grande consommation. Il est vrai que le gouvernement a promis de discuter avec les importateurs pour voir ce qui peut être fait, mais nous disons qu'un gou-vernememnt responsable doit pouvoir fixer une barre maximale au-delà de laquelle aucun commerçant ne peut aller. Quand on me dit que le carburant coûte moins cher au Mali, alors que leurs camions citerne traversent le Burkina... On ne peut pas satisfaire à 100% toutes les revendications mais, on peut s'entendre sur un minimum consensuel en discutant honnêtement. Il ne faut pas que les gens restent dans leur salon feutré pour imposer des solutions.



Le 8 avril dernier : «Nous avons marché pour rappeler aux autorités que la coalition contre la vie chère a déposé une plate forme revendicative concernant la vie chère, les lib-ertés syndicales et démocratiques, l'impunité, la corruption, les crimes de sang, les crimes économiques.

Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples, MBDHP/section du Gourma

La section du Gourma du Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples, MBDHP, conduit à Fada sa part de combat contre l'impunité, les crimes de sang et les crimes économiques. Son agenda ordinaire est dédié à la promotion des droits de l'homme et l'éducation citoyenne dans la région de l'Est à travers des conférences, des projections, la mise en place de sous sections au niveau des départements et chez les jeunes au niveau des lycées. Dans le cadre de la défense des droits, elle rencontre régulièrement

les autorités judiciaires et les auxiliaires de justice pour discuter du respect du droit. Le MBDHP est bien présent à l'Est et, comme toutes les organisations de la société civile présentes à Fada, elle a suivi les soubresauts qui ont secoué la cité. Pour Sanfo Véronique, présidente et Rawouega Saidou, vice-président de la section MB-DHP du Gourma, il n'y a rien de surprenant, dès lors que les règles de la République sont en panne. Avis croisés sur «une situation de malaise généralisée».

5 QUESTIONS AU MBDHP/SECTION DU GOURMA

«C'est parce que le système a foiré quelque part qu'il y a tous ces problèmes. Nous n'avons pas un problème de thérapeute, nous avons un problème de thérapie.»

Pouvez-vous nous donner une illustration d'intervention heureuse du MB-DHP au plan local, voire national ?

A notre connaissance, nous ne voyons pas un seul dossier ayant trouvé une solution. De Dabo Boukari à Norbert Zongo et jusqu'au jeune Justin Zongo, c'est le statu quo. Le dossier Norbert Zongo, par exemple, a été classé sans suite. Un non-lieu qui pose un réel problème de justice. Et le premier responsable de la justice, le premier magistrat, c'est son Excellence le Président du Faso. Nous disons que si ça ne va pas au niveau de la justice, c'est que ça ne va pas au niveau de la tête.

Le tribunal de grande instance de Fada a observé un service minimum à la fin la mutinerie militaire, qu'en pensez-vous ?

Aujourd'hui, au niveau de la justice, il y a un problème. Il y a un malaise général au niveau de la justice. Des militaires arrêtés pour des questions de droit commun ont été enlevés, le palais de justice de Fada a été attaqué à la roquette, ça veut dire qu'il y a un problème. Tant que ces instruments ne seront pas respectés, nous n'aurons pas le minimum de crédibilité et la question de République reste posée. Tant que les citoyens seront lésés dans leurs droits, ils se donneront les moyens de s'opposer à l'injustice, s'opposer à l'impunité.

Quels sont les dossiers spécifiques traités par la section MBDHP du Gourma ?

Nous sommes effectivement saisis par des citoyens victimes de violations diverses de leurs droits et les cas les plus patents sont des cas d'enlèvement. Des gens demandent notre soutien pour des affaires à la police et notre devoir est de les accompagner et défendre les droits de l'homme mais, les cas d'enlèvement sont les plus spécifiques. En la matière, nous avons été saisis par plusieurs personnes et il y a des dossiers qui n'ont pas connu de suite jusqu'à présent. Le dernier cas est le dossier Dialga Lamoussa, une personne enlevée en septembre 2010 dans la province de la Kompienga.

Les parents nous ont saisi, nous avons été à la justice et à la police et aucune de ces institutions n'a pu nous situer par rapport à ce cas. On ne sait pas où il est. Il n'est ni en prison, ni dans un commissariat. Pourtant, un témoin de l'enlèvement affirme qu'il a été arrêté par des policiers qui l'ont

embarqué dans un véhicule de la police. Selon ses parents, il venait de vendre des bœufs et devait se rendre à Fada et continuer sur Pouytenga pour faire des achats pour sa boutique. Il avait la somme de près de 4 millions et demi de FCfa sur lui et, il a disparu. Jusqu'aujourd'hui, ses parents

n'ont aucune nouvelle, aucune trace. Le directeur régional de la police que nous avons rencontré, nous a dit qu'il n'a aucune information sur ce monsieur. Les parents ont décidé de porter plainte puisqu'ils ont un témoin. Des gens l'ont vu dans le

suite page 43

SANFO VÉRONIQUE, PRÉSIDENTE

«Nous sommes dans une société où les gens n'arrivent pas à avoir le minimum dont ils ont besoin pour vivre. C'est une violation des droits de l'homme.»

«La population burkinabè vit une situation de malaise depuis un certain temps. Le malaise couvait en silence, bien que ponctuée par des manifestations diverses mais toutes pacifiques. Le pic, à l'origine de l'éclatement de la crise, est l'événement survenu le 24 février avec le décès de l'élève Zongo Justin à Koudougou. Pour ce qui est de Fada, les élèves ont manifesté leur mécontentement par rapport au traitement du dossier (cf. Les Echos n°01). Les manifestations d'élèves ont entraîné une suspension des cours au plan national et des congés de Pâques anticipés. La reprise des cours était prévue le 28 mars, malheureusement survenait la mutinerie des militaires qui allait de nouveau entraîner une perturbation des cours. Parallèlement, il y a eu des manifestations syndicales à Fada pour l'amélioration des conditions de travail. Grève du Syntsha, débrayage du Synter section de Fada les 11 et 12 avril, puis grève avec le Sness à l'appel des bureaux nationaux les 13, 14 et 15 avril. Dans l'intervalle, le 8 mars, la Coalition contre la vie chère manifestait par une marche suivie de meeting. A l'évidence, la population vit un grand malaise. Les conditions de vie de tous deviennent très difficiles. La vie est de plus en plus chère. Personnellement, je suis allée au marché pour acheter un sac de riz que je payais à 21 000 F et on me dit que ça fait maintenant 25 000 F. A cette allure là, où on va ? La vie devient de plus en plus chère. Le bidon de 5 litres d'huile est passé à 5 500 F, soit 1100 F le litre ; le kilo de sucre est à 650 voire 700 F, la boule de savon qui se vendait à 300, 350 F se vend aujourd'hui à 450, 475 F. C'est donc cette situation de vie chère, super chère, qui amène les gens à manifester pour attirer l'attention des autorités. La population n'arrive pas à se nourrir décemment. Beaucoup aujourd'hui ne peuvent même pas avoir un repas quotidien. Même les denrées alimentaires cultivées sur place sont inaccessibles. Aujourd'hui, le plat de haricot, un produit local, se négocie à 1000 F.

On ne peut pas admettre que l'Etat ferme les yeux et laisse la population mourir. Ça ne va pas et c'est d'une évidence telle qu'on n'a pas besoin de le dire. Les autorités ont fermé les yeux mais, les gens sont là pour



leur rappeler qu'ils existent et méritent un peu d'égard, un peu plus de respect. Nous sommes dans une société où les gens n'arrivent pas à avoir le minimum dont ils ont besoin pour vivre. C'est une violation des droits de l'homme. C'est ce mépris, cette volonté de ne pas écouter les gens, la volonté manifeste de ne pas résoudre les problèmes lorsqu'ils se posent, qui a également amené les militaires à agir. Eux aussi ont subi des violations, ils ont comprimé, comprimé... jusqu'à ce que ça éclate. Et, comme ils ont les armes, ils se sont révoltés et on les a écoutés.

Avant la mutinerie des militaires, pour marquer le coup après les manifs des élèves et étudiants, le Président était sorti par un discours pour inviter la population à beaucoup plus de retenue, parce que leurs revendications étaient légitimes, le droit de manifester existe, mais la destruction des biens...

Bon, les propos, c'est vrai, il faut les tenir mais, il faut prendre les problèmes par la racine. Qu'est-ce qui a amené les élèves à s'exprimer de cette façon ? Une commission a été mise en place pour gérer le cas de l'élève Justin Zongo, mais à la suite, il y a eu beaucoup d'exactions. La Constitution reconnaît le droit de manifester au citoyen, les gens sortent pour manifester, vous utilisez des balles réelles pour réprimer. Des enfants de l'école primaire qu'on abat froidement. Tout cela pose un véritable problème de gestion par les autorités suprêmes. Ce sont ces situations qui amènent les gens à se révolter.»

Des Zovic et associations villageoises de Singou, Pama, Pama Nord, Madjoari... à Tangiéta au Bénin et les Revica, Avigref et associations villageoises de Porga, Tanongou...

C'est un voyage d'échanges qui permet aux



maires de Fada, Matiacoali, Madjoari, Pama, de penser profondément transfert de compétences sur la gestion des aires protégées. C'est surtout l'Association Faune et Développement au Burkina, en abrégé, Afaudeb qui veut aider à faire bouger les choses.

PAR JAPHET BENYIDOBIA

AFAUDEB Association Faune et Développement au Burkina

Le voyage d'échanges a été initiatique. Nos populations des Zovic ont découvert qu'elles ne géraient pas assez bien leur ressource, étaient confinées dans le bloc des riverains jusque dans la gestion de leur ressource. Parce qu'elles ont compris qu'il s'agissait de leur ressource et qu'à ce titre elles ne pouvaient rester des riveraines partout. Pour la gestion de leur ressource, elles doivent quitter la rive, entrer dans la réserve et participer pleinement à la conservation et exploitation. Parce que le voyage a révélé que la gestion comprend travail et gain. Ce voyage a booster quelque chose depuis endormi, l'envie de participer pleinement au travail et au gain. Disons-le crûment, comme au sortir d'un rite initiatique, les populations riveraines veulent aller à la mangeoire, pouvoir mieux vivre des réserves, manger comme l'Etat, comme les concessionnaires, comme le partenaire qu'elles sont sur le papier. Elles sortent de ce voyage avec la révélation d'être les dindons d'une farce juteuse.

Voyage organisé avec l'appui du Fonds français pour l'environnement mondial, à travers son programme PPI et, la Fédération genevoise de coopération via l'Association pour le développement des aires protégée - Adap -



Les participants au voyage d'échanges à l'arrivée au siège de l'Union des Avigref à Tangiéta.

21 -24 JUIN 2011, VOYAGE D'ÉCHANGES AU PARC NATIONAL DE LA PENDJARI

Eurêka ! Eurêka ?



Depuis 1996, l'Etat a reconnu la nécessité d'associer les populations dans la gestion de la faune. Une batterie de textes a salué l'entrée en lice des populations et intronisé la gestion tripartite, «Etat-privés (concessionnaires)-populations». Dans la réalité cependant, les rapports sont, à dessein ? déséquilibrés et confus avec ce partenaire prescrit par les circonstances. Sans



Lankoandé Moumouni à la synthèse de la visite à Tangiéta.

rien laisser paraître, l'Etat et les privés jouent une partition fort subtile pour les populations. Du coup, celles-ci sont engagées dans une course de fond pour établir l'équilibre, obtenir l'harmonie codifiée par les textes. Pour ajouter à la nébuleuse, la communalisation a fait naître un autre partenaire et d'autres appétits. La chasse est résolument ouverte pour traire la ressource cynégétique. Comment ? Là est la question. Examen du contexte avec Lankoandé Moumouni, aujourd'hui à Afaudeb, hier dans la maison forestière.

Dans les années 50 le colon entreprend de délimiter et classer les réserves. Avec les indépendances, l'Etat prend le relais de l'administration coloniale et maintient l'exclusivité de l'administration sur la gestion de la faune, notamment avec la création du premier ministère de l'Environnement en 1974. Mais, le tout Etat ne fait pas cette et, en 1980, l'Etat vexé, décide la fermeture totale de la chasse. Rien ne prospère mieux que l'interdit : c'est la période dorée du braconnage que l'Etat croit pouvoir contrer en rouvrant la chasse et en concédant une partie des zones en gestion à des privés. Peine perdue. D'avoir ignoré le principal partenaire de ce business est le problème. Difficile de gérer un territoire sans associer ses habitants, en l'occurrence les populations riveraines. Eurêka ! En 1996, l'Etat brandit une batterie de textes pour saluer l'entrée

en lice des populations et introniser la gestion tripartite, Etat-privés (concessionnaires)-populations. Un appel d'offres est lancé sur les grandes réserves et, ceux qui ont les moyens et, pourquoi pas, «l'amour des animaux sauvages», postulent pour une concession. Un cahier de charges oblige le concessionnaire, entre autres, à aménager, faire des pistes, accompagner les populations riveraines dans leur développement, les impliquer dans la gestion de la faune. Au niveau de l'Etat et, donc, du ministère de l'Environnement, on parle de «Comité villageois de gestion de la faune» (CVGF) mais, constate Lankoandé Moumouni, «il n'y a pas un texte qui dit que les comités doivent gérer». Quoi qu'il en soit, l'Etat dit qu'il faut organiser les villageois en comités pour accompagner les concessionnaires et les forestiers. En 1996 donc, sont créés les premiers comités. Mais, avec quel pouvoir ? Les CVGF sont juridiquement une coquille vide. Ni la loi 10 qui régit les associations, ni la 14 des groupements, ne les reconnaît. Pour la reconnaissance officielle des 43 comités du Gourma, il a fallu que le service de l'Environnement de l'Est, dans les années 2005, les rebaptisent en «Groupements villageois de gestion de la faune» (GVDF).

Comme tout va vite, arrivent la décentralisation, la communalisation et le transfert des ressources aux collectivités territoriales avec, comme épée, la loi 055 qui leur donne plein pouvoir d'accompagner les populations dans la gestion de la faune. Pour ajouter à la confusion, les élus locaux, bien qu'ignorants en la matière, mettent en place, en 2008, des «Conseils villageois de développement» (CVD), avant même de s'instruire sur les questions relatives à la faune. Pour juguler la cacophonie entre les CVD et les GVDF, il est décidé que les second, bien que devancier des CVD, fonctionnent comme une sous commission de ces derniers, spécialisée dans les questions

relatives à la faune. Mais, l'essentiel n'est pas encore dit : que gagne la commune ? Etend entendu que parler gestion revient à parler d'argent.

La réflexion débouche sur la possibilité pour les mairies d'émettre des timbres, des valeurs inactives par rapport aux autorisations de chasse sur leurs terroirs. Les communes voient cependant plus loin et lorgnent sur les 50% perçus par les villageois sur la taxe annuelle de location payée par le concessionnaire, sur les 7500 F de droits perçus sur chaque chasseur dans les Zovic et sur la recette de la viande sauvage vendue au niveau des villages. Les mairies veulent leur part et la réflexion se poursuit. Pour Afaudeb, il est indiqué d'organiser un forum pour tout baliser, surtout dans cette région Est du pays où la faune est un avantage comparatif, une ressource spécifique non négligeable. Le voyage d'échanges organisé du 21 au 24 juin dernier à Tangiéta au Bénin a permis de découvrir la gestion du parc national Pendjari, voir, observer comment la population est impliquée. Les riverains Burkinabé des aires protégées ont pratiquement été émerveillés par le pouvoir que les riverains Béninois ont acquis. Pourront-ils accéder à ce pouvoir ? Participer autant à la gestion ? Atteindre le même niveau d'implication responsable ? Ce pouvoir, il va falloir l'arracher. Ce fut le cas pour les riverains Béninois autrefois diabolisés, persécutés, molestés, victimisés par les forestiers. Les Burkinabé ont l'avantage que les textes leur octroient déjà en partie une bonne place. Il faudra se battre pour passer des textes à la pratique. C'est la résolution secrète à laquelle sont parvenus les riverains de nos réserves de l'Est à l'issu du voyage d'échanges. La preuve que ce voyage-école a titillé les consciences, éprouvé les besoins d'implication, révélé les sensations et gains perdus pour les communautés riveraines du fait d'une implication de façade. Pour eux, il n'est plus, comme par le passé, suffisant de dire merci à Afaudeb. Il faut lui demander plus

d'accompagnement et, avec lui, au Fonds français pour l'environnement mondial, à travers son programme PPI ; ainsi qu'à la fédération genevoise de coopération via, l'association pour le développement des aires protégées (Adap). Ils ont soutenu le voyage d'échanges qui leur a «ouvert les yeux, les oreilles et l'esprit d'initiatives. Il faut pousser plus loin, faciliter la mise en commun et l'organisation d'une plus grande implication des populations dans la gestion de leur ressource». La mission au Bénin dans la Pendjari a été un catalyseur.

Qu'est-ce qu'une Zovic ?

Article 99 : Une zone villageoise d'intérêt cynégétique est une partie du territoir d'une communauté de base affectée par elle à l'exploitation des ressources cynégétiques. Sa création est proposée par un procès-verbal de réunion de l'organe villageois compétent et confirmée par arrêté de l'autorité compétente.

Article 100 : La gestion des zones villageoises d'intérêt cynégétique peut être assurer par des associations ou groupements villageois ou toute autre structure juridique dotée de la personnalité morale. Ces zones peuvent faire l'objet d'amodiation entre les communautés concernées et des professionnels de la faune pour l'organisation lucrative d'activités cynégétiques.

Article 101 : Les activités autorisées à l'intérieur des zones villageoises d'intérêt cynégétique sont déterminées par les communautés de base avec l'assistance des services techniques locaux chargés de la faune.

Article 102 : Les redevances et taxes collectées, dans le cadre de la gestion des refuges locaux et des zones villageoises d'intérêt cynégétique, sont reparties entre les budgets locaux et les organisations villageoises de gestion de la faune.

SOURCE : CODE FORESTIER DU BURKINA



Echanges avec la population à Tanongou, village riverain du parc et doté d'une cascade qu'elle exploite.

“La notion de parc garantit la paix à la faune et à la forêt mais ne tient pas compte des populations dont c'est le garde-manger parce qu'elles vivent sur le même espace ou sont riveraines.

Il y a donc problème.”

Dans le cadre de ses activités d'appui au renforcement des compétences et des capacités d'organisation et de gestion notamment, des Zovic, Afaudeb a donné une opportunité de comparaison à une trentaine de personnes, à divers niveaux, concernées par la conservation et l'exploitation de la faune. Voir, écouter, analyser, comparer et se définir un objectif vers l'ascension duquel l'association se fera un devoir de les y conduire.

Le propos de ce voyage d'échanges était de montrer qu'il est possible pour les populations de participer à la gestion des ressources pour peu que ses deux partenaires, l'Etat et le privé, leur cèdent du terrain. Les impliquer dans l'exploitation, les corvées de la conservation et surtout les associer au partage, leur faire une place à la mangeoire.

Comment conserver la faune et son espace sans préjudice pour l'homme qui en a besoin pour vivre ? C'est gérer la cohabitation pérenne entre la chèvre et l'herbe. Le second peut vivre et s'épanouir sans le premier. A l'inverse, le premier peut se passer du second mais non sans préjudices. Le mieux est de faire en sorte que le premier soit garant de la pérennité du second. “*Le problème de gestion de la cohabitation entre l'homme et la faune au Burkina ne date pas d'aujourd'hui*”, ainsi que le soutient Alexis Kaboré, Coordinateur de l'Association Faune et Développement au Burkina. Avec lui, nous avons refait un bout du chemin de la gestion au Burkina, de la cohabitation homme-faune dans le temps et l'espace. Ainsi, pour gérer cette coexistence, le colon avait cru judicieux, avant de libérer le plancher dans les années 1950-1960, de “*créer des parcs nationaux, à l'image de ce qui existait chez lui*”. La notion de parc, permet de protéger la forêt et la faune par une restriction presque totale de tout prélèvement. Ne serait, par exemple, toléré que les prélèvements à dessein scientifique et les visites touristiques. “*La notion de parc garantit la paix à la faune et à la forêt mais ne tient pas compte des populations dont c'est le garde-manger parce qu'elles vivent sur le même espace ou sont riveraines. Il y a donc problème.*” Mais, à l'époque, l'administration coloniale a ignoré le cas des populations et créé les parcs W à l'échelle des trois pays et d'Arly. La préoccupation du colon, il est vrai, n'avait rien à voir avec le confort des populations locales. A quoi servirait la colonie, s'il n'est plus possible de joindre l'utile à l'agréable, d'extraire des ressources et de s'y amuser ? Quand lui prenait la démangeaison, il fallait que le colon, résident ou touriste, puisse courir la savane et

rentrer avec des trophées de chasse. La zone de Pama, en l'occurrence, est à l'époque, une chasse gardée du colon.

Cependant, la notion de parc exclusif est préjudiciable au colon lui-même. Jamais à court d'idées, il va donc introduire des variantes à la nécessité constante de protection et conservation de la faune. Il crée des «*réserves analogues*» autour de la notion de parc : la «*réserve totale*» qui cadenasse l'exclusivité du parc et, la «*réserve partielle*» comme Pama et Arly, où les populations peuvent habiter et chasser suivant une réglementation.

A l'indépendance, “*le colon lègue donc à la nouvelle administration, une gestion des ressources fauniques à trois niveaux de conservation : un niveau strict «réserve totale», fermée à toute exploitation ; un niveau tourisme de vision dans les «parcs» et, un droit d'exploitation contrôlée au niveau des «réserves partielles».* Au bout, la constante est la privation du droit de la population de jouir des ressources de son milieu, par son «*exclusion totale*» de la gestion des ressources au niveau des réserves totales et des parcs et «*partielle*» dans les réserves partielles.

Le comble est qu'après les indépendances, l'exclusion va davantage étouffer les populations. La jouissance contrôlée que le colon leur avait reconnue et concédée au niveau des réserves partielles est mise à mal avec une trouvaille encore de mode, «*la concession*», ce droit qu'on achète à l'administration en vue d'une exploitation.

Vers la fin des années 80, en effet, les réserves partielles sont morcelées et louées à des concessionnaires privés avec droits d'exploitation et de gestion pra-



Alexis Kaboré, Coordinateur de l'Association Faune et Développement au Burkina (Afaudeb).

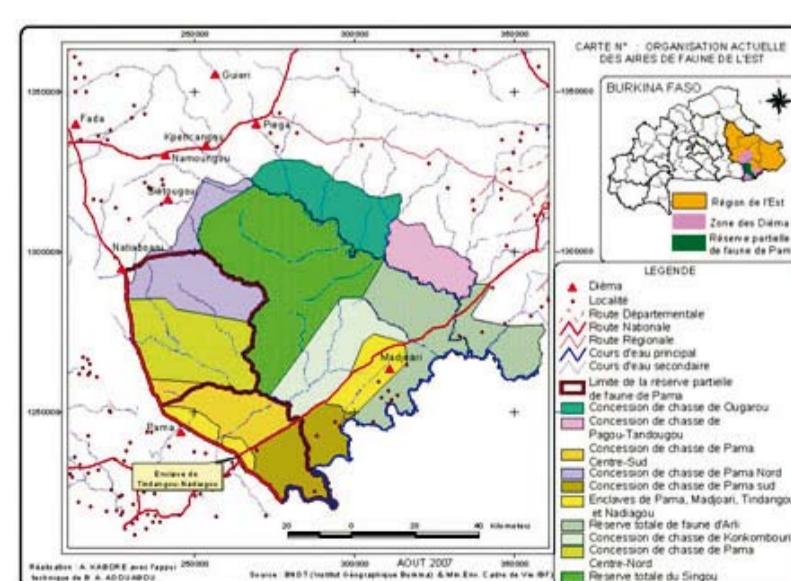
tiquement exclusifs. Le concessionnaire a payé, c'est sa boutique et il a tous les droits. Du point de vue de l'accès aux ressources, l'exclusion des populations est accentuée. Situation fort contraignante, notamment pour celles de la région de l'Est du Burkina qui concentre près d'un million d'hectares d'aires protégées avec la commune de Pama engloutie à 70% et celle de Madjoari, véritable enclave avec des populations en sandwich entre des parcs et des réserves. Situation également paradoxale quand, au niveau international, l'unanimité est faite par la recherche, que «*l'exclusion est en général défavorable, à la fois, pour les populations et pour la conservation*». Ce qui va se passer désormais, au quotidien, est que les populations ne gagnent rien de l'exploitation de la ressource qu'elles ont sous le nez, «*leur ressource*». En conséquence, elles vont saboter, en soutenant par exemple le braconnage ; elles ne contribuent pas à la conservation et la ressource en pâtit.

Au plan mondial intervient, à la fin des années 80, la grande mobilisation sur la biodiversité qui va déboucher en 1992 sur la convention de Rio sur les diversités biologiques avec la recommandation quasi révolutionnaire de «*ne plus jamais envisager la conservation des ressources sans les populations*».

De Rio au Brésil, à Pama, Madjoari, Ougorou, Singou ou Namoungou, il ya cependant une distance. Une distance que le décideur Burkinabé n'en finit pas de parcourir et, du coup, on n'en finit pas de débattre sur la souffrance de l'implication de nos populations dans la gestion des ressources fauniques. L'énoncé est pourtant d'une simplicité : comment associer les populations, leur faire une place dans la loge des bénéficiaires des retombées de l'exploitation de la ressource ?

En principe, et en gros, cela veut dire d'organiser leur accès aux ressources autant que possible. En détails, cela revient à les impliquer dans l'exploitation, les corvées de la conservation et surtout les associer au partage, leur faire une place à la mangeoire.

Le contexte, il ne faut pas se voiler la face, est des plus confus. “*Il y a un hiatus profond entre le discours international et national d'une*



part, qui dit qu'il faut associer les populations, et d'autre part, la réalité qui est celle de populations qui grognent : faiblesse d'organisation et du discours pour défendre leurs droits". Et pour cause, la tutelle a beau changer de dénomination, l'administration forestière traîne un boulet ; un mode de fonctionnement qui ne permet pas d'inclure pleinement les populations ; un background administratif ancré sur la répression alors qu'après le bâton, il est recommandée la carotte. Bref, dans le partage des bénéfices d'exploitation des ressources, les populations sont toujours en marge avec la portion congrue.

Ceux qui ont fait le terrain et côtoyé les populations, ont pu se rendre compte que, contrairement à l'idée répandue qui marie facilement village et ignorance, "celles-ci sont bien conscientes de la nécessité d'être associées et de s'associer à la conservation, et de leur droit de pouvoir participer à la décision sur leur ressource et d'en bénéficier à l'échelle communautaire".

Signe favorable, la vision commune au niveau international, de l'Etat et des leaders au plan local est acquise à l'association des populations. En 1996, la Réforme du secteur de la faune au Burkina intègre les recommandations de la Convention mondiale pour une gestion participative. Le virage est officiellement amorcé pour une gestion tripartite : Etat/populations/privés. Associer les privés et les populations, tout en maintenant l'Etat. Les privés via les concessions de chasse et, pour les populations, la mise en place au niveau des terroirs villageois, de «Zones villageoises d'intérêt cynégétique» (Zovic) et une batterie de mesures d'accompagnement.

Les Zovic sont présentées comme un moyen de mobilisation des populations pour les amener à identifier des zones giboyeuses qu'elles pourront conserver et exploiter. Quant aux mesures d'accompagnement, rien à dire, elles doivent faire le bonheur des populations. En effet les textes leur promettent la moitié de la taxe annuelle de gestion, en l'occurrence, 50% de la taxe que le concessionnaire paye à l'Etat, proportionnellement à la superficie de la réserve qu'il exploite ; une bonne partie, soit les 3/4 de la viande du gibier abattu dans les zones de chasse concédées ; au niveau des Zovic, où doit se pratiquer exclusivement la petite chasse, les 7.500 F de taxe journalière payés par chasseur doit revenir au village. Encore faut-il que



Les recettes de la chasse sont constituées essentiellement par les expatriés résidents et non résidents.

le comité villageois de gestion de la faune (CVGF) sait combien de chasseurs sont entrés dans la Zovic. Et voilà, comme un château de sable, tout s'écroule sous le poids de la participation passive, pour ne pas dire aveugle, des populations.

De fait, théoriquement, les Zovic au Burkina sont plus grassement traitées que les Avigref du Bénin, l'homologue des Zovic de l'autre côté de la frontière et notamment au niveau du parc de la Pendjari. En l'occurrence, les Avigref perçoivent 30% de la taxe annuelle de gestion quand 50% sont promis aux Zovic. Dans la réalité, cependant, les Avigref sont gras et les Zovic malingres.

Pourquoi ? Pour une simple mais fondamentale question de degré de la participation des populations dans la gestion.

En effet, les participants au voyage d'échanges organisé à Tangiéta par Afaudeb, ont appris que le terme «participation» n'a pas la même robe selon qu'on se trouve au Burkina ou au Bénin. La robe est trop étroite au Burkina pour contenir à la fois l'Etat, les concessionnaires et les populations. Elle est ample au Bénin pour les contenir tous, pour rigoureusement impliquer les populations représentées par les Avigref et les Revica dans l'exploitation et la gestion de leurs ressources.

Au Burkina, pour ce qui est, par exemple, de la taxe annuelle de gestion allouée aux populations, le circuit est si confus quelques ne voient pas comment cela se passe. L'argent voyage, effectue des escales et des transits et les populations n'ayant jamais su

quel était son poids au départ, ne sauront jamais avec quel poids il devrait tomber dans leur escarcelle. La preuve, les participants au voyage d'échanges se sont émerveillés à l'annonce du montant équivalent aux 30% de taxe annuelle de gestion que les Avigref percevaient. C'est dire qu'ils ignorent être mieux logés avec 50%, mais encore que leur 50% est inférieur au 30% des populations riveraines du parc Pendjari.

De la même manière, c'est bien de penser que, le blanc en quête de sensations ne s'intéressant qu'aux trophées de chasse, la plus grande partie, soit les 3/4 de la viande du gibier abattu dans les zones de chasse concédées, doit revenir à la population. Avec le 1/4 restant, le concessionnaire en a suffisamment pour garnir la table de ses hôtes. Cette attention permet à la population, non seulement d'entretenir ses canines mais, aussi, de se faire un revenu de vente. Ainsi, elle n'a plus de raison d'aller braconner. Seulement voilà, "le paysan est qui, pour aller empêcher que le gibier soit embarqué pour les gourmets de la ville ?" Il n'est même pas associé à la tenue du registre des rentrées dans les Zovic, pour se faire une idée exacte de la taxe journalière de location effectivement encaissée. En fait, dans la pratique, les relations Etat/concessionnaires/populations, ne sont pas celles de partenaires. Les deux premiers s'entendent comme larrons en foire pour bernre le troisième. Et ce troisième larron a bon dos : en plus d'être limité intellectuellement, il est d'une organisation structurelle faible et souffre assez d'ignorance sur ses droits, en

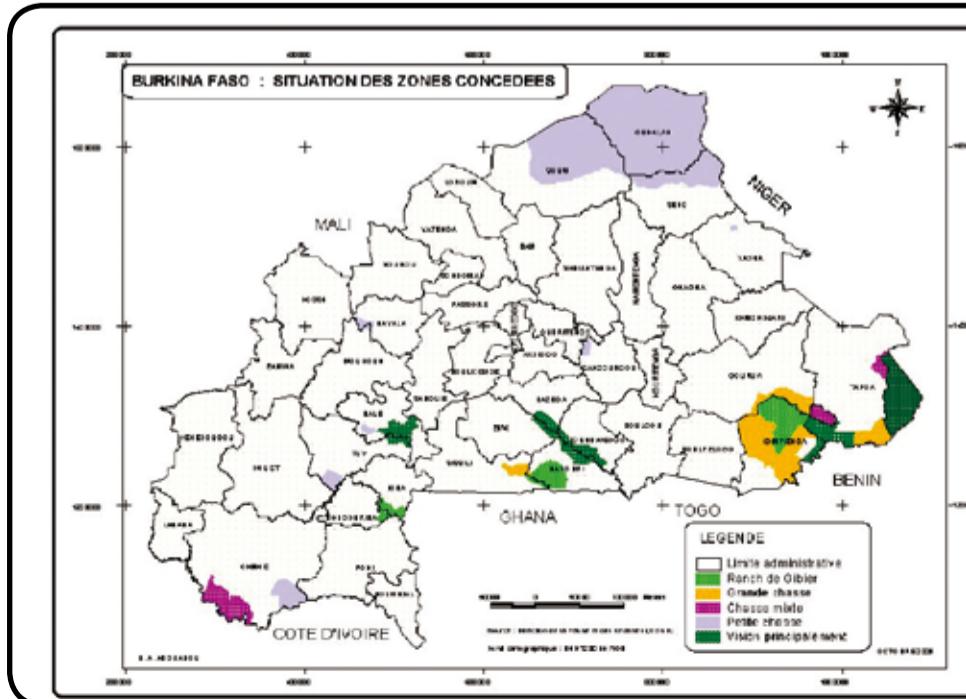
commençant par ceux que lui reconnaissent les textes sur la gestion tripartite. En revanche, à la Pendjari, les populations ont une association forte qui fait du monitorage, conduit un cycle d'encadrement et de formation intense et régulier, de sorte que les populations ont les compétences requises.

Le problème avec nos villageois, c'est la compétence. L'Etat et les concessionnaires peuvent-ils leur verser directement l'argent ? Les structures villageoises méritent-elles, en leur état actuel, cette confiance ? Combien dans les comités de gestion, sont lettrés, suffisamment lettrés ou pas du tout lettré ? Si on leur reversait immédiatement l'argent, où le sécuriseraient-ils ? Beaucoup de questions qui posent pour nos organisations villageoises un fondamental problème de capacité à gérer, de compétence à entrer effectivement dans un partenariat équitable avec les concessionnaires et l'administration. Ce qui fait la force des populations dans la Pendjari constitue la faiblesse de nos villageois des Zovic.

Les textes sont donc très intéressants, novateurs et pertinents mais, quelque chose cloche : l'application. Comme dit un participant au voyage d'échanges, «En attendant de réfléchir sur d'éventuelles améliorations, si les mesures prévues étaient bien appliquées, on serait déjà bien». Or la nébuleuse est telle que, vous demandez à un CVGF, combien de chasseurs sont passés dans le mois ? il ne peut rien vous dire, il ne sait pas. Combien est attendu pour la location de gestion ? il reste muet. Le problème est qu'il n'a aucun moyen de contrôle, et que le concessionnaire ne reverse pas directement aux populations. Il verse au niveau de l'administration forestière, puis on ne sait quel circuit suit l'argent et, un beau jour, l'administration dit aux villageois, «venez, chaque village vous avez tant». Les gens découvrent des sous dont ils devaient être informés du montant et des provenances et qu'ils devaient pouvoir revendiquer à la virgule près. Mais, "dans la réalité, ils ne savent même pas combien paye le concessionnaire pour la gestion. Alors, ne leur demandez pas 50% de combien ils touchent...»

Les aires à vocation faunique

Au total 24 aires fauniques ont été identifiées et concédées à des opérateurs privés, Organismes Non Gouvernemental et Association. A cet ensemble d'aires s'ajoutent les nombreuses zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC) créées au profit des communautés riveraines organisées en Comité Villageois de Gestion de la Faune (CVGF) et des terroirs villageois giboyeux exploités pour la chasse. Parmi les vingt quatre (24) aires concédées au départ on compte : trois (3) ranchs de gibier (Singou, Bontioli, Boulon Koflandé), trois (3) concessions pour le tourisme de vision (Parc de Pô, Réserve totale de faune d'Arly et les Deux Balés) et dix huit (18) concessions de chasse sportive dont dix (10) de grande chasse, deux (2) de chasse mixte et six (6) de petite chasse.



Quand les Béninois se racontent : du tout Etat au moins d'Etat pour plus d'implication des populations dans la gestion du parc Pendjari

Aujourd'hui, les populations ont acquis le pouvoir sur la gestion des aires protégées et notamment la réserve de biosphère de la Pendjari. Un processus de longue haleine raconté par les responsables, Kiansi Yantibossi, secrétaire exécutif de l'Union des Avigref, Djatto Djaléni, chargé du développement économique local et de l'encadrement des comités spécifiques (Avigref) et Kouago Séraphin, président de l'Union des Associations villageoises de gestion des réserves de faune de la Pendjari (U-Avigref/Pendjari).



Djatto Djaléni

Après les nombreux échecs de l'administration forestière en matière de surveillance et de gestion, les béninois ont mis la balle à terre et interrogé l'incapacité de la militarisation à faire fructifier la faune. La réflexion a révélé, confie Djatto Djaléni, que «le principal destructeur de la faune vivait à côté de la faune, maîtrisait la faune, mais n'était pas impliqué dans le système

de gestion de la faune, ne voyait quel était son intérêt à préserver la faune, ne percevait même pas l'importance de la protection de la faune.» Le constat fait, l'Etat a eu le courage de reculer en 1996 pour laisser la place au Cenagref, Centre national de gestion des réserves de faune, suivant un texte stipulant qu'il est créé «pour gérer les ressources des réserves en collaboration avec les populations riveraines». La suite est question de logique : il est possible de partager également les ressources générées de la gestion concertée et commune de ces réserves. Le politique avait tranché, restait à restaurer la confiance entre les populations et l'administration forestière qui passait pour l'ennemi. Les forestiers tiraient alors sur les populations comme sur des délinquants et les drames étaient courants. Le PGRN, projet de gestion des ressources naturelles est envoyé sur le terrain en facilitateur. Les braconniers que nous appelons «chasseurs professionnels locaux», sont identifiés, recensés, réhabilités dans leur honneur, organisés



Kiansi Yantibossi

en associations villageoises de chasseurs (AVC) et convaincus de travailler avec les forestiers en qualité de pisteurs. Il fallait cependant arriver à une structure qui représenterait le partenaire principal, à savoir la population dans son intégralité. Celle-ci entretien des liens étroits avec la réserve, pour l'habitat, la cueillette, l'agriculture et des rites culturels ancestraux. Elle avait également des contentieux avec les forestiers car, comme le caricature Djatto, «les gens ont besoin de retourner à la source des ancêtres pour faire des sacrifices et des rituels, or hier, on te voit dans la réserve, tu es un braconnier, on tire». Il fallait une structure qui englobe tous les besoins qui maintiennent les riverains en situation de dépendance vis-à-vis de la réserve. L'association villageoise de chasseurs va devenir «l'association villageoise de gestion des réserves de faune» (Avigref) en 2000

Suite page 38



Afaudeb raconté par Alexis Kaboré

“nous ne pouvons pas nous substituer aux populations”

Notre travail en tant qu'acteur d'appui, porte en premier lieu sur les populations afin d'établir la confiance entre elles et les autres acteurs et notamment l'administration. Confiance parce qu'elles auraient les capacités pour gérer les ressources, et les retombées. Nous avons donc appuyé au renforcement des capacités : structuration des comités, assimilation des rôles, reconnaissance juridique, fonctionnement en coopérative, organisation de la gestion financière, de la gestion des ressources naturelles... De plus en plus les opérateurs externes prennent confiance parce qu'il y a ce renforcement des compétences mais également la connaissance de leurs droits. Si nous pouvons appuyer les associations locales de populations pour qu'elles deviennent aussi fortes que l'Avigref, c'est tant mieux. Mais, pas de confusion, nous ne pouvons pas nous substituer aux populations, quand bien même, en tant qu'association ouverte à tout Burkina, certains membres de l'Afaudeb viennent des villages. Nous avons ensuite un rôle de médiation, renforcement du dialogue inter acteurs. Le renforcement des capacités des villageois et de leurs organisations n'est efficient que dans la perspective de plus de concertation avec les autres acteurs, l'administration, les privés et autres opérateurs. Nos deux premiers axes d'intervention sont donc le renforcement des capacités des populations et la médiation entre les acteurs d'un même objectif, en l'occurrence, la ressource et le développement dans une gestion multi acteurs.

Le troisième axe, c'est les actions concrètes sur le terrain. L'appui de l'Afaudeb a permis la concrétisation des Zovic dans la région de l'Est, depuis la concertation et la délimitation formelle jusqu'à la prise d'arrêté avec les communes et la négociation des modalités pratiques de gestion. En plus de cela, nous cherchons des appuis financiers pour réaliser les aménagements appropriés : points d'eau, pistes périphériques, panneaux indicateurs... Ajouter à cela, les inventaires, la surveillance, chasse et vente organisées et le volet produits forestiers non ligneux (PFNL) qui est une autre forme de valorisation durable des espaces et qui n'est pas moins pertinent que la chasse. Afaudeb va au-delà de la mise en place et l'organisation fonctionnelle des Zovic. Puisqu'il est question du mieux vivre des populations, l'association investit dans des activités propres au développement local pour répondre aux préoccupations concrètes quotidiennes des villages. En l'occurrence, des forages pour répondre au problème d'accès à l'eau potable pour la boisson, mais aussi l'eau pour produire dans des périmètres maraîchers, micro crédit et alphabétisation... Il s'agit pour nous d'être en phase avec les préoccupations des populations mais toujours dans l'optique de conservation de la nature. Nous avons commencé en 2004 par les deux communes de Fada et Matiacoali et nous sommes présents dans une trentaine de villages et hameaux de cultures entre les deux axes, route de Pama et route du Niger, donc tout ce qui borde la réserve de Pama, Singou et Ougarou. Nous soutenons donc les populations riveraines de ces trois aires. A partir de cette année 2011, nous avons voulu étendre nos actions à la province de la Kompienga, et là nous serons surtout dans les communes de Pama et Madjoari.

Bilan des recettes sur la période 1996-2006, dix (10) ans de gestion des zones de chasse

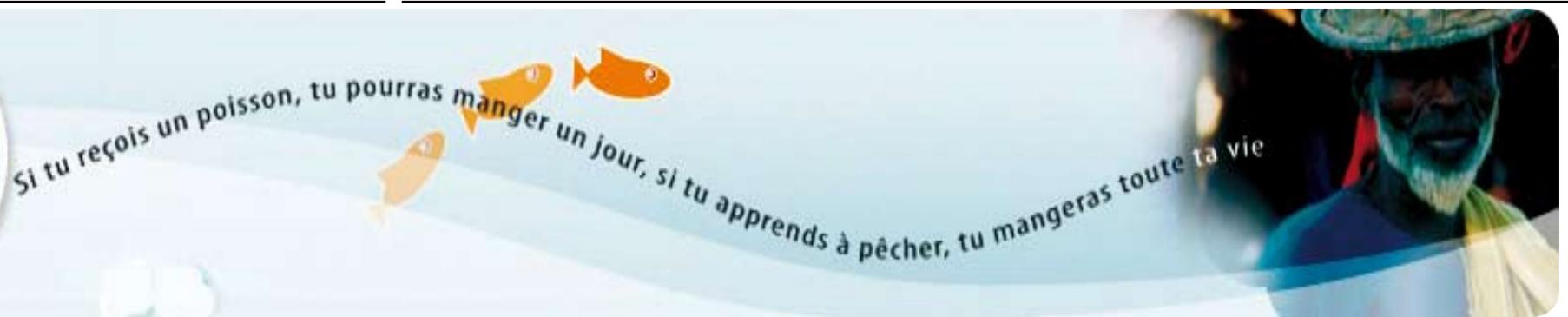
Ce bilan financier fait ressortir les recettes chiffrées des trois (3) principaux partenaires dans la gestion de la faune (Etat – Opérateurs privés – communautés locales) durant dix (10) années de saisons de chasse. Les recettes de l'Etat sont constituées de permis (chasse, capture, vision), de licences (exploitation, guide, commerçant, restaurateur), de taxes (abattage, gestion, capture), frais de pistage, certificat d'origine, contentieux, timbres et recettes provinces et bien d'autres recettes. A titre indicatif, la contribution de la faune (notamment le tourisme cynégétique et dans une mesure le tourisme de vision) à l'économie nationale se chiffre à 2 277 394 124 FCFA soit 227 739 412.4 FCFA/an. Compte non tenu de la contribution en terme de dépense qu'effectuent les touristes étrangers sur les objets d'arts, l'hébergement dans les hôtels de la place, etc. dont les chiffres ne sont pas négligeable si on s'en tient aux statistiques de l'Office Nationale du Tourisme qui dit qu'un touriste dépense en moyenne 500 000 FCFA/semaine.

Les taxes d'abattages font à elles seules 37.63% des recettes de l'Etat suivi de la taxe d'exploitation 10.55% et on note une tendance à une augmentation des recettes durant les quatre dernières années. Cela s'explique par l'amélioration quotidienne des concessionnaires dans la profession et l'amélioration du système de suivi et d'évaluation par l'administration forestière.

Les recettes des concessionnaires sont constituées essentiellement de la vente des safaris aux touristes. Les nationaux sont peu nombreux à fréquenter les concessions. Les expatriés résidents sont plus importants que les nationaux mais restent peu nombreux par rapport aux expatriés non résidents. Sur dix (10) années d'activités, seize (16) zones sont considérées positives, c'est-à-dire rentable et sept (7) autres négatives (déficitaires). La chasse a été bénéfique pour les concessionnaires avec un bénéfice de 1 631 200 654 F.CFA.

Les recettes des populations sont constituées de location de zone villageoise de chasse, de permis de chasse villageoise, de frais de pistage (50%), de frais de gestion (50% reversé au Fonds d'Intérêt Collectif (F.I.C), la vente de viande de gibier, etc.

Ces données sont loin de refléter la réalité des recettes acquises par les différents partenaires, d'abord parce que toutes les rubriques ne disposent pas de données chiffrées à certaines années (problème de rapportage), incohérence des chiffres, les recettes déclarées par les concessionnaires sont généralement en-deça des dépenses réalisées (fiabilité des données émises par les concessionnaires), etc. Une chose est sûre, l'activité est rentable sinon, il n'y aurait plus de candidat pour les concession et d'autre part, l'Etat ne se refuserait pas de renoncer à une peau de chagrin. La chasse est donc rentable au Burkina et principalement dans l'Est du pays, zone de chasse par excellence. Elle peut l'être davantage avec mieux de gestion.



Iles de Paix est présent au Burkina Faso depuis 1982, d'abord à Yalogo, dans la partie Nord du pays, aux confins du Sahel. A l'autonomie de ce premier partenaire fin 1999, Iles de Paix a poursuivi ses appuis à d'autres localités du pays, à partir de son bureau régional installé dans la ville de Fada N'Gourma dans l'Est du Burkina. A coup de réalisations, ce partenaire au développement, signe partout son passage de manière indélébile parce que gravé dans la durabilité des améliorations apportées dans le quotidien de ses "îles de paix". Mais qu'est-ce que cette Ong ou association "Îles de Paix"?

PAR GUY-MICHEL BOLOUVI
& PHILIBERT YENTANGOU

La carte d'identité d'Îles de Paix

- Une ONG ou association de développement, fondée en 1965 dans le but de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations pauvres dans les pays défavorisés.
- Une ONG pluraliste, agissant sans attache religieuse, philosophique, idéologique ou politique.
- Une association sans but lucratif neutre et indépendante. Cette indépendance s'exprime par le fait que plus de la moitié de ses ressources provient du soutien direct de dizaines de milliers de particuliers. Cela permet à l'association de ne pas se retrouver pieds et poings liés par les orientations politiques des pouvoirs publics.
- Au Sud, Iles de Paix favorise le développement de zones rurales défavorisées, par des projets portés par les populations locales.
- Son appui est méthodologique, matériel, financier, de plaidoyer ou autre.
- L'appui d'Îles de Paix est temporaire, basée sur le dialogue et le self-help. En effet, pour Iles de Paix, chaque être humain est le moteur de sa destinée et principal acteur de son développement. Ainsi, c'est autour des idées, de la volonté et des initiatives des populations locales mobilisées pour leur développement que s'organisent les interventions d'Îles de Paix. De même, pour la mise en œuvre des projets, l'accent est mis sur l'utilisation des ressources et expertises locales. L'ONG a le souci de ne pas générer de nouvelles dépendances et veille au contraire à ce que les populations partenaires puissent prendre leur avenir en mains et poursuivre leurs projets par leurs propres moyens. C'est le principe du self help, qui constitue le fondement méthodologique des interventions d'Îles de Paix.
- Iles de Paix soutient des dynamiques de développement et souhaite, par l'exemple et l'entraînement, favoriser des effets d'essaimage.
- Au Nord, Iles de Paix contribue à la formation d'une opinion publique plus éclairée, solidaire et agissante envers les populations du Sud. L'association mène des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en relation avec les réalités des pays défavorisés.
- Le financement des activités de l'association se fait, notamment, au travers de campagnes de récolte de fonds, de dons et legs, de cofinancements et subventions.

Acte de naissance d'un engagement pour le développement

Le déclic

«Agir sans savoir est une imprudence; savoir sans agir est une lâcheté» disait Dominique Pire, le fondateur d'Îles de Paix. Deux ans après son prix Nobel, à la suite d'une mission en 1960, destinée à étudier le problème des réfugiés victimes du conflit indo-pakistanaise, Dominique Pire est interpellé par la problématique du développement dans le tiers-monde. Cette prise

de conscience débouche tout naturellement, chez cet homme d'action, sur un engagement très concret. Il crée, à Gohira, au Pakistan Oriental, l'actuel Bangladesh, la première île de Paix. A l'inverse de l'aide caritative qui ne peut répondre qu'à l'urgence d'un moment, ce projet repose sur une collaboration à long terme avec la population qui est appuyée dans le développement de ses ressources, si maigres soient-elles.

La naissance

L'histoire de la naissance de la première île de Paix en 1962 est illustrative de la vision qui fait l'identité de l'Ong partout où elle passe. Son fondateur, Dominique Pire, reçoit le prix Nobel de la Paix en 1958 pour le travail effectué pour la paix entre l'Inde et le Pakistan suite aux tensions qui ont suivi leur accession à l'indépendance. Mais encore et surtout, il est énormément

choqué par le sort de milliers de réfugiés, sinistrés d'un cyclone dévastateur au Pakistan oriental, actuel Bangladesh. Frappé par sa rencontre avec les victimes, Dominique Pire souhaite faire quelque chose pour eux et, de retour en Belgique, il s'entoure des conseils de différents experts qui deviendront, par la suite, ses plus proches collaborateurs pour l'aider à atteindre sa volonté d'agir, mais avec l'assurance que son action soit efficace. Pour lui en effet : «Agir sans savoir est une imprudence» autant que «savoir sans agir est une lâcheté». D'emblée, il rejette donc l'envoi d'une aide alimentaire et sanitaire d'urgence. Ce qui l'intéresse, c'est l'après intervention d'urgence, le long terme, ce que l'on pourra faire après la période de crise aiguë. La misère était immense dans le pays avant les problèmes politiques et le cyclone ; elle l'est plus encore. Le problème est donc énorme, démesuré, insoluble... sans une perspective de durabilité. Dominique Pire consulte ses trois proches conseillers, l'économiste Jacques Lefèvre, l'agronome Vladimir Drachoussoff et le docteur Charles Dricot et une idée germe : «Et si on aidait un groupe d'hommes et de femmes à prendre son futur en mains jusqu'à ce qu'il puisse évoluer seul ?» C'est la naissance du principe du self-help qui depuis, fait ses preuves partout où Iles de Paix a travaillé et travaille. Plus tard, l'association adoptera un proverbe de Confucius pour exprimer cette idée : «Si tu reçois un poisson, tu mangeras un jour. Si tu apprends à pêcher, tu mangeras toute ta vie.»

En 1962 donc, Dominique Pire lance sa première île de Paix à Gohira. Les moyens sont très limités, mais les gens suppléent : l'association mobilise toutes les forces vives existantes. Les principes du self help sont appliqués. L'intervention d'Îles de Paix est limitée à 5 ans et centrée sur les gens. En mai 1967, toute l'équipe étrangère quitte le Bangladesh laissant, entre autres signes de succès, trente huit coopératives. «Un seuil d'ébranlement, un point de non-retour ont été atteints dans l'esprit des habitants de l'île de Paix», se réjouira Dominique Pire. La dynamique est en effet autonome car de nouvelles coopératives voient le jour après qu'Îles de Paix ait plié bagages. (lire encadré, Gohira la première île de Paix).

L'essor

Après le coup d'essai réussi au Bangladesh, Dominique Pire envisage d'étendre son action. Sa démarche est universelle dès lors qu'elle refuse catégoriquement toute arrière-pensée de récupération philosophique, culturelle ou religieuse. Au contraire, il impose le respect profond des idées, des opinions, de la culture et de la religion des hommes et femmes qu'il a en face de lui. Ce «dialogue fraternel» est la seconde pierre angulaire de l'action des Iles de Paix. Les actions de Dominique Pire s'étendent rapidement de l'Inde à l'Equateur, en passant par le Mali et bien d'autres pays encore. Des Iles de Paix apparaissent à Kalakad (Inde, 1968-75), Tombouctou (Mali, 1975-94), Yalogo (Burkina Faso, 1982-99), Bolama (Guinée Bissau, 1989-2003), Pangor (Equateur, 1991-2004), Columbe (Equateur, 2000-05), Jima (Equateur, 2000-07), Zula (Equateur, 2000-07) et San Fernando (Equateur, 2003-07). Des projets sont actuellement en cours à Molleturo (Equateur, 2001), Palatanga (Equateur, 2002), Chillanes (Equateur 2003), Huanuco (Pérou, 2008), Toucountouna (Bénin, 2001), Tensobentenga (Burkina Faso, 2001), Yamba (Burkina Faso

2002) Diapangou (Burkina Faso (2004) et Bénéna (Mali, 2002).

Les Symboles d'Îles de Paix**Pourquoi le nom «Îles de Paix» ?**

Le nom de l'association doit beaucoup à son fondateur, Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix 1958 qui a écrit : «Il n'y a peut-être aucune route plus sûre pour parvenir à la paix que celle qui part de petites îles et des oasis de bonté qui se multiplient constamment et qui, rassemblées, encercleront le monde.» Plus concrètement, par «île de Paix» il faut comprendre : «une zone géographique de taille modeste - une grosse commune par exemple - où habitent des personnes avec lesquelles l'association entretient des relations de partenariat visant à améliorer durablement leurs conditions de vie.» Une «île de Paix» est donc une entité géographique relativement homogène, dans laquelle les gens vivent en commun un certain nombre de problèmes. Sa taille est suffisante pour qu'on puisse y réaliser des actions d'une certaine ampleur et obtenir des résultats significatifs. Elle n'est pas trop vaste, afin que l'on puisse y travailler à l'échelle humaine, avec les gens.

Les modalités d'intervention d'Îles de Paix en faveur d'une amélioration des conditions de vie des gens ne sont pas standardisées : un partenariat avec des populations différentes donne lieu à des projets différents en fonction des problèmes et des attentes spécifiques de ces populations.

L'objectif des partenariats d'Îles de Paix, n'est cependant pas de créer quelques îlots de relative prospérité dans un océan de pauvreté. Îles de Paix compte bien que les actions entreprises essaient sur un environnement proche et même lointain. Aussi vrai que les succès suscitent naturellement des phénomènes d'imitation, de duplication.

l'association. La colombe est tout d'abord un symbole biblique : c'est la colombe qui, ramenant à Noé un rameau d'olivier, indique que le niveau des eaux a baissé. Dieu a donc fait la paix avec l'humanité. Il a libéré la terre pour qu'hommes et animaux puissent à nouveau y prospérer. Dans l'iconographie chrétienne, la colombe représente par ailleurs l'Esprit saint et symbolise tout à la fois l'amour et la paix. Mais, il est une autre colombe, portant elle aussi un rameau d'olivier, qui est d'une inspiration bien différente. Elle fut dessinée en 1949 par Pablo Picasso, à la de-

Le logo**La colombe, symbole de paix et de délivrance.**

Le logo d'Îles de Paix, est une colombe blanche tenant dans son bec un rameau d'olivier pour témoigner du caractère pluraliste de

Le fondateur d'Îles de Paix**Dominique Pire, la voix des hommes sans voix**

Dominique Pire est né en 1910 à Dinant. La famille Pire s'exile lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale. Cette expérience marquera fortement le futur engagement social de Dominique. Il rejoint, à l'âge de 18 ans, l'Ordre des Dominicains et entre au couvent de la Sarte, à Huy. Très tôt, il s'engage dans des actions à caractère social au profit des familles démunies : stations de plein air pour les enfants défavorisés, Service d'entraide familiale (SEF). Après la guerre, il mène campagne en faveur des réfugiés d'Europe de l'Est. Par le biais de son association «Aide aux personnes déplacées» (APD), il s'emploie à trouver des solutions pour sortir un maximum de réfugiés de la détresse des camps dans lesquels ils sont parqués : parrainages, fondation de villages européens facilitant l'intégration de familles dans la population autochtone, création de homes pour veillards ne trouvant aucun pays d'accueil,... Cet engagement en faveur des réfugiés d'Europe de l'Est lui vaut, en 1958, le Prix Nobel de la Paix. Le drame des personnes déplacées n'était que la pointe de l'iceberg. Dominique Pire ressent le besoin de s'attaquer aux racines des conflits qui sont responsables des maux de la planète. C'est dans cet esprit, qu'il fonde, en 1960, l'«Université de Paix» où des jeunes du monde entier viennent s'y former au dialogue fraternel et à la résolution pacifique des conflits.

Deux ans plus tard, à la suite d'une mission destinée à étudier le problème des réfugiés victimes du conflit indo-pakistanaise, Dominique Pire est interpellé par la problématique du développement dans le tiers-monde. Cette prise de conscience

débouche sur un engagement très concret avec la création de la première île de Paix. Dominique Pire meurt, en janvier 1969, des suites de complications d'une opération chirurgicale. Il a 59 ans.

Son héritage

Les quatre associations fondées par le Père Pire poursuivent actuellement, chacune dans leur domaine respectif, son œuvre pour la paix et la solidarité.

1) LE SERVICE D'ENTRAIDE FAMILIALE, à Huy, reste, de nos jours, un lieu d'accueil, d'échange et d'écoute pour toute personne en difficulté, sans-abri ou en rupture de famille et d'amis. Contact : Rue du Marché, 35 4500 Huy, +32 85 21 57 52, sef.asbl@belgacom.net

2) L'AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES poursuit ses activités, en Belgique, en faveur des réfugiés du monde entier. Elle s'attache à l'accueil des demandeurs d'asile, à la défense de leurs droits et à leur intégration. Contact : Rue du Marché, 33 4500 Huy, +32 85 21 34 81, aidepersdepl.huy@proximedia.be

Action Développement - Parrainages Mondiaux, créée en septembre 2001, reprend un secteur de l'Aide aux personnes déplacées, les «Parrainages Mondiaux», en Afrique et au Liban. Contact : Rue du Marché, 33 4500 Huy, +32 85 61 35 20, aidepersdepl.huy@proximedia.be

3) L'UNIVERSITÉ DE PAIX, organise des séminaires de gestion des conflits et produit une série d'outils pédagogiques relatifs à ce sujet. Contact : Boulevard du Nord, 4 5000 Namur, +32 81 22 61 02, info@universitedepaix.org

4) ÎLES DE PAIX, travaille, depuis plus de



40 ans, en partenariat avec des populations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, déterminées à améliorer leurs conditions de vie de façon durable et responsable. Parallèlement, à ces projets dans le Sud, l'association joue un rôle de sensibilisation aux questions du développement dans le Nord.

Par ailleurs, deux autres associations existent en soutien aux activités et valeurs de Dominique Pire.

• **Îles de Paix - Luxembourg** soutient depuis 1962, à partir du Grand Duché du Luxembourg, les actions de développement initiées par Dominique Pire. Contact : Rue de la Forêt, 33C L-7227 Bereldange, Luxembourg, +352 33 21 86

• **Vredeseilanden** poursuit depuis 1980 l'œuvre développementale de Dominique Pire en Flandre et dans 13 pays du sud. Contact : Blijde Inkomststraat 50, 3000 Louvain, +32 16 31 65 80, info@vredeseilanden.be

Pour en savoir sur Îles de Paix, visiter son site : www.ilesdepax.org

Gohira, la première île de Paix

Gohira est une région surpeuplée du Bangladesh, située à 25 kilomètres à l'est de Chittagong, une importante ville portuaire. C'est là que Dominique Pire crée la première île de Paix, suite à sa rencontre avec la détresse et la pauvreté des sinistrés d'un cyclone qui a provoqué d'importantes inondations. Les conditions sanitaires y sont précaires, la pression de la population sur les terres est forte et la productivité de l'agriculture, principale source de revenus, reste faible parce que les grands propriétaires terriens, les «landlords», prélèvent la moitié de la récolte des paysans.

Pour intervenir efficacement à Gohira, Îles de Paix mise sur l'intensification agricole. L'association concentre donc son action sur l'intensification des cultures rizicoles et maraîchères par un meilleur suivi agronomique, l'introduction de techniques de régulation des eaux, l'utilisation d'engrais et de variétés plus productives. Pour appuyer le développement local, elle crée et organise un réseau de coopératives qui regroupent les paysans et leur accordent des crédits à taux réduits. Les résultats sont encourageants : doublement en cinq ans de la superficie cultivable (de 2.000 à 4.000 hectares) et des rendements de production.

Parallèlement, Îles de Paix s'intéresse à l'émancipation féminine, en menant des actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'organisation coopérative. A Gohira, l'esprit associatif fut vraiment le moteur du développement. Aujourd'hui encore, plus de quarante ans après la fin de l'intervention d'Îles de Paix, il conserve tout son impact : quelque 150 coopératives, dont une trentaine spécifiquement féminines, constituent le ferment d'une communauté humaine qui compte plus de 80.000 personnes.

mande du Parti communiste français, pour une affiche d'un grand congrès organisé par le Mouvement mondial pour la paix, d'inspiration communiste. Cette affiche fut un élément important de la propagande du mouvement et se retrouva sur les murs de toutes les villes européennes. L'image de la colombe est devenue ainsi indissociable du combat pour la paix.

Dominique Pire ayant été couronné par un Prix Nobel de la Paix, il est assez naturel qu'il ait adopté la colombe dans la représentation symbolique de son association. Ou plutôt de ses associations : un premier logo, représentant une main tendue portant une colombe et assortie du message «La paix est dans ta main», était commun aux différentes organisations qu'il avait créées : «Aide aux personnes déplacées», «l'Université de Paix» et «Îles de Paix».

Notons enfin que, la forme de la colombe évoque aussi la paume d'une main ouverte : la tête de la colombe figure le pouce et, son corps les quatre autres doigts tendus. C'est le signe de l'ouverture à l'autre, du respect et de l'action.

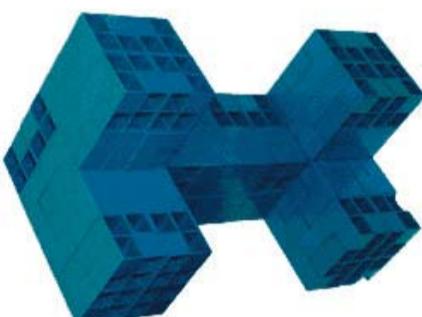
Le module : un objet à haute valeur symbolique

Le module est l'objet mis en vente lors des campagnes de récolte de fonds. Il est un symbole fort de solidarité.

Les projets de développement d'Îles de Paix dans le Sud sont en grande partie financés par les bénéfices de la vente de modules lors de la campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds. Cet objet transactionnel, plutôt que de revêtir un caractère d'utilité pratique, se caractérise par une dimension symbolique en rapport avec les objectifs de l'ONG.

Deux générations de modules ont vu le jour depuis la première campagne, en 1971.

La brique



Le premier module, vendu de 1971 à 1976, était une création originale de Baudouin Ledecq. Il illustrait le message «Pierre par pierre, construisons la paix». Fort remarqué à l'époque, le «gros module» fut récompensé, l'année de sa mise en circulation, d'une mention au Grand Prix biennal du Design Center de Bruxelles. En 1973, il y eut même un stand «module» à l'exposition permanente du Design Center à la Galerie Ravenstein.

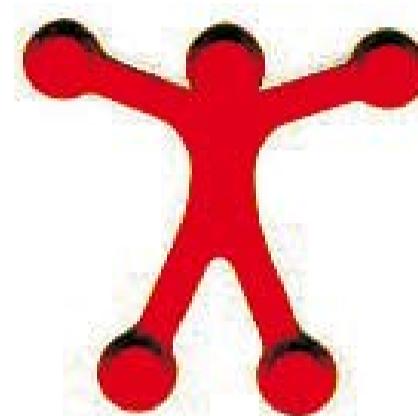
Cette brique empilable à l'infini était ingénieuse, facile à fabriquer et bon marché. De surcroît, en tant que «module», elle pouvait faire partie d'un ensemble de deux à l'infini. C'était donc, en quelque sorte, un symbole de l'homme-individu et de l'homme solidaire des autres hommes. Puisqu'il pouvait, par ailleurs, s'emboîter

de mille manières avec ses semblables, le module impliquait une notion de collection, suscitant, d'année en année, le désir de l'enrichir de nouveaux éléments.

Le premier module n'avait qu'un seul défaut: sa taille, trop importante, engendrait des difficultés de stockage et de manipulation courante. C'est la raison pour laquelle, ultérieurement, une nouvelle brique a été conçue à une dimension fort inférieure: un sous-multiple, en quelque sorte, qui permettait encore des montages avec les grands modules. Ce modèle a été vendu de 1977 à 1985 inclus.

Le petit bonhomme

C'est alors qu'est né le «petit bonhomme»



qui a la faculté, lui aussi, de s'assembler avec ses congénères. Sa symétrie axiale et la constance du rapport des distances entre ses extrémités permet de le connecter à d'autres figurines par emboîtement des terminaisons. Par la multiplicité des connections possibles, des infinités de réseaux géométriques complexes peuvent être conçus. La flexibilité des membres du «bonhomme» permettant des liaisons tant dans le plan que dans l'espace.

L'anthropomorphisme du module exprime plus clairement encore que ses prédecesseurs la réciprocité des échanges entre ceux qui peuvent, aujourd'hui, aider et ceux qui le pourront demain. Son créateur, Paul Gonze, l'a baptisé «L'Intermédiaire» car il renvoie à une conception de l'homme qui, isolé dans un cercle comme dans une île, ou sur la Terre, ne vit et ne fonctionne qu'en tant que maillon intermédiaire entre d'autres.

Bras grands ouverts, suggérant autant l'appel à l'aide que la bienvenue, l'«Intermédiaire» est inspiré par la «figure de l'homme dans un cercle» de Léonard de Vinci. Le dessin de Vinci était, pour les hommes de la Renaissance, l'expression synthétique de l'idéal d'humanisme, d'autonomie personnelle associée à une volonté d'ouverture au monde, aux autres. Plus récemment, cette image a symbolisé l'homme favorisant par l'usage combiné des arts et de la technique, de la philosophie et des sciences, le progrès général.

Se connectant avec ses semblables pour engendrer des réseaux, le module actuel se révèle, donc, élément solidaire d'une chorégraphie qui déborde l'individu. Cependant, comme chaque individu, il diffère des autres - par sa couleur, sa texture - et est donc unique, irremplaçable dans le réseau d'échanges et de solidarité qui fait la force d'Îles de Paix.

SOURCE: SITE ÎLES DE PAIX

Yalogo, première «Île de Paix» au Faso

Yalogo est un village situé à 200 km au nord-est de Ouagadougou, la capitale du Burkina et à la limite sud du Sahel. A priori, il bénéficie d'une situation avantageuse grâce à un barrage, érigé en 1956 pour le passage d'une route et, qui offre une réserve d'eau très importante pour la communauté. Quand Îles de Paix arrive en 1982, Yalogo est victime de son seul atout : la réserve d'eau de son barrage, d'une capacité de plusieurs millions de mètres cubes, a attiré plus qu'il ne faut d'agriculteurs et d'éleveurs et, progressivement, la pression de la population et du bétail a eu raison sur ses terres. Génie dans son genre, quand des terres s'appauvrisent, l'homme en défriche de nouvelles et, sans lui demander son avis, le désert aussi avance. Et voilà comment la sécurité alimentaire de la zone est devenue problématique.

1982 à 1999 : intervention d'Îles de Paix

A Yalogo, la collaboration entre la population locale et Îles de Paix s'est articulée autour de quatre grands axes: le socio-sanitaire, l'agriculture et l'environnement, l'élevage et, le renforcement des capacités et des dynamiques. Les premières années, afin de mieux se connaître mutuellement, la collaboration s'est concentrée sur le domaine socio-sanitaire, à travers des actions dont l'envergure est relativement limitée et qui privilient les contacts directs. Séances de formation et d'animation et renforcement des infrastructures locales : installation d'une pharmacie indépendante, construction de classes pour l'école primaire, creusement de puits, construction de postes de santé primaire dans les villages de brousse, réalisation d'une maison des femmes, etc. Après ces premières expériences, et en raison du rapide accroissement de la population, l'amélioration de l'agriculture et la protection de l'environnement étaient devenus vitaux. Lutte antiérosive par des cordons pierreux, reboisement et irrigation pour les cultures de contre-saison. Assez rapidement, la culture irriguée du riz s'est avérée être une solution idéale pour la région. Grâce à l'endiguement de périphériques sur les rives du lac, près de 200 hectares de terres sont aménagés. Ensuite, afin de diminuer la pression du bétail sur le lac, celui-ci a été ceinturé par cinq boulis, gigantesques mares artificielles qui servent de réserve d'eau pour la saison sèche. En outre, l'introduction du bœuf nigérien azawak permet, petit à petit, l'amélioration des espèces locales, tandis que l'intensification de l'élevage est favorisée par la mise en place d'une filière d'approvisionnement en aliments pour bétail. Enfin, Îles de Paix travaille au renforcement des compétences administratives, organisationnelles ou techniques des populations pour garantir un fonctionnement durable des investissements communs. Concrètement, cela s'est assez vite traduit par la prise en charge par les partenaires locaux de la gestion de certains aspects du programme, comme la formation des riziculteurs et le microcrédit pour les femmes.

Les résultats

Ce qui sans doute frappe le plus, à première vue, dans le travail effectué à Yalogo, ce sont les infrastructures : 200 hectares de périphériques rizicoles irrigués, 5 boulis, des dizaines de puits et forages, etc. Avec l'apport annuel de près de 800 tonnes de riz sur le marché local, la situation alimentaire s'est nettement améliorée. Au-delà des améliorations notables de la qualité de vie, il y a un autre indicateur de succès, sans doute plus fondamental. En effet, depuis la fin des années 90, est apparue une modification profonde de la perception qu'ont les gens de Yalogo du rôle qu'ils peuvent tenir dans la sécurisation de leur propre existence. Ils ont pris confiance en leur capacité de mettre en œuvre, de manière autonome, les actions qui visent à améliorer leur qualité de vie. En ce sens, ils ont démontré qu'ils n'avaient plus besoin de la présence d'Îles de Paix pour poursuivre leur processus de développement. L'équipe permanente d'Îles de Paix quitte Yalogo fin 99. Les différents groupements s'organisent pour poursuivre les activités ou en mettre en place de nouvelles. La formation reste l'une de leurs préoccupations principales. Ils continueront donc à investir dans ce domaine sous la conduite de la commission de formation qu'ils ont mis sur pied. Un programme de solidarité continuée a été établi par les paysans et Îles de Paix, sur base des attentes réciproques des deux partenaires dont les points forts sont la formation, l'évaluation, et la mise sur pied d'une Union des producteurs de riz, chargée de gérer les anciens équipements d'Îles de Paix dont les producteurs ont sollicité la cession. Les relations restent donc étroites. A partir du bureau régional d'Îles de Paix basé au Burkina dans la ville de Fada N'Gourma, le contact est maintenu et des actions ponctuelles de soutien restent possibles, à la demande de la population.

En outre, les anciens membres de notre personnel ont souhaité poursuivre leur expérience commune. Ils ont mis sur pied une coopérative de services aux paysans de la région de Yalogo : fourniture d'intrants, atelier de réparation mécanique, petit secrétariat, location de matériel. Grâce à leur connaissance approfondie des problèmes rencontrés par les paysans, ils peuvent leur apporter une aide sur mesure. Ainsi, ils proposent des engrangements adaptés aux différentes spéculations (riziculture, maraîchage, cultures pluviales) et entourent ces fournitures des conseils techniques d'application que les paysans ne trouvent pas chez les commerçants traditionnels.

2001 : "Île de Paix" de Tensobentenga-Yargo

Situées dans la province du Kouritenga (centre-est du Burkina), les communes de Tensobentenga et Yargo doivent leur partenariat avec Îles de Paix depuis 2001, à une organisation paysanne fédérant et encadrant de nombreux groupements de producteurs villageois. Avec la communalisation en 2006 la collaboration s'est étendue aux autorités locales pour des appuis portant sur le développement de l'agriculture et de l'élevage et une amélioration des services de base (eau potable et éducation).

- Pour abreuver le bétail en toute saison, deux retenues d'eau ont été aménagées, dans les villages de Kokossin (11 500 m³) et Tougmentenga (191 000 m³).
- Développement de la culture des légumes grâce à l'aménagement de périmètres (clôtures et points d'eau). Neuf groupements, soit plus de 110 exploitants sur un peu plus de 6 hectares. Pour aider à la professionnalisation de cette activité, une étude est réalisée sur les filières maraîchères de la zone.
- L'agriculture de base n'est pas négligée et pour relever la fertilité des sols, un premier programme porte sur le développement de la production de fumure organique par compostage. Dans un second temps, Îles de Paix a soutient la création de fermes agro-écologiques. Soit, des parcelles d'un hectare sur lesquelles on combine des techniques agro-forestières en vue d'accroître les rendements des cultures céréalières traditionnelles de maïs et de sorgho. Une centaine de fermes agro-écologiques sont exploitées dans les deux communes. Les plants fertilisants ainsi que les semences améliorées sont produits par les paysans eux-mêmes.
- Pour le problème de l'accès à l'eau potable qui préoccupait les populations villageoises, 11 puits et 25 forages sont aménagés, afin d'assurer un approvisionnement répondant aux normes nationales : 20 litres par jour et par personne.
- L'appui à l'éducation est concrétisé par la construction de deux écoles et de treize logements d'enseignant.
- Enfin, dans le cadre du renforcement des capacités de gestion locale, Îles de Paix facilite nombre d'initiatives : formations aux rôles et responsabilités des conseils, à la commande et à la maîtrise de chantiers, à la mobilisation de fonds, au prélèvement de taxes, à l'élaboration d'un plan communal de développement, etc.

2002 : "Île de Paix" de Yamba

Îles de Paix fait son entrée à Yamba en 2002, sur un projet de réhabilitation d'une retenue d'eau. Peu à peu, la collaboration se diversifie à des groupements de producteurs villageois, à des associations de femmes et, depuis les élections locales de 2006, à la mairie de Yamba.

Principaux axes d'activités : développement des activités agricoles, diversification économique, amélioration des services de

Tensobentenga

Diapangou, commune rurale de 500 Km², province du Gourma, région Est du Burkina Faso. Elle est traversée par la RN4 reliant la capitale Ouagadougou à Fada N'Gourma, le chef lieu de la Province et de la Région de L'Est dont elle est distante de 18 Km. Le recensement administratif de 2004 a dénombrer 25 006 habitants, Gourmantché, Mossis, Zaoucé, peulhs, et d'autres groupes ethniques (Bissas, Houssas, Samos), répartis dans 31 villages.

Diapangou

base (eau potable et éducation) et appui à la bonne gestion locale.

Résumé des réalisations Îles de Paix à Yamba

Appuis à la production

Agriculture

- Aménagement de rizières : 25 ha.
- Appui au maraîchage.

Elevage

- 2 barrages pour l'abreuvement permanent des troupeaux.
- Production et stockage de fourrage.
- Développement de l'embouche bovine et ovine.
- Apiculture : formation et équipement de 11 producteurs.
- Fonds de microcrédit pour femmes entrepreneuses.

Services de base

Accès à l'eau potable

- 3 puits et 44 forages (gérés par des comités locaux).
- Formation et équipement de 6 artisans réparateurs de pompes.

Education scolaire

- Aménagement de 4 classes au collège de Yamba.
- Construction de 2 écoles primaires (6 classes).
- Construction de 16 logements pour enseignants.
- Campagne de sensibilisation en faveur de la scolarisation des enfants.

Perspectives 2010

- Aménagement de rizières : 20 ha
- Formation de producteurs de semences
- Construction de 3 écoles primaires.

2003 : "Île de Paix" de Diapangou

Îles de Paix arrive à Diapangou en 2003, à la demande d'une association paysanne locale mais n'entre vraiment en action qu'en

Le gros chantier agricole d'Îles de Paix dans la commune de Diapangou est cependant la construction d'un barrage dans le village de Panpangou. Un ouvrage impressionnant : une digue de 500 mètres de long et un bassin pouvant contenir près 700 000 m³ d'eau. Retenue à vocation pastorale et agricole.

2004. Peu à peu, la collaboration s'étend à divers groupements de producteurs villageois, à des associations de femmes et, depuis les élections locales de 2006, à la mairie de Diapangou, en appui à la réalisa-

Yalogo

Îles de Paix

Yargo

Yamba, La commune rurale de 1.500 km², province du Gourma, région Est du Burkina Faso. Yamba est distant de 30 km de Fada N'Gourma, le chef lieu de province et de la région de l'Est. La commune est accessible par la RN18 reliant la province de la Komandjari à Fada N'Gourma. Le recensement administratif de 2004 a évalué la population de la commune rurale de Yamba à 26 243 habitants, gourmantchés, mossis et peulhs répartis dans 25 villages administrativement reconnus et rattachés à la commune.

Yamba

tion de son plan de développement local. Principaux axes d'interventions: Consolidations de l'économie liée aux activités agricoles et à l'élevage; accès à l'eau et à l'éducation; accès à l'éducation; renforcement des capacités.

Résumé des réalisations Îles de Paix à Diapangou depuis 2004

Appuis à la production

Agriculture

- Aménagement de rizières : 2,5 ha.
- Installation de périmètres maraîchers.
- Aménagement d'une retenue d'eau et d'un périmètre rizicole irrigué de 25 ha (380 exploitants).

Elevage

- Embouche ovine (37 producteurs).



Inédite épreuve de bonne gouvernance

Ils ont fait face à leurs populations pour un exercice de transparence.

Les maires de Yamba, Henri Lombo et de Diapangou, Salif Yada, ont expérimenté, avec grand courage, un test grandeur nature de bonne gouvernance. Couronnement de tout ce qui est investi par le partenaire, Îles de Paix, en matière d'appui à la réalisation d'activités de leurs plans communaux de développement et, spécifiquement à la bonne gestion ou gouvernance locale. Contrairement aux forages, écoles et autres barrages et aménagements agricoles ou pastoraux, le renforcement des capacités relève du domaine de l'abstrait. Un puits bien profond cependant en frais d'organisation et de réalisation. Un puits d'où il fallait puiser une sève: celle de la culture de la transparence. Les maires et leurs administrés ont été dans une situation jamais vécue voire jamais imaginée dans ce Burkina où le confus n'est pas loin d'être la mode. Pour preuve les Edic se tenaient pendant qu'au plan national, une crise de mal gouvernance explosait le thermomètre. Les Echos du Sahel vous propose quelques points de vue. Lire pages 31-34.

- Apiculture : formation et équipement de 54 producteurs.
- Fonds de microcrédit femmes entrepreneuses.

Services de base

Accès à l'eau potable

- 19 forages (7 800 consommateurs directs).

- Formation et équipement de 2 artisans réparateurs de pompes.

Education scolaire

- Aménagement de 6 classes au lycée de Diapangou.

- Electrification du lycée pour l'organisation de cours du soir.

- Construction de 3 écoles primaires (9 classes).

- Construction de 14 logements pour enseignants.

- Campagne de sensibilisation en faveur de la scolarisation des enfants.

Santé

- Construction de 2 logements pour infirmiers.

Perspectives 2010

- Aménagement de rizières : 13 ha.

- Appui au développement de la production laitière.

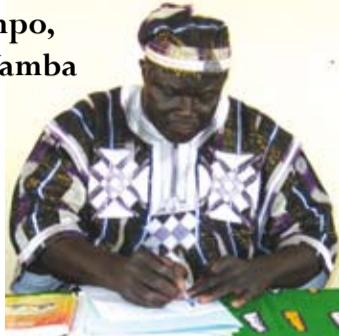
- Extension et/ou réhabilitation et équipement de 3 écoles primaires.

L'Edic, Espace de dialogue et d'interpellation communautaire a suscité des réactions diverses. Extraits.

Une chose est sûre, à Diapangou comme à Yamba la fibre natale est intacte. Malgré les défaillances de l'organisation quant aux invitations, beaucoup de la diaspora ont spontanément effectué le retour au village sans invitation formelle, sur simple information par une tierce personne, elle-même invitée directement ou indirectement. En cela, les espaces de dialogue ont un bel avenir et l'exercice de la bonne gouvernance locale a été une heureuse expérience. L'Edic de Yamba garde cependant l'amère saveur de la douloureuse cohabitation du maire et du chef du village.

SUR L'EDIC DE YAMBA, LES 10 ET 11 JUIN 2011

**Henri Lombo,
maire de Yamba**



Quelle synthèse faites-vous des préoccupations ressorties au cours des interpellations ?

Il y a avant tout le problème de l'unité des fils de la commune, et cela sous-entend ceux vivant à Fada et à Ouaga. Les jeunes quant à eux réclament une maison des jeunes, les femmes une maison de la femme. Je pense qu'avec des démarches, il est possible de faire quelque chose pour les satisfaire.

Après 5 ans d'expérience quels ont été vos principaux obstacles ?

Je peux dire qu'au niveau du conseil municipal l'entente est bonne, mais il y a un manque de communication avec la population. C'est dire qu'après les conseils, les conseillers ne rendent pas compte à la population qui donc n'est pas au parfum de ce qui se passe.

Quelle est votre appréciation de l'Edic, qui est somme toute un exercice nouveau ?

Les critiques sont souvent fondées sur le manque d'information et donc l'ignorance. On s'assoit dans un cabaret et on dit, "le maire a fait ci et ça". Je ne peux que féliciter les initiateurs parce que c'est un plus pour les communes car, au-delà des rumeurs, les actions sont enfin bien connues de tout le monde.

Le parrain de l'Edic de Yamba: Lompo Pierre, ingénieur des travaux publics à la retraite, résidant à Ouaga et président de l'association pour le développement économique et social de la commune de Yamba.



Que représente pour vous l'honneur de parrainer cette première édition d'interpellation publique des élus locaux ?

En tant que président d'une association de la société civile, et ressortissant de la commune, c'est vraiment un honneur de parrainer une rencontre qui permet de consolider et renforcer les capacités de gestion et de perception, le jeu de la citoyenneté.

Que pensez-vous de ce problème de leadership entre le chef et le maire qui a jeté le malaise sur ce forum ?

En fait, je crois qu'il faut simplement suivre les recommandations qui ont été prises lors de ces journées de discussions et d'évaluation de l'action du maire et du conseil municipal. Je crois que les populations se sont largement exprimées et il faut suivre cette voie momentanément. Ce n'est pas pour dire que dans l'absolu les choses vont bien se passer mais dans l'immédiat, c'est faire les premiers pas vers une solution qui favorise le développement économique et social

Cette édition a été organisée grâce à l'engagement d'Îles de Paix qui intervient à Yamba. Est-il envisageable d'organiser de telles rencontres sur initiative locale ?

Tout dépendra d'abord de la volonté de faire puis de l'évaluation des coûts et autres qui permettront au niveau des gouvernements locaux d'examiner la possibilité de réunir du monde et de pouvoir échanger de façon périodique. Dans tous les cas, j'ai l'impression que ce genre de rencontre est indispensable.

**Traoré Damatou,
préfet de Yamba**



Quelle portée donnez-vous à cet Edic ?

C'est un exercice qui est le bienvenu car, ceux-là qui ont une pensée négative sur la gestion des communes, ont là un cadre pour poser des questions, accéder à l'information, tuer le «*nous, on ne savait pas*» qui crée pas mal de problèmes. Le maire a bien voulu faire un exposé sur sa gestion et affronter les questions et, je crois que lorsqu'on ne se reproche rien, lorsque sa gestion est limpide, il n'y a absolument pas à avoir peur de l'interpellation. Ce n'est pas un exercice pour frustrer ou coller quelqu'un mais, un exercice qui permet de se libérer. Désormais, lorsque vont se créer des groupuscules de discussions, il y aura des voix pour dire «*Non, nous avons assisté, voici ce qu'il en est de tel ou tel sujet*». Cet exercice est très positif et constructeur dans un contexte où les gens ne viennent pas vers nous pour avoir l'information, parce que le colon a sacrifié l'administrateur omniscient, tout puissant et oppresseur; un contexte où, pour beaucoup d'administrés, il est consacré que «*pour mieux vivre, il faut se tenir loin de l'administration*»; et comme l'a fait remarquer Gaël de Bellefroid, le coordonnateur de Îles de Paix, «*dans nos coutumes, on ne demande pas des comptes à un chef*».

Mme Maiga Namoano Victoire

Comment avez-vous été invitée ?

Je n'ai pas été invitée, en tout cas, pas par la mairie. J'ai été informée par une belle-



Mme Maiga Namoano Victoire

sœur qui se trouve être la petite sœur du parrain et qui est venue de Ouaga. Donc, pour ma part, je dirai que j'ai été informée par la filière des ressortissants de Yamba résidant à Ouaga alors qu'il existe bien un canal pour que la mairie informe directement les ressortissants résidant à Fada. C'est ce que le frère Nindja (Lombo Nindja Jean Emmanuel président de l'association des ressortissants de Yamba à Fada, Ndlr) a stigmatisé. Nous avons une association des ressortissants à Fada et il suffisait d'y faire parvenir l'invitation pour que nous soyons tous informés. C'est pour dire que si ma belle-sœur n'avait pas des liens avec le parrain, je n'aurais pas eu l'information et je ne serais pas ici aujourd'hui.

Que pensez-vous de cette journée d'interpellation des élus locaux ?

C'est une bonne initiative, d'autant plus qu'organiser une rencontre où le maire doit rendre compte à la population est une conduite qui l'oblige à être plus transparent dans le but d'améliorer sa gestion. Cette initiative a le mérite de clarifier les choses pour la population et est la bienvenue.

Que retenez-vous de cette matinée d'interpellation du maire ?

Je suis personnellement intervenue pour dire à monsieur le maire que selon mon analyse, je constate qu'il y a un déficit d'information et de communication entre le maire et la population et donc partant, il y a quelque chose qui cloche. Après avoir entendu toutes les plaintes de la population, j'arrive à la conclusion que monsieur le maire ne fait pas appel à toutes les compétences de sa localité et notamment de la diaspora. C'est pourtant un avantage à sa disposition parce que quand on regarde les profils des ressortissants de Yamba aussi bien à Fada, à Ouaga que dans les autres localités du pays, je me dis qu'il gagnerait à les impliquer dans les préoccupations du développement de la commune.

Voulez-vous dire que vous n'avez pas un cadre régulier d'échanges ?

A ma connaissance, non. A moins que, comme je le déplore, ce soit encore un fait de déficit de communication. Pour ma part, c'est la première fois que je participe à une rencontre, des fils et filles de Yamba, où chacun a l'opportunité de dire

ce qu'il pense. Il y a un sérieux manque de communication et il faut que le maire accepte de mettre un peu d'eau dans son vin. Il fait certainement des efforts pour le développement de la commune mais il faut qu'il reconnaîsse comme on dit, qu'une seule main ne peut pas ramasser la farine. Aujourd'hui, nous avons dépassé le concept du développement exogène et il faut qu'il accepte d'opter pour un développement endogène qui signifie l'implication de toutes les forces vives de la commune Yamba. C'est cette politique d'implication qui peut l'aider à atteindre ses objectifs. Seul avec ses conseillers municipaux, je regrette mais je pense que ce n'est pas possible. La population est à plus de 90% analphabète et c'est à lui d'accepter d'être une poubelle parce que quand on est chef, on est devant et on reçoit toutes les saletés.

Il y aurait donc, en plus, un problème de niveau de compréhension ?

Il a à faire à des analphabètes qui ont une compréhension limitée et ne doit pas se dire, non, ils sont contre moi. Ils ne sont pas contre lui. C'est tout simplement qu'ils sont limités par ignorance. En face d'intellectuels il n'aura pas les mêmes problèmes. Donc je l'exhorter à considérer sa conception du développement et comprendre que s'il a des problèmes avec sa population, c'est tout simplement parce que ce sont des gens qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école et qui comprennent très lentement. C'est donc à lui de se surpasser et tendre chaque fois la perche, ne pas attendre que la population vienne à lui. Il dit qu'il n'a jamais fermé sa porte à quelqu'un, mais si je viens une première fois puis une deuxième fois et chaque fois tu me présente une mine bizarre, eh bien, j'ai un amour propre, même si je suis pauvre, je préfère rester chez moi. Sans compter que le paysan à toujours eu peur de l'administration. C'est à lui de créer une atmosphère de confiance entre lui et la population. Si tu diriges, perché en haut et lui il est en bas de en bas comme on dit, ça ne peut pas aller. Il faut se fondre dans la population pour avoir sa confiance et une fois cela acquis, tu peux dormir tranquille. Quand on prend l'exemple des premiers agents de l'agriculture, il y en a qui pour réussir leur mission, mangent le tô avec une sauce potasse avec les paysans. Non pas parce qu'ils ne peuvent pas mieux manger mais, pour tout simplement se faire accepter et mieux les comprendre. Et dès lors que le paysan a confiance, il te confie tout, sans réserve et sera toujours près pour une action, même si vous le réveillez à minuit.

Personne ne le cache à Yamba, question scolarisation, on est les derniers de la classe dans le Gourma. A Yamba, un garçon derrière le bétail ou une fille dotée avant maturité reste le meilleur investissement. Pour en savoir un peu plus, nous avons approché une voix neutre, parce que n'étant pas un natif de Yamba mais, bien avisée car enseignant de profession. Question sensibilisation, tout le monde s'y était donc attelé, y compris îles de Paix et, les parents avaient mordu. Il fut donc un temps où on reprochait aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Et on leur a chanté les vertus de l'école, oubliant qu'après le rez-de-chaussée, il y a d'autres niveaux. Maintenant, ce sont les parents qui font le reproche de les avoir incité à envoyer les enfants à l'école alors qu'on ne leur a pas prévu de place au sortir du primaire. Un retour de bâton malencontreux au moment où prenait la graine de la scolarisation. Le CEG de Yamba est saturé et il y a un problème puisque c'est l'unique du département ou plutôt de la commune. Le point avec Dabiré Mansa Sosthène, professeur de mathématiques au CEG de Yamba depuis sa création en 2006.

Comment se pose le problème de la scolarisation dans le milieu enseignant ?

Il faut reconnaître que la scolarisation au niveau de Yamba connaît un problème de décollage. La sensibilisation à travers l'Ong îles de paix encourage les parents à scolariser les enfants et effectivement à un moment donné les parents se sont montrés réticents vu qu'après le cycle primaire, le secondaire constitue un véritable obstacle parce que l'infrastructure d'accueil communal qui est l'unique CEG de Yamba a un problème de place et les enfants doivent donc être réorientés vers les centres voisins tels Fada ou Diapangou. Et là ils sont confrontés à un problème de logement et ce sont des enfants de bas âges et quand ce sont des filles, c'est encore plus compliqué.

Ainsi en 2006 nous avons accueilli près de 60 élèves à l'ouverture, l'effectif a grimpé l'année qui a suivi et on est monté à près de 80, la preuve je crois, que la sensibilisation au niveau de la base a eu un petit effet. De fait nous sommes à un effectif de 117 élèves en 6ème cette année pour des salles prévues pour 80 places et nous avons même refusé du monde, faute de place après avoir mis les enfants à trois par table-banc. Cela nous pose même un problème dans le métier d'enseigner parce qu'avec cette promiscuité, on ne peut pas les évaluer exactement. A trois par table, la tricherie est incontournable car quoi qu'on dise, tu ne peux pas ne pas jeter un coup d'œil chez ton voisin, même sans le vouloir, ton œil va voyager. La conséquence de cette promiscuité est qu'il n'y a pas de suivi puisque l'enseignant ne peut pas circuler dans les rangées. Il y a eu débats en notre sein puisque l'ensemble des enseignants n'apprivaient pas, au nom de l'efficacité et les textes qui au Burkina Faso



Dabiré Mansa Sosthène, professeur de maths au CEG de Yamba

fixent l'effectif maximum autour de 70 par classe.

Il se pose donc réellement un problème d'infrastructure ?

C'est le problème d'infrastructure puisque côté enseignants, il y a des débouchés. Avec une autre salle par exemple, on peut scinder l'effectif en deux et demander des enseignants à l'Etat. Le problème d'enseignants ne se pose pas, c'est le problème de salle et au secondaire on ne connaît pas de classe sous paillotte au Burkina. Le problème au CEG de Yamba, c'est le problème de salle e classe. S'il y a une salle pour désengorger, l'Etat prend la responsabilité d'envoyer des enseignants et même s'il y a des heures supplémentaires, c'est l'Etat qui en prend la charge, ce ne sont plus les parents d'élèves qui paient. Nous avons posé le problème au bureau des parents d'élèves qui a même convoqué les parents pour répercuter.

Vu la modestie du village, comment vit un enseignant à Yamba ?

Au niveau des enseignants du CEG de Yamba, nous menons une vie en communauté et sommes, tous les six du corps professoral, logés au sein de l'établissement. Nous avons quatre logements pour six. Donc d'office un bâtiment pour le directeur et sa famille et, les 3 autres pour 5 enseignants. Ce qui fait que nous cohabitons à deux par bâtiment et je dois dire que l'ambiance est telle que c'est l'une des équipes les plus soudées, allant jusqu'à manger dans le même plat puisque nous faisons cuisine commune. Personne n'a sa femme ou sa sœur ici pour l'aider, nous sommes des célibataires géographiques et celui qui finit le premier ses cours rentre jouer au cordon bleu.

Et quand faites-vous le marché ?

Effectivement, le marché a lieu tous les 3 jours et cela nous a conduits à développer des stratégies et initiatives personnelles. Comme le marché a lieu tous les 3 jours et que l'offre, c'est pas vraiment ça, finallement, c'est le weekend quand on a rien comme contrainte et quand nous rentrons voir nos familles à Fada que nous faisons notre marché pour la semaine. Nous faisons des cotisations ponctuelles pour l'achat des condiments qui vont nous permettre de survivre jusqu'au weekend suivant. C'est une vie de commando que nous menons ici.

Que pensez-vous de cet espace d'échange communautaire qui a lieu à Yamba ?

Nous avons été invités à cet Edic et je crois

que c'est une opportunité que beaucoup de communes n'ont pas. Il faut dire que mettre l'administration devant les administrés, comme le disait le coordinateur d'îles de Paix, c'est faire preuve de courage. Accepter d'être critiqué publiquement, c'est montrer qu'on est vraiment soucieux du développement de sa commune. J'espère que ces forum vont se perpétuer et vulgariser et surtout qu'on ne va pas attendre que l'initiative viennent des opérateurs de développement. Il faut que cela soit institu-

tionalisé dans le cadre de la décentralisation et de la communalisation parce que les gens sont à la recherche de la transparence. Quand on vous fait payer une taxe, vous voulez voir à quoi elle a servi ; je paye mais où est-ce que ça va ? Il faut que je sache que mon argent n'a pas servi à achever la construction du mur de la villa du maire. Avec la transparence les gens vont demain payer les taxes sans qu'on ait besoin de les traquer. Les gens vont payer et se réjouir de payer.

Suivre page 31

Traoré Damatou, préfet de Yamba

Les sinistrés administratifs



Comme tous ses collègues préfet, Traoré Damatou est haut fonctionnaire représentant l'Etat dans le département de Yamba sur lequel elle exerce un contrôle administratif. Enfin, disons que les préfets sont en place pour cela. Dans la pratique, avec la décentralisation et surtout la communalisation, la fonction a connu un sérieux dégraissage, tout comme pour les hauts commissaires.

Nommée préfet de Yamba en octobre 2007, Traoré Damatou est entrain de boucler sa 4ème année comme patronne du département de Yamba, localité érigée à ce stade depuis 1985. L'architecture de la préfecture est si réussie que la bâtie est un chef d'œuvre dans l'environnement de banco du gros village. Mais le chef d'œuvre ne fait illusion que vue de l'extérieur. «*Jolie de l'extérieur, mais à l'intérieur, ce n'est pas tout à fait ça*» est obligée de reconnaître la locataire des lieux. Avec le temps, le toit est devenu une passoire ; les tôles filtrant les rayons du soleil et le plafond, ou plutôt ce qu'il en reste, servant de festin aux termites. Une vraie épée de Damoclès. Pour limiter les dégâts, le bureau de madame le préfet est depuis sans plafond. Une sage précaution. C'était ôter leur bouffe aux termites ou prendre le risque un beau matin de devoir dégager Traoré Damatou des décombres de son toit. Bref, une jolie bâtie dans laquelle il n'est pas recommandé d'y chercher refuge en cette période hivernale. Le lieu de travail est cependant encore plus réjouissant que le logement. Décidément, préfet à Yamba n'offre pas une sinécure. La préfecture ne compte en effet qu'un seul agent, en l'occurrence Traoré Damatou, préfet et donc haut fonctionnaire représentant l'Etat dans le département de Yamba, mais également accomplissant seule tout ce que requiert un service administratif : du gardien, au coursier en passant par le secrétariat et le personnel de nettoyage. La communalisation a dépouillé la préfecture de tous ses agents d'appui. La province ne dispose plus de budget et ceci explique cela. Pas de recette pour la préfecture et donc pas de dépense. Quand on est préfet à Yamba, mieux vaut être préparé à tout faire soi-même. Pas de repos car, pour boucler la boucle, si par malheur, la pluie s'invite à Yamba à l'heure du repos, un autre combat attend le préfet à sa résidence. Celle-ci offre également une belle mine vue de loin. A l'intérieur, c'est la catastrophe. Quand il pleut, la résidence entière, du salon à la chambre du préfet, devient une baignoire. Dépourvu de moyens de fonctionner, inscrit au chapitre des tourments aussi bien au bureau qu'à la résidence, c'est à se demander à quoi servent les préfectures et les préfets quand la tendance est toute à la communalisation avec un transfert de tout vers la mairie. On dira, la portion congrue : représenter et assurer l'autorité de l'Etat, gérer les litiges et conflits en tant que tribunal départemental, délivrer des actes administratifs... Le cahier de charge du préfet est entrain de glisser dans le flou. A l'image des hauts-commissariats, hormis un maigre crédit pour l'achat de fournitures de bureau, les préfectures n'engrangent aucune recette et ne peuvent, par conséquent, ordonner aucune dépense. De quoi est donc constitué le quotidien dans un bled comme Yamba. Qu'est-ce qui fait la particularité du département ou de la commune rurale de Yamba ? Comme nombre de départements dans cette région Est du pays, les activités ne vont pas bien au-delà de l'agriculture et de l'élevage. Pour sa part, Traoré Damatou souhaite par-dessus-tout un changement d'attitude des populations de son département par rapport à l'école. Ce n'est pas que le département manque particulièrement d'écoles. Ainsi que le déplore Traoré Damatou, «*les gens refusent de scolariser leurs enfants et d'autres prétendent qu'actuellement le CEG est saturé et qu'ils ne voient donc pas pourquoi inscrire les enfants s'il n'y a pas de débouché après le CM2. Le vrai problème est que les gens ne veulent pas envoyer les enfants à l'école*». Alors depuis sa prise de service Traoré Damatou cours après les parents, «*j'ai fait tous les 25 villages du département pour inciter les gens à scolariser les enfants. Je prends l'exemple sur moi, pour leur dire que si je n'avais pas eu la chance que mon papa m'envoie à l'école, je ne serais pas là où je suis. Je leur dis que si l'infirmier du village n'avait pas été envoyé à l'école par ses parents, il ne serait pas là pour les soigner et ainsi de suite*». Le problème de refus de scolariser les enfants est d'autant plus alarmant que comme le souligne madame le préfet «*même les conseillers municipaux n'inscrivent pas leur enfants*». L'argument béton étant : «*si on envoie l'enfant à l'école, qui va suivre le bétail ?*»



La préfecture, jolie bâtie vu de l'extérieur.



SUR L'EDIC DE DIAPANGOU, LES 3 ET 4 JUIN 2011

La lutte des clans a sapé l'ambiance et l'esprit de l'Edic à Diapangou. Pour ne rien arranger, le préposé à l'organisation a bâclé et raté la mobilisation, faisant dire que le maire a balisé le terrain.

Salif Yada, Maire de Diapangou



Pouvez-vous nous résumer le bilan d'activités que vous avez exposé à vos administrés ?

Notre plan communal de développement a porté sur 15 domaines d'intervention budgétisé à hauteur de 1 milliard 800 millions. De façon concrète nous avons atteint notre objectif à hauteur de 52%, ce qui revient à dire que nous avons pu mobiliser à peu près 1 milliard 200 millions pour couvrir nos activités. L'exercice de transparence de ce jour nous réjouit car à un moment de son trajet il faut bien savoir où on va.

Vous estimez-vous satisfait avec un taux de réalisation de 52% sur une période de 5 ans ?

Je peux dire que j'en suis satisfait, d'autant plus que dans le cadre de la décentralisation, nous sommes des cobayes vu la difficulté à mobiliser des ressources et la mentalité des gens. Nos ambitions, je crois, étaient trop grandes. Mobiliser un 1 milliard pour une commune rurale peut constituer un motif de satisfaction parce que les ressources internes sont maigres. Et il convient d'y ajouter l'accompagnement des différents partenaires au développement, des services techniques déconcentrés et l'adhésion des populations. C'est autant d'éléments de satisfaction surtout que pour les prochains mandats les mentalités vont encore changer qualitativement.

Votre satisfaction n'a pas empêché les plaintes sur les limites des recouvrements de taxes et le manque d'infrastructure de rencontre pour les jeunes et les femmes notamment. Qu'en dites-vous ?

Par rapport au recouvrement des taxes, il n'est pas toujours aisément pour les gens de s'y conformer. Pour moi, il s'agit d'un processus. Nous avons commencé avec la sensibi-

lisation et nous en sommes à un exercice de transparence. Je crois qu'à terme les réticences seront levées avec le renforcement de la bonne gouvernance locale. Pour ce qui est des infrastructures pour les jeunes et les femmes, je dois dire que pour les jeunes, le bâtiment est déjà érigé et ne manquent que certains éléments et commodités pour leur permettre d'en jouir. Pour les femmes, elles n'ont jamais été négligées, mais nous ne sommes qu'à un premier mandat et très certainement leur préoccupation sera prise en compte.

Quel est, selon-vous, l'enjeu majeur de cet espace de dialogue et d'interpellation communautaire auquel vous êtes soumis ?

C'est un exercice qui permet au citoyen de comprendre. Beaucoup pense que la mairie est un eldorado pour le maire et son conseil. Les gens ignorent nos difficultés pour mobiliser des ressources et réaliser des activités de développement. Cet espace est une occasion pour permettre à ceux qui ne comprennent pas de pouvoir comprendre. Il permet de contredire tout ce qui se dit comme diffamation dans les cabarets et autres, et en clarifiant les choses, cet espace permet de mobiliser et impliquer tout le monde dans la vie de la commune. C'est une initiative à institutionnaliser pour renforcer la démocratie locale et faire de la décentralisation un outil de développement.

Auriez-vous des griefs contre le regard de vos concitoyens sur votre gestion ?

Au départ les gens ont confondu mairie et chefferie traditionnelle, pensant que la mairie est un endroit où on va s'asseoir et dicter ses lois. Bien au contraire, c'est là où il faut courir jour et nuit. Des gens pensent qu'ils peuvent mieux faire et plutôt que de venir contribuer à bien faire ils entreprennent de mettre des bâtons dans les roues afin que ceux qui sont là échouent pour qu'ils viennent aux commandes. C'est plutôt ensemble qu'on peut construire notre cité car tout ce qu'entreprend le maire, ce n'est pas pour sa propre famille mais pour l'épanouissement et le bien-être de tous. Au-delà donc de toutes les divergences et considérations, nous devrions nous mettre ensemble pour le devenir de nos enfants, chacun apportant sa pierre pour la construction de cette commune.

Au-delà des rancœurs, que faut-il finalement retenir de l'esprit et de la forme de cet espace de dialogue et d'interpellation ?

Dans l'esprit, c'est un exercice que nous

sommes les premiers à expérimenter et qui s'inscrit dans le renforcement de la démocratie locale. D'une part, ça permet aux gens de sortir de leur coquille et déballer au grand jour ce qu'ils disent dans les cabarets en termes de diffamation et de désinformation et d'autre part, l'occasion nous est donnée de restituer la vraie information. Au niveau de l'organisation, je regrette la faible participation des gens de la diaspora car ce sont eux qui généralement parlent, font et défont. J'aurais souhaité qu'ils soient là en grand nombre pour être témoin de ce qui se fait. La fonction de maire est un poste politico-administratif et donc il y a des oppositions. Je dis que dans la vie, il y a trois catégories de gens : il y a des gens qui veulent être ce que l'autre est et ils constituent un problème ; il y a ceux qui pensent qu'ils peuvent mieux faire à votre place, ils constituent également un problème ; il y a enfin, et ils constituent la majorité, ceux qui ne veulent rien faire, ils représentent le plus important problème. Pour ne rien arranger, Diapangou connaît une division au niveau de la chefferie coutumière et cela s'ajoute aux clivages post-électoraux. Nous avons travailler durant ces 5 années à aplani tout cela en nous mettant au-dessus de la mêlée.

Kombasséré Germaine, préfet de Diapangou

Quelle est votre appréciation de ce forum ?

Il y a un enseignement indéniable sur la transparence et, la commune a montré la transparence de sa gestion.

Que le maire présente son rapport d'activité des 5 ans et fasse face à des questions d'éclaircissement, je crois qu'il n'y a rien de plus normal. C'est un exercice à encourager.

Selon vous, tout est donc OK pour le conseil municipal ?

Tout est OK, c'est trop dire, mais ils sont sur la voie. On ne peut pas dire que les objectifs sont atteints mais ils sont en train de se battre pour cela, d'œuvrer à mettre toutes les chances de leur côté.

Vous arrive-t-il d'y contribuer ?

Bon, souvent quand il y a une rencontre de concertation au niveau communal, ou pour le conseil municipal, le maire m'invite. J'y prends part, j'écoute et souvent j'interviens aussi. Donc, ils m'associent à presque toutes les rencontres à la mairie.

Après avoir entendu ce que la commune

a fait, on a envie de vous demander, qu'est-ce que le département a fait ?
Nous sommes dans la même localité et la mairie et le département s'accompagnent dans toutes les actions.

Qu'est-ce à dire concrètement ?
Que nous nous complétons.

Mais encore ?

Avec le transfert de compétences, la préfecture, je ne peux dire le contraire, a un rôle d'assistance.

Comme disent beaucoup de gens, l'administration ne fait que signer des papiers ?

Oh, l'administration ne fait que signer des papiers ? Bon, pas seulement cela. C'est vrai que le rôle de l'administration consiste à délivrer des actes administratifs au niveau départemental, mais ça ne s'arrête pas là. Il ya le rôle du tribunal départemental de Diapangou, nous essayons de régler des conflits, d'instaurer la paix, de faire des sensibilisations dans plusieurs domaines et tout cela contribue au développement de la commune.

Lompo

Stephane, parrain de l'EDIC de Diapangou, agent au Fonds d'appui au secteur informel, ministère de la Jeunesse et de l'Emploi.



Un forum de mise de l'administrateur face aux besoins de transparence de ses administrés. N'est-ce pas inédit dans cette région du pays ?

A ma connaissance, c'est effectivement une première dans la région de l'Est. La plupart du temps, lorsqu'on est appelé à gérer des affaires publics, on le fait avec amour et volonté mais, on n'accepte pas d'être interpellé sur sa façon de gérer, de travailler, de faire. Mais de plus en plus les partenaires exigent un compte rendu et ce forum vient à point nommé dans la mesure où il accompagne la politique des autorités actuelles qui veulent que plus rien ne soit caché, que désormais, chacun sache qu'à tout moment on peut l'interroger pour rendre compte de ce qu'il fait à quelque niveau que ce soit.

L'analphabétisme de la plupart ne réduit-il pas la qualité des débats ?

En fait, comme certains l'ont dit, ce forum n'est pas un tribunal. Bien au contraire, c'est une tribune d'expression, d'échanges, de partage d'idées. C'est une invite à une coopération beaucoup plus forte entre les administrés et ceux qui sont chargés d'exercer le pouvoir administratif. En ce sens qu'il est beaucoup plus facile de se tenir dehors pour

Suite page 31



CHRISTIAN CHILDREN'S FUND OF CANADA, CCFC/FADA

PAR JAPHET BENYIDOBA

Le forage de Brittney



Un souhait émis au Canada se concrétise en un forage à Kikidéni, au Burkina Faso

Concours heureux de circonstances. Au départ un projet de réalisation d'un puits grand diamètre, au terminus un forage. Les populations du quartier Hamdallaye de Kikidéni doivent leur forage au CCFC dont elles bénéficient des programmes, à l'Ocades Fada dont le crédo est la solidarité, et surtout à la petite Canadienne du nom de Brittney, à travers le Fonds canadien pour les souhaits des enfants gravement malades, le Children's Wish Foundation qui a matérialisé son souhait d'offrir de l'eau potable à des enfants.

C'est tellement inespéré pour les populations de Hamdallaye, un quartier de Kikidéni, village situé à une quinzaine de km de Fada, qu'elles ne retiennent qu'une chose : «une petite fille au Canada a demandé qu'on nous donne de l'eau». Comment suivre en effet ce cheminement depuis le souhait d'une fille malade au Canada jusqu'à un forage dans un village dans l'Est du Burkina Faso ? Selon Dahani Hubert, chargé de programme CCFC à Fada, “tout est parti de l'organisation Children's Wish Foundation. Elle

accorde des souhaits à des enfants gravement malades et même en stade terminal, souvent hospitalisés ou au lit. Elle a ainsi demandé à Brittney, une petite fille atteinte d'un cancer (leucémie) de formuler un souhait, une sorte de dernière volonté. D'habitude, les malades pensent à eux-mêmes, demandent à réaliser quelque chose dont ils ont rêvé pour eux-mêmes. Un souhait du genre, faire un dernier voyage, manger un dernier plat, écoutez un dernier morceau, recevoir la visite d'une idole, etc". Curieusement et heureusement pour les populations de



Gaetan Ouédraogo, coordinateur et Dahani Hubert, chargé de programme CCFC/Est - Fada

Hamdallaye à Kikideni, au lieu de faire un souhait pour elle-même, la petite Brittney a souhaité «*pouvoir offrir de l'eau potable à des enfants qui en auraient besoin*». Dès lors, le programme de réalisation s'est mis en branle : «*l'organisation Children's Wish Foundation a contacté Mme Dorothy Tam, la directrice de donation de CCFC, qui a pensé au Burkina et, a donc, à son tour contacté Mme Salembéré Marie Henriette, directrice nationale de CCFC au Faso*», et puis, et puis... Fada, Kikideni et Hamdallaye. Sur le terrain, le souhait de Brittney, la petite Canadienne, est arrivé à point nommé pour les populations de Hamdallaye. On est alors au mois de juin-Juillet, et Dahani Hubert vient de prendre service. Dans les urgences du programme figure la conversion d'un projet de puits grand diamètre à celui d'un forage. Les populations du village de Kikideni, notamment du quartier Hamdallaye, où intervient le CCFC, vivent en effet mal, très mal, du fait de manque d'eau potable. La source d'eau pour les gens de Hamdal-

laye est alors le lit de la mare du village. Quand vient à tarir l'eau de surface, on la traque en creusant à tout-va dans le lit. Alors, aux maladies de la consommation d'eau insalubre s'ajoutent les querelles de la rareté. A la mesure de ses moyens, le CCFC pense donc «*atténuer la corvée des femmes, les bagarres liées à la quête de l'eau et les maladies pour consommation d'eau impropre, en y réalisant un puits grand diamètre*». Avec l'appui de Children's Wish Foundation pour la réalisation du souhait de la petite Canadienne, le projet de puits est revue et évalué en forage. Par chance, l'expertise locale s'y prête avec l'Ocades qui non seulement réalise les forages mais encore peut contribuer aux dépenses. Quand Dahani Hubert prend le dossier à son arrivée, «*madame Salembéré était déjà avancée dans le partenariat avec l'abbé Prosper Kiéma*», secrétaire exécutif de l'Ocades/Fada, «*pour la conversion du puits en forage*». L'Ocades accepte de cofinancer la réalisation du forage et le CCFC contribue finalement pour un

montant d'environ 3 millions. Les travaux sont enclenchés au mois de juillet mais dame pluie complique les mouvements des engins de forage jusqu'en fin novembre. Le forage une fois réalisé, CCFC Fada conduit la finition : construction d'une enceinte en béton et ciment pour la protection et salubrité du forage ; mise en place et formation d'un comité de gestion du forage. Au comité de gestion du forage de prendre ensuite ses responsabilités. L'objectif pour CCFC est que «*la gestion de l'infrastructure soit, à terme, totalement assurée par les bénéficiaires*». Les villageois ont donc élu un comité de gestion qui, en son sein, a élu et responsabilisé des membres. Ils ont décidé que chaque famille, mais uniquement celles constituées de membres valides, s'acquitterait d'une cotisation annuelle de 1.000 F CFA afin de constituer un fonds qui servirait aux besoins d'entretien du forage. Le forage est fonctionnel depuis la mi-décembre et les populations la gèrent de manière autonome.



Boulassane Kouraogo, membre du bureau du comité de gestion du forage de Hamdallaye.

Un jour les gens de l'ONG nous ont dit que nous avions bénéficié de l'aide d'une petite fille d'environ 17 ans pour un ouvrage devant nous faciliter l'accès à l'eau potable. Nous avons tenu des rencontres, des gens sont venus pour localiser l'endroit propice au forage et voilà, nous avons cette infrastructure aujourd'hui. Auparavant, il fallait aller chercher l'eau dans le lit de la mare à un près d'un kilomètre d'ici. Le problème est qu'il y avait une très grande sollicitation et l'eau était devenue une denrée rare. Ça ne suffisait pas et comme partout en pareille situation, les bagarres étaient fréquentes. Maintenant, avec le forage, il ya suffisant d'eau pour tous, de la bonne eau et en fournissant moins d'effort. Tout le monde vient prendre de l'eau ici, les peuhls, les gourmantchés, les mossi, les gens du village comme ceux qui sont dans les hameaux à côté. Nous ne refusons l'eau à personne et nous ne la vendons pas. Toutefois, nous demandons aux familles de participer à un fonds de panne de la pompe. Nous avons mis en place un comité de gestion du forage et élu une femme comme trésorière parce qu'avec les hommes, il n'est pas exclu que l'argent soit dépensé à d'autres fins et que cela crée des problèmes. Les femmes ont une grande responsabilité dans la gestion du forage. En tout cas nous voulons faire en sorte de ne solliciter l'Ong que pour nous trouver un bon mécanicien lorsque nous aurons un problème avec l'installation. Ils ont fait leur part de travail, à nous de nous montrer responsable et démontrer que nous méritons bien leur confiance et surtout de recevoir ce don si généreux d'une petite fille. Nous demandons au Tout Puissant de l'assister et de veiller sur elle, lui procurer tout le bonheur possible, lui rendre au centuple ce bien dont elle nous a comblé. Vous ne pouvez pas savoir à quel point avoir de la bonne eau tout près et sans se fatiguer est un bonheur pour nous. La preuve, malgré les difficultés de la vie ici, les familles qui se sont déjà acquittées de leur cotisation sont plus nombreuses que celles qui attendent de pouvoir le faire.



ges-
tion d'une

Kaboré Zeinabou Trésorière du comité villageois de gestion du forage

Le problème de l'eau était une vraie corvée. Nous étions réduits à creuser des trous dans la mare pour avoir un semblant d'eau ; c'était souvent de la boue plus que de l'eau. Ce n'était pas propre et loin d'être potable mais nous n'avions pas le choix, nous étions obligés de consommer cette eau ou semblant d'eau. A présent, nous sommes sauvés, le forage a énormément changé, amélioré notre vie. Nous ressentons les bienfaits de l'eau que nous buvons maintenant, elle est bonne et nous avons constaté que certains malaises et maladies ont disparu du village. L'eau potable, c'est vraiment la vie. Et maintenant nous en avons suffisamment et en toute heure sans se fatiguer et sans dispute pour boire, faire la cuisine, le linge, la vaisselle, même nos animaux boivent de l'eau propre aujourd'hui. Nous croyons rêver. Notre vie a changé, en bien, rien qu'en bien. En plus, nous avons beaucoup plus de temps à occuper à autres choses. Avant la recherche de l'eau nous prenait trop de temps, et il fallait se bagarrer pour une eau qui nous rendait même malade. Je crois que tout le monde est conscient de l'amélioration que le forage a amené dans notre vie et c'est pourquoi les chefs de familles font tout pour payer leur 1000 F pour le fonds de gestion du forage.

Rouamba Zarata Chargée de l'hygiène



je
Je nettoie chaque jour et veille. Si quelqu'un par ses chaussures ou ses récipients apporte des saletés dans le périmètre construit pour la propreté des lieux, je le fais nettoyer aussitôt et lui fait comprendre pourquoi l'infrastructure doit demeurer toujours propre. Si ceux qui ont fait le forage ont jugé utile de construire une enceinte allant même jusqu'à prévoir un conduit jusqu'à un abreuvoir pour les animaux, c'est parce que l'hygiène est fondamentale pour notre santé et que l'eau potable qui jaillit du sous-sol peut être contaminé si arrivée en surface elle est exposée à la saleté. Donc, par respect pour ce qui a été dépensé pour garder ce lieu propre, et par souci de préserver notre santé à tous, nous nous devons de tenir toujours ce lieu propre. Un forage sale ne saurait nous garantir une eau potable. Alors, je veille et jusqu'à présent, tout le monde fait attention à garder le lieu propre. C'est ainsi que les femmes qui souhaitent faire leur linge sur place, doivent le faire à bonne distance du forage.

Apprendre en jouant

Hangar LTP

«Learning through play»



Dans le périmètre de l'école primaire de Kikidéni a jailli une nouvelle infrastructure, en l'occurrence, un hangar en matériaux définitif avec un tableau et une margelle construite pour servir de siège. Le milieu du hangar reste libre et peut recevoir tout mobilier suivant l'activité que le hangar devra abriter. De quoi rendre jaloux l'école et ses hangars en tiges

pour ce qu'on appelle pompeusement « classe sous paillette ». Cette infrastructure érigée sur la place de l'école, derrière le logement du directeur, sur une parcelle octroyée par la communauté est, comme on dirait, à l'emplacement convenable. En effet, le Hangar LTP comme on l'appelle au CCFC, est voué à l'éducation préscolaire et est bien à sa place sur le site de l'école



En attendant la rentrée, le hangar abrite les réunions d'enfants parrainés.

lui favoriser une ouverture d'esprit ». Une série de sessions de formation est au programme afin de transférer les compétences psychopédagogiques nécessaires à des villageois. La réalisation de ce hangar comme ceux prévus pour les villages de Komadougou et Tambougou ont été financée par une personne au Canada, en l'occurrence Miss Yik Cheung Kwok du Early Childhood Development Center. Le hangar et les toilettes sont évalués à environ 1 500 000 FCfa. Le projet comprend également la réalisation de manuels en langues locales, notamment le mooré et le gulumacema. Au CCFC Fada, le souhait était de commencer les activités de « Learning through play » aussitôt formés des moniteurs, mais il faut savoir raison garder. Dans nos communautés villageoises, il ne fait pas bon programmer des activités hors champs quand s'annonce la saison des pluies. Le projet « Learning through play » et son hangar à Kikidéni devra certainement attendre la fin des récoltes pour entrer en activité.

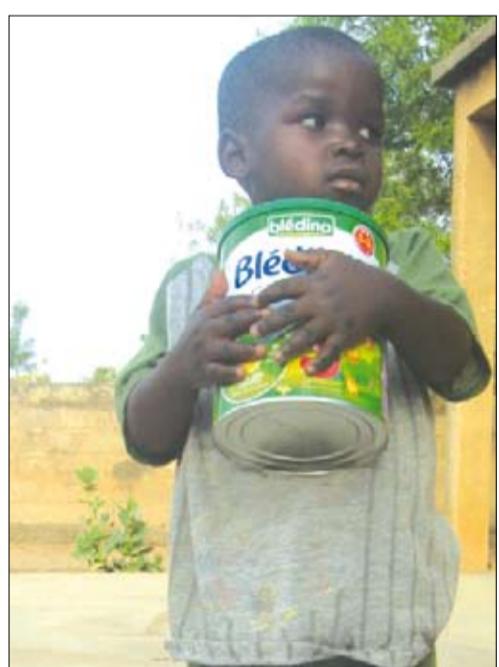
Distribution de vivres

Non seulement le CCFC suit les enfants de sa communauté d'intervention chez elle à Kikidéni, mais encore, il a décidé d'étendre son programme aux enfants qui, passé le cap de l'école primaire, doivent rejoindre la ville proche de Fada afin de poursuivre leurs études. Kikidéni, n'offre en effet que les études primaires, et depuis deux ans maintenant ses enfants sont obligés de monter à la ville pour la suite de leur scolarité. Le CCFC présent à Kikidéni depuis fin 2008, a ainsi vu les enfants sous parrainage au niveau de la classe de CM2 franchir le primaire et monter au secondaire. Ainsi,

“ils sont près d'une vingtaine aujourd'hui à Fada, répartis entre les classes de 6ème et 5ème de l'enseignement secondaire. Ne pouvant faire la navette, parce que, même si Fada est à seulement une quinzaine de km de Kikidéni, ils leur manquent des moyens de locomotion, et le car scolaire est encore une utopie, c'est grâce à des tuteurs que les enfants du village peuvent aller au collège”. Mais cette solidarité bien africaine, n'implique pas des moyens suffisants et, c'est bien souvent que les tuteurs ne sont pas eux-mêmes plus fortunés que les parents de Kikidéni. Pour accompagner ce tutorat, le CCFC participe à la prise en charge des enfants de Kikidéni en soulignant les tuteurs, notamment du déjeuner des enfants. Le CCFC leur a souscrit un abonnement dans un restaurant de la place. Mais, un enfant ne mange pas qu'à midi. Il lui faut également le souper à défaut du petit déjeuner pour atteindre la barre normale des trois repas quotidiens. C'est dire que même si le CCFC assure le déjeuner aux enfants de Kikidéni sous tutorat à Fada,

primaire de Kikidéni. Au CCFC, le chargé de programme Dahani Hubert indique que le hangar LTP est destiné à des « activités d'éveil de la petite enfance » et est de ce fait une infrastructure ouverte autant aux enfants qu'à leurs parents. Parce qu'il sera question de « montrer aux parents, comment s'y prendre pour que l'enfant soit éveillé, comment éduquer l'enfant afin de

le tuteur reste responsable de son petit déjeuner et souper. Sans disserter sur la vie chère et le pouvoir d'achat des Burkinabé, c'est une charge non négligeable dans le contexte qui est celui des populations à Fada. Accepter d'être le tuteur d'un élève, c'est s'engager à lui assurer le minimum, à savoir, le toit et la couchette, le manger et éventuellement les vêtements. Alors, à défaut de signer des chèques aux tuteurs pour les aider dans la prise en charge des enfants de Kikidéni, le CCFC leur apporte ponctuellement un appui en nature. A la Noël, en décembre, ce fut *“la distribution d'un lot de vêtements”* et pour la Pâques, *“une dotation en vivres”*. Jeudi 21 avril, donc le siège du CCFC, a connu une ambiance de fête. A l'invitation du Coges, les élèves de Kikidéni en tutorat à Fada, se sont fait accompagner par leurs tuteurs dans les locaux du CCFC pour réceptionner une dotation en riz, et pâtes alimentaires. Distribution de vivres pour les élèves du secondaire et également pour une poignée d'enfants de moins de 5 ans de Kikidéni présentant une carence nutritionnelle. A quelques jours de la célébration de la fête de Pâques, l'ambiance se devait d'être festive même si après réception des vivres, les élèves devaient faire face à leurs profs de français et de maths pour les 2 heures de cours particuliers qu'ils prennent chaque soir au siège du CCFC. En principe, la distribution de vivres ne devait concerner que les élèves parrainés, mais pour gommer tout esprit de discrimination, le CCFC a établi la liste des bénéficiaires à tous les élèves de Fada originaires de Kikidéni. Comme le dit le chargé de programme, *“nous n'avons pas fait de distinguo, nous avons pris en compte tous ceux qui sont de Kikidéni, parrainés ou non, parce que tous sont en tutorat. Les élèves parrainés ne sont qu'au nombre de 7 alors que tous sont des enfants en situation difficile”*.

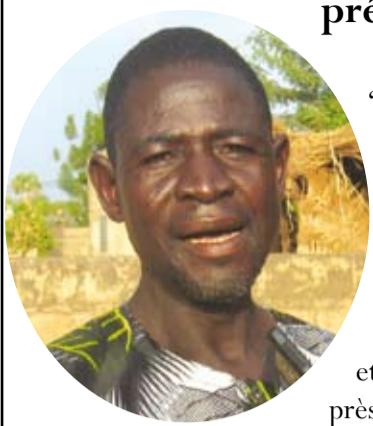


Des enfants de moins de 5 ans de Kikidéni présentant une carence nutritionnelle ont reçu de quoi se sustenter.



Une vingtaine d'enfants de Kikidéni sous tutorat à Fada ont eu le sourire.

Thiombiano Yombo, président du Coges



“En tant que président du Coges, je supervise la distribution des vivres aux enfants orphelins et élèves défavorisés de Kikidéni qui ont retrouvé un espoir de vivre et de mener une vie à peu près normale, comme c'est le droit de tout enfant et ce, grâce au parrainage de quelques bonnes volontés. Ils ont reçu un appoint en aliments pour aider leurs parents adoptifs à leur éviter les conséquences d'une malnutrition. Ils sont tous dans des familles d'accueil à Fada parce qu'il n'y a pas d'établissement de second cycle à Kikidéni. La dotation alimentaire qui leur est fournie est une sorte de soutien de leurs parrains à leurs tuteurs du moment. Vous savez, la vie est chère et, quelle que soit le degré de générosité du tuteur, il ne peut offrir au-delà de ses possibilités. Par ce geste, nous leur signifions notre gratitude et notre soutien pour avoir accepté d'accueillir nos enfants afin qu'ils puissent poursuivre leurs études.”



Barro Issouf, professeur de français

Depuis combien de temps vous occupez-vous des élèves du CCFC ?

Depuis les premières semaines du mois de mars, nous avons entamé une procédure de remise à niveau de ces élèves.

Pour ce qui est du français, je revois avec eux les règles élémentaires de la grammaire, conjugaison et de l'orthographe ; histoire de les amener à maîtriser le «B,A,BA» comme on dit.

Comment vous jugez leur niveau d'ensemble ?

Sur la base d'une évaluation sommative que nous avons faite au tout début pour sonder leur niveau réel, je dirai qu'il y a des raisons d'être optimiste et satisfait sur le niveau d'ensemble. Aujourd'hui, il y a de bons réflexes qui commencent à naître, il y a de la spontanéité dans les réponses durant les cours. Nous sommes à notre 3ème évaluation et le niveau est allé croissant.

Thiombiano Aimé, SG du Coges



“IDEES/ACG a voulu encourager les tuteurs et, en même temps, rappeler aux enfants que, même hors de Kikidéni, leur communauté de base, ils restent au centre de ses préoccupations. C'est ainsi que grâce à IDEES/ACG, ces élèves de Kikidéni au nombre de 17, ont un contrat pour leur déjeuner quotidien dans un restaurant de la place et deux professeurs pour leur suivi pédagogique. Précédemment, en début d'année, ils avaient reçu une dotation en vêtements. Pour ce qui est des enfants en bas âge, ils viennent du quartier Hamdallaye de Kikidéni. Il est ressorti lors d'une visite de santé au centre Béthanie, où nous avons souscrit un contrat de suivi médical pour les enfants de la communauté, qu'ils avaient besoin d'un appoint nutritionnel pour prévenir des cas de malnutrition.”



Au Burkina Faso

CCFC intervient au Burkina Faso depuis 1987 essentiellement dans le parrainage d'enfants. En 2004, il a changé de philosophie, passant d'une logique d'assistanat à une logique beaucoup plus tournée vers le développement. Les programmes sont davantage à base communautaire et n'impliquent plus seulement les écoles.

Le développement et la mise en œuvre des projets et programmes intègrent désormais une approche participative.

Domaines d'Intervention

PARRAINAGE D'ENFANTS

En collaboration avec les communautés et les partenaires locaux, CCFC a mis en place des critères d'éligibilité pour s'assurer que l'argent des donateurs est effectivement utilisé pour le soutien des enfants les plus défavorisés.

Ces critères sont notamment le revenu familial, la taille de la famille et les aptitudes de travail des parents. Un seul enfant par famille sélectionnée sera affilié au programme de parrainage, assurant ainsi une meilleure couverture du nombre de familles prises en charges.

Programmes sectoriels

Pour une utilisation efficace des ressources et pour maximiser l'impact sur les communautés, nous avons développé une approche stratégique structurée en cinq secteurs prioritaires et fondamentaux pour améliorer le niveau de vie des enfants et des familles dans des conditions de vie pauvres :

- LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL,
- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES MOYENS D'EXISTENCE (DDME)
- L'EDUCATION,
- L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT,
- LA SANTÉ ET LA NUTRITION

En plus, nous œuvrons dans des domaines transversaux tels que l'ENVIRONNEMENT et le GENRE, la PROTECTION DES ENFANTS ET LEURS DROITS.

Partenaires

5 PARTENAIRES CLÉS AU BURKINA FASO

- Eglise des Assemblées de Dieu (AD),
- Eglise Evangélique de la Société Missionnaire Internationale (EE-SIM),
- Ingénierie de Développement Economique Environnemental et Social /Appui Conseils Gestion (IDEES/ACG),
- OCADES Koupéla
- OCADES Fada

ADRESSE

01 BP 5159 Ouagadougou 01
Tel : (+226) 50 37 92 60
E-mail : ccfc@ccfcburkina.bf
WWW.ccfcana.ca

Antenne de Fada N'Gourma
70-26-25-49 / 78-84-25-29



Ainsi que le dit Nelson Mandela, “Il n'y a pas meilleure révélation de l'âme d'une société que la manière dont elle traite ses enfants”.



Suite de la page 26

critiquer plutôt que de venir donner sa contribution. Ce forum est une opportunité pour interpeller l'administrateur mais aussi les administrés et cela augure d'un lendemain meilleur. Lorsqu'on n'est pas à la place de l'autre, on pense que tout pouvait être fait. Comme dans un match de football où le spectateur sait toujours ce qu'il faut faire alors qu'à la place du joueur, on ne saurait même pas comment positionner le pied pour être équilibré et ne pas déraper. Dehors, on critique, on chuchote, on pense qu'on peut mieux faire alors que ce n'est pas évident. Ce forum peut interpeller toutes les filles et fils de la localité afin que chacun à son niveau apporte sa contribution pour l'édition d'un Diapangou meilleur.

Plus qu'un regard, s'agirait-il de voir ensemble comment mieux faire ?

Lorsqu'ensemble, on doit considérer ce qui a été entrepris, ce qui n'a pu être réalisé, envisager ce qu'il y a lieu de faire pour un meilleur devenir, je crois qu'il appartient à chacun de contribuer pour que Diapangou évolue positivement et atteigne un certain nombre d'objectifs.

Diabry Hubert, enseignant, communicateur et ressortissant de Diapangou



"Nous pensons que toute personne qui veut aller de l'avant, a besoin de savoir ce que les administrés pensent de sa gestion."

Un bilan nous a été présenté, beaucoup d'acquis ont été constatés mais demeurent des lacunes et il y a toujours à faire. Ce qui est déplorable et que nous constatons que la population n'a pas répondu massivement, ce qui laisse penser qu'il y a des questions qui pouvaient être posées mais qui sont restées en suspend. L'organisation est telle qu'on a l'impression que la communication n'a pas fonctionné, il y a eu un déficit de communication et beaucoup de personnes ne sont pas là. Il est vrai les chantiers du développement ne sont pas aisés à conduire à terme, et nous encourageons le maire et son équipe et appelons les différents ressortissants à taire les guerres tribales et de donner la main pour ensemble aider la commune à aller de l'avant. Nous croyons que ce genre d'espace sera encore organisé et que beaucoup pourront se prononcer et apporter leur pierre à la construction du village."

Vivez
les événements
avec
Les Echos du Sahel

Si l'organisation d'un face à face entre l'administrateur et les administrés fut une idée géniale, l'inverse hélas sanctionna la mise en oeuvre. Plus déplorable fut la faible mobilisation, mais encore, des détails comme la maîtrise de l'agenda ou la mesure dans la modération des débats, ont frisé l'exaspération. L'Edic dans son esprit, fut si génial que la prochaine édition est vivement attendue, mais il faudra revoir la copie de la mise en oeuvre.

C'est presque toujours que la conception sur le papier défie tout génie. C'est, également, presque souvent que les préten-tions théoriques se cassent le nez sur le terrain de la mise en pratique. Mais bon, c'est connu. Dans le monde du développement, les beaux objectifs bien rédigés et ponctués de jolis présumés résultats sont ceux qui accrochent. Les privilégiés qui ont eu, sous les yeux, les termes de références «pour la conduite des espaces de dialogue et d'interpellation communautaire de Yamba et Diapangou», se les sont bien frottés : il a été aisément de dire; bien malaisé de faire.

L'esprit a été unanimement hautement apprécié mais, la manière n'a pas suivi. Avec un fils de Diapangou, observateur parmi d'autres, «les Echos du Sahel» fait une escale à Diapangou pour créer un autre espace de dialogue, celui sur la conduite de la conduite des Edic, espace de dialogue et d'interpellation communautaire. Comme dit Natama Mamoudou, «quand tu lis ce TDR, c'est très beau sur le papier, tu te dis que c'est très bien. Sauf que la population n'est pas sortie, et ils ont choisi d'inviter ceux qu'ils voulaient mais pas les ressortissants de Diapangou.»

Avez-vous été invité ?

Non, je l'ai appris comme ça, par Idani Amidou, chef d'antenne d'un projet à Pama qui a, lui-même, été informé par un ami qui travaille à îles de Paix. Il m'a appelé la veille pour me dire qu'il passerait le lendemain pour aller à un forum au village et souhaiterait que je l'accompagne. A mon tour, j'ai informé le frère Diabry Hubert (professeur à l'Enep). Il devait même dispenser un cours ce jour-là. J'ai dit non, arrange-toi, il y a une rencontre au village, il faut qu'on y aille.

Existe-t-il une filière pour vous informer en tant que ressortissant de Diapangou ?

Ordinairement, lorsqu'il y a une rencontre au village, c'est moi qu'on touche pour informer les autres.

Il existe donc un moyen pour vous contacter ?

Ils ont tous mes contacts. Même lorsqu'il s'agit de collecter des cotisations, c'est moi



Natama Mamoudou, Ressortissant de Diapangou à Fada, ENEP.

qu'on touche pour informer les ressortissants de Diapangou résidant à Fada.

Les ressortissants de Diapangou à Fada n'ont donc pas été informés ?

Non, à part peut-être le parrain qui réside également à Fada mais, comme ce n'est pas son rôle d'informer les gens, l'information ne pouvait pas passer.

Mais, n'a-t-il pas été dit au forum que tous les ressortissants ont été invités ?

Ils disent qu'ils ont remis les invitations au président de l'association des élèves et étudiants de Diapangou dont le maire est toujours membre fondateur. Et, celui-ci réside à Ouaga. Suivant quelle logique va-t-on, de Diapangou, aller remettre une convocation à quelqu'un qui est à Ouaga pour qu'il informe des gens qui sont à Fada ? Ce qui en plus était déplaisant, est que le maire n'a pas voulu reconnaître qu'il y a eu des failles dans la mobilisation. Je pense plutôt que c'est une force d'admettre ses erreurs.

Idem, en ce qui concerne l'absence de la population, ils disent qu'ils ont visité 6 fois chaque village. On peut aller s'arrêter au village et ne rien faire. Même au village, il y a un responsable ou ministre de la communication et de l'information. Il suffit d'aller voir le chef du village et le travail sera fait. Il ne s'agit pas d'aller voir quelqu'un qu'on connaît au village et dont le rôle n'est pas d'informer. On ne peut pas mobiliser la population sans passer par le chef. Même au village, il y a une organisation. Il suffisait de voir les chefs de village et les populations allaient sortir. Quand vous passez par un quidam, il n'ose même pas informer parce que le chef va lui demander s'il veut usurper sa place. Quand on arrive dans un village, la première des choses, c'est de demander qui est votre responsable ?

Il y avait quand même du monde

Les gens savent de quoi est capable Dia-

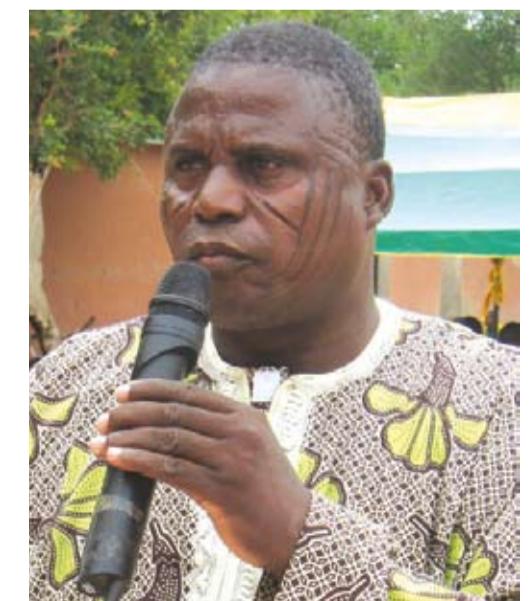
pangou. On ne peut pas dire qu'on a mobilisé à Diapangou sans réunir au moins 500 personnes. Même, en tant ordinaire, on fait sortir au moins 500 personnes. En étant généreux, on comptait ce jour-là quelques 100 personnes.

Vous oubliez qu'on est en saison pluvieuse et qu'il est difficile de réunir les gens pendant que les champs attendent.

Soyons sérieux ! Le maire est représenté dans chaque village par deux conseillers et si le travail est fait dans l'art, normalement, on devait avoir plus que ce monde quelle que soit la période, même en saison pluvieuse. Et je parle en connaissance de cause. Nous avons eu à organiser la journée de l'excellence et c'était en pleine période de pluies, nous avons même remis les prix sous une grosse pluie mais nous avions réuni plus de 4 fois le monde de l'Edic. Et ce, sans disposer de répondants dans les villages, nous n'avions touché que les APE (associations de parents d'élèves) et les différents maîtres d'écoles. Pour l'Edic, il n'y a simplement pas eu de communication.

Parlant de communication, il semble que le projet d'élection au cours de l'Edic d'une cellule de suivi et d'évaluation des recommandations a été une surprise pour l'assemblée. N'aurait-il pas été mieux indiqué d'informer au préalable les structures afin qu'elles procèdent sereinement à la désignation de leur représentant ?

Je pense qu'on a programmé un échec. La manière de désigner les membres est un échec. Les différentes organisations d'où devaient émaner les membres du comité n'étaient apparemment pas informées ni même toutes présentes. On ne peut pas désigner des gens comme ça, à la hâte, sans qu'ils ne sachent même la teneur de la tâche qui les attend. Avant de désigner quelqu'un, il faut lui dire pourquoi il est



Le prof Sali Idani: "parce qu'on ne lui donne pas le temps, il n'arrivait pas à s'exprimer posément et donc les gens n'arrivaient pas à le suivre et à le comprendre"

désigné, quel rôle est celui de ce comité, est-ce qu'il est capable de jouer ce rôle ? Il aurait fallu préparer les différentes structures sur les attributions de cette cellule et le rôle dévolu à ses membres, et les laisser procéder sereinement à élection de leur représentant. C'est comme ça que ça se passe partout quand on veut des résultats. Il ne faut pas désigner quelqu'un pour qu'on l'applaudisse. Quand on veut mettre en place une structure au niveau communal, les gens se retrouvent par organisation, on dit, «la société civile, vous vous retrouvez à tel endroit pour nous amener tant de noms». Ils se regroupent, ils discutent, ils passent aux élections s'il le faut et ils fournissent les noms. On obtient ainsi un groupe qui sait pourquoi il a été constitué.

Il semble que la procédure n'est pas nouvelle à Diapangou puisqu'un participant a interpellé le maire sur une question analogue au sujet d'un comité de jumelage.

J'ai vu la composition du bureau du comité de jumelage. Effectivement, à la consultation des noms, tu te dis que toute la commune est représentée. La question est de savoir dans quelle condition ce bureau a été mis en place et, je suis d'accord avec l'interpellant, qu'il n'y a pas eu d'assemblée constitutive. Je n'en ai pas été informée et je me suis demandé comment des gens de Fada se sont retrouvés dans le bureau quand je n'ai même pas été informé d'une réunion de constitution d'un bureau.

Que pensez-vous de l'initiative de cet Edic ?

Sincèrement, c'est une très bonne chose. Je l'ai dit dans mon intervention, c'est un courage pour le maire d'avoir accepté cet exercice de dialogue et d'échanges. C'est une chose à encourager. Maintenant, est-ce qu'il faut organiser des Edic sans tenir compte des préoccupations, observations et critiques des uns et des autres. Je pense que quand on organise un forum, c'est pour avancer. Si c'est uniquement pour que les gens viennent dire «vous avez assez travaillé, vous n'avez plus rien à faire», c'est pas la peine d'organiser le forum. Quand on organise un forum, c'est pour que les gens disent, «c'est bien mais, c'est pas arrivé et voilà ce que nous nous proposons».

Et l'organisation ?

Le modérateur n'a pas réussi son travail, il n'a pas su gérer les choses. Quand on invite une personne à prendre la parole dans un forum, même s'il doit prendre 10 mn pour s'exprimer, je ne vois pas d'inconvénient, l'essentiel est qu'il ne sorte pas du débat. Le modérateur n'est pas là pour arrêter quelqu'un qui est en train d'apporter des solutions, il est là pour recadrer le débat lorsqu'on s'en écarte. Si quelqu'un vient et s'emporte, tu peux l'arrêter parce que nous ne sommes pas dans un tribunal. Nous étions réunis pour échanger et aboutir à quelque chose de positif. Il y'en a qui n'ont même pas fait 3 mn et il les a arrêté. Moi, c'est pour cela que je n'ai plus demandé la parole. Il m'a invité à continuer, j'ai dit «je

n'ai plus rien à dire parce que vous n'êtes pas là pour écouter les gens». Si vous prenez le cas du professeur, parce qu'on ne lui donne pas le temps, il n'arrivait pas à s'exprimer posément et donc les gens n'arrivaient pas à le suivre et à le comprendre. Alors qu'il suffisait de le laisser, de lui dire, tu as tout le temps, l'essentiel est que tu restes dans la fourchette de la discussion. On te parle de 15 mn, puis on te dit 10 mn, puis... Finalement tu vas escamoter ce que tu as à dire. S'il y a d'autres organisations, il faut qu'on revoit cette question sinon, à la longue, les gens ne vont même plus intervenir parce que s'il faut intervenir et puis on ne va pas prendre en compte ce que tu dis...

N'y a-t-il pas un problème de connaissance du milieu ?

Les ressources matérielles comme humaines doivent être du milieu. Si ça a échoué, c'est parce qu'on a laissé toute l'organisation à l'association monde rurale qui ne connaît même pas les ressortissants

de Diapangou, les coutumes. Ça n'engage que moi, mais je pense que l'échec vient du fait qu'on a confié l'organisation à l'AMR. Si on me confie une organisation à Ouahigouya, je ne pourrai pas m'en sortir. On ne peut pas dire à quelqu'un qui ne connaît pas les gens de Diapangou d'aller les rencontrer à Ouaga. En plus, le monde n'est pas sorti. Il n'y a pas une commune qui peut battre Diapangou en matière de mobilisation. C'est qu'il y a un problème.

Lequel ?

Le problème soulevé par le vieux Idani Abdoulaye. Quand nous disons que les gens ne sont pas contents, ce mécontentement, c'est entre le maire et ces gens-là. Sinon nous, nous ne faisons même pas partie de ceux qui sont mécontents. Moi, je n'ai pas de problème avec le maire. Il est au courant, il sait d'où vient ce mécontentement, ceux qui l'applaudissent savent d'où vient ce mécontentement. Maintenant, si les gens n'ont pas le courage de revenir là-des-

sus, comme Diabry l'a dit, il faut accepter de crever l'abcès, parce qu'il n'y a pas quelqu'un au village qui ignore l'origine de ce mécontentement. On ne peut, peut-être pas en parler en public, mais il faudrait organiser un cadre où tous les fils et filles du village vont se retrouver, se dire la vérité, se pardonner et avancer. Le vieux a parlé de division. Cette division est née dans le groupe du parti CDP. C'est entre eux, ils savent. Sinon, moi, je n'ai pas de problème avec quelqu'un dans mon parti. Quand on connaît le mal on doit pouvoir trouver la solution. C'est un problème au-delà de la gestion municipale. Ensuite, la presse n'a pas été associée, alors que Fada à la chance d'avoir aujourd'hui 4 radios et un journal. Qu'est-ce qu'on peut faire aujourd'hui sans la presse ? Le maire nous a parlé de contrat avec telle ou telle radio. Nous, nous n'avons entendu aucun communiqué. Et vous «les Echos du Sahel» vous dites que vous avez été invité par îles de Paix. Alors, c'est quoi cette organisation ?



L'agenda fut si génial et bien conduit que les participants durent se rabattre sur des beignets pour tromper leur faim et piquer un somme pour dompter la longueur des débats.



L'ANTENNE RÉGIONALE BURKINA FASO-BÉNIN

“On ne vient pas faire des projets à votre place, on vient vous aider à réaliser vos programmes, en essayant de faire en sorte que lorsque nous ne serons plus avec vous, vous puissiez être autonomes et vous débrouiller par vous-mêmes”



Gaël de Bellefroid

Après Yalogo dans le Namentenga, et alors que tout le monde se bouscule pour le plateau central, Îles de Paix ose venir, dès la fin des années 90, dans l'Est du Burkina. Fada accueille donc le bureau régional d'Îles de Paix pour le Burkina et le Bénin. Rapidement, Yamba puis Diapangou dans la province du Gourma deviennent des “îles de paix”. Gaël de Bellefroid, le coordinateur régional qui a accompagné ces deux “îles” à l'autel de la communalisation, aurait souhaiterachever l'oeuvre entamée. Retour sur un séjour ni assez court ni assez long, suffisant pour insuffler une dynamique de développement dans ses “îles”. Avec les Edic de Diapangou et Yamba, il a eu le courage d'initier un exercice qui fera école.

Qu'est-ce qui a motivé le choix, pour Îles de Paix, de s'installer dans l'Est du Burkina et précisément à Yamba et Diapangou, dans la province du Gourma ?

Pour ce que j'en sais, parce qu'à l'époque, je n'étais pas là, c'était dans les années 2000 et, même un tout petit peu avant, à la fin du programme de Yalogo dans le Namentenga, il y a eu une prospection qui a déterminé que dans la région Est, il y avait assez peu d'opérateurs d'appui. On était en 1998-99 et il n'y avait pas grand monde. C'est ainsi qu'il a été décidé l'implantation de l'antenne régionale à Fada. A l'époque, l'esprit du développement est fortement orienté vers l'appui aux organisations paysannes (OP) assez dynamiques pour recevoir utilement le soutien d'un programme d'appui d'îles de paix. Cela va déterminer le choix de Diapangou dans le

Gourma, de Tensobentenga au Centre-Est et de la zone du Bénin. En l'occurrence, les associations «Ountaani» à Diapangou, «Song taaba» à Tensobentenga et «l'Union communale des producteurs» au Bénin. Pour le cas de Yamba, il y avait une demande relayée par les populations avec une forte implication du chef coutumier pour qu'îles de Paix s'engage dans la reprise du barrage de Bargou en 2002. A Diapangou, par contre, où nous sommes arrivés en 2003, il s'agissait de renforcer les capacités de l'association Ountaani. Plus tard, avec la décentralisation, nous avons évolué vers des partenariats formels avec les communes en lieu et place des OP et certains organes qui préparaient la décentralisation tels les comités départementaux de développement.

Comment expliquez-vous la forte présence d'îles de Paix dans la mise en œuvre des PCD autant à Diapangou qu'à Yamba ?

Il faut dire que l'architecture de base des interventions d'îles de paix est la même partout. Pour les PCD, (plan communal de développement) à ma connaissance, c'est le Ficod (Fonds d'investissement pour les collectivités décentralisées) qui a aidé la commune de Yamba à réaliser son plan et Adepac (projet d'appui à la décentralisation et à la participation citoyenne) pour celui de Diapangou. Ailleurs, dans d'autres communes, nous avons-nous-même financé et aidé à l'élaboration des plans. Une fois les plans communaux élaborés, la philosophie d'îles de Paix est de concentrer ses interventions sur une commune et d'avoir une complémentarité entre les différents axes. Et on constate aujourd'hui, que dans la réalisation du PCD, il y a pas mal d'infrastructures qui ont été concrétisées avec l'appui d'îles de Paix. Mais nous ne sommes pas les seuls. Il est vrai que nous avons un effet de concentration assez fort mais, qui n'est pas du tout lié à l'élaboration du PCD. Îles de Paix a ses propres objectifs. Par exemple, sur les infrastructures sociales, nous travaillons essentiellement sur l'enseignement primaire et l'accès à l'eau. Dans certain cas donc, nous avons appuyé les PCD mais, à Yamba ce n'est pas le cas, même si nous avons contribué aux projets pour le lycée à Diapangou et le CEG à Yamba. Dans la zone où nous intervenons, nous nous concentrons sur les activités productives; la dynamisation de l'économie, en faisant en sorte d'assurer la présence d'infrastructures et

en appuyant la bonne gouvernance, afin de créer un contexte qui tire le tout vers le haut.

Qu'elle est la marque «Îles de Paix», dans ses zones d'intervention ?

Nous avons trois axes d'intervention. Le premier est d'améliorer ou chercher à améliorer la sécurité alimentaire et la génération de revenus via les activités agricoles puisque nous travaillons dans le monde rural. Cela revient à dire que nous appuyons toute une série de programmes très variés suivant la zone, pour dynamiser l'économie et donc la production. Et comme nous sommes dans le monde rural, cela implique forcément des programmes d'irrigation pour le maraîchage, des retenues d'eau pour le bétail, l'appui à l'apiculture, à l'aviculture, la fertilisation des sols, la maîtrise de l'eau en hivernage avec l'aménagement de bas-fonds pour la culture du riz, la mise en place de fonds de micro-crédits pour des AGR (activités génératrices de revenus) féminines, etc. A Diapangou, on peut y ajouter l'appui au développement de la filière laitière. Dans ce grand volet, on peut mener nombre de petites activités avec un taux d'investissement assez faible, jusqu'à des énormes projets comme le barrage de Pan pangou qui représente plus de 600 millions d'investissement. Il s'agit donc de projets très variés, en fonction de la demande et de la dynamique qu'il y a dans la zone et, évidemment, en fonction du souhait des populations et du potentiel à développer, etc. L'esprit est que les gens puissent récolter au moins suffisamment pour nourrir leur famille et dégager des revenus.

Un nouveau challenge

Gaël de Bellefroid est juriste de formation et peu de gens auraient parié le retrouver dans le Gourma burkinabé à gérer une association de développement. Il en est bien conscient, et reconnaît que c'est “assez inhabituel dans un monde du développement où le profil habituel est celui d'agronome, d'économiste, des professions pointues dans un domaine donné comme la santé et autres, mais bon, les juristes sont plutôt des généralistes et on se demande souvent si c'est une erreur ou accident de parcours. Pourtant, je suis convaincu que les juristes et, on l'a vu à travers les journées d'interpellation, on vraiment leur place, une pierre à apporter à la contribution au développement. Donc je ne pense pas que ce soit un accident de parcours, c'est un cas relativement isolé ou marginal mais qui est, à mon avis, appelé à se développer à l'avenir.” L'homme est plutôt heureux et, à son affaire dans ce milieu : “Je suis à Fada depuis septembre 2005, donc pratiquement 6 ans, à quelques mois près. Avant, j'avais fait 5 ans au Burundi, dans un contexte très différent. Pour moi, c'est un métier absolument passionnant, et qui justifie amplement les sacrifices qu'on y consent. C'est clair que j'aurais pu avoir une vie très différente, peut-être matériellement beaucoup plus confortable en Europe, mais personnellement, ça ne m'intéressait pas du tout. Je trouve que contribuer à cette grande aventure du développement, c'est quelque chose de vraiment passionnant, bien que complexe, et qu'on a plus souvent des déceptions que de franchises réussites. Mais, dans l'absolu, à refaire, je resignerais des deux mains.” Et, il a resigné car il quitte Fada et le Burkina, mais demeure bien à îles de Paix. Il poursuit l'aventure du développement au Pérou où la langue est l'espagnol, - et son contact avec la langue de Cervantes remonte à plus de 10 ans, lors d'un stage en Espagne dans un cabinet d'avocat - “il n'y a pas que la langue qui sera très différente, je pense que l'ensemble du contexte est radicalement différent et c'est pour cela que c'est tellement passionnant. C'est un nouveau challenge très intéressant et peut-être se sera pour ramener de nouvelles idées en Afrique.”



Le deuxième axe est l'accès aux infrastructures de base que nous considérons comme partie intégrante du développement : pouvoir envoyer son enfant dans une école correcte et pouvoir avoir accès à l'eau potable et, dans certains cas, nous travaillons sur le désenclavement pour faire en sorte que les villages soient accessibles en toute saison. Ce n'est pas le cas à Yamba et à Diapangou mais, par exemple au Bénin, nous avons réalisé des petits ouvrages de franchissement. Mais, à titre exceptionnel, nous avons fait un appui à l'enseignement secondaire avec la construction de classes pour normaliser le lycée à Diapangou et le CEG à Yamba. L'idée, en relation avec le premier axe, est qu'il ne sert à rien d'avoir des revenus s'il n'y a pas d'infrastructures. Si les gens ont de l'argent mais qu'il n'y a pas le forage pour avoir de l'eau de qualité, qu'il n'y a pas d'école pour y envoyer son enfant, ça reste un problème. Et, inversement, construire une école quand les gens n'ont pas les moyens de scolariser leurs enfants ou pas les moyens de payer l'accès à l'eau, ça ne sert pas non plus. C'est l'axe le plus visible et concret.

Le troisième axe est beaucoup plus immatériel mais, très important pour nous. C'est l'appui à la gouvernance locale. Et là, nous avons fait beaucoup de choses. Appuyer les communes à élaborer leurs plans communaux de développement, facilitation de formation pour expliquer aux conseillers communaux la notion de maîtrise d'ouvrage communal ; le rôle du conseiller communal ; comment mobiliser des ressources au niveau local ; l'espace d'échanges et d'interpellation communal, des voyages d'échanges pour prendre conscience de ce qui se fait ailleurs, la dynamisation des commissions, telles celles de développement et affaires économiques. Nous avons fait beaucoup de choses dans ce domaine qui sont beaucoup moins visibles immédiatement mais, que nous trouvons également très importantes.

Le lien entre les trois axes montre une certaine complémentarité et logique. Nous ajoutons à cela un aspect transversal, une stratégie qui colore toutes les activités d'Îles de Paix : le renforcement des capacités, apprendre à pêcher plutôt que donner un poisson. L'idée est de dire qu'on ne vient pas faire pour vous, on ne vient pas faire des projets à votre place, on vient vous aider à réaliser vos programmes, en essayant de faire en sorte que lorsque nous ne serons plus avec vous, vous puissiez être autonomes, vous débrouiller par vous-mêmes. Toutefois, ne pas créer un effet d'assistanat. Cette idée de renforcement de capacité

est très forte à Îles de Paix et c'est de là que vient la limitation de notre intervention à une période de 10 ans. On se concentre sur une petite zone, c'est la notion d'"île", on fait beaucoup de choses pendant 10 ans mais, avant même de commencer à faire, on doit penser qu'un jour on va partir et que, donc, ce qu'on va faire doit être conçu de façon à ce que ça continue.

Les "Edic" seraient-ils une sorte de jauge de cette capacité à aller vers une autonomie ?

Non ! L'Edic participe à la bonne gouvernance locale. Pour nous, l'esprit de la décentralisation et de la démocratie à la base c'est, on a élu quelqu'un, on lui a donné mandat de gérer la commune et il est normal que celui à qui on a donné mandat, fasse le bilan et rende compte à ceux qui l'ont élu. Je sais pertinemment que, dans le contexte ici, c'est pas du tout naturel, c'est pas du tout spontané et c'est pour cela que nous avons appuyé cette activité. Parce que nous aimions bien qu'à terme, d'ici à quelques années, cela devienne quelque chose de naturel. On a bien vu tout au long du weekend de l'Edic que les gens avaient des choses à dire, ils avaient des questions à poser à leurs responsables, ils avaient même beaucoup de choses à dire, des choses qu'ils auraient bien pu dire depuis longtemps. Donc, je crois que cela répond bien à un besoin. Evidemment, c'est inhabituel. Inhabituel pour un responsable de justifier en public. Ils ont accepté, c'était vraiment bien de leur part. Nous considérons que cela participe vraiment de la gouvernance et il y a vraiment complémentarité entre les trois axes. S'il n'y a pas de gouvernance, les infrastructures qu'on a créées ne seront pas bien gérées et, c'est

une évidence. S'il n'y a pas de bonne gouvernance, le développement économique ne sera jamais bon. S'il y a la corruption, des détournements, les gens ne pourront pas développer leurs projets dans un environnement sécurisé et de façon sereine. Donc, les choses sont inter-reliées entre elles, de façon très forte. Il ne s'agit pas de douter du responsable mais, simplement normal, qu'il rende compte. Si cela devient habitu-

el au niveau villageois, qu'on demande en fin d'année au CVD (comité villageois de développement) ce qu'il a fait ; le Coges (Comité de gestion) de l'école, du barrage ou du forage, on leur demande d'expliquer ce qu'ils ont fait avec les cotisations qu'ils ont perçues ; au niveau communal on leur demande ce qu'ils ont fait avec le budget, combien de taxes sont rentrées ? à quoi ça a servi ? peut-être qu'un jour, au niveau

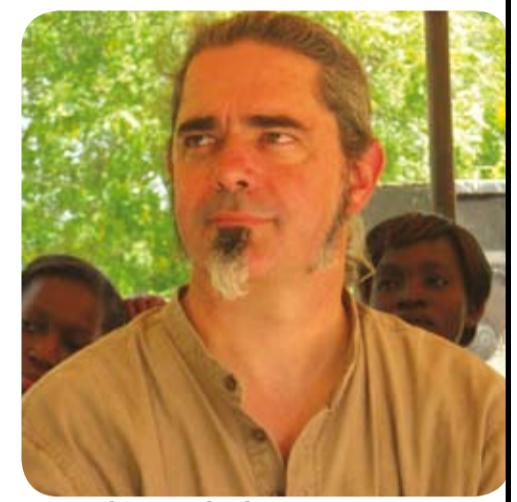
MATHIEU BAEHREL

un exercice de démystification

Les Edic et notamment celui de Yamba a eu des observateurs privilégiés, en la personne de Pascaline Delvigne, la remplaçante de Gaël de Bellefroid et de Mathieu Baehrel, chargé de suivi des programmes, Unité Programmation-Appui-Suivi (UPAS), depuis Huy au siège de Îles de Paix en Belgique. Les Echos du Sahel ont rencontré ce dernier pendant son séjour à Fada.



Pascaline Delvigne



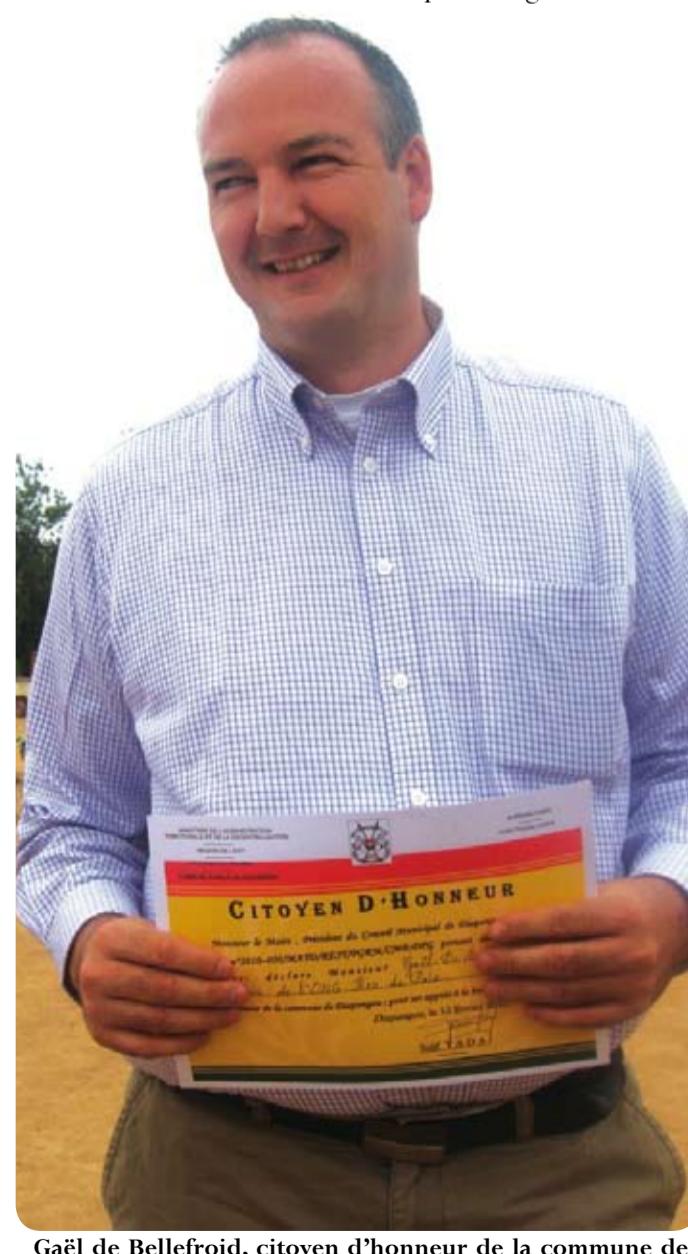
Mathieu Baehrel

L'UPAS est le service au niveau du siège, à Huy en Belgique, qui est chargé du suivi des projets au Sud dans les 5 pays où intervient Îles de Paix. Mathieu Bachrel est particulièrement chargé du suivi des programmes au Burkina Faso et au Bénin. Il est donc assez fréquent au Burkina et au Bénin pour avoir des contacts de suivi avec ses collègues sur le terrain, parce que dit-il, «on ne se rend pas bien compte dans son bureau en Belgique dans le froid de ce qui peut se passer sous 40° de soleil, au fin fond de Yamba ou Diapangou. Les missions permettent de discuter face à face, ce qui est toujours mieux que par messages électroniques».

La preuve de l'importance de la bonne gouvernance pour Îles de Paix, la mission de Mathieu Bachrel, durant les premières semaines de juin dernier, a été spécifiquement programmée pour qu'il puisse participer à au moins un Edic, puisqu'il y travaille depuis leur identification. En fait dit-il, «on voulait travailler sur la bonne gouvernance locale, mais on ne savait pas comment s'y prendre. On a essayé de réfléchir, tous ensemble, les coordinateurs et chargés de programmes d'Îles de paix sur le terrain, à ce qui pouvait se faire comme intervention chapeau sur la bonne gouvernance locale». Il a donc participé aux débats, bien que de loin, et c'est tout naturellement qu'il a fait le déplacement pour l'Edic de Yamba les 10 et 11 juin. Pour ce qu'il a vu et vécu, il est positif «pour une première, je trouve que c'est une très grande réussite. Il y avait énormément de monde, que ce soit les gens du conseil municipal, les CVD représentés en masse, les partenaires y compris la chefferie traditionnelle, et on sait qu'à Yamba, c'est un petit peu litigieux. Mais surtout, la population est sortie de tous les villages, tous les participants des activités que mènent Îles de Paix ont été représentés et, je trouve que c'est une très grande réussite. Donc, première réussite, les gens sont sortis en masse ; deuxième réussite, ils ont tous participé et, en plus, de façon très constructive. Y a pas eu vraiment d'insulte au maire ou quelque chose comme ça ; c'était vraiment des questions et on a senti que les gens avaient un poids sur le cœur, certains depuis très longtemps ; c'est un espace qui leur a permis, et où ils se sont permis, de s'exprimer et, ça déjà, c'est très fort. Je pense que c'était l'objectif recherché, avoir un dialogue entre les différentes parties». Mais encore, poursuit-il, vraiment ravi par ce qu'il a vécu, «cet Edic a été un exercice de démystification du maire. Il a servi à montrer aux populations que le maire est quelqu'un comme eux, qu'il doit rendre des comptes, parce que finalement, c'est leur argent, leurs impôts qui sont en jeu, même si leurs impôts ne servent, comme l'ont dit certains, qu'à capter des bailleurs de fonds.»

A terme, selon son souhait, «cet Edic au niveau communal peut descendre au niveau du village avec les conseillers municipaux et les CVD qui, eux, doivent rendre compte du développement de leur village. Ensuite, nous travaillons avec des producteurs qui sont en groupement et, il est intéressant d'avoir une bonne gouvernance à ce niveau également. Un président de groupement doit aussi rendre compte de son action aux membres du groupement.»

Inch'Allah ! doit-on dire.



Gaël de Bellefroid, citoyen d'honneur de la commune de Diapangou.

beaucoup plus élevé, ce sera aussi un réflexe. Mais il faudra du temps.

A la veille de votre fin de séjour au Burkina, quelle auto-critique faites-vous de votre coordination de l'antenne régionale d'Îles de paix ?

C'est très difficile. J'ai un peu de mal à répondre. Je pense que globalement, il y a beaucoup de positif. Je pense que lorsque les gens regardent un peu ce qu'on fait, et la façon dont on travaille, j'ai rarement, si non jamais entendu dire «franchement, ce que vous faites, ça ne nous paraît pas pertinent, on ne croit pas à votre démarche...». Généralement, le discours est plutôt contraire, «ha ! Îles de Paix, c'est vraiment intéressant, on voit un impact très concret sur le terrain, vous prenez le temps d'accompagner les choses sur le terrain dans la durée, vous mettez beaucoup d'attention au suivi de ce qui a été fait, vous ne venez pas construire un truc et partir le lendemain et on ne vous revoit plus jamais...». Donc, je pense qu'il y a beaucoup de positif. Maintenant, il y a certainement aussi énormément de choses à améliorer et, je pense qu'on n'a pas mal cherché notre voie. Nous avons commencé dans une stratégie d'appui aux OP, qui n'a pas été vraiment poursuivi, parce qu'on estimait que ça ne donnait pas les résultats escomptés. Nous avons changé notre fusil d'épaule. C'est sûr qu'il ya des interventions qu'on aurait pu faire plus tôt, pu faire mieux, qu'on aurait pu préciser davantage au début, etc.

Des regrets au moment de passer le relais ?

Je pars avec un sentiment d'inachevé. Il est vrai, j'ai l'opportunité qui se présente, maintenant, de reprendre un projet d'Îles de Paix au Pérou (Amérique latine), mais je trouve qu'il y a énormément de chantiers en cours au stade actuel, que j'aurais bien voulu pouvoir suivre encore un peu et pouvoir peut-être impulser la suite d'Îles de Paix puisque, les 10 ans, ça va nous mener à 2012-2013, ce qui finalement n'est pas très loin. Et la grande question à l'ordre du jour maintenant, chez nous, c'est comment nous allons aborder la suite qui implique l'appui d'un bailleur, d'un apport financier

extérieur pour appuyer de nouvelles interventions. Nous ne pouvons plus, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, démarrer des activités entièrement sur les fonds propres d'Îles de Paix. Nous sommes obligés, si nous voulons entreprendre de nouveaux programmes, d'avoir l'appui d'un bailleur

de fonds institutionnel, parce que nous ne disposons plus d'assez de fonds pour faire entièrement avec des fonds de l'association. Je pense qu'il y a un grand défi d'arriver à capitaliser tout ce qu'on a fait, aussi bien à Tensobentenga qu'à Yalago et maintenant à Yamba et Diapangou et, un petit peu au

Bénin. Faire le tri entre ce qui a été vraiment intéressant, avec de bons résultats, et là où on a perdu du temps et eu de moins bons résultats, essayer de réinventer ou redéfinir une nouvelle démarche. J'aurais bien voulu être acteur là-dedans, mais c'est pas le cas.

Îles de Paix, mode d'emploi à Diapangou

Pas facile de remonter le temps pour relater un vécu, et surtout quand il est aussi dynamique que celui d'Îles de Paix à Diapangou. Si dynamique que l'Edic a commencé par une querelle de paternité sur la venue d'Îles de Paix à Diapangou. La preuve qu'Îles de Paix est bon, un super favori. On ne réclame pas des droits sur un tocard.

Traoré Abdoulaye Som-soré, ingénieur de développement rural, option élevage, chargé de programme se plie à l'exercice de mémoire pour "trahir" le secret de la méthode "Îles de Paix".



2003-2004 : Au début de l'intervention en 2003 à Diapangou, Îles de Paix a comme unique partenaire, l'association «Ountaani» qui comptait une trentaine de groupements répartis dans 14 villages, pour la mise en œuvre d'activités agro-pastorales. Concrètement, en 2004 nous avons réalisé des périmètres maraîchers et développé des actions structurantes, notamment la réalisation de points d'eau pour améliorer l'accès à l'eau potable, soit 4 forages.

2005 : En même temps, on se disait qu'on ne pouvait pas se limiter à cette association, qui n'était pas représentative de tout le

département, puisqu'à l'époque on raisonnait en terme de département. Il nous fallait élargir la base et nous avons prospecté pour élire d'autres acteurs. Nous avons ainsi approfondi la piste de l'Union «Taanba» de Tantiaka que nous avons accompagné en 2005 dans le domaine de l'apiculture par la formation et l'équipement en matériels modernes de production (ruches kenyanes et combinaisons d'exploitation). 12 apiculteurs de l'Union «Taanba» et 14 de l'association «Ountanni» en ont bénéficié. Parallèlement, en cette année 2005, nous poursuivions le renforcement des capacités de l'association Ountanni et la réalisation d'autres périmètres maraîchers. Ajouter à

cela un fonds de micro-crédits rotatifs en faveur des femmes de l'association «Ountaani» depuis octobre 2003 et pour les femmes de l'Union «Taanba» en 2006.

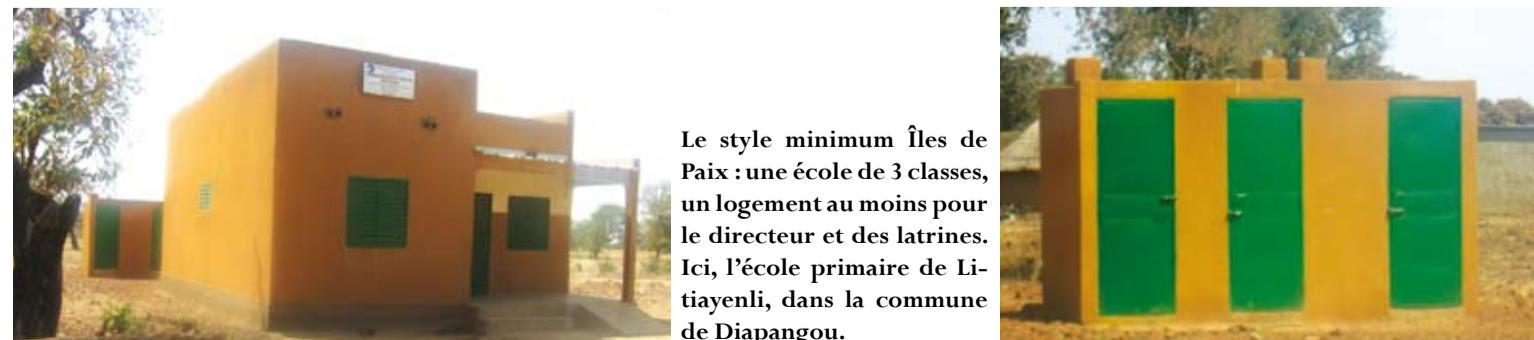
2006 : En 2006, nous avons scindé les activités : celles réalisables par l'association avec des appuis et celles au-dessus de leurs capacités comme la réalisation de forages. En préfiguration de la décentralisation, il fallait apporter un appui à la réalisation de ces infrastructures, dites structurantes, tout en cherchant un interlocuteur pour leur planification dans l'espace communal. Nous avons mis en place un comité local de développement qui regroupait les leaders d'associations, l'administration et notamment le préfet, les présidents des CVGT mis en place dans les villages par le PNGT pour piloter les actions de développement et les délégués villageois pour les villages sans CVGT. Ils avaient élu un bureau restreint chargé de planifier les actions dans le domaine structurant : forages, logements d'enseignants, extension et normalisation du CEG en lycée. En prévision de ces activités, en 2005 était mis à disposition un fonds de 80 millions. Le comité a choisi de mettre 35 millions pour la réalisation de forages et 45 millions pour le lycée : études d'aménagement de l'espace, construction de 6 classes et d'un logement. En plus de l'association «Ountaani» et l'Union «Taanba», Îles de Paix était également en relation avec les populations de Panpangou qui sollicitaient ne retenue d'eau et celles de Loargou pour le maraîchage.

En 2006 sont effectivement lancé les travaux de conversion du CEG en lycée quand fut effectif le versement de la contrepartie des bénéficiaires, sous la gestion toujours du comité, le bureau du conseil communal n'ayant été mis en place qu'en juin 2006. Le comité bénéficie de 65 autres millions qu'il décide d'investir dans la réalisation de 5 forages supplémentaires et la construction de logements pour 2 écoles et 2 CSPS. La réflexion allant dans le sens de la pérennisation des investissements et la communalisation se mettant en place, les subventions au profit de l'association «Ountaani» allèrent décroissant en faveur d'une rétrocession des infrastructures aux groupements.

Fin 2005 intervient également le lancement des travaux de construction du barrage de Panpangou qui devait stocker quelques 700 mille mètres cubes d'eau et, permettre en aval, l'aménagement de 20 hectares pour la production rizicole et maraîchère. Les travaux étaient prévus pour 4 mois mais, l'entreprise a accusé tellement de retard que les travaux n'ont été partiell-



Le style minimum Îles de Paix : une école de 3 classes, un logement au moins pour le directeur et des latrines. Ici, l'école primaire de Litiayenli, dans la commune de Diapangou.





Traoré Abdoulaye

lement achevés qu'en juin 2007, puisqu'il restait à aménager le périmètre. En plus, pour ce barrage survint «quelques difficultés» suite à une pluie exceptionnelle en juillet 2008 qui a emporté le déversoir et remis les travaux en question. Les instances d'Îles de Paix en Belgique demandent de remettre à plat toutes les études, de situer les niveaux de responsabilités et, ce n'est qu'en décembre 2010 que les travaux sont relancés avec beaucoup plus de mesures de sécurité. Îles de Paix a bénéficié d'un appui de 200 mille euros de la Chine Taiwan (environ 130 millions F Cfa), pour réinjecter près de 900 millions pour le barrage dont la rentabilité ne souffre d'aucun doute et qui fédère beaucoup d'attentes au niveau communal et même provincial. De fait, bien maîtrisée, la production autour du barrage devrait être d'un apport substantiel aux populations.

2007 : En 2007, tout en continuant les investissements structurant, avec notamment la réalisation de 5 nouveaux forages et la construction de logements pour enseignants et la réhabilitation d'une école décoiffée par le vent, Îles de Paix noue les relations avec le conseil municipal. L'option est d'accompagner les élus locaux en termes de formation, avec le concours d'agents du CND (Commission nationale de la décentralisation) sur les différents rôles de l'élu local, le code général des collectivités territoriales, la maîtrise d'ouvrage communal... Parallèlement, la formation des populations à l'exploitation du barrage, la maîtrise totale d'eau et des aménagements à venir.

2008 : En 2008, Îles de Paix va résolument vers un contrat de partenariat avec les communes, afin de baliser son cadre d'intervention. La commune est maître d'ouvrage pour tout ce qui est réalisation dans son entité, pour le volet investissement structurant mais, pour le volet productif, Îles de Paix garde la latitude d'aller vers ses partenaires. Îles de Paix s'investit désormais dans les domaines prioritaires pour impulser le développement de la commune, alors que les premières années,

elle réagissait par rapport à la demande. Avec la commune, le secteur prioritaire ciblé est l'éducation de base, marqué par un taux moyen de scolarisation. En étroite collaboration avec la commune pour le choix des sites et, moyennant une participation aux frais à hauteur de 10% pour toute réalisation, Îles de Paix investit dans l'équipement des classes en tables-bancs, la construction de nouvelles écoles, la normalisation d'écoles qui ne comptaient que 3 classes, les logements d'enseignants, la sensibilisation pour amener les parents à scolariser leurs enfants. Ainsi sont réalisées, normalisées et équipées 2 nouvelles écoles, réhabilitée une école, construits des logements... Pas de nouveaux forages en plus des 19 déjà réalisés mais, la formation de deux réparateurs pour l'entretien du parc de forages de la commune. L'autre secteur prioritaire retenu, après analyse du potentiel agricole de la commune, est l'aménagement sommaire de bas-fonds pour la riziculture. Dans ce secteur, il est prévu dans la période 2009-2013, une surface de 50 hectares de bas-fonds aménagés. Et, toujours, la prise en compte du renforcement des capacités avec des voyages d'études, la formation à la bonne gouvernance dont le dernier volet était les Edic pour le bilan des interventions.

Bilan : Quand on parle d'Îles de Paix à Diapangou, les gens reconnaissent unanimement, qu'en si peu de temps, ce qui a été réalisé dans le département puis la commune, ne souffre aucune comparaison. Aucun autre opérateur n'a fait autant en si peu de temps. La satisfaction est unanimement partagée. Toutes les demandes n'ont pas pu être satisfaites, il est vrai, mais les gens reconnaissent que nous essayons de parer au plus urgent. Nous avons un langage assez franc avec les populations ; ce qui est faisable ou pas, nous le disons.

Pérennité : Nous avons investi dans un secteur comme l'éducation, qui est la base de tout développement. Avec l'éducation, c'est amener les gens à mieux percevoir les enjeux, s'ouvrir sur le monde et pouvoir affronter de manière objective ou assez ré-



Le CEG de Yamba, squatté par les animaux en ce temps de vacances, comme pour prouver qu'ils sont vraiment en concurrence avec l'école.

fléchie les défis futurs. Avec l'éducation, c'est investir sur le capital humain, semer une graine qui, nous l'espérons, va germer, croître et générer beaucoup en termes de retombées pour la commune. Cela devrait porter dans les années à venir. Par ailleurs, investir dans le domaine des productions agricoles ou agro-pastorales, c'est également un accompagnement dans le combat quotidien pour l'autosuffisance, afin de leur permettre de dégager des revenus pour survenir à d'autres besoins en termes de santé, éducation... Pour toutes nos réalisations, nous pensons à la gestion future et, avant même de passer à la phase de réalisation, nous abordons toujours le sujet avec nos partenaires. C'est bon de réaliser mais, il faut penser à l'entretien, à la pérennisation. Il faut se dire, c'est bien pour nous aujourd'hui mais, on doit le léguer aux générations futures. A ce titre, les gens reconnaissent que travailler avec Îles de Paix, ce n'est pas simple, c'est très lent mais, au final, on accouche de quelque chose d'assez appréciable, de durable. Et, si au début, il a été difficile de travailler avec les communautés, maintenant qu'on se connaît assez bien, c'est légèrement plus facile.

Mme Coulibaly Irma, agent de développement Îles de Paix à Diapangou depuis 6 ans.



Le forum devrait permettre une plus grande implication de populations dans la réalisation des projets. Les conseillers et les CVD (comité villageois de développement) qui sont les premiers responsables au niveau des villages seront plus responsables et communiqueront mieux avec la base pour mobiliser davantage. Face à des gens qui savent désormais qu'ils ont une obligation de transparence, les résultats seront meilleurs".

Lankoandé Atina Alain, agent de développement à Îles de Paix, affecté à Diapangou depuis 2007.



Forage Îles de Paix à Yamba

Pour travailler avec Îles de Paix, il faut de la rigueur. A Îles de Paix, l'entente et la cohésion sont notre force. Sur le terrain, il est difficile souvent de reconnaître qui est le chef... L'Edic est bienvenu car nous constatons, sur le terrain, que les populations qui ont élus et mis en place l'équipe communale ne savent même pas, pour la plupart, ce que font et doivent faire les élus. Nous travaillons sur la base du plan de développement de la commune et en collaboration avec la mairie et il faut que la population comprenne ce qui se fait et comment ça se passe afin de nous faciliter le travail sur

le terrain. Les échanges au cours de ce forum devraient apporter un grand changement dans les comportements en révélant les rôles et responsabilités d'une part et en encourageant les populations à s'impliquer davantage dans les activités de la mairie.

Mme Idani née Tani Amsatou, agent de développement, îles de Paix Yamba



Elle débarque à îles de Paix le 1er octobre 2010, recrutée "pour accompagner les producteurs dans leurs tâches quotidiennes". Sollicitée dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture, et du micro-crédit, domaines d'intervention d'îles de Paix à Yamba.

Agent de développement, Tani Amsatou doit communiquer et souhaiter un auditoire réceptif. Elle est d'un avis plutôt mitigé sur la question car confie-t-elle «nous éprouvons des difficultés pour faire passer certains messages». Bien qu'il ne s'agisse pas pour îles de Paix de venir créer des activités mais, d'appuyer les populations afin qu'"elles fassent mieux ce qu'elles faisaient déjà", force est de constater que Yamba est un cas. Par exemple, îles de Paix entrevoit l'opportunité de mettre en valeur les innombrables bas-fonds de la localité, par une intensification de la riziculture. Ce qui est apparemment du tout cuit, va pourtant nécessiter des allers-retours. "Des sorties dans les villages où ont été identifiées des potentialités en bas-fonds, des recherches sur les propriétaires fonciers afin de recueillir leur agrément pour l'exploitation de leur domaine, la mobilisation des producteurs pour l'aménagement et l'exploitation de ces bas-fonds, une étude socio-éco pour cadrer avec les habitudes locales par rapport à la production et même la consommation du riz, explication de la démarche de îles de Paix qui consiste à accompagner dans la production et non se substituer aux producteurs..."

Outre, l'appui conseil et technique, îles de Paix "prend en charge le gros œuvre qui nécessite des tracteurs et des camions, tandis que les producteurs bénéficiaires des aménagements et qui sont inscrits pour une parcelle au prix de 1.750 F, assurent la collecte des moellons et la construction de diguettes pour aménager des périmètres

d'au moins 2 hectares".

Ce qui se passe couramment est qu'à l'annonce du projet d'aménagement de parcelles rizicoles, «tout le monde est motivé» mais, surviennent toujours des grincements de dents à l'heure de la contribution physique au travail «et ça nous met en retard» fustige Tani Amsatou.

Les populations de Yamba se braquent davantage quand survient la question de l'éducation et confirme bien leur responsabilité dans le rang de dernier de la classe, question scolarisation des enfants au niveau de la province du Gourma. La commune de Yamba est crédité du plus faible taux de scolarisation dans le Gourma et forcément, îles de Paix, qui y a construit nombre de salles de classe et logements d'enseignant, s'investit également dans la sensibilisation. Tani Amsatou se rappelle que pour préparer la rentrée 2010-2011, le discours seul n'a pas suffit, «nous avons multiplié les outils de communication, non seulement le théâtre-fora mais également les jeux radiophoniques». Les parents récalcitrants opposent l'argument massue «qui va garder le bétail quand l'enfant va à l'école?» A croire que Yamba est désespérant «on a beau expliquer, les gens disent, oui, mais qui va garder les animaux? Dans les foyers polygames, la question est encore plus stratégique : l'enfant de quelle femme va aller à l'école, laissant le bétail et donc la fortune à l'enfant de la rivale?» Tout le monde n'est cependant pas braqué contre l'école à Yamba, mais encore, il faut convenir que ceux qui font l'effort d'inscrire leurs enfants, ne font aucun geste d'accompagnement.

Comme dit Tani Amsatou, «tu as beau sensibiliser, expliquer, on dit, «oui, on a compris» et, ça s'arrête là». Traduction : «ça marche à l'école ou pas? on s'en fout. Les rencontres de parents d'élèves? un non événement.» Depuis un certain temps, les parents ont trouvé un nouvel argument avec l'incapacité du CEG à absorber tous les élèves de la commune au sortir du cycle primaire. Désormais, c'est, "les grands frères n'ont déjà pas trouvé de place au CEG à Yamba, inutile d'engager les petits frères dans le même cul-de-sac. On ne peut pas investir à perte". Quant à envoyer les enfants à Fada pour le secondaire, «pas les moyens!»

Là où l'engouement est sans rival, c'est le secteur du microcrédit, ouvert exclusivement aux femmes, mais rapidement contaminé et «tué» par les hommes. Le microcrédit n'a vraiment pas convaincu comme moyen d'aider les femmes de la commune de Yamba à s'extirper de la pauvreté. Dans nombre de cas, c'est le mari qui a géré le

fonds perçu pour ne pas dire l'a utilisé à d'autres fins, mettant la femme dans une position délicate au moment de rembourser. Le microcrédit a ainsi vécu à Yamba : faillite du remboursement mais, surtout, détournement de fonds. Le village de Bonga seul fut un bon élève.

Loin de la rebouter, Yamba et ses particularités donne du piment à l'engagement professionnel de Tani Amsatou. Son contact avec la population et son intégration ont été faciles. Pas de complexe devant une femme atteste-t-elle : «ils n'ont pas ce problème et lors des sensibilisations pour la scolarisation des enfants, y compris des filles, je leur donne mon exemple, leur disant que c'est parce que mes parents m'ont envoyé à l'école que je suis devant eux avec un certain savoir. Leur enfant, leur fille peut être à ma place mais, à la condition d'aller d'abord à l'école». D'être une femme lui est même favorable pour «libérer» les femmes des villages, entrer en certains endroits, aborder plus facilement certains sujets que ne le pourrait un homme... Il en est ainsi par exemple dans le débat sur la planification familiale qui lui fait hausser le ton, s'exclamant «ici, si une femme n'est pas enceinte, c'est qu'elle porte un bébé». Ce n'est pas spécifiquement sa mission mais, Tani Amsatou se voit obligée d'interpeller ses consœurs sur des comportements qui réduisent leurs capacités productives et nuisent à leur santé.

Tankoano Yentema, agent de développement, îles de Paix Yamba



Depuis 2006, il travaille avec les populations de Yamba et a fini par admettre que le faible taux de scolarisation est d'une influence certaine sur la capacité des gens à ingérer les interventions pour son développement. Tankoano Yentema parle de «pesteantes socioculturelles qui entravent un peu certaines activités». Un euphémisme pour dire que le handicap de la scolarisation se ressent sur la lenteur d'assimilation des choses. Ainsi, sur le terrain, «tout va à un

rythme lent, il faut d'abord travailler la mentalité des gens, les amener à comprendre un certain nombre de choses avant de pouvoir mettre les actions en œuvre.» Paradoxe : «le secteur de l'éducation est là où nous intervenons le plus et celui également où la mobilisation s'avère difficile». Dans un autre secteur comme l'agriculture, «ça va plus vite, pour eux, c'est plus concret que l'éducation».

Lors d'un travail de recherche-action, il est apparu que pour les uns, «l'école, ce n'est pas pour eux. Ils n'ont pas été à l'école et ne veulent pas en entendre parler» ; d'autres sont propriétaires de bétail et pensent qu'il est «mieux de placer l'enfant derrière ce patrimoine plutôt qu'à l'école» ; enfin, la pratique du mariage précoce selon laquelle, au plus tard à l'âge de 10 ans, toute fille à un prétendant et qui fait que «chaque fille qui va à l'école est une femme instruite et perdue pour son illettré prédestiné».

Passé le temps de «faire comprendre le bien fondé d'un projet», ce côté organisationnel qui nous prend beaucoup de temps, la mobilisation physique comme financière «ce n'est pas toujours facile», parce que les gens s'inscrivent dans un profit à court terme et ne perçoivent pas le gain dans le long terme.

Tankoano Yentema mise assez sur l'Edic pour faire bouger les choses à Yamba où il est de notoriété que la population est partagée entre le chef et le maire, un peu comme un navire répondant à deux capitaines. Ainsi, selon lui, "ce forum permet d'asseoir tout le monde, d'entendre le bilan du maire et de lever les équivoques". En tant que partenaire au développement, il vit ce malaise. «Il y a des problèmes particuliers aux ressortissants et aux populations de Yamba, des problèmes qui ne nous empêchent pas de travailler mais, qui ne garantissent pas la sérénité pour la mise en œuvre de certains projets. En ce sens que, le maire à lui tout seul, ne peut pas tout faire, et nous pourrions mieux avancer si tous les fils et filles de Yamba accordaient leur violon.»

Contexte difficile qui n'a pas empêché îles de Paix de signer son passage : forages, CEG, 4 complexes scolaires et un 4ème en chantier, logements enseignants, abattoir, parc à vaccination, 2 barrages, près de 60 ha d'aménagements rizicoles.



Aménagement d'un périmètre à Yamba

Iles de Paix - antenne

régionale

Burkina faso - Bénin

BP 75 Fada N'Gourma

Tél.: 40 77 07 07

Fax: 40 77 07 77

www.ilesdepaix.org

info@bf.ilesdepaix.org





AFAUDEB Association Faune et Développement au Burkina

Suite de la page 19

et prendra un an entier pour sa structuration afin de répondre à tous les niveaux aux besoins de cohabitation entre les riverains et la réserve. Après déclaration au ministère de l'Intérieur et au Journal officiel, l'association est reconnue partenaire légal et légitime du Cenagref. L'association est autonome et spécialisée dans la gestion des réserves de faune. En 2006, pour plus de professionnalisme, l'Avigref se crée un bras administratif, le secrétariat exécutif de l'«Union des Avrigref», avec un personnel qui va des financiers aux économistes, sociologues, etc... Par rapport à l'objectif principal de cogestion de la conservation nous avons pensé que conserver la faune, c'est bien mais il faut s'assurer que le niveau de vie économique des populations riveraines suit, sinon, avertit Kouago Séraphin, «nous allons utiliser nos propres armes pour nous tuer». Anticipant cette préoccupation, un partenaire, en l'occurrence la coopération allemande, avait mis sur pied une cellule «action villageoise» chargée d'appuyer les individus ou groupements dans des initiatives génératrices de revenus. Le Secrétariat exécutif a développé cette préoccupation de développement économique local et en a fait sa deuxième priorité après celle de la conservation de la faune. Au titre donc du développement économique local, le SE U-Avigref appuie les initiatives privées, «on constate que quelqu'un se débrouille bien dans une activité depuis 2 ou 3 ans, on l'appuie pour corriger les insuffisances et le rendre plus professionnel», c'est le cas avec les apiculteurs, les maraîchers. Précision, «on a laissé tomber les affaires de groupements parce qu'il y a souvent trop de conflits». Ensuite, nous



avons cherché à identifier les potentialités exploitables autour de la réserve, comme la cascade de Tanongou, dont la fréquentation était assez significative mais, qui ne profitait en rien à la communauté. Avec la création et l'animation de l'association «Tin Fi», Tanongou peut se réjouir de sa cascade.

La réflexion a été ensuite dans le sens d'impliquer toujours le plus grand nombre, «parce que nous sommes nombreux autour du parc. Il y a des gens qui sont salariés comme moi, le président va voyager et gagner des primes, les pisteurs et guides touristiques vont gagner, mais les autres ? Il faut créer des activités autour desquelles regrouper d'autres acteurs afin de pouvoir les maintenir, contenir, mobiliser et amener à ne plus avoir les yeux sur les ressources fauniques». A ce propos, ils avaient entendu du parler d'une expérience à Nazenga au Burkina. Leur objectif étant que les populations bénéficient au maximum de la cohabitation avec les réserves, ils effectuent un voyage d'études pour s'informer sur les Zovic mais rejettent le système de concession : «parce quand on parle de concession, c'est vraiment le 1/100ème qui revient à la population. La zone est bien gérée, tout le monde est content mais en fait les retombées économiques, c'est pour le concessionnaire et les autres acteurs cachés derrière.» Pas de concession mais en revanche, il faut amener la population à bien comprendre la problématique, bien

s'organiser afin de bien gérer eux-mêmes leur chose. D'où la fixation par la population elle-même du taux journalier ou permis de chasse de 46.000F par jour et par chasseur. Mais, dit Djatto, «quand les blancs n'ont pas la peau blanche à l'intérieur d'un système, ils n'ont pas confiance. Nous avons donc pris en contrat d'amodiation, un opérateur commercial blanc en fixant nos conditions : lui, il vend nos zones pour nous avec nos conditions, maintenant il peut augmenter ses conditions pour le client, ça ce n'est pas notre problème ; pourvu qu'il remplisse notre cahier de charge. C'est lui qui nous fait venir les clients. Lui, il profite du logement et de la restauration, puisque nous n'avons pas les moyens pour leur construire un hôtel. Mais il n'est pas concessionnaire.» Il est une sorte de rabatteur de chasseurs avec l'obligation que la planification de leur programme de chasse soit élaboré avec l'Avigref. «Notre souci est que toute les zones soit couvertes.» Par ailleurs, «il doit contribuer à l'aménagement du parc, parce que ce qu'il va gagner, ce n'est pas rien. Donc, il verse au début 500.000 F pour participer à l'aménagement, il supporte les frais de rabattement, soit 3000F/jr par rabatteur. Il n'est donc pas un concessionnaire et en réalité, si nous avions de l'argent, nous le paierions pour ses prestations. Ainsi cette année on a fait rentrer 5.050.000 F de frais de chasse.» Et la réflexion est continue, car il se peut toujours qu'il y ait une partie mécontente qui décide de nuire, de braconner. On ne peut pas employer tout le monde mais nous proposons à tous ceux qui le désirent de venir nous aider à surveiller et nous partagerons les frais de surveillance. Plus de 80%

ont accepté, et aujourd'hui, ils font la patrouille avec nos agents et ils sont payés à 1.500F/jr à chaque sortie. Restait à voir à partager les recettes avec notre partenaire le Cenagref. La réserve a défini trois grandes sortes de recettes : celles de la chasse sportive ou grande chasse, celles du tourisme de vision, celle de la pêche et des transactions, amendes et autres. Ils nous ont proposé 30% des recettes de la chasse sportive. Puisque nous n'avions jamais connu cela, il faut d'abord accepter, nous avons dit OK. Puis nous avons découvert, nous avons mis un système de gestion transparent, et aujourd'hui on dit, ça ne marche pas. Nous avons réclamé 30% de l'ensemble des recettes du parc. Il n'y a pas de raison de dire qu'on partage les recettes de la périphérie sans celles du noyau alors que si la périphérie se porte mal, le noyau ne vivra pas. A cours d'arguments, ils bloquent les rencontres pour en décider. Avec les recettes issues de la chasse sportive, nous tournons autour de 30 millions et si on élargit aux autres recettes on atteindrait les 45 millions et avec cette somme nous pourrions être actifs dans la conservation même sans partenaires.



Afaudeb et Avigref, une complicité transfrontalière pour le développement de la faune.



Photo de famille au sortir de la réunion avec la Revica de Porga.

L'agenda de la visite d'échanges du mardi 21 au vendredi 24 juin 2011

Questions Zovic

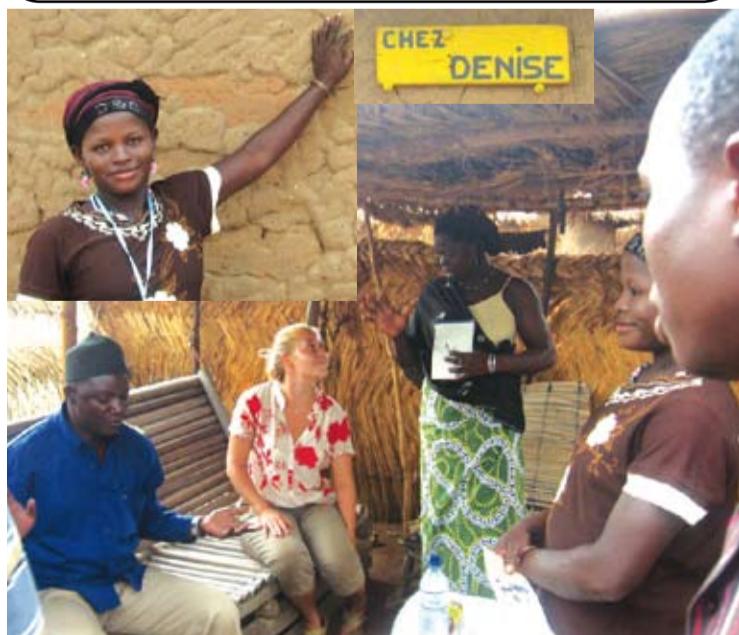
- Comment fonctionnent les Revica, réserve villageoise de chasse autogérée ?
- Quelles sont les sources de recettes de la gestion du parc ?
- Quelle part revient à la communauté ?
- Comment la communauté profite de la viande ?
- Comment s'est opéré l'implication au haut niveau des populations ?
- Quelles sont les difficultés courantes avec l'administration en place ?

Réponses Avigref

- C'est nous même qui avons fixé le montant du permis de chasse. Nous sommes partis de 10.000 F puis 20.000 F/jr par chasseur et nous avons jugé que nous étions en train de brader notre ressource. C'est donc différent des Zovic.
 - Par rapport à la viande, ils disent que pour un gibier de 100 Kg, ils ont à peine 10.000 F, que les chefs volent la viande, détournent l'argent. Nous avons connu cela aussi dans les années 2002-2003. Seuls ceux qui travaillent avec l'Afaudeb font recettes. Dans tous les cas, leur souci, c'est l'argent alors qu'ici nous avons visé autre chose : l'apport en protéines pour les populations. Les gens voient l'animal, le sang, ils salivent et vous dites que vous allez amener la viande et ramener de l'argent. Nous disons, non, ils ne doivent pas voir passer la viande. Pour nous c'est l'accès à la viande qui compte. Et pour que la population y accède il faut que la viande soit vendue au village et à un prix à leur portée. La viande est vendue au village à 300 F le kilo pour les membres de l'association et à 600 F pour les autres. Nous faisons en sorte que 95% au moins de la viande soit vendu et l'argent versé dans le compte de l'association.
 - Pour les Revica (petite chasse) le chasseur partage 50/50 avec le village. S'il a abattu 30 pintades, il en laisse 15 au village. Les villageois vendent leur part et verse l'argent dans leur caisse.
 - Pour la transparence, puisque nous sommes deux partenaires avec le Cenagref, nous avons mis des pisteurs, issus de la population, derrière l'amiable pour être notre œil à l'intérieur de la réserve et ils la maîtrise, nous avons des agents dans les campements qui nous signalent automatiquement tout abattage et qui enregistrent les mouvements des chasseurs et même des employés et nous dressent des fiches journalières de suivi.

L'itinéraire de visite

Nous avons, à bon escient, choisi un itinéraire pour qu'ils comprennent qu'il n'y a pas que les Zovic. Autour d'une réserve ou d'une forêt classée ont peut mener un grand nombre d'activités pour toucher la population au maximum. C'est pourquoi par exemple nous les avons conduits à Tanongou et à l'association «Tin Fi» (qui signifie, «levons-nous !», «progressons !» en gourmantché). Leur faire visiter uniquement le parc n'aurait pas été éloquent. Mais la visite du parc avant les débats était nécessaire pour voir notamment les aménagements, vérifier la présence de la faune... Ensuite la visite de la Revica de Porga pour entendre les populations elles-mêmes, ce qui est toujours plus concret que nos récits. De même la visite au maire pour avoir la position du politique sur sa collaboration avec les Avigref.



Chez Denise, une des "hôtelières" de Tin fi à Tanongou

Les aménagements pour rentabiliser le parc

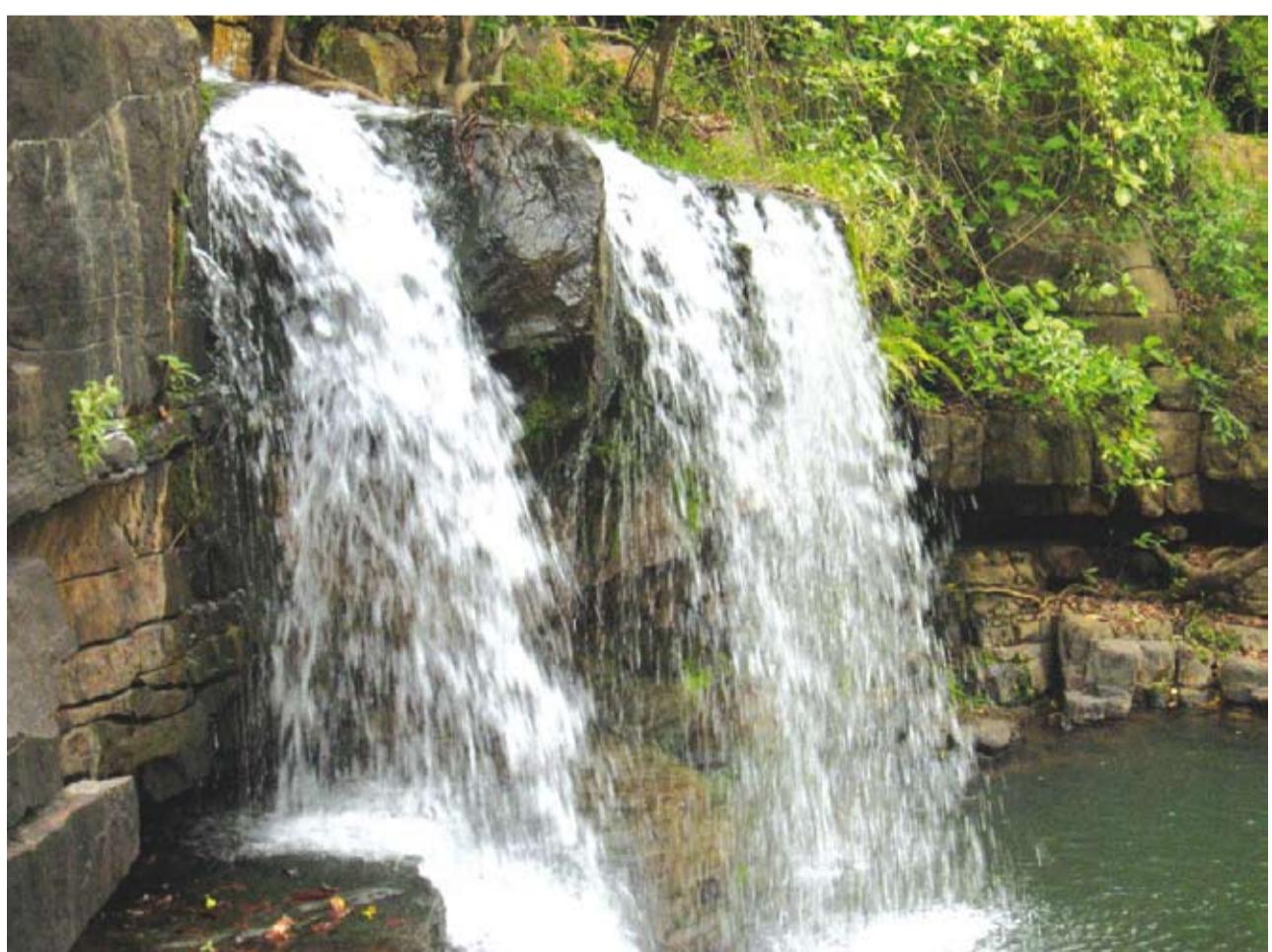
Les travaux à l'intérieur du parc sont du ressort du Cenagref qui a la charge de sa viabilisation. Dans les années 2000, parcourir le parc était un cauchemar, il fallait programmer une journée pour entrer et une autre pour sortir. A présent on y circule comme en ville. Pour y arriver, il a fallu mettre en place un système de gestion transparente pour savoir ce qui est fait des recettes, ensuite une enquête de satisfaction auprès des clients et il en est ressorti que certains paramètres devaient être pris en compte pour améliorer notre offre. En l'occurrence, l'état des pistes, les signalisations, la vision ou accessibilité à la faune, la distance de fuite, la restauration, les moyens de transport... «Avec ces données nous avons eu la confiance de la coopération allemande pour nous accompagner et nous encourager». Rien que pour les infrastructures routières à l'intérieur du parc, ils ont dépensé plus de 4 milliards et près de 500 millions pour les logements des agents et le cadre de travail.

Amer souvenir et magouilles transfrontalières

Après avoir débloqué les 4 milliards, la première entreprise a été une entreprise fictive, combine des ministres et des directeurs des travaux publics sous le couvert d'un Burkinabé propriétaire de l'entreprise «Hero» qui avait remporté le marché mais pour travailler avec les machines des TP béninois. Après un an et la consommation de plus de 20% du budget, rien n'a été fait dans le parc. Il a fallu le courage du partenaire pour demander à rompre le contrat. Et rompre le contrat n'a pas été chose facile car la magouille était très bien ficelée. Le bailleur dit qu'il ne débloque plus rien tant que le contrat n'est pas rompu. Finalement le contrat est rompu et l'entrepreneur intente un procès pour rupture abusive de contrat. Il gagne le procès et nous nous retrouvons avec plus d'un milliard bloqué dans les banques. L'Etat décide de dédommager l'entreprise pour régler le contentieux car on a des milliards bloqués qui génèrent des intérêts énormes et on ne sait pas qui bouffe ça. Nous avons dû relancer un appel d'offres, remporté cette fois-ci par une entreprise béninoise qui a commencé les travaux en octobre dernier et en moins de 6 mois ce qu'il a fait est encourageant. Pour dire que la conservation, c'est un parcours de combattant.

La cascade de Tanongou, cas concret d'initiative locale de développement

Avigref décide d'organiser la population autour de l'exploitation de sa cascade pour la visite de laquelle, le ministère du Tourisme a placé quelqu'un qui perçoit 300 F chez chaque visiteur. Le ministère est d'accord pour une réorganisation pourvu qu'il continue de percevoir ses 300 F par visiteur. Pour une exploitation professionnelle du site nous initions une série d'activités et de formations. Des guides pour monter à la cascade, d'autres pour des randonnées pédestres sur la montagne pour voir le relief, des plongeurs, des danseurs traditionnels et, au village même, avec l'association «Tin Fi», construction de «chambres chez l'habitant» pour l'hébergement des touristes, avec un volet restauration. Ainsi, les gens qui guidaient et plongeaient pour rien et quémaisaient 100 F, 200 F au blanc, sont devenus des plongeurs professionnels. «Nous avons constitué un paquet de prestations que les clients trouvent génial». Et ce paquet est vendu à 1000 F, «et les gens ne font pas de problèmes pour payer». Dans les 1000 F, «la somme de 300 F, soit 30% est reversé au ministère du Tourisme ; les acteurs, guides, plongeurs, danseurs ont 40% parce qu'ils abandonnent toutes leurs activités de 8h à 18h pour être sur le site ; 20% vont à la communauté, car on ne peut pas valoriser le site et l'oublier, et 10% enfin pour le fonctionnement de leur organisation. Maintenant, avec la communalisation, la mairie veut sa part et nous avons choisi de la mettre en conflit avec le ministère du Tourisme. Désormais, monsieur le maire, c'est vous qui recevez les 30%, à vous de rendre compte ou pas.» Mais, le ministère se retrouve dans notre système d'hébergement qui lui retient et reverse les 500 F conventionnels de chaque nuitée dans nos «chambres chez l'habitant» comme chez Denise.



Les cascades de Tanongou, un exemple de ressource locale exploitabile.

MAHAMADOU THIOMBIANO



«Il est honteux que les Béninois disent qu'ils ont copié chez nous et sont allés améliorer»

Secrétaire général de la concession Pama-Nord, sous le couvert de l'association «Faso développement», Mahamadou Thiombiano représentait, pour le voyage d'échanges à Tangiéta, la concession Pama-Nord, de Toufic Hanna alors en mission de marketing en France. La concession Pama-Nord offre des possibilités de chasse, grande et petite, et de tourisme de vision.

Quant à «Faso développement», elle est une association qui promeut la scolarisation des filles de familles démunies résidant tout autour de la concession de chasse. L'association parraine aujourd'hui une trentaine de filles et exceptionnellement un petit garçon, orphelin. L'association conduit des démarches auprès des chasseurs pour leur proposer la prise en charge des frais de scolarisation d'un enfant, pour au moins un cycle complet. Elle négocie également des aides pour l'équipement en kits scolaires de la vingtaine d'écoles primaires autour de la concession. Enfin, elle est présente d'une part, dans le volet parrainage de paysans nécessiteux, à qui il est fait don d'outils aratoires, notamment des charrues, et d'autre part, dans la distribution de vivre aux personnes âgées.

Que retenez-vous de cette mission ?

J'ai été très heureux, lors du tour au Bénin, de constater que, par rapport aux autres concessionnaires, nous sommes un peu en avance. Ce que les gens de Pama et autres localités disaient ne pas faire chez eux, suscitait ma surprise. Par exemple, quand ils se plaignent de ne pas voir trace de la viande. En ce qui nous concerne, pour l'organisation de la distribution du gibier, nous sommes appuyés par Afaudeb, suivant un contrat liant la concession Pama-Nord à Afaudeb, la mairie et le comité inter villageois de gestion de faune. Lorsqu'un animal est abattu, un quart de la viande reste au campement pour la restauration des chasseurs et, les trois autres quarts sont remis au comité villageois de gestion de faune (CVGF). Auparavant, le comité villageois se chargeait lui-même de la vente, mais non sans conflits parce que bien souvent la viande et l'argent prenaient des directions inavouables. La nouvelle formule pour mettre tout le monde d'accord a consisté à remettre la viande à Afaudeb pour son conditionnement et sa vente. La recette est directement versée dans le compte de chaque CVGF et le chèque remis en toute transparence à l'occasion d'une assemblée. Pour sécuriser les frais de location des Zovic gérés par ces mêmes CVGF, en l'occurrence les 7500F versés par chaque chasseur, c'est le concessionnaire qui encaisse, fait les comptes en fin de campagne et remet les chèques au cours de la même assemblée. Je constate donc qu'Afaudeb joue ou pourrait jouer le rôle qui est celui de l'Avigref au Bénin, fort apprécié par la mission.

Afaudeb pourrait jouer ce rôle de facilitateur selon vous ?

Je dirai qu'il le joue déjà et c'est très important parce que cela donne confiance aux populations à qui on demandait d'aider à la protection et conservation de la ressource et qui ne voyaient rien. Il est un facilitateur entre les populations, les concessionnaires et l'administration. Avec Afaudeb, il sentent qu'il y a quelque chose. De zéro franc, ils se retrouvent avec des centaines de milliers de francs, alors qu'ils n'avaient jamais pu mettre même un 30.000 F en caisse. On peut encore améliorer la situation et Afaudeb est bien indiqué pour nous aider et guider. Le voyage m'a permis de voir que nous sommes même cléments, en ce sens que nous vendions la chair sans les os, comme auparavant au Bénin où ils ont vite réalisé que c'était une perte et qu'il fallait vendre la chair avec les os. C'est un plus en poids et donc en argent. Je vais proposer qu'Afaudeb le fasse également afin d'améliorer les recettes de nos CVGF, entend entendu qu'elles profitent à toute la communauté.

Quelle action immédiate vous inspire cette mission ?

Nous avons effectué la mission avec des hommes politiques, qui se sont dit acquis à la cause. Mais, vous savez, le discours politique et la réalité, à certains moments... je préfère ne pas donner un qualificatif. Disons qu'il faut réellement qu'on arrive à les avoir acquis à la cause, qu'ils soient vraiment déterminés à accompagner ces paysans. Quant à ces derniers, ils ne sont pas aussi difficiles qu'on le pense. En fait, le paysan réfléchit bien et il sait qu'il faut conserver, il a la sauvegarde de son environnement dans son esprit mais manque souvent de moyens pour le faire. Et c'est nous, les prétendus lettrés, les prétendus

intellectuels qui sapons la chose. C'est nous qui prenons des fusils et les remettons à ces paysans en leur disant d'aller braconner pour nous ramener de la viande. Comment voulez-vous que ça puisse marcher ? Il va vous satisfaire parce qu'il cherche son pain, mais au fond de lui-même, s'il trouvait une autre solution, c'est sûr qu'il vous dirait d'aller ailleurs avec votre fusil. Il faut donc que nous arrivions à les occuper à des choses saines qui puissent contribuer à la conservation de la nature. Enfin, par rapport au discours politique, il est honteux que les Béninois disent qu'ils ont copié

chez nous et sont allés améliorer. Je suis d'avis que l'élève doit tendre à dépasser son maître mais, pour notre cas de figure, ils ont dépassé au point que c'est comme si nous, on n'avait rien fait, nous ne sommes qu'aux prémisses. Ça a été une bonne chose d'aller voir ce qui se passe sur un autre terrain. Dans leur parc, on est enchanté de voir ces animaux qui pratiquement ne fuient pas l'homme ; ils savent que l'homme n'est pas ce prédateur qu'il faut craindre. Dans notre zone, dès qu'un animal voit un homme, c'est, "sauve qui peut !" Il faut carrement qu'on corrige notre copie.



Dans leur parc, on est enchanté de voir ces animaux qui pratiquement ne fuient pas l'homme ; ils savent que l'homme n'est pas ce prédateur qu'il faut craindre

Où faut-il situer les élus locaux ?

La parole aux élus locaux. ils étaient quatre du voyage dont trois maires, ceux de Fada, Matiacoali et Madjoari, et l'adjoint au maire de Pama. Alors qu'on demande moins d'Etat pour plus de pouvoir aux riverains dans la gestion des ressources forestières et en l'occurrence, fauniques, les communes entrent dans la danse sans qu'on ne sache vraiment où les situer. Avec l'administration ? Avec les populations ? Réponse avec Kocty Moumouni, maire de la commune urbaine de Fada N'Gourma et Ouoba Mamoudou, maire de la commune rurale de Madjoari. Deux entités, deux réalités, et, deux visions par rapport à l'intérêt des populations ?



AFAUDEB Association Faune et Développement au Burkina



De gauche à droite, l'adjoint au maire de Pama, les maires de Matiacoali et de Madjoari, l'adjoint au maire de Tangiéta et le maire de Fada N'Gourma.

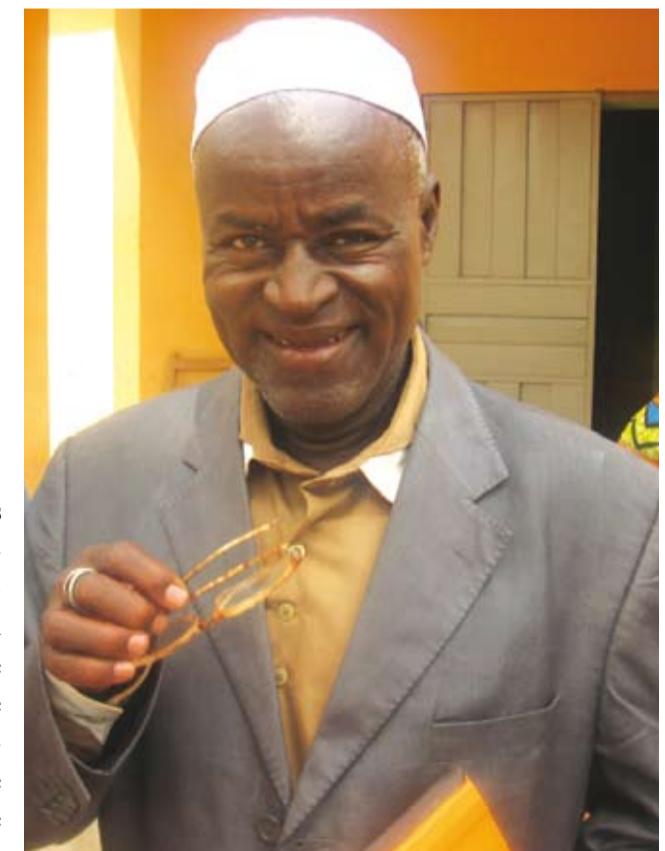
Moumouni Kocty, maire de Fada N'Gourma

Accompagner les populations

Cette mission revêt-elle une certaine importance pour vous ?

Nous sommes trois maires titulaires ici, plus un adjoint, c'est vous dire si cette sortie est importante et bénéfique pour nos communes. Au Burkina, la région de l'Est est une zone spécifique de faune, c'est un secteur important pour le pays et une source de revenus évidente pour les communes. Pour ma part, lorsque j'ai appris la démarche de l'Afaudeb, consistant à aller s'enquérir de l'expérience de gestion de cette ressource spécifique, par des structures locales, je n'ai pas hésité à les accompagner. Nous sommes dans un processus de transfert de compétences dans ce domaine et, avant d'y être de plain-pied, il est bon de pouvoir s'enrichir du vécu de ceux qui nous ont devancés. Nous pensons, avec ce que nous avons entendu et vu pendant ces quatre jours d'échanges avec les amis Béninois, que nous sommes sur la bonne voie.

Il nous faut maintenant nous préparer parce que nous sommes dans le domaine du pouvoir et rien ne ce donne. Qu'il s'agisse du pouvoir économique ou politique, le pouvoir ne se donne pas, il s'arrache. Avec cette mission, nous avons une idée de ce qui doit être mis en place au niveau de notre région pour accompagner les premiers acteurs que sont les populations riveraines des réserves. C'est à elles d'engager les démarches pour plus de pouvoir dans la gestion et, nous allons les accompagner puisque nous sommes là pour elles. L'Etat étant engagé dans un processus de transfert des compétences, nous pensons que c'est une coïncidence heureuse. Mais, nous les maires, sommes des acteurs d'accompagnement et ce sont eux les acteurs principaux.



Moumouni Kocty, maire de Fada N'Gourma

Comment appréciez-vous l'enjeu de rentabilité des réserves, qui s'est dégagé au cours des échanges, pour les riverains et la caisse des communes ?

L'enjeu est majeur pour la commune et pour les populations. Mais pour atteindre nos objectifs, il va falloir d'abord asseoir une bonne organisation des populations, engager un dialogue franc avec les autorités et les ges-

Ouoba Mamoudou, maire de Madjoari

“Moi, je n’accompagne pas, je m’implique fortement pour que les populations riveraines obtiennent ce à quoi elles ont droit.”

Quels sont les liens de votre commune avec la ressource faunique ?

La faune est d'une importance capitale pour la commune de Madjoari, quoique nous rencontrions beaucoup de difficultés pour en tirer des bénéfices pour notre population. Cette dernière, il est vrai, ne se sent pas concernée par la gestion de cette ressource. La population est dans des villages pratiquement à 500m du parc et ne profite pas des retombées immédiates de son exploitation. C'est frustrant. Faut-il donc s'étonner qu'il se pose des problèmes pour qu'elle participe pleinement à la protection du parc ? En cela, je crois qu'il va falloir que l'Etat central pense à faire profiter, un tant soit peu, les populations riveraines des avantages d'habiter justement près du parc. Nous faisons frontières avec les parcs W, d'Arly et le parc Pendjari qui est à 7 km de la commune de Madjoari, la même distance qui nous sépare de la com-

mune de Tangiéta. Je pense qu'on devrait pouvoir formaliser les choses pour que les populations des deux côtés de la frontière puissent vivre la même réalité par rapport aux réserves de la biosphère.

Que font alors vos structures villageoises de gestion, elles ne vous rapportent rien ?

Les CVGF, les Zovic ? C'est comme nous l'avons dit à nos hôtes béninois, ils ne perçoivent que des miettes. Sur 8 villages, nous avons 6 Zovic mais, qui font une recette de moins de 500.000 F pour l'année. Quand on considère toutes les activités de chasses menées dans ces différentes Zovic, et même dans le parc, avec 500.000 F, la population est loin de ses attentes. La cohésion que nous voyons au Bénin entre le Cenagref et l'Union des Avigref est un mythe chez nous entre les Zovic et la structure centrale. Or, vue la proximité, les populations savent que de l'autre côté, au Bénin, les gens profitent de leur position riveraine avec le parc, de la cohabitation avec la faune.

En plus de la chasse et du tourisme de vision dans la concession, nous ne faisons pas cas de l'absence d'aménagements pour le rentabiliser davantage, ce voyage nous a révélé certaines choses. Par exemple, nous avons avec nos montagnes et cascades, des sites qui réjouissent les expatriés et que nous pouvons rentabiliser comme nous l'avons vu faire à Tanongou par l'association «Tin fi» sous la tutelle de l'Avigref. Nous ne savions pas que c'était des choses exploitables. Ce voyage nous a révélé des recettes que nous laissons échapper faute d'initiatives. Et qu'on ne me dise pas que les paysans ne sont pas organisés. Au niveau des Zovic, avec tout ce qui a été élaboré comme textes, tout est clair mais l'Etat ne veut pas céder la place à la population riveraine. C'est encore à l'Etat de faciliter le renforcement des capacités des structures villageoises s'il veut réellement céder la place. Le concessionnaire a eu un bail de 20 ans après une première période de même durée, je ne vois pas ce que cela veut dire. Quelqu'un qui ne reverse pratiquement rien à la population, y compris pour la venaison. Les textes parlent de trois quarts (3/4) pour la population et un quart (1/4) au concessionnaire pour lui permettre de nourrir ses étrangers mais sur le terrain, les forestiers ont sorti une autre clé de répartition qui stipule : un quart (1/4) pour les forestiers, le quart (1/4) du concessionnaire et deux quart (2/4) pour la population. Mais avec tout ça, est-ce que la population voit les 2/4 ? Jamais. Sans compter que le concessionnaire ne tient pas compte des CVGF. En violation des textes, sans enregistrement, il débarque avec ses clients et, on tire à tout va dans le Zovic. On massacre les oiseaux, pour 200 F seulement par tête d'abattage et rien pour la commune, tout part à l'Etat. Nous ne pouvons pas empêcher à l'Etat de faire ce qu'il veut, il est libre de faire ce qu'il veut pour son propre profit et, quand je dis Etat, je parle des personnes qui la dirigent ; parce que l'Etat, en principe, c'est tout le monde, mais il y a des individus que nous appelons «Etat», entre griffes. Ce que nous pouvons faire, et c'est un engagement que je prends avec ma population, nous n'allons pas permettre au concessionnaire d'exploiter désormais de façon anarchique dans nos Zovic, chasser sans passer par les structures concernées. Les textes nous donnent ces prérogatives et de retour de ce voyage d'échanges, nous allons réunir les différents comités pour leur dire que désormais les textes seront appliqués.

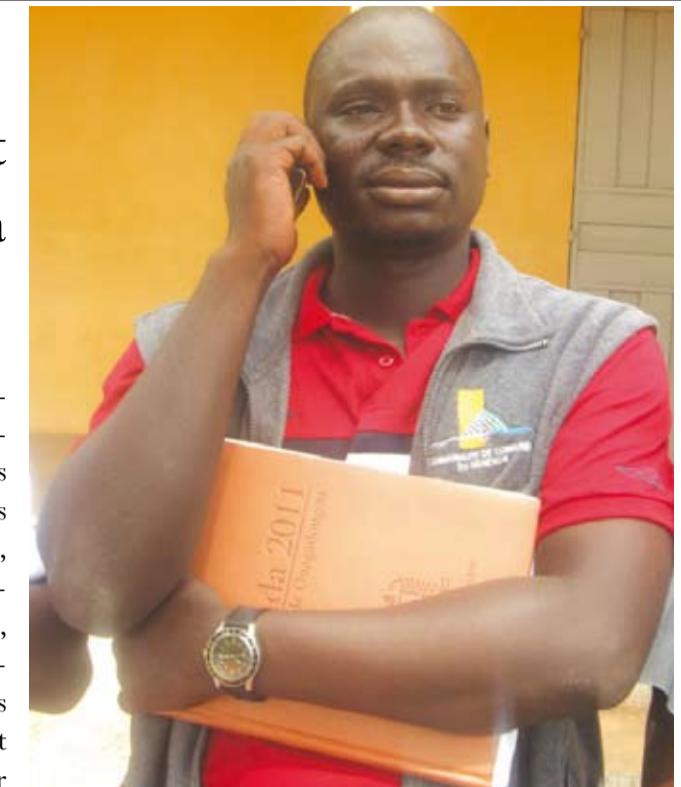
De quelles ressources, autres que la faune, disposent votre commune ?

En dehors de cette ressource naturelle, la faune et donc la forêt, nous n'avons aucune autre ressource. Nous sommes carrément dans une enclave, prisonniers de la forêt et de la faune, et c'est pourquoi nous soutenons que la faune devait constituer la recette principale de notre commune. Et quand je dis commune, je parle des structures de la population, théoriquement impliquées dans la gestion des ressources forestières.

Le voyage d'échanges suscite-t-il chez vous des idées à développer dans votre commune ?

Avez-vous autorité sur les Zovic ?

Les Zovic sont transférées aux communes



Ouoba Mamoudou, maire de Madjoari

et nous avons signé les arrêtés de reconnaissances. Nous allons même revenir sur certaines dispositions de leur exploitation. Nous sommes à une location villageoise de 7.500 F/jour par chasseur, quand ici au Bénin, ils sont à 46.000 F. Sur quelle base les 7.500 F ont été fixés ? L'Etat doit nous faire l'amabilité de voir avec nos populations ce que nous allons faire pour la gestion pérenne de nos Zovic. Nous n'excluons pas la présence des services forestiers pour un appui technique, ils doivent nous assister mais sans constituer un handicap pour nos populations. Cela, nous pouvons le faire, nous occuper de nos Zovic et demander au concessionnaire de se contenter de gérer sa concession.

Au contraire des autres maires qui sont pour un accompagnement des populations, vous êtes plutôt partisan de l'implication par un engagement actif. Pourquoi cet engagement ?

Je suis désolé, mais mon rôle n'est pas d'accompagner et il faut arriver à corriger le langage de certains de nos élus locaux. Le rôle d'un élu local est de se trouver dans le même moulin, dans la même dynamique d'actions que ses électeurs. Ils nous ont élus pour être devant et non à côté d'eux. Si nous pouvons, de façon légale, les aider à atteindre un objectif, pourquoi se mettre juste à côté quand ils attendent un leader ? Ce n'est pas logique de leur dire «allez-y, je vous accompagne». Moi, je n'accompagne pas, je m'implique fortement pour que les populations riveraines obtiennent ce à quoi elles ont droit. La commune de Madjoari a un budget de moins de cinq (5) millions. Nous sommes dans une enclave et face à une seule ressource. Dites-moi où allez trouver des fonds ailleurs qu'en commençant par une bonne gestion de ce qui est surplace ? Si les comités ont un compte assez fourni, c'est le budget communal qui respire. Parce que la commune n'a pas besoin de gérer des fonds mais nous avons besoin de voir les comités gérer des fonds et investir dans les villages. Donc tout ce que nous pouvons faire c'est prendre les dispositions pour que ce qui doit revenir immédiatement de droit à la population lui parvienne.

Moumouni Kocty, maire de Fada N'Gourma



tionnaires de cette ressource, instaurer un échange régulier entre la population et les autorités communales. Asseoir une base solide au niveau de la population implique de la formation, l'instauration d'une culture du communautaire afin de chasser l'individualisme. Et pour atteindre le niveau d'efficacité que nous avons vu chez les Béninois, il faut multiplier les échanges, communiquer, travailler honnêtement et en confiance. Je dois dire que c'est un long processus. Ensuite s'imposer légalement par des textes qui persuadent l'Etat qu'il doit céder ce qui revient aux populations ; il faudra aller au-delà des principes directeurs inscrit dans le Code, le parachever avec nos textes locaux ; convaincre l'Etat que la population, telle que structurée et organisée est compétente pour bien gérer. Parce qu'on ne transfère pas pour juste transférer, il faut garantir non seulement la continuité mais encore la chance de faire mieux. Selon moi, l'enjeu est si important qu'il ne sert à rien de se précipiter. Il y a des étapes : préparer les populations riveraines, ensuite, quitte à revoir les textes, obliger à un changement de mentalité chez les concessionnaires qui ne sont que de purs commerçants et, quant à nous les maires, je dis que ce n'est pas notre combat, c'est celui des populations que nous avons le devoir et l'intérêt d'accompagner et orienter la démarche des producteurs sur le terrain. La mairie ne doit pas attendre que la gestion de cette ressource lui procure des retombées substantielles pour son budget, non, il voit cela en termes de rentabilité pour les populations, le bénéfice qu'elles peuvent tirer de l'exploitation de leur ressource.

Les riverains béninois sont parvenus à ce résultat par un effort d'organisation; tout est fonction d'organisation. Pensez-vous pouvoir installer une telle efficacité organisationnelle chez vous ?

Ce sera difficile parce que, quoi qu'on dise, nous sommes dans un système capitaliste, et même au niveau du transfert des compétences sur la gestion des ressources, dans le domaine de l'environnement rien n'est fait jusqu'à présent. Le ministère de l'Environnement ne veut pas lâcher. Il tient mordicus à ses avantages. Même la compétence communale dans les trucs élémentaires comme la délivrance de permis pour la petite chasse, la coupe du bois... des choses que pourraient gérer les populations riveraines. Ce sera donc difficile parce que chez nous les premiers responsables ne sont pas pour un transfert immédiat et total, surtout dans le domaine de l'environnement.

De quelles ressources, autres que la faune, disposent votre commune ?

En dehors de cette ressource naturelle, la faune et donc la forêt, nous n'avons aucune autre ressource. Nous sommes carrément dans une enclave, prisonniers de la forêt et de la faune, et c'est pourquoi nous soutenons que la faune devait constituer la recette principale de notre commune. Et quand je dis commune, je parle des structures de la population, théoriquement impliquées dans la gestion des ressources forestières.

Le voyage d'échanges suscite-t-il chez vous des idées à développer dans votre commune ?

Avez-vous autorité sur les Zovic ?

Les Zovic sont transférées aux communes

Suite de la page 14

véhicule de la police, y a pas de raison que ça reste impuni. A Fada ville, nous avons le cas d'un enlèvement de nuit au secteur 9. Pour ce cas également, personne ne sait où est passé le monsieur et, son dossier est resté sans suite. La femme du monsieur dit que des hommes armés sont arrivés, ont tapé à la porte et l'ont amené. La femme a eu tellement peur qu'elle n'a même pas pu crier, elle est restée traumatisée. Où est ce monsieur ? Que lui est-il arrivé ? En dehors de cela, il y a des cas où la justice est saisie mais est incapable de faire quelque chose. Il faut dire que ce sont des questions assez sensibles. Ces enlèvements sont parfois liés à la lutte contre l'insécurité dans la région de l'Est. Nous disons cependant que, dans une République, la présomption d'innocence doit toujours exister. Nous avons enregistrés plus de 7 cas de ce genre. Des citoyens sont enlevés chez eux à des

heures indues, ce n'est pas normal. Ensuite, personne ne sait où ils ont été amenés et c'est vraiment inquiétant. Si nous permettons des enlèvements de ce genre, dans une République, des enlèvements sans suite, il n'est pas exclu que même vous, journaliste, demain on vienne vous enlever.

Lors d'une rencontre avec le procureur et le DR de la police, nous leur avons dit que nous sommes dans une République et qu'il faut respecter les normes de la République. Nous avons dit que c'est l'ensemble de ces frustrations qui conduit à la situation que nous vivons aujourd'hui. Monsieur Di-alga, qui a été enlevé dans la Kompienga, a une femme et quatre enfants, il avait de l'argent sur lui. Au secteur 3, un autre monsieur était enlevé pendant qu'on faisait main basse sur les bijoux de sa femme. Ce sont des comportements de voyous ! Nous sommes encore plus inquiets avec le

cas survenu à Piéla : des forces de l'ordre ont arrêté des innocents et les ont fusillés, comme quoi ils étaient des coupeurs de route et elles ont opéré un pillage chez ces derniers. Ce sont des bavures de ce genre dont nous avons peur. Nous avons interpellé le procureur du Faso qui est le garant de nos droits dans la région. Nous avons rencontré le directeur régional de la police et nous avons eu l'occasion de parler de ces questions avec le gouverneur. Nous tirons sur la sonnette d'alarme et nous encourageons les familles à déposer plainte. Enfin, la section MBDHP du Gourma s'autosaisit de pas mal d'autres cas comme celui de Koaré, un village situé à une dizaine de km de Fada, où une mort d'homme a exacerbé les altercations entre autochtones et «étrangers». Ces derniers ont fui le village et plus de 70 personnes, essentiellement des personnes âgées, des

femmes et des enfants, se sont retrouvés dans la situation de réfugiés dans une école à Fada. Pour favoriser leur retour à Koaré, le MBDHP a initié des négociations de médiation, rencontré les populations de Koaré, les responsables administratifs, des personnes détenus dans le cadre de cette affaire, la police et la justice. Nous pouvons également citer le cas de Baléré, où des affrontements entre agriculteurs et éleveurs, il y a près de 5 ans, s'étaient soldés par 5 à 6 morts. Le MBDHP avait commandé une étude, rencontré les autorités coutumières dont sa Majesté Kupiendiéli, roi du Gourma, et des chefs peulhs, pour réfléchir et apaiser la situation.

La section locale du MBDHP a-t-elle été associée à la gestion de la crise à Fada ?

La deuxième semaine du mois de mars, le gouverneur avait invité un certain nombre de partenaires, d'associations de la société civile, en présence du chef de corps, le chef de la gendarmerie, le directeur de la police, le maire, le conseiller régional, etc. Ce que nous avons déploré, c'est que c'est pratiquement le jour même que nous avons été informés de la tenue de la réunion. Nous disons que pour traiter de questions assez pointues, il n'était pas normal qu'on nous informe juste le jour même de la réunion. Suivant ce procédé, vous êtes invité pour dire quoi ? Autour de quoi ? Ça laisse vraiment à désirer. Ça pose encore le problème de la gouvernance. Les gens ne sont pas prêts à aller au charbon et à trouver des solutions. C'est quand ça foire, qu'on vient vers les associations pour juste trouver moralement les moyens de s'en sortir. Nous avions dit que la question des militaires ne pouvait être dissociée de la question d'ensemble : la vie chère, l'impunité, la corruption. C'est tout un ensemble de phénomènes de la mal gouvernance qui fait que nous vivons cette situation de crise. Nous croyons que ce sont des problèmes qui auraient peut-être pu trouver solution si on évitait les échappatoires. Illustration : parce que le MBDHP a toujours interpellé le pouvoir autour de la question de l'impunité, nous sommes, à la limite, persécutés ; lors du cas Norbert Zongo, notre président a été arrêté et rasé. C'est bien pour l'intimidation mais, ce sont des faux-fuyants, ça ne règle pas la question. Les raisons de la crise actuelle ne sont étrangères à personne, c'est le système capitaliste et la question de la répartition des ressources de ce pays. Voilà le fondement de cette crise. Le problème est d'ordre politique et, il appartient aux hommes politiques de le résoudre. Autrement, les populations sont en droit de revendiquer. Lors de cette rencontre, nous avions dit que nous sommes fiers que la jeunesse de notre pays s'oppose chaque fois qu'il y a des atteintes aux droits de l'homme. C'est la forme que cela a pris qui peut occasionner un débat, sinon, nous sommes d'accord et nous encourageons toutes les jeunesse du monde à se battre pour une humanité de plus de paix et de justice.

Vous parlez d'intimidation, cela a-t-il

RAWOUEGA SAIDOU, VICE-PRÉSIDENT

«L'Etat a un devoir de vérité vis-à-vis des populations... Ce sont les crimes économiques et les crimes politiques qui sont les fondements de la crise».



«En réalité, la question de la crise est assez vieille, plus vieille que le cas Justin Zongo. Elle ne date pas d'aujourd'hui et, quoi qu'on dise, depuis la création du MBDHP en 1988, nous nous battons pour un Etat de droit, un Etat civilisé. Dans le cadre de nos attributions, nous avons le devoir de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme. Lorsque nous considérons l'évolution politique de notre pays par rapport aux conditions objectives dans lesquelles les gens vivent, force est de reconnaître qu'ils vivent dans un Etat, certes de droit formel, mais avec des difficultés réelles qui ne répondent pas aux normes d'une République. Norbert Zongo, Dabo Boukari, Guillaume Sésouma, tous des gens arrêtés et froidement abattus sans qu'il y ait la vérité. Je crois qu'aujourd'hui, l'Etat a un devoir de vérité vis-à-vis des populations. L'Etat doit savoir que nous sommes dans une République, avec des normes qu'il faut respecter. Nous trainons des crimes économiques, des crimes politiques depuis plus de 10, 20 ans. Cela pose des problèmes de révolte difficiles à gérer et, sans cautionner l'anarchie, je crois que, tant qu'il y aura de l'injustice, tant qu'il n'y aura pas de cadre qui permet aux gens de donner leur position, leur point de vue sur la gestion de la chose publique, nous allons droit dans les problèmes. Ce sont les crimes économiques et les crimes politiques qui sont les fondements de la crise.»

Nous avons deux types d'hommes aujourd'hui, au niveau du Burkina Faso : ceux qui vivent et ceux qui vivotent. Par exemple, le droit à la santé, reconnu par la Constitution, n'est pas aujourd'hui respecté quand le coût des prestations passe du simple au double. Nous sommes au 21^e siècle, y a pas de raison que des gens meurent pour des questions de nivaquine ou d'aspirine. C'est contraire à l'évolution actuelle de la science. Les conditions réelles de vie sont difficiles pour les populations et la balle est dans le camp du pouvoir. Je crois alors qu'il est légitime pour les populations de dire «non !» à ce qui se passe. Nous sommes dans une République et les gens doivent pouvoir dire ce qu'ils pensent. La situation de Justin Zongo est récente mais, il y a d'autres cas : Norbert Zongo, les licenciements abusifs, la question du P.A.S (programme d'ajustement structurel) qui a créé d'autres problèmes liés à l'emploi ; la question de l'éducation qui n'est plus réservée à tout le monde ; celle des prisons surpeuplées comme c'est le cas à Fada ; les hôpitaux devenus des mouroirs... Toutes ces questions sont posées et il faudrait que nos gouvernants travaillent à les solutionner plutôt que de panser les crises. Le fond, c'est la résolution et non le pansement. Et, nous disons qu'il n'y a pas de problème sans solution. En réalité, nous sommes en présence d'un problème de gouvernance. Avec la volonté politique, toutes ces questions peuvent être résolues. Il y a un problème de gouvernance et nos gouvernants doivent prendre leurs responsabilités.

Nous réaffirmons que nous ne faisons que notre travail de promotion, protection et défense des droits de l'homme. Que le président de notre mouvement soit interpellé, intimidé et menacé à la gendarmerie de Ouagadougou, nous disons qu'il fait son travail. Quand les activités de la CCVC (Coalition contre la vie chère) ont du succès dans les 13 régions et 45 provinces du Burkina Faso, ce n'est pas le fait du MBDHP. On accuse le MBDHP d'avoir fait marcher les élèves partout, mais, est-ce le MBDHP qui a fait sortir les militaires des casernes ? Est-ce encore le MBDHP qui a fait sortir les policiers ? Je crois que non ! Il faudrait que les gens travaillent à être un peu plus justes, travaillent à solutionner leurs problèmes au lieu de jeter l'anathème sur une organisation très crédible sur le plan national et international. Sur le plan national, sous régional et international, tout le monde reconnaît aujourd'hui le mérite du mouvement des droits de l'homme au Burkina Faso.»

court également à Fada ?

A Fada, c'est pire ! Nous avons le cas d'un élève qui a été expulsé et, à qui on a même refusé la nationalité de son pays, le Burkina, parce qu'il avait la double nationalité. Un Burkinabè-Togolais du nom de Yempabou Yembuama. Il a été interdit de séjour parce que c'était un jeune qui se battait contre l'impunité dans les années 1998-99-2000. Son expulsion du pays est survenue alors qu'il était en classe de terminale et sa carrière scolaire c'est arrêté là. Nous avons également le cas d'un professeur qu'on a exclu de Fada, comme quoi, il n'était pas originaire de la ville et qu'il participait à la lutte du collectif des organisations de la société civile. Voilà des cas d'abus. Mais cela n'a pas empêché le MBDHP de continuer la lutte. Nous sommes chaque jour confrontés à ces problèmes, mais cela ne nous décourage nullement dans notre engagement pour la défense des droits de l'homme. Lors de la dernière manifestation des élèves, le MB-DHP a été cité, notamment la présidente de section, sous prétexte que c'est elle qui manipule les élèves, que le mouvement incite les enseignants... La rumeur dit même qu'il y a un certain nombre de noms d'enseignants et de militants du mouvement sur une liste à la gendarmerie. C'est une forme d'intimidation. Nous disons que la situation est là, le problème est posé, il faut chercher à le résoudre au lieu de chercher des faux-fuyants. Le mouvement a toujours fait son travail. Chaque fois qu'il y a violation, le mouvement s'autosaisit et dénonce parce que, dans un Etat de droit, on ne peut pas permettre qu'il y ait violation des droits humains. Dans un Etat de droit, chaque citoyen a le droit à la parole, le droit de dire quelque chose par rapport à la gestion de son pays. C'est admis par la Constitution.



Sanfo Véronique, présidente du MBDHP/Gourma

L'optimisme est-il permis avec le geste fort de dissolution du gouvernement ?

Le changement d'hommes est un geste assez fort, mais le changement d'hommes ne règle pas la question de la gestion des hommes. Parce qu'il y a la question de fond. On a beau quitter un économiste pour aller à un communicateur ou un sociologue, tant que la question de la gestion du pays, du partage équitable des biens, n'est pas revenue, tant que la question de la gouvernance n'est pas encore perçue, le problème reste entier. C'est parce que le système a foiré quelque part qu'il y a tous ces problèmes. Nous n'avons pas un problème de thérapeute, nous avons un problème de thérapie. Nous souhaitons bon vent à ce Premier ministre. Qu'il prenne à bras-le-corps le problème posé : l'impunité, les crimes de sang et les crimes économiques qui sont dans les tiroirs, la vie chère. Qu'il nous permette de vivre un peu à l'aise. Quand les syndicalistes demandent 25 ou 50% d'augmentation, en réalité, c'est en regard du coût réel de la vie. Ce n'est pas la masse d'argent qui intéresse le syndicaliste. Si ça lui chante, il peut diminuer les salaires de 50%. Si cela peut permettre au Burkinabè de vivre à l'aise, on dira, «*tant mieux !*» L'important est de comprendre enfin qu'il y a des situations qu'on ne peut pas vernir car, il y a des meubles sur lesquels le vernis n'a plus d'emprise tant ils sont usés. Il faut trouver le moyen de permettre aux gens de vivre un peu plus à l'aise en respectant leurs droits et les droits de l'homme en général.



Rawouega Saidou, vice-président du MBDHP/Gourma

La section MBDHP du Gourma, par saisine ou auto saisine pour les dossiers d'enlèvements d'individus par les forces de l'ordre selon les dires des témoins a eu connaissance des cas suivants :

- Diallo Karim, 37 ans, berger demeurant à Koulbinga, département de Commiyanga, fils de Diallo Amado et de Barry Kadidia, enlevé vers 13 heures à son domicile.
- Boly Yacouba, âgé de 25 ans, fils de Boly Aoudi et Boly Tobo. Il a été interpellé à Logoboulé (Natiaboani) par six hommes en tenue militaire et qui ont emporté avec eux les bijoux de sa femme et les clés de sa moto.
- Diandé Karim, âgé de 29 ans, cultivateur résident à Gonaba, fils de Diandé Noraogo et Barry Madina. Il a été enlevé en plein jour, aux environs de 15 heures vers Oboulboussé par deux hommes en tenue et armés.
- Dialga Lamoussa, né vers 1978 à Ouargaye, fils de Dialga Lebendé et de Nakiada Lopoa. Il a été enlevé le 28/08/2010 à Nadiagou.

Les événements de Koaré

Le dimanche 1er août 2010, survient à Koaré, un village de la commune de Fada N'Gourma, une altercation entre un jeune gourmantché du nom de Thiombiano Miyemba, âgé d'environ 20 ans et Noba Delphin, commerçant d'ethnie mossi, propriétaire d'une boutique et d'un moulin à grains au marché de ladite localité. Le jeune gourmantché décède. S'ensuit une vendetta au cours de laquelle, pour venger «leur fils», des habitants (gourmantchés) en colère, brûlent et saccagent tout ce qui appartient aux mossis (maisons, boutique, greniers, champs, bétail, etc...). Ces derniers, fuient le village pour se réfugier à Fada située à environ 10 km. Le MBDHP dénombrera au total «76 personnes composées de vieux, de vieilles et surtout de femmes et d'enfants».

Le commerçant, présumé auteur de la mort du jeune Thiombiano Miyemba est interpellé par la gendarmerie, en même temps que 19 personnes présumées coupables de vandalisme.

Informé seulement au troisième jour, le MBDHP, rend visite à ces déplacés ou réfugiés «d'un type nouveau» dans la cours de l'école Bahama de Fada et, face à la précarité de leur situation, propose sa médiation pour vite favoriser le retour des réfugiés au village. Cette entreprise conduit le MBDHP à rencontrer les autorités administratives, municipales et coutumières, et les protagonistes : réfugiés et détenus.

Le MBDHP multiplie les démarches tout le mois d'août et début septembre. A la mi-septembre, les déplacés ont officiellement quitté l'école Bahama, leur refuge de fortune, mais tous n'ont pas rejoint le village de Koaré. Un bon nombre est en transit prolongé chez des proches, notamment au secteur 3. Le MBDHP n'a même pas été informé de ce départ et n'a pu que se dire «désolé de la façon dont il a été ignoré» au moment de l'épilogue. La page n'est certainement pas refermée puisque le dossier suit son cours en justice et que beaucoup de familles mossis de Koaré ont préféré une sécurité dans la précarité à Fada dans des familles d'accueil, plutôt que le confort d'être sous son toit sans être chez soi à Koaré.



Des réfugiés «d'un type nouveau» à l'école Bahama.

**Les Echos du Sahel,
Votre rendez-vous
avec l'actualité
et les événements
dans l'Est.
Lisez et faites
lire votre journal !**

TRAORÉ LABDANI ISSAKA, FONCTIONNAIRE À LA RETRAITE, ANCIEN DÉPUTÉ (1992-97), PRODUCTEUR SEMENCIER À OUGAROU, PRÉSIDENT DEPUIS, 5 ANS, DE LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE DU GOURMA.



“Nous ne sommes plus à l’heure du saupoudrage. Il faut une action de fond pour pouvoir ramener la paix sociale.”

Il se dit que la communauté musulmane est majoritaire et pourtant cela ne se voit pas, est-ce de la discréption ?

Ce n'est pas une discréption en tant que telle, c'est plutôt une question d'activités publiques menées par l'une ou l'autre communauté. Au niveau des catholiques en l'occurrence, il y a des écoles, des centres de santé et autres qui sont des activités qui les mettent beaucoup plus en vue par rapport aux musulmans. Autrement, il n'y a pas de discréption et nous sommes les plus nombreux. Dans nos domaines d'activités, nous faisons ce que nous pouvons, mais nous n'avons pas d'activités publiques voyantes.

Et vous n'avez pas de cloches

Oui, nous n'avons pas de cloches mais, nous utilisons aujourd'hui le haut-parleur pour le muezzin, ce qui porte quand même assez loin et, comme à l'heure des prières, surtout le matin et le soir, quand il y a le calme, et que plusieurs mosquées font le muezzin presqu'à la même heure, alors,

on nous entend quand même. On se fait entendre.

A combien évaluez-vous le nombre des musulmans à Fada ?

Nous n'avons pas de recensement, mais nous avons toujours dit que nous sommes plus nombreux que la moitié des autres communautés religieuses réunies.

Combien de confréries comptez-vous à Fada ?

Comme partout au Burkina, nous avons les trois confréries : les Tidjania, les Sunnites et les Orthodoxes qu'on appelle généralement «Khadria» et qui se sont accaparés du nom de la communauté musulmane.

Priez-vous ensemble ?

Je peux aller prier dans une mosquée sunnite comme dans une mosquée soudanaisse. La preuve, l'imam de la grande mosquée, celui qui dirige la prière du vendredi, est le responsable de la Tidjania, quand bien même ce n'est pas une mosquée tidjania.

Nous pouvons prier partout. Les 5 prières sont les mêmes partout, le nombre de «Rakka» est le même pour chaque prière, et pour chaque confrérie. Il n'y a aucun problème et, au niveau de Fada, nous avons une petite association, à l'exemple même du plan national, que nous appelons ici «le bureau de concertation», où tous les trois groupes se rencontrent pour harmoniser leurs activités. Nous nous entendons très bien.

Comment vous distinguez-vous, vu que les mosquées n'ont aucun signe distinctif ?

C'est vrai, la mosquée en tant que bâtiment, ne porte aucun signe d'appartenance à une confrérie et, la façon de se conduire est la même pour tout le monde. Cependant, dans l'accoutrement et dans certains actes, la différence est perceptible entre un Khadria et un Sunnite. C'est moins marqué chez les Tidjania. Par exemple, quand les Sunnites finissent de prier, il n'est pas besoin que l'imam fasse le «dwa» pour tout

le monde, chacun fait pour soi et s'en va et, s'il n'a pas le temps, il peut même partir. Chez les Tidjania, avant de commencer la prière, il y a le «La hila hi la la», pendant longtemps avant que l'imam arrive et commence la prière. Il existe quand même des petites différences.

Comment se fait-il que souvent, le plus beau bâtiment d'un village est la mosquée ? Quel est votre secret pour la construction du lieu de culte ?

Il faut dire qu'effectivement, c'est très marquant. Quand vous avez des musulmans dans un village et, même s'il y a plus de catholiques ou de protestants, il est très facile pour les musulmans d'avoir une belle mosquée en dur, alors que le pasteur est dans une paillette ou une simple maison en tôles. Présentement, à Ougarou, dans le village où j'ai ma ferme, la paillette qui servait d'église au catéchiste est tombée et on lui a prêté une classe d'alphabétisation. Les protestants aussi sont là mais, nous avons la plus belle bâtie du village. Ce n'est pas que nous sommes plus riches. C'est parce qu'il y a le financement, surtout koweïtien pour ce qui est de notre région. Le Koweït finance beaucoup, notamment à travers l'AMA, l'association des musulmans d'Afrique. Ce qui fait que nous avons même un complexe à Fada, comprenant une école, une mosquée, un orphelinat, un centre féminin et des forages au secteur 9. Et nous venons d'inaugurer deux mosquées, une à Koaré et l'autre dans un village de Diapangou. La grande mosquée de Fada est également en phase de modernisation. Il ya une lenteur dans la réalisation mais, nous avons déjà le plan et les premières fondations. La nouvelle infrastructure occupera

tout l'espace de la grande mosquée et une partie de la petite qui la jouxte.

Pourquoi tenez-vous à rester au même emplacement, si vous avez un problème d'espace ?

Nous tenons à cet emplacement à cause de la proximité du grand marché. Le plus grand nombre des musulmans se trouve au niveau du marché et ils font le plein pour les prières du jour.

Qui est chargé de l'entretien des mosquées ?

Si c'est une mosquée du vendredi, il y a un gardien et un comité de gestion et, au-delà, il y a le bureau de la communauté. La grande mosquée du vendredi du secteur 7 à un comité de gestion. Chaque mosquée a son comité de gestion qui s'occupe du matériel et des biens qui sont la propriété de la mosquée. Et il y a toujours un gardien car, ce sont des lieux qu'il faut garder sain et ne pas permettre qu'à certains moments des gens viennent y faire ce qu'il ne faut pas.

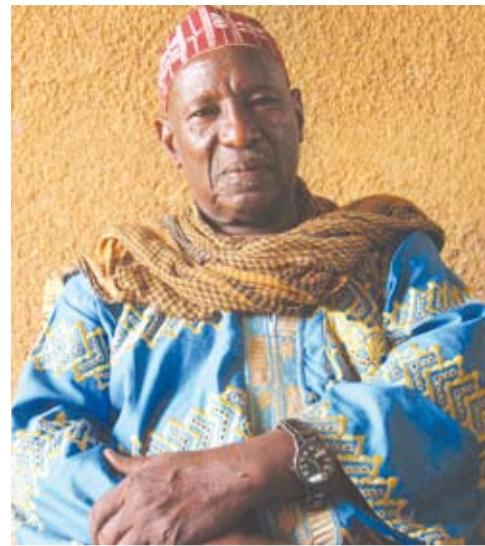
Au niveau de la formation, l'opinion a toujours lié l'éducation coranique au phénomène des enfants de la rue. Qu'en dites-vous ?

Effectivement, c'est un véritable problème et, en ce moment, il y a le projet d'une Ong pour s'occuper des enfants talibés. Au niveau des régions, cette Ong organise déjà des séminaires autour de la question des talibés. Nous avons cherché comment arriver à faire dépasser cet entendement que les élèves coraniques sont les enfants de la rue. Et nous disons que les élèves coraniques sont dans la rue à un moment donné de la journée mais, ils ne sont pas les enfants de la rue, parce que ces derniers, après leur journée, dorment on ne sait où, sous des ponts ou au bord des routes sous des arbres. Nous voulons faire en sorte qu'au niveau même des écoles coraniques, soit introduit l'alphabetisation comme cela se fait dans les autres sociétés, que l'élève coranique ne soit pas uniquement là pour apprendre l'arabe mais, également sa langue maternelle, afin d'être plus utile que ce qu'il est aujourd'hui à la société. Nous sommes dans un processus de clarification de la situation des enfants talibés. Nous avons déjà fait le recensement des foyers coraniques de la ville de Fada et, nous avons une situation sur le nombre d'écoles, comment elles sont gérées, le nombre d'enfants...

Ensuite, nous disons que ces enfants sont des Burkinabé, au même titre que les autres qui fréquentent les écoles classiques, et qu'il ne faut pas négliger leur prise en charge à certains niveaux, notamment administratif et, nous sommes en relation avec le service de l'Action sociale pour cette démarche.

En tant que leader religieux et d'opinion, quelle lecture faites-vous de la crise qui secoue le pays depuis février ?

Je dois d'abord souligner que j'ai raccroché avec la politique, comme un arbitre qui raccroche son sifflet. Ceci n'empêche pas, en tant que citoyen, d'avoir son point de vue sur ce qui se passe dans la nation. Effectivement, la crise est partie de Koudougou et a touché d'autres villes du pays et notamment Fada où, un beau matin, nous avons entendu des coups de fusils, ce qui n'est pas habituel. Il y a toujours eu des manifestations mais, du fait de la société civile qui n'a autre chose que sa bouche. Cette fois-ci, c'était des coups de feu et cela laisse entrevoir que la situation générale dans le pays pose problème. Le militaire devait être le dernier à se prononcer par rapport à une situation politique ou sociale dans un pays. Et, ils étaient presque les premiers, parce que c'est leur mouvement qui a activé la crise, démontré que ça ne va pas dans le pays et, ce qu'ils réclament touche tout le monde, même les sans voix. Il ne faut pas que les gens se trompent en disant que les militaires ont fait ce qu'ils veulent parce qu'ils ont la force. Non, ils ont utilisé ce que nous, nous n'avons pas pour exprimer ce que chacun de nous aurait voulu exprimer. Ce qui est sûr, c'est que les gens sont solidaires avec leur «bruit» et, quand bien même, il y a eu des dérapages,



Traoré Labdani Issaka

c'est l'expression d'une situation générale de malaise. Ça ne va pas et il faut que les autorités, comme elles sont en train de le faire, continue de le faire mais, en touchant tous les points sensibles car, nous ne sommes plus à l'heure du saupoudrage. Il faut une action de fond pour pouvoir ramener la paix sociale.

Le leader religieux que vous êtes a-t-il été sollicité au niveau local pour la gestion de la crise ?

Nous avons participé à plusieurs réunions d'abord avec le gouverneur, ensuite avec le président du Conseil régional. A tout moment, notre voix a compté et nos activités souhaitées au niveau des élèves et nous avons fait ce qu'il fallait. Et comme je l'ai dit, à part que les militaires ont ravivé les choses, nous étions arrivés à atténuer la situation au niveau des scolaires. Toutes les communautés religieuses avaient pris l'engagement d'abord d'aider par nos prières, mais aussi par nos conseils et par l'information de la vraie situation. Nous sommes donc intervenus par nos prières d'abord car, ce qui fait la force d'un religieux, c'est ce qu'on peut demander à Dieu. Ensuite, nous, communauté musulmane, nous avons passé l'information et prodiguer des conseils au niveau de toutes les mosquées du vendredi et nous avons demandé de faire de même jusqu'à dans les mosquées de famille, afin de demander l'apaisement des coeurs. Les catholiques comme les protestants l'ont fait également. Au niveau de Fada en tout cas, nous avons fait le maximum pour apaiser.

Qu'en est-il des relations entre les communautés religieuses présentes à Fada ?

Pour parler des trois religions révélées, il n'y a aucune animosité entre nous et tout se passe très bien. Souvent, lors du nouvel an ou à l'occasion des fêtes religieuses comme la Noël, le président de la communauté musulmane et l'Imam, accompagnés de quelques membres, nous rendent chez l'évêque pour lui souhaiter la bonne fête et, chacun dans son salon, nous faisons des prières pour les uns et les autres. Et, à plusieurs reprises, l'évêque même s'est rendu chez l'Imam, aux occasions des Tabaski et Ramadan. Il n'y a vraiment pas de problème entre les trois religions révélées. Et, comme nous côtoyons chacun le traditionnel, les relations sont bonnes avec les autorités traditionnelles.

MOUVEMENT PANAFRICAIN DES FORCES UNIES POUR LE TRAVAIL, L'UNION ET LA RENAISSANCE

MP-FUTUR



UN CONTINENT, UNE NATION, UN PEUPLE

L'AFRIQUE honnie ou l'AFRIQUE Uniie !

A vous de choisir



Tom Lallé OUÉDRAOGO

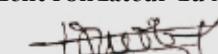
Déclaration du Président Fondateur du Mouvement Panafricain des Forces Unies pour le Travail l'Union et la Renaissance (MP-FUTUR) sur la situation en Libye.

- Considérant la lâche et ignoble agression impérialo-néocoloniale perpétrée contre la Libye;
 - Considérant les raisons et prétextes fallacieux avancés pour déclencher cette agression barbare qui relève Du Moyen-Âge;
 - Considérant que cette infame agression n'a que pour principaux objectifs inavoués :
 - 1) Briser définitivement l'élan et la dynamique du processus d'unification véritable de l'Afrique;
 - 2) Accentuer les divisions politico-socio-économiques des Etats africains;
 - 3) Procéder à une seconde balkanisation de l'Afrique;
 - 4) Parachever le contrôle et la totale mainmise sur les richesses naturelles de l'Afrique et dans le cas présent celles de la Libye.
- Ainsi, par voie de conséquence, le MP-FUTUR, en tant que parti panafricainiste ne saurait rester indifférent et observer un silence lâche et complice face à la difficile situation que vit injustement la Libye.
- Aussi, le MP-FUTUR :
- Condamne fermement et sans équivoque cette injustifiable et machiavélique agression contre la Libye;
 - Appelle les dignes fils d'Afrique à se mobiliser contre cette ignominie;
 - Appelle les nationalistes Africains à refuser le joug néocolonial et les nouvelles chaînes de l'esclavage qu'on tente de nous refaire porter;
 - Appelle tous les patriotes Africains à se mobiliser, et maintenant.

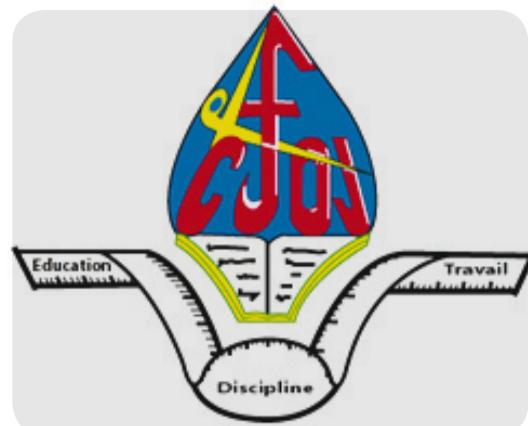
UN CONTINENT, UNE NATION, UN PEUPLE

L'AFRIQUE honnie ou l'AFRIQUE Uniie !

Signé
Le Président Fondateur du MP-FUTUR



Tom Lallé OUÉDRAOGO
(00226) 76 56 64 95
78 48 18 60



Du foyer ménager au centre de formation professionnelle, le pas vers l'excellence

CENTRE DE FORMATION SAINT JOSEPH

Avec une première promotion forte de 20 filles en cours d'insertion professionnelle et 32 autres en formation, le centre Saint Joseph des Sœurs de l'Immaculée Conception (SIC) de Fada peut dire qu'il a réussi son passage de centre ménager à centre de formation professionnelle. La volonté traditionnelle de cette congrégation à venir au secours des filles et femmes défavorisées est de nouveau vérifiée.

Le centre de formation Saint Joseph, du nom du charpentier de la Bible, patron des artisans, est composé de deux bâtiments, l'un constitué de deux classes et le bureau de sœur Brigitte Marie-Parfait Ouédraogo, directrice du centre, l'autre d'une classe et d'un magasin. L'ensemble jouxte la maison des sœurs de l'Immaculée conception (SIC) au secteur 7 de Fada. Créé en février 1985 pour former les jeunes filles au tissage, au tricot, à la broderie, à l'art culinaire et à l'économie familiale, le centre ménager est passé professionnel depuis 2009, avec la coupe-couture comme spécialité. En accompagnement, pour faire des couturières des femmes également bonnes maîtresses de maison, la formation inclut diverses autres instructions, avec le concours des services de l'Action sociale et de la Jeunesse et de l'Emploi, notamment en santé et secourisme, citoyenneté, économie familiale, des cours de maintien de niveau pour les filles scolarisées et, bien sûr, la catéchèse.

Il faut dire que la congrégation des sœurs de l'Immaculée conception a dès ses premières heures, dans le pays mossi, été préoccupée par le sort de nombre de filles livrées au mariage forcé notamment. Les sœurs les récupéraient pour leur inculquer quelques savoirs utiles. Illustration, la première sœur SIC Burkinabé est une ancienne pensionnaire du premier centre ménager de la congrégation. Rescapée d'un mariage forcé, elle était arrivée au centre des sœurs, des sœurs «blanches» à l'époque, pour y apprendre le tissage et y a rencontré la vocation. La formation de jeunes filles à un savoir professionnel est donc une tradition chez les SIC.

Au Gulmu, la création du centre de formation des SIC a été encouragée et réalisée avec l'appui de l'évêque de l'époque, Mgr Jean-Marie Compaoré, présentement à la retraite. Objectif, offrir un métier aux jeunes filles et femmes désœuvrées. Comme l'indique la sœur directrice, le centre est ainsi ouvert à «toutes filles et femmes, nous ne refoulons personnes. Qu'elles soient catholiques ou d'autres confessions religieuses, le centre reçoit sans distinction toutes celles qui souhaitent apprendre à travailler afin de pouvoir se dé-

brouiller dans la vie. Donc, pas de distinction ethnique, de religion ni de situation sociale ou matrimoniale. La valeur qui prévaut au centre est que nous sommes toutes égales, tout le monde bénéficie du même programme de formation, même celles qui n'ont pas été à l'école». Les pensionnaires viennent, pour la plupart, des villages environnants de Fada et, sœur Brigitte regrette de ne pouvoir recevoir celles qui n'y ont pas de famille d'accueil. De fait, le centre ne dispose pas de foyer : «au moins 5 filles n'ont pu être reçues, on avait le cœur serré mais, que faire?» Sinon, confie sœur Brigitte, «il n'y a pas de conditions d'admission en tant que telle». Bien sûr, comme pour tout établissement professionnel de transmission d'un savoir-faire, il y a des frais d'inscription, «c'est 50.000 F, mais pas toujours honoré» indique-t-elle. Evidemment, les gens se disent que les sœurs, c'est l'Eglise, ce sont des gens de Dieu et ça comprend. Sans compter, comme le reconnaît la sœur directrice que «très souvent, celles qui se présentent sont des cas sociaux». Heureusement, «il y a des parents qui s'efforcent pour honorer et, c'est cela qui nous aide à payer les formateurs». Précision de la sœur directrice, «ce qu'ils reçoivent, c'est vraiment très peu mais, ils acceptent, pour aider, car ils voient dans quelles conditions nous gérons ce centre».

Le cycle de formation dure 3 ans et le programme de base est celui du CFP, cellule d'appui à la formation professionnelle. En fin de cycle, les pensionnaires scolarisées, passe le certificat de qualification professionnelle (CQP) organisé par la direction de la Jeunesse et de l'Emploi. Dans la pratique, les pensionnaires commencent par se familiariser avec l'outil de travail dont la machine à coudre, afin de pouvoir aisément combiner les cours théoriques et les travaux pratiques. Dans le domaine professionnel particulier de la couture, en effet, le théorique est indissociable de la pratique. Se pose donc l'équation du matériel : «nous avons un manque de machines mais, avec le peu que nous avons, on essaie de gérer en mettant par exemple les filles à deux par machine et, on



Cours de traçage et coupe sous la supervision de Yonli Abel, couturier modéliste et la directrice du centre, Sr Brigitte Ouédraogo.

grouille pour que les 3ème année aient chacune une machine». Autre matériel en manque, les tables-bancs. La sœur directrice se démène pourtant mais, comme elle dit : «il ya des demandes qui n'ont pas été favorables, d'autres en cours, et celles qui ont apporté quelque chose». Elle est ainsi reconnaissante «envers ceux qui nous accompagnent vraiment», en l'occurrence «le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage ; la direction de la Jeunesse et de l'Emploi ; Fonds enfants qui a parrainé les 20 filles de la promotion 2010». Elle reste optimiste : «nous sommes à nos débuts dans la formation professionnelle». Mais encore, elle avoue, «nous ne connaissons pas trop les organismes qui peuvent nous appuyer dans ce sens».

Passé professionnel en 2009, le centre a réalisé un succès de 100% au CQP en



La sœur directrice : «il ya des demandes qui n'on pas été favorables, d'autres en cours, et celles qui ont apporté quelque chose».

2010, avec ses 9 filles scolarisées éligibles à l'examen. Les 20 filles de cette 1ère promotion sont, cette année, en stage dans divers ateliers de la ville, en quête d'expérience car, déclare la directrice «le centre c'est



Mme Sawadogo Céline : «les filles disent que tanti a changé».

une réalité, l'atelier en est une autre. Elles n'ont pas fini avec le centre car «au moins une fois par mois», indique sœur Brigitte, «nous avons des rencontres pour faire le bilan et, je passe également dans les ateliers pour voir le rythme de leur travail». Pendant qu'elles confrontent leur savoir-faire à la réalité du marché, le centre leur met au point «une formation à l'entrepreneuriat pour faciliter leur insertion». Une 1^{ère} promotion que «Fonds Enfants» a parrainé avec un lot de matériels dont 20 machines à coudre, soit une machine pour chacune. Ne leur reste qu'à pouvoir trouver un endroit pour s'installer et capter des clients. Dans un premier temps, le conseil de la sœur directrice est qu'elles se regroupent par équipe de 3 à 4 pour ouvrir un atelier.

Le centre compte aujourd'hui 32 pensionnaires filles et femmes, 15 en 1^{ère} année, 11 en 2^{ème} année et 6 en 3^{ème} année. La formation est principalement assurée par des couturiers de la ville, dont Yonli Abel, couturier modéliste. Le matin de notre passage au centre, Yonli Abel supervise un groupe de 8 filles de la 2^{ème} année, qui, après une séance théorique de coupe et d'analyse du traçage au tableau, s'essaye au traçage d'un modèle de corsage sur du papier kraft. Il est satisfait par l'enthousiasme des filles et se dit optimiste quant à l'avancée dans le

programme d'apprentissage. Sauf le jeudi soir, il dispense des cours du lundi au vendredi. Le week-end conseille-t-il aux filles, «c'est pour se reposer et réviser les cours de la semaine, afin d'être prêt pour passer à autre chose».

Nous sommes vendredi et comme tous les lundi également, les 1^{ère} année ont cours de broderie sous la direction de Mme Bouda née Ouédraogo Antoinette, ancienne pensionnaire des centres de formation des sœurs à Ouaga puis Léo, pour qui «la broderie est ce qui embellit la couture, apporte une touche de finesse».

En 3^{ème} année, nous trouvons Mme Sawadogo Céline, couturière depuis le milieu des années 1990, elle a elle-même suivi des cours de couture après une formation «sur le tas» dans divers ateliers à Fada. Elle confie qu'elle ne cesse de répéter aux filles qu'elles ont de la chance d'apprendre dans un cadre comme le centre saint Joseph. A sa grande satisfaction, elle tient ces filles en fin de formation depuis leur 2^{ème} année et dit «elles réalisent des choses qui me rendent optimiste pour leur examen. Le niveau est acceptable



Mme Hafissiatou Sougué/Traoré, la marraine de la promotion 2011 du CFSJ a fait don d'une machine à coudre à chacune de ses filleules.



Mme Sawadogo Céline. Après les festivités de fin d'année elle a rendez-vous avec les filles pour préparer le CQP.

celle avec qui les pensionnaires en fin de cycle, mettent en pratique tout ce qu'elles ont appris les deux années précédentes. En 3^{ème} année, c'est la coupe-couture en situation d'atelier, et les 6 élèves de cette promotion 2011 ont chacune une machine et les accessoires nécessaires pour évoluer comme dans un atelier. Le CQP en fin juillet est dans les esprits mais, la formatrice reste sereine, «elles travaillent bien et, comme nous sommes dans les mains de Dieu, ça va aller». Elle insiste, «leur niveau est acceptable pour aller au CQP et, présentement, elles sont déjà capables de recevoir un client, prendre les mesures, proposer des coupes, coudre, broder, etc». Formatrice intransigeante. Les filles confient que Mme Sawadogo, qu'elles appellent affectueusement «tanti» n'est pas la même qu'elles ont connue en 2^{ème} année. A ce sujet, Mme Sawadogo répond que la qualité exige de la rigueur et son devoir est de faire en sorte que les filles bouclent leur formation avec le meilleur bagage possible. Alors, elle avoue, «les filles disent que tanti a changé». Et pour cause, ne les ayant eu sous la main qu'à leur 2^{ème} année, elle dit avoir des carences à combler et alors, pas de rigolade, «il faut accélérer et il est normal que tanti change mais, dans la bonne ambiance car elles comprennent que c'est dans leur intérêt que j'augmente le volume de travail».

CLÔTURE 2011

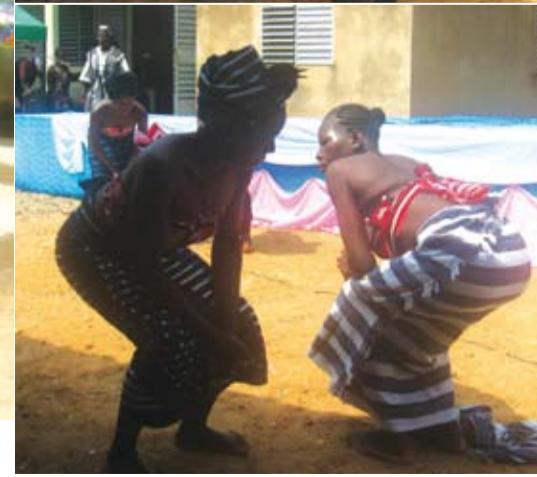
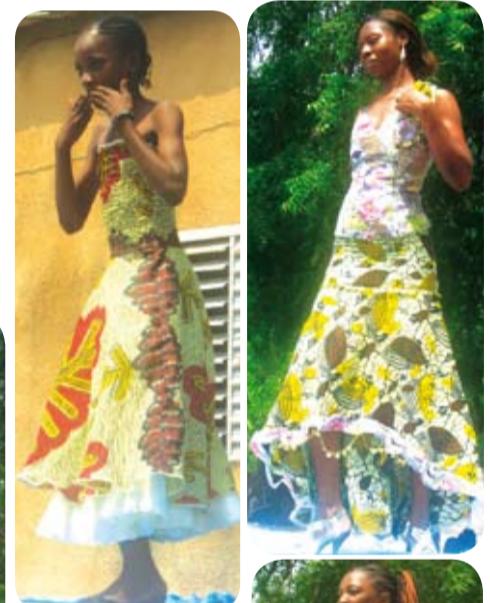
Le 25 juin 2011 a été un samedi riche en couleur pour la seconde promotion. Après les 20 couturières de la 1^{ère} promotion (2010), parrainées par Fonds Enfants, le CFSJ a fêté 6 autres couturières avec comme marraine, Mme Hafissiatou Sougué/Traoré, directrice nationale du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Du 26 juillet au 2 août prochain elles affronteront le grand test du certificat de qualification professionnelle (CQP). Par un défilé de mode elles ont étalé leur savoir-faire.



La promotion 2011 avec à gauche la directrice et à droite la marraine.



Marie Gayeri était de la partie.



Après une année de labeur, les filles ont célébré leur journée en dansant.





Lancement des déclarations publiques d'abandon de la pratique de l'excision à Komangou

PAR PHILIBERT YENTANGOU

«L'excision n'est pas une bonne chose, mettre la vie de son prochain en péril, ce n'est pas bien, nous allons le faire savoir à tous, et veiller à ce que cette pratique disparaîsse de chez nous».

Dans le village et devant les hôtes, le chef du village de Komangou a fait égorer un poulet, une manière solennelle et traditionnelle de dire «Non !» à l'excision. Devant tous, les

rale de Komangou a clamé, le jeudi 24 mars 2011, son «Non ! à la pratique de l'excision», sonnant du même coup le glas pour ce rituel dans la province du Gourma, à travers des déclarations publiques d'abandon qui



le chef du village de Komangou

pattes de la bestiole ont été ensuite cassées pour signifier la destruction de tout l'arsenal des exciseuses. La symbolique en renfort, Komangou a célébré le lancement des déclarations publiques d'abandon de la pratique de l'excision dans le Gourma.

Après Torodo, dans la commune de Zorgho, province du Ganzourgou, la commune ru-



Sacrifier un poulet, une manière solennelle et traditionnelle de dire «Non !» à l'excision.

devaient s'étendre à l'ensemble des villages Previsar de la région. «Il s'agit là», dira Sinka François Borgia, directeur exécutif adjoint de Promaco «d'un acte très important, car traduisant l'inversion d'une dynamique sociale qui permettait difficilement aux familles et aux femmes et filles d'abandonner individuellement la pratique». Au nom du directeur exécutif du Programme de marketing social et de communication pour la santé (Promaco), Sinka François Borgia a déclaré que cette cérémonie a «une haute portée symbolique et significative pour le programme de prévention du VIH/Sida et d'appui à la santé de la reproduction (Previsar)».

Promaco, poursuit-il, «se réjouit d'avoir bénéficié de la confiance du gouvernement burkinabé et de ses partenaires pour la mise en œuvre de Previsar». Puis de rappeler les trois volets du programme : le VIH/Sida, la planification familiale et les mutilations génitales féminines. Pour le dernier volet, objet de la cérémonie à Komangou, explique-t-il, «Promaco a développé un vaste programme de plaidoyer, de mobilisation sociale et de communication pour le changement de



Sinka François Borgia, directeur exécutif adjoint de Promaco

comportement afin de promouvoir l'abandon de la pratique de l'excision. Les appuis de proximité de ce programme ont été développés dans 94 villages répartis dans 5 régions administratives du Burkina : le Plateau central, le Sud-ouest, les Hauts-bassins, le Centre Est et l'Est».

Loin d'imposer un diktat, Promaco, s'est inscrit dans une «démarche participative et a connu l'implication effective des autorités administratives, politiques, religieuses, coutumières et des communautés à la base». Il en a résulté, constate le directeur adjoint de Promaco, «une meilleure maîtrise de la problématique de l'excision et de ses conséquences». Et au bout, «les communautés ont pris l'engagement de s'impliquer dans la promotion de l'élimination de la pratique de l'excision». Ainsi, à la célébration solennelle du «Non !», la satisfaction de Sinka François Borgia n'était pas feinte : «Braves populations de Komangou, le résultat auquel nous sommes

parvenus, après trois ans d'intervention dans votre localité, n'aurait été possible sans les efforts conjugués des acteurs que vous êtes. Une étape importante a été franchie aujourd'hui mais, cet élan doit être maintenu et renforcé. Je vous invite donc à poursuivre les activités de sensibilisation dans vos communautés au village et vous encourage à étendre cette bonne pratique aux villages alliés afin de les amener également à l'abandon de la pratique de l'excision». Dans cette conquête du renoncement collectif à la pratique de l'excision, les activités de Promaco ont

été encadrées et réalisées avec le concours des structures déconcentrées de l'Action sociale, de la Santé, de l'Enseignement, des radios locales, des leaders communautaires et des relais désignés par les communautés elles-mêmes. Le processus a, évidemment, bénéficié du soutien et de l'accompagnement du Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision. Sinka François Borgia, a indiqué que «sur le terrain, nous avons choisi 5 villages dans les 5 régions

pour le lancement de ces cérémonies avec l'implication des gouverneurs. Pour la première phase jusqu'en mai, il y aura 65 villages et une seconde après la saison des pluies, en novembre-décembre, pour les 29 autres villages». Objectif : «Amener la population à prendre conscience que la pratique est néfaste et doit être abandonnée. Et on attend leur engagement à abandonner définitivement la pratique».

qu'aucune des causes ne résiste à un raisonnement cohérent, elles n'ont pas de fondement ni médical ni moral.

Les conséquences sont en revanche bien embarrassantes. Pouvez-vous nous en donner un aperçu ?

Les conséquences sont nombreuses. C'est une partie parmi les plus sensibles de l'appareil génital féminin qui est coupée, notamment le clitoris et, il s'ensuit un fort écoulement de sang pouvant conduire à une mort immédiate. Ensuite, l'excisée est exposée à diverses sortes d'infections et maladies dont le tétanos, le Sida, les chéloïdes et autres, rétrécissement du vagin, qui font que la femme excisée devient handicapée pour les rapports sexuels et pour accoucher.

Quelles sont les actions que vous menez pour lutter contre la pratique ?

Nous menons des actions à trois niveaux : sensibilisation, répression et réparation des séquelles. La sensibilisation tout d'abord, qui date pratiquement de la période coloniale mais, n'a été institutionnalisée qu'avec la création du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision en 1990. La réflexion sur la question remonte à la Semaine nationale de la Femme en 1985. La sensibilisation utilise divers supports dont la télévision, la vidéo, les boîtes à images, les mannequins, les théâtres-forum, les ciné-débats, les causeries éducatives... Ensuite, le volet législatif, à la faveur de la révision du Code pénal du Burkina Faso, pour introduire des articles qui condamnent de façon explicite la pratique de l'excision. Notamment les articles 380, 381 et 382 du Code pénal. Auparavant, en effet, lorsqu'il y avait pratique de l'excision, survenait même une difficulté de qualification des faits. On parlait de «coups et blessures», ce qui ne reflétait pas la réalité de la chose. A présent, on peut amener quelqu'un au tribunal, de façon précise, pour pratique de l'excision. A l'échelle de la sous-région, le Burkina est pionnier en matière de législation contre la pratique de l'excision. Enfin, la réparation des séquelles de l'excision, domaine dans lequel le Burkina est également une référence. La réparation est actuellement gratuite.

L'optimisme est-il permis sur la campagne de déclarations publiques d'abandon de l'excision dans le Gourma ?

Je suis confiant, parce que la pratique est en régression depuis un certain temps. Des villages déclarent ouvertement abandonner la pratique et, on sait également que, même les villages qui continuent, le font de moins en moins. Quand nous étions jeunes, nous voyions les regroupements de fillettes et cela se faisait ouvertement. Cela n'a plus cours aujourd'hui, ça se fait dans la clandestinité et donc, beaucoup de fillettes échappent à l'excision. C'est vrai que c'est décourageant de voir qu'il y a des gens qui résistent mais, personnellement, je sais que nos actions portent véritablement et, qu'à terme, cette pratique va disparaître.

Et pourtant, l'excision n'est pas gourmantché

C'est indiscutable, la pratique de l'excision n'est pas gourmantché. La preuve ? La famille royale et affiliées ne l'ont jamais pratiquée. Où est-ce que les populations du Gourma ont donc été prendre la pratique ? Les versions divergent, avec une seule constante, dans le Gourma où ailleurs, l'excision est néfaste. Si néfaste qu'il est impudique de publier les clichés des boîtes à images utilisés pour la sensibilisation, révolter et convaincre les plus accros. C'est vous dire ! Choquant, indignant, les images d'un sexe massacré, la barbarie dont certains sont capables et coupables avec pas mal de complicité et d'hypocrisie sur un appareil génital féminin... Revue d'horreur avec le directeur provincial de l'Action sociale et de la solidarité nationale du Gourma, Bassaoulet Abdoul Mamadou, administrateur des affaires sociales, en partance pour Tenkodogo son nouveau poste, au moment de cette interview.

Dans quelles localités, de la province du Gourma, la pratique est-elle plus ancrée ?

Le phénomène est d'ampleur dans toutes les localités de la province. Il est vrai que certaines populations ont compris et abandonné la pratique de l'excision mais, je dois dire également que, traditionnellement, des groupes sociaux ne la pratiquaient pas, c'est notamment la famille royale, les Thiombiano et affiliés. Mis à part cette situation originelle, l'excision est pratiquée chez les gourmantchés, les peulhs et les populations affiliées aux mossi, les yana, les zaossé...

D'où vient la pratique, s'il est avéré que la famille royale gourmantché ne la connaissait pas ?

Les données ne sont pas bien précises, et certains disent que la pratique provient de

l'influence des populations mossi, d'autres parlent du milieu bissa, d'autres encore soutiennent que le phénomène est lié à la religion musulmane. Historiquement, il y a donc eu influence puisque, jusqu'à un moment donné, les populations à majorité gourmantché, les Thiombiano et quelques groupes affiliés ne pratiquaient pas l'excision et ne l'ont jamais pratiquée. A l'origine, il ne s'agit donc pas d'une tradition gourmantché.

Quels arguments sont soutenus pour justifier l'excision ?

L'argument le plus souvent évoqué est, paradoxalement, celui de la santé. Ils disent qu'à un moment donné, la fillette a des démangeaisons au niveau des parties génitales et, sans l'excision, celles-ci empirent. Ensuite, la cause morale, selon laquelle la femme non excisée est de mœurs légères.



Bassaoulet Abdoul Mamadou,
administrateur des affaires sociales

Enfin, ceux qui avancent le motif religieux. Les causes sont nombreuses mais, dans le Gourma, les deux premières causes citées sont les plus évoquées. Toujours est-il

tion en vigueur, les 6 femmes impliquées dans l'affaire et appréhendées, ont écopé de 5 mois d'emprisonnement ferme et 50 000 F d'amende chacune. En revanche, l'exciseuse qui venait de la province du Boulgou, cours toujours. Dans ce cas précis, il y a donc l'auteur qui est l'exciseuse et 6 femmes co-auteurs, parce qu'elles ont été les assistantes qui ont aidé l'exciseuse, celles qui maintiennent la victime, lui ceinturent les bras, tiennent les pieds, ferment la bouche... ensuite, les complices, tous ceux qui ont facilité la pratique : ceux qui ont conduit les fillettes, les parents qui ont accepté de donner leurs filles ; et la loi prévoit en son article 382, un autre type de complice, notamment ceux qui ont entendu qu'il se planifiait une excision, ont donc été au courant et n'ont pas dénoncé, tombant sous le coup de la non assistance à personne en danger.

Répression de la pratique de l'excision

Les articles de la loi contre les mutilations génitales féminines.

Article 380

- Est puni d'un emprisonnement de 6 mois à 3 ans et d'une amende de 150.000 à 900.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation totale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen.
- Si la mort en est résultée, la peine est un emprisonnement de 5 à 10 ans.

Article 381

- Les peines sont portées au maximum si le coupable est du corps médical ou paramédical. La juridiction saisie peut en outre prononcer contre lui l'interdiction d'exercer sa profession pour une durée qui ne peut excéder 5 ans.

Article 382

- Est puni d'une amende de 50.000 à 100.000 francs, toute personne qui ayant connaissance des faits prévus à l'article 380 n'en avertit pas les autorités compétentes

des victimes déjà anémierée, supporte difficilement la mutilation et est sauvée de la mort par son transport d'urgence au CSPS de Zonatenga puis évacuation au CHR de Fada. Fin de la clandestinité. La poursuite des coupables débouche sur un procès le 2 février 2011 et, sur la base de la législa-

Ces dispositions ont dernièrement servi dans la province du Gourma, fin 2010. En effet, le 16 décembre 2010, 17 fillettes provenant de 6 familles, sont excisées dans le département de Diabo. Comme il est de coutume, dans la plus grande discréetion. Seulement voilà, l'une

Ils ont dit

**SAWADOGO MARIE ROSE
ROMÉ/OUÉDRAOGO, SE-
CRÉTAIRE PERMANENTE DU
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LA PRATIQUE DE
L'EXCISION (CNLPE)**

«Ma présence à cette cérémonie est la preuve de l'intérêt que le ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale et, plus particulièrement, le Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision, apporte à cette démarche qui marque assurément

«Depuis plus de 2 décennies, il y a ce qu'on appelle la promotion de l'élimination de la pratique de l'excision au Burkina Faso. Et nous avons constaté que la pratique de l'excision agit comme une norme sociale. C'est-à-dire que les populations pensent que, si elles n'excisent pas leurs filles comme le veut la société, elles vont aller à contre-courant de la norme et s'exposer à une exclusion sociale, leurs filles ne trouveront pas de mari et elles vont s'exposer à la dérisio[n]. Et maintenant nous, nous voulons que ce soit les populations elles-mêmes, qui ont été sensibilisées depuis plusieurs décennies, qui prennent la décision d'abandonner la pratique de l'excision. De grandes activités de sensibilisation et de formation ont été faites, les populations ont pris conscience du côté néfaste de la pratique et elles se sont dit, nous allons nous mettre ensemble pour dire collectivement «Non !» à la pratique de l'excision. Et ce «Non !», n'a pas été proclamé par une seule personne, il y a eu le chef de village, l'imam, la communauté religieuse catholique et protestante, les jeunes, les femmes, le conseiller municipal, le comité villageois de développement... C'est-à-dire qu'ils ont tous pris la décision de s'épauler pour qu'ensemble ils agissent pour que la pratique de l'excision ne soit plus qu'un triste souvenir dans leur village».

une nouvelle phase pour la promotion de l'élimination de la pratique de l'excision. Après plus de deux décennies de promotion de l'élimination de la pratique de l'excision au Burkina Faso, nous pouvons



Sawadogo Marie Rose
Romé/Ouédraogo

dire qu'avec l'implication personnelle du chef de l'Etat et celle croissante de la société civile, ainsi que l'appui des partenaires au développement, des acquis importants sont en train d'être enregistrés, passant d'une prise de conscience plus grandissante du phénomène, à un engagement plus fort

des communautés dans la promotion de l'élimination de la pratique de l'excision. Aujourd'hui, le village de Komangou, avec l'appui de Promaco, s'engage publiquement à abandonner la pratique de l'excision.

En effet, après les villages de Torodo au Ganzourgou et Komangou dans le Gourma, plus de 63 autres villages vont s'engager à faire des déclarations publiques d'abandon de cette pratique néfaste. Ces manifestations collectives nous réjouissent et nous réconfortent, car ces déclarations publiques pour dire «Non !» à la pratique de l'excision, s'inscrivent dans le plan d'action national

2009-2013 de promotion de l'élimination des mutilations génitales féminines dans la perspective de la tolérance zéro. Population de Komangou, mes esclaves ! et environnantes, je vous félicite pour votre détermination dans la promotion de l'élimination de la pratique de l'excision et je vous exhorte à persévérer dans les activités de sensibilisation, de plaidoyer auprès des communautés et auprès d'autres villages, afin que nous puissions éliminer la pratique de l'excision au Burkina Faso».

«Quand vous dites, lorsque je cesse d'exciser, on me donne quelque chose, même celles qui ne sont pas exciseuses vont se déclarer exciseuses. Et là, vous avez beaucoup plus de problèmes. Nous avons mené des enquêtes qui ont montré que la pratique de l'excision n'est pas liée à un problème économique, mais plutôt à un problème d'assise sociale et de position sociale. Parce que ces femmes sont respectées, elles sont craintes et les populations leur font des dons compte tenu de cela. Mais, lorsque vous arrivez à leur faire comprendre le côté néfaste de la pratique, lorsque vous leur montrez les conséquences encourues sur la santé de reproduction de la femme, sur les risques de complications lors de l'accouchement, les risques de mortalité maternelle et du bébé - et nous avons conçu une boîte à images dans ce sens, pour montrer de A à Z comment se déroule un accouchement et quel est le rôle de chaque organe génital de la femme dans l'évolution de l'accouchement - elles comprennent et décident elles-mêmes de dire «Non !» Et, c'est à ce moment qu'elles font des témoignages en disant qu'elles ont eu tel et tel problème, mais ne savaient pas que c'était lié à la pratique de l'excision. Voilà comment nous allons travailler avec les ex-exciseuses, avec la population et surtout les comités villageois de développement qui vont les intégrer afin que s'il y a un bénéfice, qu'il soit collectif».

KOCTY MOUMOUNI, MAIRE DE FADA

«Je m'engage, au nom du Conseil municipal de Fada, à assurer le suivi des engagements qui vont être pris ici par la population et, de tout mettre en œuvre pour bannir l'excision hors de la commune de Fada».



**THIOMBIANO AROUNA,
IMAN DE KOMONGOU**



«Nous avons décidé d'arrêter définitivement la pratique de l'excision. Et tous les musulmans du village l'acceptent. C'est faux de dire que la religion recommande l'excision. Aucun érudit ne le conseille, le Coran ne le prescrit pas, la famille Thiombiano ne la pratiquait pas et ne la pratique pas».

**MME OUALI NÉE OUABA
RAMATOU MANOUPOUGOUDE-
IBA, ENSEIGNANTE, REPRÉSEN-
TANTE DES ASSOCIATIONS DES
FEMMES DE KOMANGOU**



«Je crois que c'est la meilleure chose que nous souhaitons. Nous avons longtemps été enfermées dans l'idée répandue que c'est la tradition qui l'imposait, parce qu'une femme non excisée est livrée au vagabondage sexuel. Ce qui est vrai, est que, nous avons constaté que beaucoup de nos sœurs sont mortes suite à leur excision. Nous vivons les méfaits de l'excision ici à Komangou. C'est un village qui ne dispose pas d'un CSPS et, quand une femme est en travail pour accoucher, il faut la transporter à Fada qui est à 15 Km. C'est donc très souvent que les femmes sont obligées d'accoucher ici au village, avec tous les désagréments possibles. Nous en sommes les premières victimes et notre «Non !» est définitif car nous en avons trop souffert. Il n'existe pas une seule femme ici à Komangou, qui n'a constaté que l'excision n'a que de mauvaises conséquences. Autant les jeunes filles que les femmes âgées l'ont constaté ou vécu et, beaucoup de femme ont été privées du bonheur de la maternité à cause de l'excision. Au-delà des campagnes de sensibilisation, les femmes de Komangou ont vécu les méfaits de l'excision et n'ont pas besoin d'autres dessins pour comprendre que cette pratique est néfaste».

OUABA SOUGLIMPO, CONSEILLER MUNICIPAL DE KOMANGOU



«Nous avons vu que l'excision fatigue les femmes. L'expérience a montré que l'excision cause des problèmes à nos femmes lors de leur accouchement. Bien avant, lorsqu'à ses 18 ans elle se marie, la fille éprouve d'énormes difficultés pour honorer son devoir conjugal. Parce qu'après l'excision, la plaie effectuée sur le sexe de la fille se referme et obstrue son vagin. Cette pratique est donc mauvaise. La femme est une créature de Dieu et, sans intervention sur ce que Dieu a fait, la femme accouche facilement. Telle qu'elle a été créée, elle peut aisément avoir des rapports sexuels et accoucher. C'est la main humaine qui complique tout. Et nous décidons que nous n'avons plus besoin de l'excision dans notre village. Nos filles ont vraiment souffert de cette pratique et c'est assez !»



Association pour le secours des enfants en difficultés

TEL. +226 70 31 14 50
 asedfada@yahoo.fr
 S/C BP. 12 FADA N'GOURMA - BURKINA FASO

• Eveiller la société sur l'impact du phénomène des enfants en difficultés

• Rendre les enfants en difficultés utiles à la société

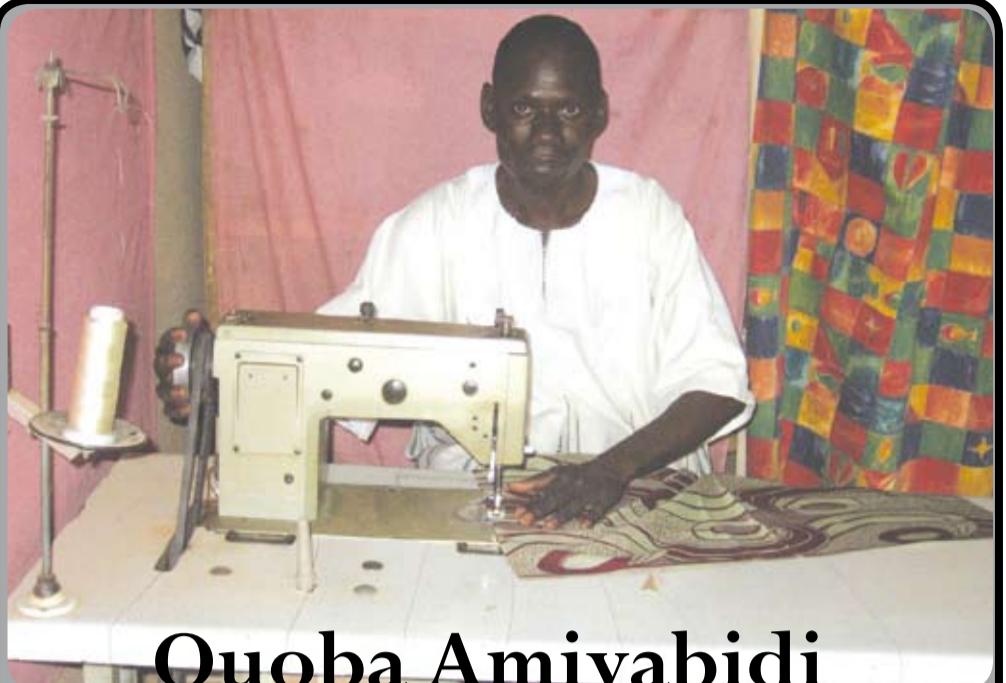
• Contribuer à la réinsertion socio-économique de l'enfance en difficultés au Gourma par des services d'intermédiation familiale et de prise en charge des enfants vivant dans la rue.



“POUR UN MONDE MEILLEUR”

DÉCLARATION DE PERTE

Monsieur Thiombiano Anhadi Michel, domicilié à Fada N'Gourma, secteur 01, déclare la perte de son Permis Urbain d'Habitation (P.U.H) n°0090090, de la parcelle n°C, lot 145, superficie 700m², sis au secteur n°01 DT de Fada N'Gourma/Province du Gourma. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer auprès de l'autorité administrative la plus proche ou contacter au: 70 28 83 98



Ouoba Amiyabidi

couturier

CONFECTION & PRÊT-À-PORTE

CONTACT

70-13-68-37
 78-29-30-67

Secteur 2 de Fada,

Route de Pama, non loin du Centre de Formation Maria Djuali.

Cabinet Privé de soins « Laafia du Gulmu »

- Reconstitution du clitoris
- Echographie générale et obstétricale
- Consultation de médecine générale et spécialités diverses
- Fibroscopie digestive
- Kinésithérapie
- Laboratoire d'analyses biomédicales
- Diététique
- Préparation à l'accouchement sans douleur
- Sport de maintien
- Dépistage des cancers gynécologiques et mammaires
- Hospitalisation
- Accouchement

Tél. : (00226) 40 77 17 59

Dr Josiane DIALLO OUEDRAOGO

Gynécologue – Obstétricienne

- CES de Gynécologie Obstétrique, Cotonou
- Expert en santé sexuelle et reproductive, Scheik Anta DIOP / Andalousie
- Spécialisation approfondie de gynécologie obstétrique, Caen
- Diplômée de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale, Angers
- Diplômée de coeliochirurgie, Clermont Ferrand
- DIU d'Echographie Gynéco-obstétricale, Lyon
- Prise en charge des fistules obstétricales, Ethiopie

BP 38 CHR Fada N'Gourma
 Fax : (00226) 40 77 01 39
 E-mail: djidi98@yahoo.fr

Tél. : (00226) 70 19 15 82
 78 11 18 17 / 76 26 59 87
 40 77 04 39 / 40 77 17 99



**Abdoul Salam
 Sawadogo**

**Tradi-thérapeute
 au secteur 7
 de Fada N'Gourma**

Traite les hémorroïdes, la constipation, les maux de hanche, la sinusite, la jaunisse, le diabète, les traumatismes de toutes natures, la gonococcie, la syphilis, la tuberculose, les pertes blanches, la sirose du foie, les palpitations.

Contact

70-52 -15-18

REMERCIEMENTS

La grande famille NABA à Fada N'Gourma au secteur 9, Diapangou, Balga et Ouagadougou, adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont témoigné solidarité, sympathie et soutien, lors de la célébration des funérailles de leur regrettée



OUOBA BOIRI

Que Dieu vous rende
vos bienfaits au centuple !

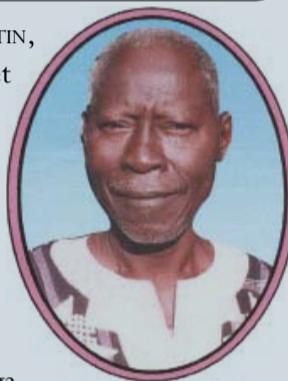
REMERCIEMENTS

«Je suis la résurrection et la vie
celui qui croit en moi,
même s'il meurt, vivra»

«Nul ne disparaît
si son souvenir
demeure en nos coeurs»

Les grandes familles BELEMSIGRI, Koudougou, KABORE, GUETIN, NADEMBEGA, à Kanougou, Koupéla, Baskouré, Ouaga, Bobo et en Italie; le chef du village de kanougou, BELEMSIGRI Moïse à kanougou; Mme veuve BELEMSIGRI née Koudougou THÉRÈSE et enfants : ROSINE, JEANNE, DIEUDONNÉ, MARIE, ABBÉ PIERRE CLAVER, GÉNEVIÈVE, SIDONIE, TOUSSAINT; Mme NADEMBEGA née BELEMSIGRI SOPHIE et enfants; Mme veuve BELEMSIGRI née BERE MARGUERITE et enfants; les familles alliées OUBDA, SILGA, KABORE, ZOUNGRANA, KAFANDO, NARE, BONNECHI à koupéla, Ouaga, Tenkodogo, Italie; les fils et petits fils à Ouaga, koupéla;

Vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude et de leur sincère reconnaissance pour votre participation à la Messe de Requiem tenant lieu de funérailles de leur très cher fils, époux, frère, père, grand-père, arrière grand-père,



BELEMSIGRI PAUL

rappelé à Dieu le 27 mai 2010 à Koupéla à l'âge de 81 ans. Ils implorent la bénédiction de Dieu le Miséricordieux sur vous.

Que Dieu vous rende vos bienfaits au centuple

IN MEMORIAM

“Je suis la résurrection et la vie. Qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. Et, quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais.”

La famille BOLOUVI à Lomé, Abobo, Tsévié, Hahotoé, Fada, Pô et Paris; Les familles OUOBA, OUEDRAOGO, DABONE à Fada et Ouaga ; ont la très profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, petite-fille, soeur, nièce et cousine, **Ahoefa Miranda BOLOUVI**

Le 9 mai 2011 à Accra dans sa 4ème année. Elles remercient tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont témoigné compassion et sympathie et, implorent la bénédiction de Dieu le Miséricordieux sur tous.



AHOEFA MIRANDA
BOLOUVI
3 JUILLET 2007 - 9 MAI 2011

Union de prière.

“Nul ne meurt si sa mémoire
demeure dans le cœur des siens.”

REMERCIEMENTS

«Priez pour moi car dans ma nouvelle vie,
je demeure près de vous plus que jamais».

“Nul ne disparaît lorsque son souvenir demeure ancré dans nos Cœurs”



THIOMBIANO Modiediba Albert
1932-2010

THIOMBIANO/DAYAMBA Tiamba Blandine
1945-2010

Les grandes familles **THIOMBIANO** à Coaré, Fada, Bobo, Dori, Abidjan, Paris ;
Les familles alliées Méda, Bayala, Ouédraogo, Kéré, Sanou, Barry, Oubda, Kabré, Tiendrebeogo, à Dissin, Réo, Tenkodogo, Bobo, Ouaga, Ouahigouya, Tabtenga, Koudougou ;
Monsieur Thiombiano Michel et frères, sœurs, enfants et petits enfants...

Très touchés par les nombreuses marques de compassion et de soutiens multiformes manifestées à leur endroit lors de la messe de Requiem, le dimanche 1er mai 2011 de leurs regrettés :

Thiombiano Modiediba Albert,
douanier à la retraite au secteur n°10 de Fada,

Thiombiano/Dayamba Tiamba Blandine,

Réitèrent leurs sincères remerciements aux nombreux parents, amis, collègues et connaissances ;
Renouvellent leur reconnaissance et vous prient d'avoir une pensée pieuse pour eux.

Paix à leurs âmes !

UNE NOUVELLE DE AIMÉ A. H. BEOGO
TÉL. : +22670738113
E-MAIL : aimerbeogo@yahoo.fr

Chambre 28

J'ai quitté Yondé à bord de la BMW empruntée à Emmanuel. Tout de même une voiture sexy, en tout cas peu pudique pour un plumitif d'une presse non simplement populaire, mais célèbre pour ses prises de position tranchée à l'égard du régime en place. Qu'importent les erreurs d'analyses, je demeure un de ceux-là qui, sans être des personnalités politiques, bénéficient d'une aura qui leur dicte une certaine tenue. Car, à la rencontre du quidam c'est le mythe du journaliste tout parfait qui est vite mis à l'épreuve. Ce que je tiens à préserver. L'envergure de la mission m'exigea la pénitence de la veste et de la cravate qui rehaussent la mise. A quelques encablures du portique, une personne paraissait m'attendre. Quand, à mon approche elle leva la main, je me rendis vite compte qu'elle faisait plutôt de l'autostop. A mon coup de frein, ce fut une silhouette inconnue, belle et aguichante qui s'avanza et se présenta.

- Lolita ! bonjour monsieur.
- Enchanté! Edgar... Bonjour.
- C'est un privilège pour moi de rencontrer Edgar Limon... Je vous lis avec intérêt chaque lundi. Quand je suis absente du pays mes amis se font le plaisir de me conserver les livraisons manquées.

Ceci dit, elle me montra la une de notre dernière livraison qui émergeait de son sac à main.

- Flatté! Qu'y a-t-il pour votre service ?
- Une place dans votre prestigieuse voiture si vous allez à Boussougou, sollicita-t-elle dans un sourire corrupteur.

J'avoue que ma galanterie est ce qui est inversement égale à mon charme. Je lui ouvris la portière arrière de mon côté. Je ne suis pas vénal ; je ne renforce pas le cliché que nous, hommes de médias, sommes des hommes à femmes. Aussi, ai-je précisé: «Je vais jusqu'à Bazié, à une trentaine de kilomètres au-delà ; je dois couvrir la journée nationale de l'artisan.»

De Yondé à Boussougou le trajet est un parcours du combattant : virages à moins de quatre-vingt-dix degrés - sans panneaux de signalisations ! - doubles-sauts dans les nids de dindes. A tout bout de champ, la carcasse accidentée d'une auto sur le bas-côté rajoute à l'angoisse des racontars. Un tronçon de la voie serait parfois transformé en terrain de football par des êtres extraordinaires qui peuplent les environs... On y courrait le risque de se flanquer d'une compagnie inquiétante. Il y aurait souvent un cordon de la sécurité présidentielle bloquant le passage pendant que le boss se blinde dans un bosquet sacré où logerait son wakman tutélaire.

- Ma chère Lolita, je n'ai pas d'assurance tout risque, lui dis-je entre temps pour relaxer. Elle prit quelques secondes pour sourire dans le rétroviseur avant de réagir avec cette tranquillité rassurante qui caractérise les gens de foi.

- Le sang de l'Eternel nous couvre, brave journaliste.

Dix neuf heures. Nous entrâmes à Boussougou avec l'impression de bonheur qu'auraient des miraculés d'un attentat de grave ampleur. Sporadiques, les réverbères de cette jeune commune de bourg apparaissent à l'horizon, ternes, distantes les uns des autres ; alors, moins gais que des étoiles d'un ciel humide.

- Gloire à Dieu ! Souffla-t-elle.

- Amen !

- Vous êtes croyant, monsieur Limon !

- C'est plutôt étonnant de la part d'un homme de médias ?

- Un peu ; vous vivez tout à la fois, vous écrivez tellement que vous n'avez pas le temps de méditer.

- Pourtant ! Je médite chaque instant pour la République. La vraie foi n'est t-elle pas celle qui sauve les hommes.

- Un journaliste peut cacher un pasteur.

- C'est flatteur !

L'instant d'après, nous parûmes chacun attendre un mot de l'autre. Nous prenions goût à une causerie dont notre intérêt pour le sujet s'emousserait bientôt. Comme s'il y eut toujours, entre nous, le besoin de parler de quelque chose, si banal soit-il. Je ne fus pas pour autant ennuyé le temps où nous écoutâmes les bruits de la rue. Toutefois, mon regard explora le rétroviseur déjà rendu opaque par la pénombre. Je n'eus pas besoin de voir ; je devinai derrière moi une fille plutôt embarrassée par ce qu'elle devait dire.

- Pourriez-vous me déposer au Jardin ? Sollicita t-elle. C'est un maquis tout près de chez moi et nous pourrons de ce fait boire un coup avant de nous séparer. Pour toute réponse je bifurquai à gauche. Deux cents mètres plus loin, je dus prendre un autre virage dans le même sens. Cette fois, nous empruntâmes une route cahoteuse passant devant le centre médical. En fin de course nous fûmes accueillis par l'enceinte lumineuse du bar chic de la localité.

Je cannais mon environnement pour savoir qu'il y a des libertés que je défends et dont

je ne peux malheureusement jouir de leur effectivité. Des fois, les choses se passent chez moi comme si, esclave de la critique systématique, je suis condamné à la perfection ou à la réclusion. Je redoute tant la scène de l'albatros du poète... Entré par une petite porte mal éclairée, j'entraînai Lolita à une table abandonnée, à distance importante de la piste où des danseurs, toutes générations confondues, se soumettaient au rythme du coupé-décalé. Le son, pour médiocre qu'il était, était tonitruant.

Quand les danseurs excédés vociféraient à l'endroit de la cabine technique, l'occupant se penchait sur la console. A dire vrai, toute la technologie qu'il déployait n'accouchait d'aucun résultat satisfaisant ; elle avait juste le mérite de constituer une réponse. La musique, pour ainsi dire, demeurait l'otage un singulier tintamarre, dans lequel instruments et voix s'entrechoquaient. Je fis part de mon observation à Lolita qui ne se tordit de rires quelques minutes durant.

Notre table garnie, nous passâmes un quart d'heure silencieux. Elle, à promener un regard indifférent sur tout ce qui s'agitait

trop ; moi, à observer les arlequinades, les conciliabules et les scènes insolites. A Boussougou j'étais chez moi. Comme tout bon fier, cette bourgade est en harmonie avec la logique d'aimer et de châtier. Parfois trop. C'est de là que me viennent des fournées de lauriers tout égales aux quolibets que savent formuler les gens de la famille. (Or la famille n'est jamais petite en Afrique...) Quelle chance cependant ! Ma famille met tout à contribution pour m'enlever mon défaut de la témérité, supprimer ce qu'elle apprécie être un mauvais pli. Soit dit en passant, il y a comme un couac entre mes présumées origines occidentales et ma réalité africaine, car de métis qui ne jure que par le berceau de l'humanité, ça ne court pas les rues. C'est que je suis signare, de père français blanc et de mère noire ébène, affranchie dès Saint-Louis et rentrée en famille éléver le fruit d'un séjour dans le lit d'un commandant négrier, Adrien Limon.

Stigmatisé par le pan humiliant de la traite négrière dont je suis le fruit de honte, j'ai très tôt cerné la mesure des désastres humains qu'engendrent l'impérialisme et les injustices sociales. D'où ma vocation pour le journalisme et ma spécialisation dans l'investigation. La famille ignore que je tiens pour valeur l'honneur de mes convictions. Les boycotts et les intimidations des aristocrates de l'antidémocratie importent peu. Je tiens à une vocation et à un serment prêté depuis le lycée devant la dépouille de Idriss Dieng, mon idole du journalisme d'investigation, sauvagement assassiné pour avoir jeté un coup d'œil dans un dossier de crime d'Etat. Qui ira expliquer toute cette technologie à oncle Salou ?

- Où est-ce que vous logerez monsieur Limon ?

A dire vrai, cette question indiscrete de Lolita me mit mal à l'aise. Entre deux gorgées de bière je n'eus pas l'honnêteté d'avouer que je prendrais l'hôtel parce que la nuitée en famille s'annonçait invivable : je redoutais un conseil extraordinaire de famille.

- Je dois apporter d'ultimes corrections à un dossier commandé par un frère français : un deal de déchets toxiques qui vaut des milliards à un dignitaire du régime. Sans doute, dormirai-je tard.

- Moi je rentre de suite gagner mon lit. Demain nous avons des funérailles en famille. Il faudra veiller. Nous échangeâmes tout naturellement nos coordonnées. Puis je lui glissai une enveloppe de dix mille francs.

- C'est l'appui que je puis t'apporter pour les funérailles.

- C'est gentil, rendez-vous à Yondé. Un quart d'heure après, j'étais à Jeunesse Bar où joue habituellement l'orchestre d'Amadou, un camarade d'enfance, aujourd'hui heureux d'une vie de star locale. C'était d'ailleurs notre rêve partagé, mais mon histoire a préféré faire de moi ce que je suis. Ce fut juste le temps de le saluer et de lui parler de la famille. Il me suggéra l'hôtel Liberté géré par Vieux père, un grand un aîné de quartier.

- Une chambre ? Y en a plus.

Ces propos du bagagiste assis sur le coffre d'une voiture dans le parking me firent

sourire, quoique je fus au courant de la sincérité légendaire de ce garçon.

- La plaisanterie n'est pas la bienvenue mon ami.

Et je terminai mon stationnement.

- Tout est occupé depuis hier, monsieur Limon. Aujourd'hui il va falloir aller chez un ami ou à la maison. Les boss ont tout occupé pour la journée de demain...

- Y en a qui sont déjà là, les autres arriveront tard cette nuit. Pouvez voir Vieux père, ça ne changera rien.

En effet je fus voir le maître d'hôtel qui me confirma cet état des lieux tout en regrettant de me proposer gracieusement le divan de la réception.

- C'est eux qui font la loi ici et maintenant.

Entre le divan et le conseil de famille, mon choix fut facile. Je remis machinalement mon sac à caler dans un coin. Je m'affalai par la suite sur le divan de la réception.

Je pouvais encore entendre quelques vagues notes de musique émanant des bars que je venais de visiter. Elles m'arrivaient, entremêlées; je faisais volontiers l'effort de capter la composition qui m'intéressait. Lorsque Vieux père accueillait un client ou communiquait au téléphone, mon écoute était entrecoupée par des formules de politesse. J'aurais voulu entendre la dernière note qui de ce soir-là, mais la fatigue aidant, je glissai dans les bras de Morphée.

J'étais profondément assoupi, quand des vociférations intempestives, éclatant au premier étage, dégringolèrent jusqu'à moi. A l'instar d'un vrai maître d'hôtel des films qui constituent son passe temps, Ousmane se saisit du téléphone, composa le 17. Je rigolai intérieurement en y lisant un faux semblant.

- Il y a police et police.

- C'est sérieux, mon ami, ça chauffe. Observa-t-il en attaquant l'escalier par quatre. Je lui emboîtais le pas.

- N'est-ce pas vous qui venez de demander gentiment à voir l'occupante de la chambre 28 ?

- La question de Vieux père était adressée à Lolita ! Rageuse, griffes et crocs dehors, elle -projétait des fournées de grossièretés à une présence féminine se défendant derrière la porte 28 menacée de destruction. Devinant mon effarement, elle stoppa sa scène le temps de se disculper.

- Monsieur Limon, permettez-moi de déloger cette chienne qui vient attendre mon ministre. Bordel qu'elle est ! Bombardât-elle tout en s'orientant vers Vieux père avec un regard ferme: «Maintenant je suis à toi monsieur !»

- S'il vous plaît, arrêtez ce scandale et veuillez me suivre à la réception. Supplia Vieux père. Pendant que nous redescendions avec Lolita couvrant la marche, le couloir s'anima de visages féminins libérés par les portes voisines.

- Elles sont là depuis deux jours, attendant qui un ministre, qui un président d'institution.

Leurs factures attendent les boss, m'informa Vieux père.

Autant en emporte le vent de la bonne gouvernance.

FIN

PENSÉE DU MOIS

“Ne jamais laisser la haine envahir notre cœur ni les inquiétudes torturer notre esprit, vivons simplement, donnons assez en attendant peu.”

Les dernières volontés d'Alexandre Le Grand

En cette période trouble, rien ne vaut la méditation et la prière. Consacrons une minute, à la lecture du conseil d'un grand parmi les grands à un de ses ministres.

Sur le point de mourir, Alexandre consulta ses généraux et leur communiqua ses dernières volontés, ses trois ultimes exigences :

1. Que son cercueil soit transporté à bras d'homme par les meilleurs médecins de l'époque.

2. Que les trésors, qu'il avait acquis, argent, or, pierres précieuses... soient dispersés tout le long du chemin jusqu'à sa tombe, et...

3. Que ses mains restent à l'air libre, se balançant en dehors du cercueil à la vue de tous.

L'un de ses généraux, étonné de ces requêtes insolites, demanda à Alexandre quelles en étaient les raisons.

Alexandre lui répondit alors ce qui suit :

1- Je veux que les médecins, les plus éminents, transportent eux-mêmes mon cercueil, pour démontrer ainsi que, face à la mort, ils n'ont pas le pouvoir de guérir...

2- Je veux que le sol soit recouvert de mes trésors, pour que tous puissent voir que les biens matériels ici acquis, restent ici-bas...

3- Je veux que mes mains se balancent au vent, pour que les gens puissent voir que, les mains vides nous arrivons dans ce monde et les mains vides nous en repartons, quand s'épuise pour nous le trésor le plus précieux de tous : le temps...

En mourant, nous n'emportons aucun bien matériel avec nous, bien que les bonnes actions, je pense, soient une espèce de chèques de voyage.

«LE TEMPS» est le trésor le plus précieux que nous ayons, parce qu'il est limité. Nous pouvons produire plus d'argent, mais pas plus de temps. Quand nous consacrons du temps à quelqu'un, nous lui accordons une portion de notre vie que nous ne pourrons jamais récupérer. Notre temps est notre vie... LE MEILLEUR CADEAU que l'on puisse donner à quelqu'un, est son temps et accorde-le TOUJOURS à ta famille ou à un bon ami.

Et le grand roi de recommander cette prière à son ministre :

Mon Dieu...

- Aide-moi à dire la vérité en face des hommes et à ne pas mentir pour m'attirer les applaudissements.

- Si Tu me donnes de l'argent, Ne me

prends pas mon bonheur,
- Et si Tu me donnes la force, Ne m'enlève pas mon pouvoir de raisonner.
- Si Tu me donnes le succès, Ne m'ôte pas l'humilité, et
- Si Tu me donnes l'humilité, Ne m'ôte pas ma dignité...
- Aide-moi à connaître l'autre aspect des choses et ne permets pas que j'accuse mes adversaires d'être traîtres parce qu'ils ne partagent pas mon point de vue.
- Enseigne-moi à aimer les autres comme

- Enseigne-moi que la tolérance est le degré le plus élevé de la force et que le désir de vengeance est la première manifestation de la faiblesse.
- Si Tu me dépouilles des richesses, laisse-moi l'espérance, et si tu me dépouilles du succès, laisse-moi la force de volonté pour pouvoir vaincre l'échec.
- Si Tu me dépouilles du don de la santé, laisse-moi la grâce de la foi...
- Si je fais du tort à quelqu'un, Donne-moi la force de demander pardon, et si

**PHARMACIES DE GARDE****JUILLET 2011**

02/07/2011 au 09/07/2011 Yendabili
09/07/2011 au 16/07/2011 Nungu
16/07/2011 au 23/07/2011 Yendabili
23/07/2011 au 30/07/2011 Nungu

Août 2011

30/07/2011 au 06/08/2011 Yendabili
06/08/2011 au 13/08/2011 Nungu
13/08/2011 au 20/08/2011 Yendabili
20/08/2011 au 27/08/2011 Nungu

SEPTEMBRE 2011

27/08/2011 au 03/09/2011 Yendabili
03/09/2011 au 10/09/2011 Nungu
10/09/2011 au 17/09/2011 Yendabili
17/09/2011 au 24/09/2011 Nungu
24/09/2011 au 01/10/2011 Yendabili

OCTOBRE 2011

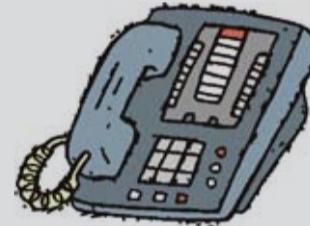
01/10/2011 au 08/10/2011 Nungu
08/10/2011 au 15/10/2011 Yendabili
15/10/2011 au 22/10/2011 Nungu
22/10/2011 au 29/10/2011 Yendabili

NOVEMBRE 2011

29/10/2011 au 05/11/2011 Nungu
05/11/2011 au 12/11/2011 Yendabili
12/11/2011 au 19/11/2011 Nungu
19/11/2011 au 26/11/2011 Yendabili

DÉCEMBRE 2011

26/11/2011 au 03/12/2011 Nungu
03/12/2011 au 10/12/2011 Yendabili
10/12/2011 au 17/12/2011 Nungu
17/12/2011 au 24/12/2011 Yendabili
24/12/2011 au 31/12/2011 Nungu

Numéros utiles

Les Echos du Sahel : 40 77 77 18
Action sociale : 40 77 07 69
Gendarmerie : 40 77 00 35
Police nationale : 40 77 00 70
Police municipale : 40 77 08 96
CRS : 40 77 10 19
Douane (Direction) : 40 77 00 37
Douane (Brigade mobile) : 40 77 01 12
MBDHP : 70 38 70 01 / 70 31 13 51
Sonabel : 40 77 01 31
Onatel : 40 77 00 75
Sonapost : 40 77 01 50
Onea : 40 77 01 79
Sodigaz : 40 77 04 60
Hôtel de ville : 40 77 01 88
Préfecture : 40 77 01 80
Haut-commissariat : 40 77 00 11
Gouvernorat : 40 77 11 44/45
O.S.T : 40 77 02 07

SERVICES ET CENTRES DE SANTÉ

Centre Hospitalier Régional (CHR) : 40 77 01 83
C.S.P.S n°1 : 40 77 00 43
C.S.P.S n°2 : 40 77 00 84
Centre Bethanie : 40 77 77 60
Clinique Oumteni : 40 77 17 94
Laafia du Gulmu : 40 77 17 59
Dogu Buama : 40 77 07 23

CENTRALE, PHARMACIES ET DÉPÔTS PHARMACEUTIQUES

Cameg : 40 77 06 16
Pharmacie Nungu : 40 77 01 08
Pharmacie Yendabili : 40 77 10 32
Mission protestante : 40 77 02 02
Laafia : 40 77 02 89
CHR : 40 77 00 54
I.ANMA : 40 77 02 76
Pugumba : 40 77 03 06
Bon samaritain : 71 37 49 52 / 70 72 56 85
CSPS 1 : 40 77 00 43
CSPS 2 : 40 77 00 84
Alerte Excision
80 00 11 12 (numéro vert/gratuit)

“Nul ne meurt si sa mémoire demeure dans le cœur des siens.”



Toguyeni Larba Bernadette

25 juin 2008 - 25 juin 2011

3 ans qu'elle fut rappelée à Dieu.

- Faites connaître vos activités
- Nouez le dialogue
- Donnez-vous de la visibilité
- Offrez-vous une voix
- Contactez... à **Fada N'Gourma**



Les Échos du Sahel

Votre Journal d'informations locales, d'Intégration et de Développement

Email : mboluvi@yahoo.fr

BP. 145

• Portable : (+226) { 70 33 24 16
76 42 65 10
78 83 80 53

• Administration
(+226) 40 77 77 18

• Service commercial
(+226) 40 77 74 52

A
Ouagadougou

Bidima Benewindé
70 41 98 94
78 90 49 20

Combaré Diadiari
75 76 41 23
70 41 37 78



98.8 FM

Diocèse de Fada

BP. 12 Tél.: 40 77 02 33 Fax : 40 77 04 96

E-mail : radiotaanba@yahoo.fr

LA RADIO AU SERVICE DE
L'ÉVANGÉLISATION ET DU DÉVELOPPEMENT

B.C.S. SARL.

IMPRIMERIE - CONSEIL - FORMATION

14 BP : 176 Ouagadougou 14
Tél : (226) 50 37 31 38 / 70 26 63 83
E-mail : bcs@fasonet.bf / bcslafi@yahoo.fr

FILMAGE

TRANSFERT D'IMAGES

MONTAGE VIDEO

COPIE D'ÉLÉMENTS FILMÉS

Votre partenaire d'images

BURMALI PRODUCTION

BP.81 FADA N'GOURMA BURKINA FASO
TEL. +226 40 77 04 18
70 24 01 82
bafranky@yahoo.fr

PHOTOGRAPHIE

GRAVAGE SUR CD & CDV

MULTI SERVICES WEND-PANGA

BP : 137 Fada N'Gourma
Commerce Général,
Nettoyage et Entretien
de bureaux et de villas, Service traiteur
Entreprise Multi Services Wend-Panga

Commerce Général
une gamme de produits dont la fourniture de produits d'entretien de locaux et de fournitures de bureaux.
◊ Équipe dynamique et ponctuelle pour le Nettoyage et l'Entretien de vos bureaux et villas.
• Service traiteur de qualité pour vos pauses café et restauration lors des réunions, rencontres et toutes manifestations.

CONTACTEZ
IRÈNE SOUBEIGA

Tél. : (+226) 40 77 77 12
Cel. : (+226) 70 36 24 28
75 95 41 21
78 62 00 03